

Doc. n° Edit. Center 18/11.934/RDC-aout-2010

CRIME CRAPULEUX EN RDC

« *LES SANS VOIX, TOUS ENDEUILLES* »

Le peuple congolais pleure un de ses héros,
défenseur des droits de l'homme :

Floribert CHEBEYA Bahizire

Emoi et déclarations de par le monde



Sous la direction de
Justin-Gr. Muzigwa KASHEMA
Senior Research Associate
Prof. au Collège
International Research Center and Study Area

WORLDWIDE COMMENTS

**UN CONDEMNS MURDER OF DR
CONGO HUMAN RIGHTS DEFENDER,
FLORIBERT CHEBEYA BAHIZIRE,
URGES INQUIRY**

**Human Rights Council,
Professor PHILIP Alston,
Special report Rapporteur on
extrajudicial, summary or
arbitrary execution, Marie
Okabe, Spokesperson for the
UN Secretary General said.**

AVANT PROPOS

Monsieur **Linus Von Castelmur**,
 Ambassadeur de la Suisse en RDC, commémorant à
 Kinshasa , ce 28/07/2010, le 719^{ème} anniversaire de la
 Suisse, a déclaré ceci :

« La sécurité physique des personnes, la stabilité politique et institutionnelle, la sécurité juridique et judiciaire ainsi qu'une garantie de protection des investissements sont primordiales. Des procédures administratives transparentes et bien définies, le respect des engagements pris et une fiscalité équitable sont autant des préalables pour attirer et garder les investisseurs sérieux dans l'économie formelle. Avec l'entrée en vigueur prochaine de la convention OHADA la situation devrait s'améliorer.

Il y a aussi des facteurs humains qui sont les préalables d'un développement harmonieux. Comment ne pas mentionner ici l'éducation de base, la formation professionnelle et un enseignement universitaire digne de ce nom ? Tous les exemples le prouvent, ce n'est qu'avec des têtes bien formées que l'on arrive à moderniser un pays. Les efforts importants du gouvernement et de la communauté internationale pour la réforme de l'enseignement sont un facteur-clé du développement. Le libre exercice des droits démocratiques et le respect des droits humains représentent des valeurs en soi, mais ces valeurs contribuent également au développement. Ce pays a certes besoin d'une présidence et d'un gouvernement forts ; il aussi

besoin d'une opposition forte, des véritables débats d'idées et de mécanismes de contrôle au sein du Parlement et des médias indépendants qui font leur travail d'information sans interférences, intimidation ou menaces. La Suisse a été consternée par le meurtre de Floribert Chebeya Bahizire, grand patriote congolais et figure emblématique des droits humains, et de son chauffeur Fidèle Bazana Edadi toujours porté disparu. La veille même du Cinquantenaire, deux éléments armés ont froidement assassiné à l'est du pays, Salvator Muhindo, un autre militant des droits humains.

Ces victimes allongent la liste bien trop longue de militants des droits humains et des journalistes tués dans des circonstances non éclaircies. Que toute la lumière soit faite sur ces crimes et que les fautifs soient punis pour que cesse l'impunité. Il y a du respect de l'exercice libre et indépendant de la justice, clé de voûte de la constitution démocratique de la RDC. La Suisse salue la volonté de la présidence et du gouvernement d'organiser des élections transparentes, démocratiques et équitables dans les délais impartis.

Les préparatifs – notamment l'enregistrement des électeurs – doivent commencer diligemment. Concernant le coût du cycle électoral 2010-2013, mon pays plaide pour le réalisme. Comment la RDC pourra-t-elle

financer la somme provisoirement affichée avoisinant 800 millions de dollars ? La communauté internationale peut certes l'accompagner et l'appuyer mais elle ne saurait se substituer à une prérogative souveraine de l'Etat congolais. Une révision substantielle à la baisse des coûts des prochaines élections s'impose. »

PROLOGUE

CINYABUGUMA

Association des Bashi de Kinshasa, Asbl

Siège : 377, avenue du Haut Congo,

Kinshasa/Gombe

(Arrêté Ministériel n° 218/CAB/MIN/J/2010 du 19 janvier 2010 accordant la personnalité juridique)

DECLARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE CINYABUGUMA SUR L'ASSASSINAT A KINSHASA DE SON MEMBRE, Monsieur Floribert CHEBEYA BAHIZIRE

Réunis en Assemblée Générale Extraordinaire en date du dimanche 13 juin 2010 au centre de conférences « Kabinda Center » dans la commune de Lingwala, à l'occasion du décès de l'un des leurs, les membres de l'association CINYABUGUMA, dont la liste et les signatures en annexe, ont élaboré et adopté la déclaration dont voici la teneur :

Nous, membres de la communauté Shi de Kinshasa, regroupés au sein de l'association CINYABUGUMA,

Après avoir appris avec consternation l'odieux assassinat, en date du mardi 1er juin 2010, de l'un des nôtres, en l'occurrence Monsieur Floribert CHEBEYA BAHIZIRE, Directeur Exécutif de l'ONG « La Voix des Sans Voix pour les droits de l'homme », Secrétaire Exécutif National du « Réseau National des ONGs des Droits de l'Homme de la République Démocratique du Congo (RENADHOC) » et Vice – Président de « l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme (UIDH) », homme de paix et épris de justice et ce, dans des circonstances non encore élucidées;

Considérant l'indignation quasi universelle qui a suivi l'annonce de cet ignoble acte commis par des meurtriers sans foi ni loi et leurs commanditaires; Considérant l'immense perte ainsi infligée par les ennemis de la démocratie à ses compagnons de lutte pour l'émergence d'un véritable Etat de droit en République Démocratique du Congo, à la communauté Shi ainsi qu'à la famille biologique du défunt et à la nation congolaise tout entière;

Nous remémorant les nombreux autres crimes du genre qui ont eu à frapper d'autres dignes fils et filles du Bushi, sans que les véritables coupables ne soient jamais identifiés et, encore moins, traduits devant la Justice;

Conscients du fait que l'impunité jusqu'ici assurée aux auteurs et autres commanditaires de ces graves violations du droit fondamental à la vie encourage la perpétration d'autres assassinats ciblés contre des défenseurs des droits humains, des membres du clergé, des journalistes et autres paisibles citoyens dont le seul tort consiste souvent à se ranger du côté de la vérité et à revendiquer une société plus juste;

Convaincus qu'à cause de son patriotisme avéré et de sa culture du rejet de toutes les formes d'antivaleurs qui conduisent à la déperdition d'une nation et à l'asservissement de sa population, la Communauté Shi se trouve dans le collimateur des pêcheurs en eaux troubles

qui rêvent d'une partition de notre pays et de l'exploitation illégale et continuelle de ses richesses;

Soutenant les revendications et les offres d'assistance jusqu'ici formulées par les Nations Unies, la communauté internationale et les organisations internationales et nationales de défense des droits humains relativement à la nécessaire identification des auteurs ainsi que des commanditaires de cet ignoble crime grâce à une enquête internationale, sérieuse, crédible et indépendante;

Joignant nos voix à celles des toutes les personnes et entités nationales et internationales qui ont condamné avec la dernière énergie cet acte criminel qui ne doit plus se répéter dans notre pays,

Déclarons ce qui suit :

1. L'association CINYABUGUMA condamne de la manière la plus absolue l'assassinat de l'un de ses dignes membres en la personne de feu Floribert CHEBEYA

BAHIZIRE, tué le Mardi 1er juin 2010 dans des circonstances non encore élucidées;

2. La Communauté Shi exige que l'Inspection Générale de la Police présente ses excuses formelles à la Nation Congolaise toute entière pour avoir failli à sa mission de protection et particulièrement à la famille pour avoir sali l'image du défunt en faisant une déclaration infamante et déroutante sur les supposées circonstances de sa mort aujourd'hui contredites par les toutes récentes déclarations du Procureur Général de la République attestant, à ce stade, un meurtre avéré. Aussi, un démenti formel est exigé dans les mêmes circonstances et mêmes médias;

3. La Communauté Shi dans son ensemble dénonce le complot dont elle est victime de la part des forces obscures qui ont manifestement planifié sa déstructuration et son inféodation par tous les moyens notamment, d'une part, de l'assassinat ciblé de ses élites et, d'autre part, des exactions de toutes sortes contre ses

populations rurales contraintes à fuir l'insécurité permanente qui règne dans les localités et villages du Bushi;

4. En effet, la liste des personnalités Shi et celles de communautés soeurs du Sud-Kivu assassinées dans l'impunité la plus totale ne cesse de s'allonger et comprend toutes les catégories de leadership à savoir, les chefs coutumiers, les membres du clergé, les journalistes, les entrepreneurs et les défenseurs des droits humains comme ce jour feu Floribert CHEBEYA;

5. L'anonymat et l'impunité dont jouissent les véritables auteurs de ces crimes suite à des enquêtes qui n'aboutissent jamais à des résultats plausibles ou à des procès bâclés, ne cessent de susciter des interrogations quant à la volonté maintes fois proclamée par le Gouvernement de la RDC de faire triompher la justice et de sécuriser les populations du Kivu touchées par ces tueries et par les violences sexuelles pratiquées comme arme de guerre par des groupes armés nationaux et étrangers opérant sur le territoire national;

6. Face à une telle dérive, l'association CINYABUGUMA recommande vivement au Gouvernement de se ressaisir en accédant à la demande générale de mise en place d'une commission crédible et indépendante d'enquête en vue de déterminer les circonstances de ce dernier assassinat en date et d'identifier ses auteurs matériels et commanditaires qui doivent répondre de leur crime devant la justice, qui qu'ils soient;

7. Outre l'élucidation des circonstances et des motifs immédiats de l'assassinat de Floribert CHEBEYA, l'association CINYABUGUMA exige aussi qu'une commission d'enquête crédible soit mise en place en vue d'enquêter sur les assassinats perpétrés contre d'autres dignes fils et filles du Sud-Kivu, en l'occurrence :

- Monsieur Faustin KAHEGESHE MURHANDIKIRE, Administrateur de la sucrerie de Kiliba, dans le territoire d'Uvira au Sud-Kivu,

- Monsieur l'abbé Daniel CIZIMIA, assassiné dans le couvent de la paroisse de Kabare ;

- Monsieur MPOZI RUHUMULIZA Louis, assassiné à son domicile à Kinshasa;
- Soeur Denise KAHAMBU MURAHIRWA, tuée par balle à Murhesa à Bukavu par des hommes armés en uniforme,
- Monsieur Bruno KOKO CHIRAMBIZA, journaliste d'une radio locale de Bukavu dénommée « Radio Star », assassiné par des hommes armés en uniforme et dont le procès semble s'enliser dans de douteuses manoeuvres de procédure,
- Monsieur Didace NAMUJIMBO, journaliste de Radio OKAPI à Bukavu, abattu par des hommes armés et dont le procès n'a jamais eu lieu à ce jour ;
- Monsieur Serge MAHESHE, journaliste de Radio OKAPI à Bukavu, tué par des hommes en armes et dont cet assassinat fut l'objet d'un procès dont le déroulement et l'issue furent sévèrement critiqués par les observateurs indépendants, pour les nombreuses irrégularités dont ils étaient entachés;
- Monsieur MIRHUHO Adolphe, Ancien Député, assassiné à Goma ;

8. L'association CINYABUGUMA exige que cette commission se penche aussi sur les

multiples menaces de mort proférées à l'endroit des enfants du Sud-Kivu à l'image de trois journalistes de Radio MAENDELEO et d'autres personnalités influentes de la province ;

9. L'association CINYABUGUMA prend néanmoins acte de l'engagement pris par le Chef de l'Etat, en sa qualité de Garant de la Nation, de veiller à ce que toute la lumière soit faite sur les circonstances de la mort de Floribert CHEBEYA et de traduire tous les auteurs de son assassinat devant les instances judiciaires compétentes et ce, quel que soit leur degré de responsabilité dans le pays,

10. Tout en approuvant cette volonté exprimée par le magistrat suprême du pays, la communauté Shi l'exhorte instamment à enjoindre le Gouvernement de procéder en toute urgence à la mise en place d'une commission internationale et indépendante d'enquête, seule permettant de rassurer l'opinion tant nationale qu'internationale sur une issue efficace des investigations en cours ;

11. CINYABUGUMA asbl requiert de manière solennelle auprès du Président de la République Démocratique du Congo, l'organisation d'un deuil national pour ce digne fils du pays, avec des honneurs à la hauteur de sa contribution pour la défense des droits de l'homme et la promotion de la démocratie dans notre pays, son élévation au rang de Héros National, et sa décoration à titre posthume des Ordres Nationaux du Pays ;

12. Elle exige aussi l'érection, à Kinshasa et à Bukavu, d'un monument en mémoire des martyrs de la démocratie et des droits de l'homme, baptisé au nom de Floribert CHEBEYA, à titre de souvenir pour sa bravoure et son combat pour tous ceux qui sont tombés comme lui à l'exemple de Pascal KABUNGULU de l'asbl « Héritiers de la Justice » pour la cause noble de justice, d'équité entre tous en RD Congo et dans la lutte contre la partition de notre pays ;

13. La Communauté Shi, réunie au sein de CINYABUGUMA, remercie les organisations

nationales et internationales de défense des droits humains, le système des Nations Unies et la communauté internationale pour leur soutien manifeste à cet épisode de la lutte contre l'impunité et l'arbitraire en République Démocratique du Congo, dont le regretté Floribert CHEBEYA BAHIZIRE et son collaborateur et chauffeur Monsieur Fidèle BAZANA sont les récents martyrs inscrits sur une liste qui continuera à s'allonger si les auteurs de ce double assassinat ne sont pas appréhendés, jugés et sanctionnés de manière exemplaire.

14. L'association CINYABUGUMA, exige que son enterrement ait lieu au cimetière de la Gombe à Kinshasa pour que la communauté tant nationale qu'internationale puisse lui rendre un vibrant et dernier hommage digne de son nom. Pour ce faire, l'association CINYABUGUMA exige que la Police Nationale Congolaise donne rapidement le Corps de son Chauffeur Fidèle BAZANA EDADI en vue d'un enterrement collectif.

15. CINYABUGUMA asbl souhaite que très rapidement des mécanismes soient mis en place par le Gouvernement de la République en vue de l'indemnisation de sa famille biologique ainsi que de ces organisations de provenance (VSV, RENADHOC et l'UIDH) désormais privés, de manière irréversible, de leur principal acteur et mobilisateur des sources de revenus et survie.

16. L'association CINYABUGUMA, réitère enfin ses condoléances les plus émues aux veuves et aux orphelins des illustres disparus ainsi qu'à leurs familles respectives et à toute la communauté des défenseurs des droits humains de la République Démocratique du Congo.

Kinshasa, le 13 juin 2010
Pour l'association CINYABUGUMA,
Les Membres

REACTIONS ET CONSEILS DE CERTAINS
« BASHAMUKA » DE LA DIASPORA

«La mort de Chebeya a-t-elle interpellé les Bashamuka du Sud-Kivu? Quelle a été leur réaction politique à cet assassinat politique?»

Bonjour Déo, bonjour à tous !

Je viens de lire et de relire non sans étonnement et surprise le long échange que vous avez partagé à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance du Congo ainsi que la mort de ce sympathique et apparemment dynamique jeune homme nommé " CHEBEYA" me semble-t-il!

Il y a comme un relent de provocation chez certains qui n'a certainement pas échappé à tous ceux qui auront lu cet échange dans toute sa teneur !

Mais qu'à cela ne tienne !

car il y aurait beaucoup à dire à ces inutiles coups de griffes en direction de ces "bashamuka" dont on semble découvrir

l'existence précisément à l'occasion de cette terrible, voire foudroyante nouvelle de CHEBEYA, comme il y avait déjà eu quelques temps auparavant celle non moins "foudroyante " mort du jeune "Maheshe" à Bukavu, encore un jeune, dynamique et remarquable sujet qui était appelé aussi, sans aucun doute, à un grand avenir dans la grande famille kivutienne et congolaise !

Et je ne cite ces deux noms que pour ne pas remonter à la longue liste de nos illustres compatriotes kivutiens, congolais , ceux-là déjà arrivés et tronant au sommet de nos Institutions officielles politico-religieuses, à Bukavu, au Kivu, au Congo. Des très grands fils & filles de ce Congo de la Région des Grands Lacs & des Volcans du Centre-Est Africain !

En un mot, et sans ressasser ces évènements qui ne font qu'accentuer davantage notre écrasement et les humiliations indicibles que doivent continuer à subir nos paysans kivutiens, sud-kivutiens mais aussi nord kivutiens, sans oublier une bonne partie de nos

compatriotes de Kibali-Ituri. car le malheur continue de frapper tous ces coins de notre patrie et nous aurions tort de nous replier sur nous-mêmes les sud kivutiens !!!!, pour espérer retrouver un climat de paix et d'épanouissement pour tous les peuples de ces territoires, il faut beaucoup plus que quelques jérémiades, beaucoup plus que quelques bravades et autres expressions teintées d'humour acides lancés à ces boucs émissaires que sont ces "malheureux bashamuka"!

"On n'attrape pas des mouches avec du vinaigre" dit sentencieusement et fort à propos le proverbe populaire !

Voici juste quelques éléments propos épars que j'aimerais soumettre à la sagacité de nos orateurs particulièrement inspirés par ce qui semble être "un assassinat déguisé de ce jeune homme militant dont la réputation de bagarreur déjà chevronnés malgré le jeune âge puisqu'apparemment il n'était qu'un quadra !

Pensez-vous vraiment que la solidité et la respectabilité qu'on accorde à un collectif,

un cercle, un club... politique tel que celui des Bakongo, Baluba et j'en passe, que vous pensez prendre en exemple, attendent une mort plus que suspecte pour sortir du bois en catimini ! en faisant feu sur tout ce qui ne veut pas crier tout haut avec les loups d'un jour, d'un soir ?????

Une force se construit par la mise ne place lente, longue, patiente des **réseaux** très **solides**, d'autant plus redoutables qu'ils sont construits et nourris avec des membres que l'on a pris soin d'associer à un projet patiemment, courageusement, fidèlement menés par des leaders reconnus par l'ensemble de tous ou le plus grand nombre de gens partageant le même idéal, la même vision de l'avenir et dans quelques coins du territoire ou du monde qu'ils se trouvent (il paraît le monde est devenu si petit grâce à des puissants et révolutionnaires moyens de communication d'aujourd'hui, n'est-ce pas "les jeunes et si formidables leaders sud-kivutiens, bashis ????

Vous croyez pouvoir convaincre les compatriotes parce que vous croyez

détenir le monopole du coeur, de l'émotion, de la révolte .

Sachez que depuis la nuit des temps, n'importe quel vrai leader sait d'instinct qu'avant de pleurer ensemble son frère, sa soeur mort (e), touché(e) dans sa chair... il faut d'abord faire ses preuves dans sa façon de s'occuper, d'aller sortir de sa solitude, son désespoir de celui qui est encore en vie, d'aller partager sa joie comme sa peine, de connaître où il crèche de lui prouver qu'il est solidaire de petites joies, de petites peines qui traversent son quotidien .. etc..

Vous ne gagnerez pas les gens juste en faisant du raffut à l'occasion d'une perte de quelque être cher, pauvre ou puissant membre de votre communauté !! Il n'y a de symbole que lorsque le courant passe très bien entre les membres' ordinaires, de préférence tous !, de la même communauté de quelque pays qu'elle provienne !

Pour convaincre vos interlocuteurs, membres de votre communauté de la

valeur symbolique que revêt la mort de tel ou tel "leader" "en devenir", il faut d'abord connaître qui est qui, directement ou indirectement ! L'amener à sentir qu'à vos yeux il pèse véritablement ! Après cette démarche résultante de votre assiduité, vous pourrez seulement alors compte définitivement sur lui !

De-là vient la seule force, le véritable dynamisme, la vraie solidarité qui compte vraiment !!!

Relisez donc vos classiques de l'Histoire du monde à défaut d'avoir acquis la sagesse des "Vieux", des "Ancêtres" !!!

Pensez-vous avoir esquissé le moindre pas en ce sens auprès de ces "fameux bashamuka" ? Ou bien vous croyez qu'il vous suffit de leur jeter à la figure quelques ironies pour les ébranler ? Vous croyez vraiment que le simple fait de vous rassembler de temps en temps entre "copains de même promotion", quelques jeunes gens des familles X originaires du sud Kivu, du Bushi qui sont , quoiqu'il en soit, " à l'abri à Kinshasa" dans un Club

ou Cercle ou Collectif, pour prendre des gens, que vous ne connaissez même pas, d'en haut et vous prononcer sur leur mérites ou manque de mérites à vos yeux ????

Voilà!, j'ose l'espérer, de quoi agrémenter vos soirées ou après-midis des week-ends et autres jours de repos de membres de votre Association !!

Paroles de quelqu'un qui est père d'enfants quadras, qui est l'aîné et chef des familles qui comptent également beaucoup de quadras et qui a la chance d'avoir, dans son foyer au jour d'aujourd'hui même, l'enfant de son enfant âgé de 20 ans !

Salut Déo (heureux de t'avoir retrouvé à l'occasion de ce "forum" (??))

Salut les autres "Vieux" ou "bashamuka" pris à partie par ces audacieux jeunes quadras ou quinquas.. cela n'a pas d'importance... des jeunes, que dis-je ? ,trop jeunes même peut -être !

Laurent Masegeta Bin Muzigwa-KASHEMA,

"Mwalimu mkubwa" et Patriarche des Familles

Muzigwa, Nyakaboga-Ruvuna & Kashema,

Arrière-petit- fils de Mukoma gwa Tabura.

LES DIFFERENTES REACTIONS DE PAR LE MONDE

PREMIERE PARTIE

Les Organismes internationaux

1- L'ONU

Le secrétaire général de l'ONU propose au gouvernement congolais le soutien de la Monuc pour l'enquête sur la mort de Chebeya

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon s'est dit « profondément choqué » d'apprendre la mort de Floribert Chebeya dont le corps a été retrouvé sans vie le mercredi 2 juin à la périphérie ouest de Kinshasa sur la route du Bas-Congo. Dans un [communiqué](#) publié le jeudi 3 juin, Ban Ki-Moon affirme que le travail de Floribert Chebeya restera gravé dans l'Histoire comme un hommage à la persévérance du peuple congolais.

Le Secrétaire général de l'ONU a attiré l'attention sur la nécessité de faire en sorte que l'enquête sur la mort de Chebeya ainsi que sur tous les cas similaires soient menée de manière approfondie, transparente et indépendante, et dans le plein respect des procédures en vigueur dans un Etat de droit.

La mission de l'ONU en RDC est prête à accorder son soutien aux autorités congolaises pour bien mener cette enquête si ces dernières en expriment l'intention, souligne le communiqué.

La haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a lancé un appel similaire le jeudi 3 juin. La mort de Floribert Chebeya "est une grande perte pour la communauté des défenseurs des droits de l'homme, pas seulement en RDC mais dans le monde entier", a déploré Mme Navi Pillay. Elle a exhorté « les autorités de la RDC à enquêter rapidement et rigoureusement sur la mort de Chebeya Bahizire et à ne ménager aucun effort pour s'assurer que les responsables soient traînés en justice ». Mme Pillay s'est dit « profondément inquiète en raison de la tendance croissante à l'intimidation et au harcèlement des défenseurs des droits de l'homme, journalistes, opposants politiques" en RDC.»

2- Human Rights Watch et des ONG du Congo-Brazzaville condamnent

« L'annonce choquante de la mort de Floribert Chebeya porte un coup aux droits humains au Congo », a déclaré le jeudi 3 juin dans un communiqué, Anneke Van Woudenberg,

chercheuse senior pour la division Afrique à l'ONG de défense des droits humains Human Rights Watch. « L'enquête policière annoncée a besoin de l'aide de l'ONU pour être crédible et transparente et permettre de traduire en justice tous les responsables» , indique le communiqué.

Par ailleurs, une dizaine d'ONG du Congo-Brazzaville dont l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), et l'Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral (ADHUC), ont décidé de déposer ce vendredi 4 juin dans la matinée à l'ambassade de la RDC à Brazzaville une lettre ouverte adressée aux autorités de la RDC. Dans ce document, ces ONG demandent l'ouverture enquête indépendante et internationale.

DEUXIEME PARTIE

Les Etats et/ou Chefs d'Etat

1- USA : Mort de Floribert Chebeya : les États-Unis veulent une supervision internationale de l'enquête

05/06/2010 à 11h:58 Par AFP

Le président de VSV, Floribert Chebeya, le 7 avril 2005 à Bruxelles. © AFP

Le corps du président de l'ONG "La Voix des sans voix" (VSV), retrouvé mercredi, présente des traces de sang et un gonflement au niveau du cou et du front d'après un militant de l'organisation qui a pu le voir à la morgue de Kinshasa. Les Etats-Unis ont réclamé une enquête "indépendante" "sous la supervision de l'ONU" sur les causes de son décès.

Les Etats-Unis, l'ONU, l'Union européenne, des ONG: les appels se sont multipliés pour réclamer à la République démocratique du Congo une enquête "indépendante" , deux jours après la mort dans des circonstances troubles d'un militant des droits humains à Kinshasa.

Président de l'ONG la Voix des sans-voix (VSV), Floribert Chebeya, 47 ans, l'un des plus respectés militants des droits de l'Homme en RDC, a été [retrouvé mort mercredi matin à](#)

[l'arrière de sa voiture](#) sur une route de la capitale. Selon la police, il avait les mains liées derrière le dos, le pantalon et le sous-vêtement rabaissés sur les genoux. Son chauffeur qui l'avait conduit à un rendez-vous à l'inspection générale de la police mardi en fin de journée, selon la VSV, est toujours porté disparu depuis, a indiqué à l'AFP la police.

L'ONU évoque la "vraisemblable" "participation" du gouvernement

Vendredi, le rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires de l'ONU, Philip Alston, a estimé "vraisemblable" la "participation" du gouvernement congolais dans la mort de Floribert Chebeya. "Il n'y a pas de raison de penser que ce sera une véritable enquête", a-t-il ajouté.

Les Etats-Unis ont réclamé vendredi "une enquête et une autopsie immédiates et indépendantes, sous la supervision de l'ONU, afin de déterminer les causes du décès" de M. Chebeya.

Les USA "sont profondément inquiets de l'assassinat apparent" de ce dernier et de la

disparition de son chauffeur, a indiqué le porte-parole du département d'Etat, Philip Crowley.

La chef de la diplomatie européenne Catherine Ashton a aussi demandé aux autorités congolaises "de mettre en oeuvre une enquête impartiale et transparente".

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, avait déjà formulé la même requête jeudi, et l'ONU s'est déclarée prête, si la RDC le demande, à apporter son soutien à cette enquête.

Jusque-là, le gouvernement de la RDC, par la voix de son ministre de l'Intérieur, Adolphe Lumanu, a déclaré jeudi avoir "ordonné à tous les services de sécurité et de renseignement de mener, sans désespérer, des enquêtes, en vue de déterminer les circonstances exactes" de la mort de M. Chebeya.

Comme les ONG locales, qui ont évoqué un "assassinat ignoble", les organisations Human Rights Watch, Global Witness, Amnesty international ou Protection International (PI) ont réclamé une enquête "impartiale" , "crédible et transparente" , "sans interférence politique".

PI demande aux missions de l'ONU (Monuc) et de police de l'UE (Eupol) en RDC "d'assister (...) les services de police et les services judiciaires dans les tâches policières et judiciaires qui incombent aux autorités congolaises" .

La version de la police remise en cause par VSV

Une aide qui pourrait être utile, car du point de vue technique et scientifique notamment, la police congolaise n'a "pas les capacités de mener à bien" des investigations, relève un enquêteur sous couvert d'anonymat."Il n'y a qu'un seul médecin légiste en RDC, âgé de près de 80 ans. Il n'y a pas de laboratoire pour exploiter les indices et preuves qui auraient été relevés sur la scène de crime", ajoute cette source.

Depuis la découverte du corps de M. Chebeya, "c'est comme s'ils ne font pas d'enquête", regrette un militant de la VSV.

Des ONG se sont inquiétées des premières déclarations de la police qui avait assuré mercredi que le cadavre de M. Chebeya était "apparemment sans trace visible de violence".

Or jeudi, un militant de la VSV qui a pu voir partiellement le corps à la morgue de Kinshasa, où il s'est rendu avec deux membres de la section des droits de l'Homme et un policier de la Monuc, a déclaré à l'AFP avoir relevé "du sang sur la bouche, le nez et les oreilles (de la victime), et un gonflement au niveau du front et du cou".

2- L'UNION EUROPEENNE

L'Europe veut une enquête sur la mort de l'un des plus respectés défenseurs des droits de l'Homme en RDC

Malaise dans les hautes sphères du pouvoir congolais. L'assassinat de Floribert Chebeya, le plus célèbre défenseur des droits de l'homme en RDC, pourrait être lourd de conséquences à moins d'un mois des célébrations du cinquantenaire de l'indépendance du Congo, prévues le 30 juin prochain. Albert II est l'invité d'honneur de la fête, mais au Palais, le chef de cabinet du roi s'interroge, apprend Le Vif.be de bonne source : le souverain doit-il entreprendre ce déplacement, alors que médias et chancelleries se posent bien des questions sur la responsabilité du pouvoir congolais et de ses services de police dans la mort du président de « La Voix des sans-voix » (VSV) ?

L'homme irritait beaucoup les autorités et faisait l'objet de menaces. A-t-il été victime d'actes d'intimidation qui ont mal tourné ? Sa disparition fait en tout cas grand bruit dans la communauté internationale : l'ONU et l'Union européenne réclament une enquête « transparente », le ministre belge des Affaires étrangères Steven

Vanackere se déclare « choqué » et a demandé à l'ambassadeur de Belgique à Kinshasa de suivre de près ce dossier...

Sur la sellette : le général John Numbi, 48 ans, chef de la police et homme de confiance du président Kabila. Chebeya avait rendez-vous avec Numbi dans les bureaux de l'Inspection générale de la police le soir de son assassinat. Pour l'heure, le Palais prend conseil auprès des sources les mieux informées de l'affaire. (**Olivier Rogeau**)

TROISIEME PARTIE

Réactions des Partis politiques de la RDC

1-UREC

Affaire Chebeya/UREC: Oscar Kashala invite le pouvoir judiciaire à assumer son indépendance vis-à-vis du pouvoir exécutif! (La Prospérité 11/06/2010)

L'Union pour la Reconstruction du Congo suit de très près l'évolution du dossier initié par le pouvoir judiciaire suite à l'assassinat de Monsieur Floribert CHEBEYA BAHIZIRE, Directeur Exécutif de l'organisation «La Voix des Sans Voix», «VSV» en sigle, dont le corps sans vie a été découvert le 02 juin dernier à Mitendi dans la périphérie de Kinshasa.

Outre les condoléances et la dénonciation de ce meurtre par la direction de notre parti présentées dans le communiqué de presse antérieur daté du 04 juin dernier, l'UREC voudrait partager la profonde douleur qu'éprouve cette famille en ce moment, mais aussi adresser ses condoléances les plus attristées à la famille de

Monsieur Fidèle BAZANA EDADI, compagnon de lutte de M. CHEBEYA frappé au même moment que lui et dont le corps n'avait pu être retrouvé. Compte tenu de la gravité de tous ces faits et de leur implication négative sur le climat politique dans le pays, mais aussi par solidarité avec toutes les organisations de la Société Civile Congolaise qui s'affairent à mettre en place un programme des funérailles en faveur des victimes, l'UREC, par la voix de son Président National, Dr Oscar KASHALA LUKUMUENA, recommande à ses membres actifs et sympathisants, ainsi qu'aux associations et mouvements qui lui sont proches en République Démocratique du Congo et à l'étranger les mesures suivantes : 1) La proclamation d'un deuil spécial jusqu'au samedi 03 juillet 2010.

2) La non participation pendant cette période à toute manifestation officielle quelle qu'elle soit. 3) La collaboration avec toutes les ONG et Organisations de droit humain à toutes les initiatives locales pouvant honorer la mémoire des défunts. Par ailleurs, l'UREC attend du pouvoir judiciaire qu'il se montre capable d'assumer son indépendance vis-à-vis du pouvoir exécutif en vue de consolider la démocratie congolaise.

Au pouvoir Exécutif, l'UREC exige que toutes les facilités soient accordées au pouvoir judiciaire pour l'aboutissement des enquêtes en cours, mais aussi que tous les moyens soient accordés à la médecine légale afin qu'elle puisse mener l'autopsie de façon indépendante et dans les conditions idéales, et que tous les moyens disponibles pour une investigation médicale analytique approfondie soient mis en œuvre en vue de permettre de disposer d'éléments probants qui détermineront la suite de l'affaire. Au gouvernement, l'UREC demande de laisser libre cours aux manifestations pacifiques et à l'expression libre des citoyens qui veulent témoigner de leurs sentiments face à des actes barbares, immoraux et criminels qui ont abouti aux meurtres récents des deux activistes des droits de l'homme, et celui de nombreuses autres victimes innocentes.

Au peuple congolais, l'UREC l'invite à demeurer vigilant en vue de mettre suffisamment de pression sur les gouvernants afin d'empêcher la dérive dictatoriale de prendre le dessus sur le destin de la nation, et d'arrêter, enfin la vague des assassinats et autres violations graves des droits constitutionnels des citoyens. L'UREC annonce au peuple congolais et à la Communauté Internationale sa ferme

détermination de mettre tout en œuvre afin que le Congo connaisse enfin un réel essor social et une paix durable sous une nouvelle direction politique responsable et crédible. Dès lors, la justice régnera au Congo, et tous les criminels, à quelque niveau d'autorité que ce soit, feront face à la justice, et répondront de leurs actes dans un proche avenir. Fait à Kinshasa, le 08 juin 2010.
L'Union pour la Reconstruction du Congo En sigle « UREC » Le Secrétaire Général Prof. MENIKO-to-HULU

La Pros

© Copyright La Prospérité

2- MOUVEMENT DE LIBERATION DU CONGO **COMMUNIQUE**

Ayant appris avec consternation les assassinats odieux de Floribert CHEBEYA, Directeur Exécutif de l'ONG « **La Voix des sans Voix** » et de Fidel BAZANA, son chauffeur, le Bureau Politique National du MLC s'est réuni à ce sujet, ce vendredi 4 juin 2010 à son siège.

Après débats et délibérations, le MLC fait la déclaration suivante :

1. Le MLC condamne, avec la dernière énergie, ces odieux assassinats qui allongent la liste macabre des meurtres au contour politique, enregistrés depuis le début de ce quinquennat qui, pourtant, s'annonçait comme démocratique.

2. Afin d'identifier et de traduire devant les juridictions compétentes les auteurs et les commanditaires de ces crimes politiques qui choquent la conscience nationale, le MLC exige, une fois de plus, la mise en place rapide d'une commission d'enquête indépendante et mixte, composée des experts nationaux et internationaux.

En attendant la mise en place de cette commission ad hoc, et face à l'incapacité avérée des autorités à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens, le MLC demande sans délai au Gouvernement de tirer toutes les conséquences politiques de cette défaillance.

3. Le MLC tient à rappeler que les assassinats de Floribert CHEBEYA et de son chauffeur Fidel BAZANA, s'ajoutent à la longue liste de crimes à caractère politique perpétrés et non élucidés ces trois dernières années. Il s'agit notamment de :

- Daniel BOTETHI: député provincial
- Serge MAHESHE : journaliste
- Franck NGYKE et son épouse
- BAPUA MUAMBA: journaliste
- Didace NAMUJIMBO : journaliste
- Albert NGEZAYO: homme d'affaires.

Cette liste, loin d'être exhaustive, n'est que la partie visible de l'iceberg. Car, dans notre pays, l'insécurité permanente, conséquence de l'incompétence du Gouvernement, fait chaque

jour des nombreuses victimes anonymes et innocentes.

4. Confronté à l'indifférence coupable du Gouvernement face au martyr du peuple congolais et pour ne pas cautionner l'utilisation des assassinats et autres crimes politiques comme instruments de gouvernance dans notre pays, le MLC déclare, par devoir de solidarité avec ces nombreuses victimes, qu'il ne participera pas aux activités organisées par le pouvoir en place à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'accession de notre pays à l'indépendance.

En conséquence, le MLC demande à ses élus, sénateurs, députés nationaux et provinciaux, militants et sympathisants de ne pas s'impliquer dans ces activités festives du 30 juin qui sont en contradiction avec la réalité sociale de notre pays et, surtout, avec la finalité des luttes menées, parfois au prix de leur vie, par nos pères de l'indépendance.

Le MLC demande à la population congolaise de consacrer la journée du 30 juin à la méditation sur la situation actuelle et l'avenir que nous souhaitons plus radieux pour notre postérité.

Enfin, le MLC présente ses condoléances à la famille biologique de l'illustre disparu et compatie avec tous les défenseurs des droits de l'homme en RDC et à travers le monde.

Il leur donne l'assurance qu'il ne cédera pas aux intimidations et qu'il continuera à mener la lutte commune pour le triomphe des valeurs républicaines.

AVEC DIEU NOUS VAINCRONS

Fait à Kinshasa, le 4 juin 2010.

François MUAMBA TSHISHIMBI

Secrétaire Général

3- DECLARATION DU PRESIDENT NATIONAL DE L'UDPS

De Bruxelles où il séjourne, c'est avec douleur et consternation que le Président National de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), Monsieur **Etienne TSHISEKEDI WA MULUMBA**, a appris le meurtre de Monsieur **Floribert CHEBEYA**, Président de l'ONG de Défense des droits de l'homme « **La Voix des Sans Voix** » et membre de l'Assemblée générale de l'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT).

Le Président National considère la disparition inopinée de **Floribert CHEBEYA** comme une perte incommensurable pour toute la communauté des défenseurs des droits de l'homme en République Démocratique du Congo (RDC), ainsi que pour tous les Congolais victimes de l'appareil répressif de l'Etat. Au nom de L'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) et en son nom propre, il présente à la famille de l'illustre disparu ainsi qu'à tous ses proches ses condoléances les plus attristées.

Monsieur Etienne TSHISEKEDI WA MULUMBA exprime sa plus vive indignation face à cet acte odieux, qui vient s'ajouter à la liste déjà

longue des assassinats de ceux qui , bravant la peur, osent exiger sans réserve un véritable changement au Congo au nom du peuple ; qu'ils soient représentants de la société civile, avocats, syndicalistes, politiciens, journalistes ou défenseurs des droits de l'homme.

Il estime indispensable de rappeler aux promoteurs du processus de démocratisation bâclé de 2006 leur grave erreur d'avoir choisi de passer outre tous les préalables des accords signés au Dialogue Inter Congolais de Sun City, dont la réconciliation nationale et la constitution de forces de l'ordre et de sécurité véritablement républicaines.

Ayant fondé leurs espoirs dans un processus vicié pour démocratiser et instaurer l'Etat de droit au Congo, ils sont invités aujourd'hui à constater l'échec patent de leurs illusions, la perte de millions de vies humaines qui en a découlé et à revoir radicalement leur copie.

3.1.- L'UNION POUR LA DÉMOCRATIE ET LE PROGRÈS SOCIAL (UDPS)

Condamne avec la plus grande fermeté le meurtre de ce grand défenseur des droits de

l'Homme, reconnu pour sa lutte en faveur de la paix et de la justice.

□ Déclare que cet acte ignoble s'inscrit dans le contexte d'insécurité généralisée du peuple congolais et d'une stratégie de terreur où intimidations, menaces et assassinats se succèdent à une cadence effrénée.

□ Exige du gouvernement congolais la diligence d'une enquête indépendante et approfondie afin d'apporter toute la lumière sur les circonstances de la mort de Monsieur **Floribert CHEBEYA**, d'identifier, appréhender et punir les coupables, quel qu'ils soient, avec la plus grande sévérité.

□ Invite toute la communauté internationale, et spécialement la Monuc, à user de toute son influence et de ses prérogatives afin que l'enquête ne demeure pas lettre morte comme la plupart des précédentes.

□ Attire particulièrement l'attention des autorités politiques du Royaume de Belgique sur la gravité des conséquences de cet acte d'intimidation abject au moment où il est question d'une visite de Sa Majesté le Roi pour les festivités organisées par le pouvoir en place à l'occasion des 50 ans de l'indépendance de la République Démocratique du Congo.

□ Invite le peuple congolais à se mobiliser dans toute manifestation de solidarité et d'hommage à cet illustre combattant de la liberté, de la justice et de la dignité humaine et, à travers lui, à tous les nombreux martyrs de cette dictature dont les tares sont mises à nues devant à la face du monde.

Fait à Bruxelles, le 04 juin 2010
Etienne TSHISEKEDI WA MULUMBA
PRESIDENT NATIONAL

3.2- Affaire CEBEYA: Jacques Matanda écrit au SG des Nations Unies

Mercredi 9 juin 2010 8h50

De: "philippekabeya" <philippekabeya@yahoo.fr>

« APPEL FAIT PAR LE PRESIDENT NATIONAL
a.i DE L'UDPS, PARTI POLITIQUE,

ET SOUMIS A LA TRES BIENVEILLANTE
ATTENTION DU

SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS-
UNIES,

SON EXCELLENCE MONSIEUR BANKI MOON

POUR LA CREATION D'UN « **TRIBUNAL
PENAL INTERNATIONAL FLORIBERT**

**CHEBEYA POUR LA REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO. »**

Ref: 002/UDPS/PN a.i./DECL./US/ NY/10

Excellence Monsieur le Secrétaire General,

Concerne : L'Appelle à la création d'un « Tribunal
pénal international Floribert

Chebeya pour la République Démocratique du Congo. »

Puisse t-il nous être permis de vous adresser le présent Appel urgent en notre qualité de Président national a.i. de l'UDPS, le plus important Parti politique congolais de la libre adhésion et Patrimoine national de la lutte de libération du Peuple Congolais. Notre Appel se veut être une franche interpellation de la Conscience humaine des plus hautes Instances dirigeantes de la Communauté internationale cristallisée autour de votre Excellence, Monsieur le Secrétaire général. Vous devriez vous abstenir de succomber à la campagne d'intimidation mise en oeuvre par le Pouvoir de Kinshasa.

Nous sommes témoins des multiples actions menées à votre niveau dans le cadre de la recherche des solutions les plus efficaces pour la restauration d'une paix civile véritable et durable en République démocratique du Congo. Aussi, le présent Appel urgent se veut être le fidèle interprète des plus profondes attentes de chacun de plus de 70 millions des populations congolaises.

Ces attentes du peuple congolais sont à mettre en rapport avec notamment les recommandations

faites ans l'excellent Rapport « Garreton 2 » de 1997-1998 et préconisant l'extrême urgence et nécessité le« Promouvoir l'État de droit, notamment en créant un système judiciaire efficace, indépendant et impartial , et garant de la lutte contre l'impunité, qui une fois de plus constitue la cause principale de la persistance des violations des droits de l'homme dans toute la région des Grands Lacs ».

Monsieur le Secrétaire Général,

Cette recommandation faite en 1997-1998 par votre « Commission Garreton » était motivée par les résultats des enquêtes menées sur terrain. Malgré les obstructions et menaces proférées par le Pouvoir, le Rapport de la Commission avait établi : d'une part « De l'avis de la mission conjointe, le concept de crimes contre l'humanité pourrait également s'appliquer à la situation qui a régnée et qui continue de régner dans la République démocratique du Congo »...Et d'autre part « De l'avis préliminaire de la mission conjointe, certaines de ces allégations pourraient constituer des actes de génocide ».

L'excellent « Rapport Garreton » de 1997-1998, avait contribué à réconforter Floribert Chebeya dans

son combat quotidien visant à mettre fin aux « Crimes contre l'humanité.» et « Génocide » présumé

perpétrés contre le peuple congolais. Ce peuple qui a toujours aspiré à vivre dans un l'État de droit

consacrant le règne de « la Justice indépendante » et de la démocratie. Le Pouvoir du Peuple congolais, par le Peuple congolais, pour le Peuple congolais.

UNION

POUR LA DÉMOCRATIE

ET LE PROGRÈS SOCIAL

Cabinet du Président national

A cause de ses 125 années d'absence totale de « Justice indépendante » (1885-2010), notre pays a

toujours été, il demeure encore, et demeurera dans l'impossibilité absolue d'évoluer tant soit peu vers

la restauration de l'État de droit et de la Démocratie. Cet ultime objectif ne pourra être atteint que si la

Communauté internationale et vous-même, Monsieur le Secrétaire général, faisiez le choix de vous

impliquer et de contribuer à l'instauration d'une « Justice indépendante » dans notre pays.

A court, moyen et long terme,- votre réussite dans le règlement de la très complexe crise congolaise

dépendra de votre capacité à faire prévaloir la mise en oeuvre d'une « Justice indépendante » dans

l'affaire judiciaire liée a l'ignoble meurtre de Floribert Chebeya. Il s'agit d'un crime contre l'humanité

motivé par l'engagement de ce dernier à défendre, envers et contre tout, les Droits Humains des

populations congolaises. Cette « affaire Floribert Chebeya » constitue, sans conteste, un sérieux test.

Il conviendrait de prévenir et d'éviter que les obstructions faites actuellement par le Pouvoir en place

ne donnent de votre bienveillante contribution l'image d'une vaste mascarade. C'est pourquoi, l'idéal

serait que vous oeuvriez de manière à prendre en compte les 10 millions des populations congolaises

mortes de (1996-2010). Populations pour lesquelles, Floribert Chebeya a payé de sa vie. C'est dans

cette perspective qu'il conviendrait de placer le présent Appel à la création du « Tribunal pénal

international Floribert Chebeya pour la République Démocratique du Congo ».

Pour l'essentiel, ce « Tribunal pénal international Floribert Chebeya pour la République Démocratique

de Congo » devrait connaître de toutes les affaires criminelles contre l'humanité s'inscrivant dans le

cadre général des violations des droits de l'homme pour lesquels il a consacré toute sa vie.

De ce qui précède et en cette veille de la commémoration du 50eme anniversaire de la proclamation de

l'Indépendance nationale de la République Démocratique du Congo,-

La création du « Tribunal pénal international Floribert Chebeya pour la République Démocratique du

Congo » est le seul et unique « **cadeau** » qui vaille la peine d'être offert au Peuple congolais par la

Communauté internationale et par vous même, Monsieur le secrétaire général. Vous rendrez ainsi le

plus grand honneur Floribert Chebeya et à son sacrifice suprême consenti. .

En effet, « le Tribunal pénal international Floribert Chebeya pour la République Démocratique du

Congo » devrait avoir pour ultime objectif celui de concourir à mettre fin à 125 années de règne d'un

Système de gouvernement odieux et cause principale de l'ignoble assassinat de Floribert Chebeya. Un

Système de gouvernement, sommes toutes, esclavagiste, terroriste, kleptomane, criminel et

génocidaire qui a prévalu 125 ans durant sur toute l'étendue du territoire national congolais.

Au delà de Floribert Chebeya, la Communauté internationale et vous-même, Monsieur le Secrétaire

général, ferez honneur à quelques dizaines de millions d'homme, femme et enfants Congolais...OUI,

quelques dizaine de millions d'êtres humain mises à morts du celle fait de ces 125 années d'absence

totale de « **Justice indépendante** » dans notre Pays.

Que Dieu bénisse et protège son Peuple en
République Démocratique du Congo.

Fait à Washington DC, le 08 Juin 2010

Le Président national a.i. de l'UDPS

Jacques Matanda ma-Mboyo Kidia Kubanza

Porte parole de la plate-forme d'actions du «
Mouvement du 4 Janvier »

4- Réagissant à l'assassinat de Floribert Chebeya - Le PPRD exige l'autopsie pour faire toute la lumière

Mercredi, 09 Juin 2010 13:15

Forum des As



Le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) réagit vigoureusement à l'assassinat du directeur exécutif de l'ONG " Voix des sans voix (VSV) ", Floribert Chebeya. Dans une déclaration signée par son secrétaire général, Evariste Boshab, le PPRD exige du gouvernement et de la justice congolaise une enquête indépendante pour rétablir la vérité sur les circonstances de cette mort. Aussi, il exige des sanctions conformes aux lois du pays contre tous les auteurs de ce drame. Pour faire toute la lumière sur l'extinction de celui dont le Congo avait besoin pour la consolidation de l'édifice

démocratique, le PPRD exhorte l'exploration de toutes les pistes, y compris l'autopsie.

DECLARATION POLITIQUE

Le Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie, PPRD, à la suite de son Initiateur, le Chef de l'Etat et Président de la République exprime avec une vive émotion sa consternation pour la mort du Directeur Exécutif de l'ONG " La Voix des Sans voix ", Floribert CHEBEYA la semaine dernière.

Le PPRD qui, depuis sa création milite pour l'avènement d'un Etat de droit, condamne avec la dernière énergie l'extinction d'une voix dont le Congo avait besoin pour la consolidation de l'édifice démocratique.

Le PPRD exige du gouvernement et de la justice congolaise une enquête indépendante pour établir la vérité sur les circonstances de cette mort et sanctionner conformément aux lois du Pays, les auteurs d'un tel drame. Aussi, le PPRD exhorte-t-il l'exploration de toutes les pistes y compris l'autopsie pour faire toute la lumière sur cette question. Les droits de l'Homme étant l'un des piliers de la démocratie, ceux qui les défendent sont de véritables partenaires et des interlocuteurs privilégiés. Voilà pourquoi, le PPRD soutient les démarches

entamées par le Chef de l'Etat dans le cadre de l'enquête sur cette mort.

Enfin, le PPRD exprime sa compassion à la Veuve et aux orphelins de Floribert CHEBEYA à qu'il présente ses sincères condoléances.

Fait à Kinshasa, le 07 juin 2010
Evariste BOSHAB

5- APARECO : Assassinat de Floribert Chebeya

« Kabila » a personnellement donné l'ordre à John Numbi la nuit du 27 mai pour : « le refroidir sans délai ! »

Encore un « *petit meurtre entre amis* » ?

Les congolais et la communauté internationale veulent coûte que coûte une enquête indépendante et sérieuse pour déterminer le ou les commanditaires de l'assassinat du président de la VSV . Comme pour les nombreux crimes antérieurs restés sans suite, le pouvoir d'occupation en RDC avait espéré cette fois-ci aussi s'en tirer à bon compte. Mal lui en a pris ! Car il a certainement oublié, ou il a ignoré simplement que le sang des justes, comme celui d'Abel assassiné par son frère Caïn, continue de crier et de réclamer vengeance devant le trône de Dieu. C'est ainsi que le lendemain du crime ce pouvoir s'est précipitamment livré au montage d'un scénario grossier et ridicule d'un drame passionnel. La mise en scène a été piteusement présentée au public congolais médusé et choqué, par le bouffon qui fait la honte de la police en RDC, le Général OLEKO, patron de la police

provinciale de la ville de Kinshasa. Les congolais se rappelleront des propos insipides et impudiques qu'il a tenu à la télévision nationale aux heures de grande écoute, propos faisant clairement allusion aux « *mèches, faux ongles de dame, préservatifs et deux emballages vides de viagra* » trouvés à côté du mort qui ne présentait aucun signe de violence sur son corps et dont « *l'étirette du pantalon était ouvert* »(sic !). Même certaines personnalités du monde des médias congolais comme le sénateur Mutinga et le professeur Kin Kiey Mulumba du Soft, sans disposer d'éléments d'enquête du dossier, sont montés au créneau pour aboyer : « *Touche pas à notre boss !* » Pitoyable.

Concernant ce crime odieux, L'œil du Patriote quant à lui, avait déjà alerté l'opinion national et international en juin 2008, lorsque « Kabila » avait déjà pris la décision d'éliminer le même Floribert Chebeya suite à sa requête adressé à l'ambassadeur de France au sujet des abus flagrants et récurrents des Droits de l'Homme par le maître d'occupation , qui règne sans partage sur la RDC. Le document diffusé par l'APARECO le 11 juin 2008, était déjà un exemple de la détermination de notre imposteur national à en découdre avec Floribert Chebeya. En effet , l'ordre rédigé en manuscrit concernant la décision

de neutraliser le Président de la VSV date du **6 juin 2008** . Soit **la veille de l'arrivée de Rama Yade** en République démocratique du Congo pour une visite de 3 jours. Elle était alors **Secrétaire d'Etat chargée des droits de l'Homme** ! Le tueur à gage à la tête de l'ANR avait commis à l'époque une bourde : il avait transmis les directives de « Kabila » au Directeur des opérations de l'ANR (code 05/200) par des annotations manuscrites faite directement sur la copie de la lettre de Monsieur Chebeya à l'ambassadeur de France. La diffusion de ce document par L'œil du patriote au mois de juin 2008 avait provoqué une crise de colère chez « Kabila » et l'avait contraint à reporter ses instructions. Mais la rédaction de L'œil du patriote avait toute fois pris soin de communiquer discrètement au Président de la VSV quelques détails sur les dispositions opérationnelles prises par l'ANR pour le traquer et lui avait conseiller de ne pas relâcher sa prudence. Nous avons aussi à l'occasion lancé un appel à la communauté internationale pour veiller à la protection de Monsieur Chebeya ainsi que de ceux qui osent encore élever la voix pour protéger un peuple sans voix.

Ce qui vient malheureusement d'arriver à Floribert Chebeya et à son chauffeur prouve à

quel point « Kabila » est comme un serpent, il sait patienter pour attraper ses proies. Au bon moment. Lorsque l'ennemi oublie sa présence.

La nuit de la colère du « rais »

Notre source très proche de « Kabila » nous a révélé les raisons capitales qui ont scellé pour de bon le sort de Floribert Chebeya en cette année 2010. En effet ,la colère de Kanambe a explosé la nuit du 27 mai lorsqu'il a reçu le rapport lui confirmant que le président de la VSV venait de boucler le dossier de l'enquête oh combien explosif sur les massacres des adeptes de Bundu Dia Kongo et d'autres civils innocents au Bas-Congo. Qui pis est , la VSV avait déjà pris toutes les dispositions pour se constituer parti civil et déposer plainte auprès des instances compétentes en Europe. Le rapport fait à « Kabila » cette nuit-là précisait bien que les déclarations accablantes des témoins à charge recueillis dans ce dossier, établissait avec preuves, la flagrante responsabilité des généraux Numbi, Kalume et Raus. Le dossier d'enquête de la VSV démontrait en outre que ces trois généraux sont non seulement tous très proches de « Kabila », mais qu'ils ont opéré sous ses ordres personnels au Bas-Congo. Ce fut alors la goutte d'eau qui a fait déborder le vase

de sa colère. Hystérique, « Kabila » instruisit illico le Général Numbi, lui-même concerné par le dossier en gestation, de procéder sans délai à la neutralisation de Floribert Chebeya avant le 15 juin, pour l'empêcher de gâcher les préparatifs et le déroulement des festivités du 30 juin prochain. L'ANR qui avait gaffé en 2008 devait être tenu loin de cette opération. Précision du « raïs ».

Le jour de la vengeance : « Kabila » prend les commandes de l'opération

L'Oeil du Patriote a pris son temps pour reconstituer le scénario du crime grâce à ses sources bien introduites dans l'entourage immédiat des deux principaux commanditaires de l'assassinat de Floribert Chebeya. Le résultat de cette enquête met en évidence le fait que « Joseph Kabila » a personnellement veillé à ce que ses ordres concernant l'élimination du président de la Voix des sans Voix soient bien respectés. C'est dans ce but qu'il a pour l'occasion utilisé l'un de ses tueurs à gages auquel il fait le plus confiance , un certain « Elie ». Le jour du crime, nous dit la source, « Kabila » a reçu un coup de fil aux environs de 17h lui confirmant que Chebeya était bel et bien en route vers l'objectif pour le rendez-vous. Aussitôt après, « Kabila » appelle sa sœur

jumelle Jeanette pour l'en informer et lui demander d'instruire « Elie » qui était avec elle, pour que ce dernier rejoigne, toutes affaires cessantes le lieu du rendez-vous en vue de prendre en main la conduite des opérations et « *veiller à ce qu'on en finisse aujourd'hui même* ». « Elie » s'est donc immédiatement rendu sur les lieux en gardant contact avec « Kabila ». D'après nos sources Floribert Chebeya a en réalité été transféré à Kin Mazières où a eu lieu ce qu'il faut bien appeler son exécution. Contrairement à la version donnée actuellement par les autorités de Kinshasa, ses bourreaux avaient bel et bien prémédité son assassinat.

Après recoupement de ces informations, nous avons également découvert avec stupéfaction que le fameux « Elie » a fait parti de différentes équipe des tueurs à gage que « Kabila » a utilisé dans plusieurs affaires antérieures. Notamment, dans le même dossier Chebeya en juin 2008 en réaction à l'article de L'œil du Patriote qui venait de révéler le projet d'assassinat du président de la VSV par « Kabila » en diffusant les directives manuscrites d'un responsable de l'ANR à ce sujet . Pour la mémoire de nos lecteurs voici l'extrait de l'article de L'œil du patriote du 17 juin 2008 dans lequel

nous avons décrit la réaction de colère de « Kabila » contre Honoré Ngbanda :

« [...] la diffusion par l'APARECO de la copie du document du président de l'association de défense des Droits de l'Homme « la Voix des Sans Voix » adressé à l'ambassadeur de France en RDC, et portant les instructions manuscrites d'un haut responsable de l'A.N.R. ordonnant l'exécution de son auteur, a provoqué un remous dans certains milieux diplomatiques à Kinshasa. Et ce fut la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. En plus des missions de recherche déjà envoyées en Afrique et en Europe pour localiser et «neutraliser» le Président National de l'APARECO, Monsieur Honoré Ngbanda-Nzambo, «Kabila» vient de confier la sale besogne à son principal tueur à gage, le Capitaine Nawej. Ce choix n'est pas un fait du hasard, car c'est à lui qu'est attribuée la série des nombreuses exécutions des officiers ex-Faz de ces derniers mois, sans beaucoup de bruit et sans laisser de traces visibles derrière lui. C'est donc le spécialiste des «travaux rapides et bien soignés» qui a déjà fait ses preuves ! L'exterminateur devrait quitter Kinshasa en compagnie de trois autres «

assistants » au courant de cette semaine du 15 au 22 juin. »

Eh oui, nos sources nous ont affirmé qu'« Elie » faisait parti de ceux que « Kabila » utilise régulièrement pour tenter de s'en prendre physiquement au Président de l'APARECO, et qu'il a déjà effectué pour cela plusieurs autres déplacements notamment à Lomé , à Brazzaville, etc... Le fameux « Elie » est donc l'homme de mains des « Kabila » pour des « sales boulots » pour lesquels il utilise d'ailleurs souvent une Mercedes ML grise dont il change régulièrement la plaque minéralogique en fonction de la fréquence des missions confiées par « Joseph Kabila ». Il utilise aussi la série des numéros de téléphone réservés à la Présidence de la République, qu'il change fréquemment. Le jour du crime il avait utilisé le numéro de téléphone **00 243 999 989 999** qu'il emploie encore au moment de la rédaction de cet article.

Ainsi, pour l'assassinat de Floribert Chebeya ses bourreaux n'ont donc fait qu'utiliser un dispositif mis en place depuis bien longtemps. Car non seulement « Elie » travaille aussi en collaboration directe avec Monsieur Mugalu le responsable de la maison civile de notre imposteur national mais c'est également ce même tueur à gage qui a

supervisé et participé en personne à l'assassinat
...d'**Aimée Kabila** !

Marché des dupes ou règlement de compte ?

L'avenir nous le dira bientôt. Mais toujours est-il que face à la montée inattendue des pressions provoquées par l'annonce de l'assassinat de Monsieur Chebeya, « Kabila » a été pris de court. Il a alors proposé un deal à son complice John Numbi pour éviter que le bateau « ne sombre avec tout le monde ». Numbi devrait donc accepter de jouer au coupe circuit et porter le chapeau. Selon notre source « Kabila » aurait « *garanti à Numbi sa protection* » et sa « *fidélité* » en lui donnant comme référence les exemples de Nkunda et de Ntanganda, deux cas qui illustrent sa capacité à résister contre la pression de la communauté internationale quand il s'agit de protéger « *les nôtres* » lui aurait-il dit . « Kabila » aurait même envisagé de « *faciliter* » s'il le faut, l'évasion de Numbi vers le ...fond du Rwanda, sur les collines au cas où la pression intérieure et extérieure deviendrait intenable. C'est le seul endroit, semble-t-il , où il sera hors de la portée de la justice et de la communauté internationale.

Un fusible ?

Mais Numbi n'est pas dupe. Un patriote , officier de police très proche de lui nous a confié que le patron de la police congolaise sait qu'il n'est plus en odeur de sainteté auprès de « Kabila » qui le soupçonne , avec d'autres officiers généraux katangais, de vouloir se débarrasser de lui pour sauver le navire et éviter que toute le monde coule avec lui. Les derniers événements de Lubumbashi ont encore exacerbé ce climat de méfiance entre les deux hommes. Dans l'entourage direct de Numbi, on craint que « Kabila » n'envisage de faire d'une pierre deux coups : se servir de Numbi comme coupe-circuit pour échapper à l'étau de la pression internationale qui se referme sur lui, et en profiter pour se débarrasser d'un élément qui est devenu à la fois encombrant et dangereux pour son pouvoir. Parmi les proches de Numbi les avis sont donc partagés nous dit-on. Les uns estiment que Numbi ne devrait pas appliquer la politique de la terre brûler, mais qu'il devrait au contraire « couvrir » le Boss pour sauver les meubles. Les autres estiment qu'il doit refuser l'arrangement proposé pas « Kabila » et ne pas tomber dans le piège de porter seul le chapeau , l'exemple du Colonel Eddy Kapend qui moisit en prison est évoqué ici pour le convaincre . Que fera donc John Numbi qui connaît si bien la fourberie de son chef ? Wait and see !

Quelle Justice pour Floribert Chebeya et Fidèle Bazana ? La Communauté Internationale au pied du mur !



Ce crime odieux a provoqué un véritable traumatisme chez les congolais et toutes les personnes qui de par le monde admiraient le travail et le courage de Floribert Chebeya dans le combat qu'il menait pour préserver les droits de l'Homme en RDC. Depuis sa mort brutale, les voix ne cessent de se lever des quatre coins de la planète pour réclamer que Justice soit rendue. Mais pour que cet objectif soit atteint ne faut-il pas commencer par tirer des leçons précieuses de la dernière action que menait le président de l'ONG la Voix des sans Voix ? Cette même action qui vient de lui coûter la vie.

En effet , pour pouvoir obtenir justice pour les victimes des massacres commis par « Joseph Kabila » et ses complices dans la province du Bas Congo, Floribert Chebeya a choisi de s'en remettre à un tribunal qui ne soit pas sous l'emprise (au moins à priori) de l'actuel Chef de l'État de la RDC. Il avait compris que justice ne pouvait être rendue pour ces malheureux congolais qu'en dehors du « régime de Kabila », en dehors de son système vicié où l'impunité reste la règle et où les victimes de son régime ne peuvent jamais avoir gain de cause. Alors , avec tous les éléments qui prouvent aujourd'hui aux uns et aux autres que « Kabila » est largement impliqué dans ce nouvel assassinat , doit-on continuer à garder le regard tourné vers ce dernier , attendant qu'il veuille bien rendre justice pour les deux martyrs que sont désormais **Floribert Chebeya** et **Fidèle Bazana** ? Autant demander au pyromane de jouer au pompier.

La Communauté internationale sur laquelle semblent compter de nombreux congolais , et qui demande à « Kabila » la constitution d'une enquête internationale a-t-elle encore des réels moyens de pression sur lui , lorsqu'on se rappelle entre autres de son absence de réaction lorsque « Kabila » avait tiré des obus sur ses propres ambassadeurs en réunion avec Jean-Pierre

Bemba en 2006 ? Le fait que cette même Communauté internationale , ne l'aie jamais sanctionné , ni pour cet acte à l'époque, ni pour ses nombreux autres crimes en République démocratique du Congo, « Joseph Kabila » peut-il réellement tenir compte de leurs injonctions , recommandations et autres pressions aujourd'hui? Les congolais seraient naïfs d'y croire.



Que dire également du silence de cette même Communauté Internationale devant l'absence de sanction de « Kabila » contre ses nombreux collaborateurs qu'il a plutôt gratifié pour la plupart , alors qu'ils étaient épinglés par le panel des experts de l'ONU dans leurs différents rapports sur le pillage des ressources naturelles de la RDC ? Les contrats léonins et autres pillages orchestrés par « Joseph Kabila » et ses

collaborateurs n'ont-ils pas d'ailleurs particulièrement bénéficié à plusieurs membres de la Communauté internationale ? « Kabila » ne s'est-il pas appliqué depuis qu'il est au pouvoir afin que le dicton de ses différents parrains qui dit qu' « *on ne parle pas la bouche pleine* » soit toujours bien appliqué pour faire taire certains de ses partenaires internationaux ? Aidés par certains d'entre eux , ne s'est-il pas appliqué à permettre consciencieusement le pillage via le Rwanda notamment , des ressources naturelles de la RDC au détriment de 70 millions de congolais ? Peut-il réellement considérer que la Communauté internationale se préoccupe réellement de l'assassinat de Chebeya alors qu'elle se tait depuis si longtemps sur l'extermination de 7 millions de congolais ? Oui, cela fait des années que le peuple congolais et plusieurs membres de la Communauté internationale ont été des « *Sans voix* » , mais par du tout pour le mêmes raisons. « Kabila » sait très bien tout cela. Alors ,pourquoi lui, dont le premier parrain est le tristement célèbre et intouchable criminel Paul Kagamé, craindrait-il la Communauté Internationale aujourd'hui ?

Quant aux congolais lorsque le gouvernement de la RDC annonce qu'il « suspend » John Numbi laissant croire qu'il compte faire « toute la

lumière » autour de cette affaire, que chacun se rappelle que la même comédie nous a déjà été jouée après l'hécatombe de Mushake. Pointé clairement du doigt pour sa trahison et pour ce qui fut un véritable assassinat prémédité de milliers de militaires congolais, le général Amisi dit « Tango Fort », complice lui aussi de « Joseph Kabila » dans cette opération, fut soi-disant « *suspendu* » et mis en « *résidence surveillée* ». Chacun connaît la suite, c'est le même sinistre personnage qui est chargé en partie de la « sécurité » du pays aujourd'hui ! Et que dire de notre nouveau Ministre de l'intérieur Adolphe Lumanu brusquement devenu le porte-parole du gouvernement « spécialement » pour le dossier Chebeya ? Après sa tentative de viol sur l'ambassadeur du Canada en RDC, dans les locaux mêmes de la Présidence, alors qu'il assumait la fonction de Directeur de cabinet du Chef de l'État , ce délinquant sexuel s'est pourtant vu confier la sécurité intérieure de notre pays, juste après son forfait.

Mais, ce sont bien ces mêmes malfrats que « Kabila » , lui-même premier Kuluna de la République, a réuni autour de lui pour décider de la suite à donner à l'affaire Chebeya. Et ceci en présence de John Numbi lui-même. Résultat : Ils se sont accaparés des dépouilles des victimes,

des éventuels témoins gênants et s'activent déjà à effacer tous les indices et toutes les preuves qui mèneront aux véritables auteurs et autres commanditaires de ce crime odieux, avant d'autoriser la participation de médecins hollandais à l'autopsie du corps du défunt. De quelle Justice le gouvernement congolais peut-il parler ? Les faits parlent d'eux-mêmes, il n'y aura jamais de Justice ni pour Floribert Chebeya, ni pour Fidèle Bazana , ni pour autres millions de victimes congolaises de « Joseph Kabila » et ses sbires , tant que cette Justice dépendra de la volonté de leurs bourreaux . Alors ne faut-il pas cesser d'attendre ce qui ne viendra pas ?

Car, la République démocratique du Congo étant toujours occupée, le gouvernement d'occupation présidé par « Joseph Kabila » n'offre qu'une seule certitude aux congolais : c'est qu'il tuera à nouveau d'autres Chebeya, d'autres **Bapuwa Mwamba**, d'autres **Serge Maeshe**, d'autres **Botheti** etc..., il fera arrêter ou torturer d'autres **Akitowa**, **Kutino**, **Lumbala**, **Nlandu**, **Mokia**, etc... Il garantit à tous que ses prisons fétides ne désempliront pas, que des génocides des Enyeles et autres ressortissants de la province de l'Equateur, des ressortissants du Bas-Congo et du Kivu se poursuivront bref que la descente aux enfers des congolais ne s'arrêtera

pas. Alors que toutes les larmes de tristesse et de révolte que les congolais versent aujourd'hui pour la mort de ce patriote courageux et clairvoyant qu'aura été Floribert Chebeya chassent définitivement la **peur** , le **découragement** et la **distraction** qui habitent encore ceux des congolais qui se cachent derrière l'idée que le régime criminel de « Kabila » prendra fin sans notre sueur et notre sang. La mort de Chebeya nous enseigne à tous à quel point nous n'avons pas de concessions à faire aux bourreaux du peuple congolais , cette disparition rappelle à quel point nous n'avons rien à fêter ce 30 juin 2010 et surtout pas en festoyant avec ceux qui ne pensent qu'à pérenniser un régime d'occupation qui se nourrit du sang de nos compatriotes.

L'œil du patriote invite donc John Numbi et « Joseph Kabila » à méditer profondément cette parole immuable de Dieu dans la Sainte bible : **« les méchants tirent le glaive , ils bandent leur arc , pour faire tomber le malheureux et l'indigent , pour égorger ceux dont la voie est droite. Leur glaive entre dans leur propre cœur et leurs arcs se brisent » (psaumes 37 :14-15)**

Le serpent est en train de se mordre la queue !

Paris, le 9 juin 2010

Candide OKEKE

L'ŒIL DU PATRIOTE

L'APARECO se mobilise contre l'impunité des assassins de Floribert Chebeya et appelle au boycott des festivités relatives au Cinquantenaire de l'indépendance de la RDC

L'APARECO reste mobilisée pour la Libération de la République démocratique du Congo, et contre l'assassinat, par le pouvoir d'occupation établi en RDC, du Président de la Voix des Sans Voix (VSV) Monsieur Floribert Chebeya Bahizire. 3 Rendez-vous (2 conférences et une manifestation) à ne pas manquer : En Allemagne, en France et en Grande-Bretagne

30 JUIN 2010: *La RDC compte 7 millions de morts, des milliers de femmes violées, des milliers de prisonniers arbitraires. Le peuple congolais n'a rien à fêter, la RDC est un pays occupé, la RDC est en deuil. L'APARECO appelle au boycott de toutes les festivités relatives au cinquantenaire de l'Indépendance de la République dite "démocratique" du Congo.*

I
Nous refusons de fêter ceci:
<http://www.slideboom.com/presentations/73869/Crimes-et-desastre-humanitaire-en-RDC>

APARECO



Samedi 12 Juin 2010: Conférence-Débat
(Apareco/Allemagne)

Le thème de cette conférence-Débat au cours de laquelle, un vibrant hommage sera rendu à Mr Floribert Chebeya, est "Le congolais et le combat de libération de la RDC".

Samedi 19 Juin 2010: Grande manifestation à
l'Ambassade de la RDC à Paris
(Apareco/France)

Justice pour Mr Floribert Chebeya assassiné le 1er Juin 2010 et les 7 millions de victimes de "Joseph Kabila" et ses complices... Trop, c'est trop! **Venez nombreux réclamer JUSTICE pour Floribert Chebeya et toutes les victimes congolaises!**

LONDRES/ Samedi 19 juin 2010: Journée de sensibilisation et de mobilisation (Apareco/UK
Juin 2010)

Apareco/UK organise une journée de sensibilisation et de mobilisation en hommage à Mr Floribert Chebeya dont le thème est "Action contre une indépendance confisquée et un holocauste au Congo" ...Venez nombreux!!!

Manifestation à Bruxelles : «Kabila assassin !» (Congoindependant 09 Juin 2010)
"Kabila" assassin

Des Congolais de Belgique ont organisé, mardi 8 juin, de 12h00 à 16h30, une manifestation «devant» la représentation diplomatique congolaise près le royaume de Belgique sise 30, rue Marie de Bourgogne.

La lettre du Président de la V.S.V. à l'Ambassadeur de France à Kinshasa.
(Apareco 06 Juin 2010)

Monsieur l'Ambassadeur. ..

La mort de Floribert Chebeya souleve une vague d'indignation et de protestation à l'intérieur du pays et dans la diaspora congolaise.. .cependant la question cruciale que les patriotes réunis au sein de l'Apareco se pose est de savoir ce qu'ont fait l'Ambassade de France et particulièrement la MONUC de l'annotation manuscrite sur le document publié par nos soins en Juin 2008???

**APARECO - 4 RUE DES COSMONAUTES -
94600 CHOISY LE ROI – France**

Website: www.aparecordc.org / Email:
info.apareco@gmail.com , apareco.rp@gmail.com

INFO/Tél.: 00 33 6 20 21 21 31

Secrétariat Général / Email: apareco_sg@hotmail.fr

Tél: 00 33 6 75 76 77 34

6- PNR- PARTI NATIONAL POUR LA REFORME

République Démocratique du Congo

Le 24 juin 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE N°02/2010/PNR

LE PNR condamne catégoriquement le manque de sincérité évident dans la déclaration de l'Honorable Vital Kamerhe sur l'assassinat de F. Chebeya et la disparition de F. Bazana.

Tout en saluant la proposition de l' Hon. Kamerhe appelant le gouvernement congolais de laisser qu'une enquête indépendante soit menée pour éclairer l'opinion nationale et internationale sur l'assassinat de Floribert Chebeya, le PNR rappelle le peuple congolais que la trajectoire tragique de l'histoire de notre pays a toujours été caractérisé par des mensonges des politiciens congolais.

Pendant ce moment que la nation et la famille Chebeya pleurent ce digne fils du pays, il est étonnant de lire dans les forums congolais en ligne que c'est l'honorable Kamerhe qui réclame aujourd'hui qu'une enquête soit aussi menée sur les meurtres qui ont eu lieu quand il était à la

commande de l'assemblée nationale; chose qu'il devait demander au gouvernement quand il avait le pouvoir dans ses mains.

L'Honorable Kamerhe était Président de l'Assemblée Nationale de 2006 à 2009 quand la plupart des assassinats ciblés et odieux auxquels il fait allusion étaient commis. Plus surprenant encore, il reste toujours membre de la famille politique au pouvoir qu'il semble critiquer maintenant. S'il avait tenu le langage qu'il tient aujourd'hui, peut-être nous aurions dû épargner la vie de notre cher compatriote Floribert Chebeya. Que son âme et ceux d'autres compatriotes victimes de la défaillance du gouvernement congolais, reposent en paix.

Le PNR exhorte donc de manière claire et sans équivoque la communauté internationale d'exercer son influence sur le gouvernement congolais pour qu'une enquête impartiale sur l'assassinat de M. Chebeya et d'autres victimes ait lieu dans la transparence totale. Que cette enquête soit indépendante et rigoureuse en vue de mettre un terme définitif à tous ces crimes qui en appellent à la réforme tant prônée par le PNR, dans l'administration, la justice, l'armée et la police.

Le PNR se joint à la communauté congolaise et internationale pour présenter les condoléances les plus attristées à l'ONG Voix des Sans Voix en générale et à la famille de Floribert Chebeya en particulier.

Pour la Cellule de Communication de Cabinet du
Président National du PNR

Fanus NAMUTEREZA, Chargé de Presse

Email : info@pnrcongo.net

Site: www.pnrcongo.net

A propos du PNR

Le PNR est un mouvement politique récemment créé par arrêté ministériel **No 109/2010 du 15-juin2010** qui incarne les aspirations profondes du peuple congolais de réformer fondamentalement la gestion politique du pays. Le PNR entend donc actionner une révolution pour la réforme au Congo en combattant les mauvaises pratiques politiques qui sont à la base de la misère du peuple et de la culture d'impunité. Pour plus d'information sur le PNR, visitez le site : www.pnrcongo.net

7- DEMOCRATIE CHRETIENNE

FLORIBERT EST MORT EN MARTYR ET SES ASSASSINS DOIVENT ETRE IDENTIFIES AU NOM DE CETTE VALEUR DE JUSTICE POUR LEQUEL IL A LUTTE ET DONNE SA VIE

Posted in [POLITIQUE](#) by dc on the June 2nd, 2010 [Edit This](#)



TOUS LES MEMBRES DE LA DEMOCRATIE CHRETIENNE UNISSENT LEUR VOIX A CELLE DE LEUR PRESIDENT NATIONAL, MONSIEUR EUGENE DIOMI NDONGALA, POUR RENDRE A UN VIBRANT HOMMAGE A FLORIBERT CHEBEYA, CERTAINEMENT LE DEFENSEUR DES DROITS DE L'HOMME LE PLUS ENGAGE ET COURAGEUX DE LA RDC, LACHEMENT ET VIOLEMMENT ABATTU DANS DES CIRCONSTANCES OBSCURES QUI MERITENT D'ETRE IMMEDIATEMENT ELUCIDEES, AU NOM DE LA VERITE ET DE LA JUSTICE.

LE PRESIDENT DIOMI NDONGALA PLEURT UN FRERE, UN AMI DONT LE COURAGE ET L'ENGAGEMENT CIVIQUE A ETE SANS EGAL. LA RDC VIENT DE PERDRE UN COMBATTANT DE LA LIBERTE, UN FILS DIGNE QUI N'A JAMAIS ARRETE DE LUTTER CONTRE LES ANTIVALEURS QUI SEVISSENT SI VIOLEMMENT EN RDC.

**FLORIBERT SE SAVAIT MENACE
DEPUIS PLUSIEURS MOIS MAIS CELA NE
L'EMPECHAIT PAS DE CONTINUER A TRAVAILLER
POUR LA DEFENSE DES DROITS BAFUES DES
CONGOLAIS SANS VOIX.**

**FLORIBERT EST MORT EN MARTYR ET SES
ASSASSINS DOIVENT ETRE IDENTIFIES AU NOM DE
CETTE VALEUR DE JUSTICE POUR LEQUEL IL A
LUTTE ET DONNE SA VIE, JUSQU 'AU DERNIER
INSTANT.**

**CHER FLORIBERT, NOUS NE T'OUBLIERONS
JAMAIS.**

VERITE ET JUSTICE POUR LE CONGO.

MARC MAWETE,
PERMANENCE DC
KINSHASA

**RDC : Joseph KABILA vient d'assassiner
Floribert CHEBEYA à Kinshasa**

02/06/2010 17:16:00 [KongoTimes!](#)

Font size: - +



Floribert CHEBEYA, le président de l'ONG congolaise des droits de l'Homme La Voix des sans-voix (VSV)

Floribert CHEBEYA, le président de l'ONG congolaise des droits de l'Homme La Voix des sans-voix (VSV), a été retrouvé mort mercredi dans sa voiture sur une route à la sortie de Kinshasa, la capitale de la RDC, a-t-on appris de source policière.

Floribert Chebeya, 47 ans, a été retrouvé “sans vie, allongé sur le siège arrière de (sa) voiture, apparemment sans trace visible de violence”, a déclaré à l'AFP le général Jean de Dieu Oleko, inspecteur provincial de la police pour la ville de Kinshasa.

La voiture a été retrouvée sur une route au sud-ouest de la ville en allant vers la province du Bas-Congo (sud-ouest). Egalement membre de la VSV, le chauffeur qui conduisait la voiture de M. Chebeya n'a pas été retrouvé "jusque-là", a ajouté le policier.

L'ONG La Voix des sans-voix avait publié un communiqué mercredi s'inquiétant de la "disparition" de son président et de son chauffeur depuis la veille vers 21H00.

Les deux hommes n'avaient plus donné de nouvelles après s'être rendus à l'inspection générale de la police nationale congolaise (PNC) à Kinshasa, selon la VSV.

LA DEMOCRATIE CHRETIENNE, D.C.
Kinshasa - R.D.Congo

8- De: rdc grarc grarcrcd@yahoo.fr
de THOMAS MBEMBELE ;
Président de GRARC
Date: Vendredi 9 juillet 2010, 9h36

DIX RAISONS POUR NE PAS CROIRE EN LA JUSTICE CONGOLAISE DANS L'AFFAIRE CHEBEYA.

Très chers compatriotes,

La mort de Floribert a sonné comme une charge de trop dans le cœur de chacun de nous. Aujourd'hui que l'autopsie vient de révéler, en dépit d'une phraséologie alambiquée, que Floribert est mort des causes extérieures survenues entre 10 et 30 minutes auparavant, il est clair que celui-ci a été assassiné. **Et d'un.**

De deux. Comme il est avéré que le bureau du "général" John Numbi est le dernier endroit où Floribert a été vu vivant, il est évident que des indices sérieux de culpabilité reposent sur le locataire des lieux.

De trois. Lorsqu'on sait, selon "ces sources de la présidence" qui se sont tues depuis lors, que le colonel Daniel Mukalayi a avoué avoir agi sur ordre du "général" Numbi, et que celui-ci a agi lui-même sur ordre de la hiérarchie, il est évident également que cette "hiérarchie" est le commanditaire de ce assassinat.

De quatre. En RDC, les expressions « la hiérarchie », « la haute hiérarchie » , ou « l'autorité morale » désignent une seule et même personne.

De cinq. Le nom d'Elie Lungmbu Mulonge est apparu à un moment de l'affaire Chebeya. Révélé d'abord par www.aparecordc.org , personne n'a semblé y faire attention. Il a fallu que www.congoindependan t.com y revienne pour qu'enfin , cela suscite un certain intérêt. Puis, plus rien. Aucun journal de Kinshasa n'a osé faire écho de cet élément pourtant capital, puisqu'on avait au moins des indices sur l'identité de l'exécutant de la basse besogne. Pourquoi? Ils savent, mais ils se taisent pace qu'ils ont peur. Pourquoi? Parce qu'Elie est connu pour ses œuvres lugubres. Tenez: l'assassinat d'Aimée Kabila, c'est lui. La traque avec ordre d'assassinat du président d'Apareco, c'est encore lui. La double tentative d'enlèvement de Thomas

Mbembele, seul puis avec Myra Ndjoku, c'est encore et toujours Elie Lungumbu. Des coups tordus du régime, c'est encore et toujours lui, l'homme de confiance et l'homme à tout faire du « rais ». Mais plus personne n'en parle d'Elie. Pas même les congolais de la diaspora. Pourquoi? Aurai-ils peur eux aussi, eux dont la bravoure est reconnue mondialement?

De six. Tout le monde au pays et en dehors de celui-ci sait que qui dit Elie voit, tout de suite « Joseph » Kabila. De déduction en déduction, que dis-je d'évidence en évidence, lorsqu'Elie agit, il ne le fait pas de son propre chef. C'est toujours son ami qui le commandite.

De sept. Ce qui vent d'être dit d'Elie l'est aussi pour John Numbi, Daniel Mukalayi et les autres. En effet, quelqu'un a écrit récemment que John Numbi n'avait [peut-être, c'est moi qui ajoute] pas de problème personnel avec Floribert Chebeya. C'est vrai, mais a priori seulement. Car Numbi est bien un des auteurs du double massacre des adeptes de Bundu dia Kongo en général, et des populations kongo victimes de cette barbarie en particulier. Et puis, fondamentalement, Numbi de son propre chef n'aurait pas osé assassiner ou faire assassiner Chebeya. L'ordre est venu de « la

hiérarchie ».Da,iel Mukalayi l'a déclaré, selon cette source mystérieuse de la présidence.

De huit. Mukalayi trône à la tête des services spéciaux de la Police, mieux connus sous le nom de "KIN MAZIERE. Or, de tout temps, en tout cas depuis que le "raïs est raïs», KIN MAZIERE ne relève que du « raïs » et du « raïs » .Par conséquent, si le colonel Mukalayi a agi, c'était sur, ordre du « raïs » la bien nommée « hiérarchie ».C'est une autre évidence.

De neuf. Des antécédents .John Numbi,tout comme Denis Kalume Numbi, ont fait montre d'une barbarie rarement vue dans le Bas-Congo. Tenez. Un seul exemple :des femmes et des enfants fuyant la fureur des militaires du Bataillon simba sélectionnés soigneusement par John Numbi, réfugiés dans une église à Moanda, ont reçu des grenades qui ont détruit l'église et tué tout le monde. Et d'ailleurs, devant les députés, Denis Kalume ne s'était-il pas enorgueilli du "professionnalisme" de la Police dans ce massacre? En passant, ce professionnalisme avait été salué chaleureusement par Yves Kisombe, en son temps député étiqueté MLC.

De dix. De la justice militaire. En son temps, cette justice a été instrumentalisé e dans

l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila. Cette même hiérarchie, devenue "raïs», avait beau promettre la poursuite de l'enquête[ce qui voulait au moins dire que la vérité judiciaire issue de cette parodie de procès n'avait pas fait jaillir la vraie vérité sur cet assassinat], rien n'a été entrepris dans ce sens. Mieux. Au cours de ce procès, cette justice militaire n'avait pas accédé à la demande de la défense d'Eddy Kapend d'organiser une confrontation entre lui et l'ancien chef d'Etat-major de la Force Terrestre, devenu entre temps "la haute hiérarchie». Et pourtant, le "colonel" Kapend avait déclaré avoir agi sur ordre direct de celui-ci, allusion à la neutralisation de la haute hiérarchie militaire. De même, le conseiller Mota, témoin oculaire de l'assassinat de LD Kabila, coule des jours paisibles. Son témoignage n'avait rien apporté de substantiel dans la manifestation de la vérité, et cette justice militaire ne s'était pas intéressé à lui outre mesure. On pourrait citer également le cas de l'assassinat de l'honorable Daniel Botheti, membre du Bureau de l'Assemblée provinciale de Kinshasa. La fameuse Justice militaire se fait entendre par un silence assourdissant. Le procès Fernando Kutino ? C'est aussi cette même justice militaire. Les "conspirateurs dits de la Pentecôte? Idem. La liste est longue qui prouve que personne de sérieux ne peut se fier à cette justice. Et ce n'est

pas aujourd'hui que l'ombre et le nom de "Kabila » pèsent lourdement sur l'assassinat de Floribert Chebeya, que cette justice va enfin "oser" dire le droit. Et j'ajoute pour clore ce point, que ce que je dis sur la justice militaire est aussi valable sur la justice civile.

Conclusion : Je doute et crains fort que le système judiciaire national ne soit pas apte à faire jaillir la lumière et établir les responsabilités dans l'assassinat de Floribert Chebeya Bayizire et la mort quasi certaine de Fidèle Bazana.

Cela étant, il ne nous reste qu'à nous congolais, de prendre nos responsabilités. Car, nous savons que la communauté internationale ne franchira pas la ligne rouge. Je veux dire que les pays qui tirent profit de nos ressources naturelles grâce à la "magnanimité du raïs», ne scieront pas l'arbre sur lequel ils sont assis.

Conclusion : ceux des nôtres qui résident dans les pays où le système légal leur offre des opportunités d'actions inouïes doivent, continuer à se mobiliser. L'ennemi est une hydre. On croit que c'est « Kabila », alors que c'est Kagame. On s'attarde sur celui-ci, on voit poindre le nez de Louis Michel. On se dit qu'enfin, on tient le bon bout, voilà Bernard Kouchner qui pointe sa bouille

,avant que Nicolas Sarkozy ne vienne suggérer, que dis-je ,imposer le partage de l'espace et des ressources naturelles avec le Rwanda, avec, en prime, le don du territoire national à AREVA etc...Donc. Tant que "Kabila" continuera à distribuer les permis miniers et pétroliers à des sociétés fictives basées aux Iles Vierges - je vous conseille très vivement la lecture de la mise en perspective par Mwalimu Kadari d'un article du quotidien l'Avenir [eh oui! Le journal de Pius Mwabilu découvre aujourd'hui ce que tous les congolais sensés savent depuis janvier 2001] relatif à cette affaire de permis pétroliers.

Enfin, étant donné que, quelque soit le bout par lequel on pend l'affaire Chebeya, le nom de la "hiérarchie" revient toujours avec persistance, comment imaginer lui demander de se tirer une balle dans le pied, ou, si vous voulez, de se faire hara kiri, en lui demandant de respecter sa promesse faite devant ses invités du 30 juin, à savoir entre autres , le respect des droits humain, ce qui inclut la nécessité d'une justice impartiale et égale pour tous, c'est-à-dire l'acceptation de sa mise en cause et de sa mise en accusation dans l'assassinat de Floribert Chebeya ? Faut pas rêver !

En tout cas, nous au GRARC, il y a longtemps que nous avons choisi de ne plus rêver. Raison pour laquelle en son temps, j'avais écrit un article dans lequel je me posais cette question : « D'une source souillée, peut-on tirer une eau claire ?(cf. www.grarcrdc.org)

Pour nous au GRARC, habitué qu'il est à nager dans des eaux floues, ce n'est pas de « Joseph Kabila » que les congolais obtiendront des choses claires. Et ce ne sont pas les artifices exhibés ci et là en guise de réalisation des 5 chantiers qui nous feront endormir.

Au GRARC donc, nous savons que la vérité dans la double tragédie de la « VSV » ne viendra pas de la justice congolaise.

Par conséquent, les congolais doivent rester mobilisés, afin d'affaiblir suffisamment l'imposteur pour le faire tomber.

Thomas MBEMBELE

Président du GRARC

QUATRIEME PARTIE

REACTION DES ONG ET DE LA SOCIETE CIVILE

1- RENADHOC

Merci beaucoup Benoit pour cette info.
L'Obs tente d'en savoir plus pour pouvoir réagir.
N'hésitez pas si vous recevez d'autres infos.
On se tient au courant.

Encore merci,

Tchérina. Benoît Van der Meerschen a écrit :

Kinshasa, le 2 Juin 2010

Chers Amis, Chers Partenaires,

Le Secrétaire Exécutif National du Réseau National des ONG des droits de l'homme de la République Démocratique du Congo (RENADHOC) et Directeur Exécutif de la Voix des Sans voix pour les droits de l'homme (VSV), *Monsieur Floribert CHEBEYA* est porté disparus à Kinshasa depuis ce mardi 1^{er} Juin 2010 à 17h00'.

En effet, Monsieur CHEBEYA est parti répondre ce mardi 1^{er} Juin 2010 à 17h00' à

l'invitation de L'Inspecteur Général de la Police Nationale Congolaise, le Général John NUMBI.

Depuis lors, Monsieur CHEBEYA en compagnie de son chauffeur Monsieur Fidèle BAZANA ne sont plus rentrés à la maison et sont portés disparus jusqu'à cette heure.

Nous invitons tous les mécanismes d'alerte précoce à se saisir d'office de la question, pour que notre collègue puisse recouvrer le plus rapidement possible sa liberté et que le Général John NUMBI arrive à répondre de ses multiples forfaits et ignominieux actes de brigandage.

Le RENADHOC reste saisi de la question et ne laissera pas impunies de telles pratiques anticonstitutionnel les qui nous rappellent la dictature outrancière de la période révolue. .

Pour le RENADHOC,

Fernandez MURHOLA*
Chargé des Programmes

Message adressé à :

Tchérina Jérolon
Chargée de Programme/Bureau Afrique
Programme Officer/Africa Desk

Fédération internationale des ligues des droits de
l'Homme (FIDH)
International Federation for Human Rights (FIDH)

17, passage de la Main d'Or / 75011 Paris / France
tel : 00 33 1 43 55 25 18
fax : 00 33 1 43 55 18 80

<http://www.fidh.org>

<http://blog.gardonslesyeuxouverts.org>

2.- FORUM NOVATEUR POUR LA DEMOCRATIE DANS L'EXCELLENCE (Fondex-ONG)



FONDEX-ONGD

FORUM NOVATEUR POUR LA DEMOCRATIE DANS L'EXCELLENCE FONDEX-ONGD

CONSCIENCE POLITIQUE DE TRANSFORMATION VOLONTARISTE DE LA
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Adresse Web: <http://fondex.asso-web.com/>

E-mail: fondex@ymail.com; fondexongd@rocketmail.com

**FORUM NOVATEUR POUR LA DEMOCRATIE
DANS L'EXCELLENCE A LA FAMILLE
BIOLOGIQUE DE MONSIEUR FLORIBERT
CHEBEYA, ASSASSINE PAR LES ENNEMIS
DE LA DEMOCRATIE ET AU PEUPLE
CONGOLAIS**

Le Forum Novateur pour la Démocratie dans l'Excellence vient d'être secoué en apprenant l'assassinat de **Monsieur Floribert CHEBEYA**, Directeur Exécutif de l'Organisation Non Gouvernementale « **La Voix des Sans Voix** » la nuit du 1er au 2 juin 2010. Ce malheur vient remuer les douleurs d'un peuple qui aspire à plus de paix et de stabilité afin de restaurer ce qui a été détruit et continue à l'être par le fait de ceux-là qui n'ont jamais voulu entendre parler de l'avènement d'un Etat véritablement de Droit et de Démocratie en République Démocratique du Congo.

Le Forum Novateur pour la Démocratie dans l'Excellence condamne de tels agissements décevants et tient le gouvernement congolais responsable de cette barbarie qui a coûté la vie à ce vaillant fils du pays en ce qu'il vient une fois de plus de confirmer son incapacité chronique à assurer la sécurité des congolais sur l'ensemble du territoire national.

Oui, la Nation congolaise a perdu un patriote, un fidèle qui s'est dressé aux côtés de son pays dans les années difficiles, et a milité pour le respect de la dignité humaine de ses concitoyens et l'élévation de notre peuple à la

hauteur et au diapason de notre environnement humain.

Le Forum Novateur pour la Démocratie dans l'Excellence fait part des sentiments sincères de solidarité à la famille biologique de l'illustre disparu et au peuple congolais dans cette épreuve qu'est la perte de l'un des symboles du patriotisme véridique, priant le Très Haut qu'il l'accepte dans son Paradis, en compagnie des êtres agréés tels que les martyrs et les saints.

Le Forum Novateur pour la Démocratie dans l'Excellence appelle le peuple congolais à plus de vigilance et de rigueur pour que ne se répètent plus de telles pratiques malheureuses. Il adresse ses sincères condoléances et sentiments de solidarité à la famille du défunt et à tous ceux qui l'ont connu en République Démocratique du Congo des martyrs. Il prie le Très Haut afin qu'il accorde à sa famille et à ses proches, endurance et consolation.

Le Forum Novateur pour la Démocratie dans l'Excellence invite le peuple congolais à poursuivre le combat pour la libération totale de notre pays et cela en mémoire de ce vaillant fils du pays, un des symboles de la nation, un des piliers et phares de la démocratie qui a consacré

sa vie au service de la République Démocratique du Congo.

Cher Floribert CHEBEYA,

Aujourd'hui la République Démocratique du Congo te pleure amèrement. Tu es une grande perte pour le pays tout entier et le peuple congolais.

Oui, les larmes ne resteront jamais la seule arme pour t'accompagner à ta dernière demeure car désormais quand le sang d'un Congolais sera versé, la justice se devra de trancher de manière inflexible.

Que Dieu te couvre de Sa miséricorde et t'accepte dans Son Paradis.

Que Dieu t'accepte comme un martyr car tu es parmi les rares qui n'ont jamais su reculer dans ce noble combat pour la reconquête de la liberté de tes compatriotes.

Que Dieu t'accorde Sa grâce, serviteur de la révolution et fils des hommes libres.

Nous ne pouvons que souhaiter à ta famille biologique et au peuple congolais beaucoup de courage dans cette rude et douloureuse épreuve. Que ton âme repose en paix !

Fait à Pretoria, le 02 juin 2010

Maître Jackson KALONJI MUSHILA

Secrétaire Général a.i.

3- EURO-CEBADAC : Message du Centre de recherche, de Formation et de Banque de données sur l'Afrique centrale :

- hommage à Chebeya Bahizire F.
 - aux membres de sa famille
- et aux proches collaborateurs de l'ONG - VSV.

Très cher Flory,

Après t'avoir invité à 2 reprises (une fois sous le Président Mobutu en 1992 et tout récemment sous le Président Kabila) ici à Liège pour témoigner de tes difficultés dans ta lutte pour les droits de « sans voix », nous sommes convaincu, qu'aujourd'hui : «Nous pleurons un mort, et nous saluons un immortel. Nous t'avons aimé et admiré et pour tout ça, nous te remercions et te félicitons pour ton sens aigu du respect des valeurs humaines.C'est avec honneur que tu portes bien tes noms. En effet, dans ta langue « mashi » (parlée par près de 3 millions d'âmes, dans le sud-Kivu et compréhensible par un peu plus de 4 millions dans le grand Kivu), CHEBEYA signifie :Etre

éveillé jusqu'à se risquer (en swahili on dirait : *kukalamuka*, mais dans le bon sens car, assez vigilant et précoce), Bahizire, très significatif encore une fois, ton 2^{ème} nom veut dire, décidé de; celui qui affronte et relève les défis : en swahili, on dira plutôt « *mwenye kukania* ».

Ta lutte pour faire accepter les droits tu la commences très jeune. Né après l'Indépendance du Congo-belge, tu commences ton combat à l'âge de 26 ans. Décédé à l'âge de 47 ans tu as mené 21 ans de rude combat contre la dictature. C'était ta vocation comme qui dirait, inscrite dans tes gènes.

Tu t'étais déjà fait suffisamment de relations, as-tu affirmé une fois, pour te faire nommer et vivre tranquillement, mais, tu nous l'as-dit souvent : « comment pourrais-je vivre heureux quand tout autour de moi, les cris de secours et de douleur des autres m'interpellent ! ». Qui expliquera à tes enfants encore si jeunes que leur père était mort audacieux et en martyr !

Nous avons une demande à formuler auprès de tes bourreaux : qu'ils nous disent ce qu'a été ta dernière volonté, qu'est-ce que tu leur

a dit au moment ou tout basculait. Ont-ils eu un moment un peu de remords ?

Tes bourreaux, savent-ils qu'un homme comme toi, non seulement n'est jamais perdu, mais plus grave pour eux qu'il devient encore plus dangereux mort que vivant du fait qu'il devient un symbole , un martyr pour ceux qui l'ont connu et même pour ceux qui n'ont fait qu'en entendre parler ?

Tu fais partie de ces hautes figures qui disparaissent, mais ne s'évanouissent pas. Loin de là ; on pourrait presque dire qu'elles se réalisent. En devenant invisibles sous une forme, elles prennent des formes visibles sous l'autre.

Transfiguration sublime. La forme humaine est une occultation. Elle masque le vrai visage divin qui est l'idée.

*Très cher jeune frère, tu étais une idée ; elle est hors de la chair, la voilà libre; elle est morte, la voilà vivante. A cet effet, j'aime autant paraphraser Victor Hugo qui disait : « **Patuit dea** ». D'ailleurs, je m'en voudrais, à cette occasion, de ne pas te rappeler un de nos admirables poètes africains, Birago Diop qui disait : **les morts ne sont pas morts...** Ils sont dans*

l'ombre qui s'éclaire; Et dans l'ombre qui s'épaissit; Ils sont dans l'arbre qui frémit; Ils sont dans le bois qui gémit; Ils sont dans l'eau qui coule; Ils sont dans l'eau qui dort, Ils sont dans l'enfant qui vagit (In Birago Diop, Les contes d'Amadou Koumba, Editions Présence Africaine, Dakar, 1961, pp. 173-175. (ISBN 2-7057-0167-3). *Tu n'es pas mort !*

Depuis longtemps on frappe dans nos rangs. Pour mémoire, citons : et de un, Mgr. Munzihirwa et de deux-trois, Professeurs Magabe et Byamungu et de quatre, Massasu, et fils Maheshe de la Radio Okapi, dans le Kivu et de cinq les religieux (prêtres et religieuses) et de six, nos mamans, nos femmes, nos filles et nos sœurs et tantes violées et mutilées. La liste est longue ! C'en est trop !. Comment arrêter ce carnage ? Comment faire entendre notre désapprobation à cet acharnement sur la population du Kivu et plus particulièrement aux intellectuels du Sud-Kivu ? Ta région n'était pas demandeuse de la guerre venue de l'Est et de l'insécurité que ça a créé dans toute la République. On était encore moins de l'option choisie pour faire partir Mobutu. Mais nous en payons un très lourd tribut. Pourtant, ceux qui se sont servis de nous, nous sacrifient trop souvent pour des intérêts égoïstes et partisans. Et toi, dans le seul but de défendre ceux d'autres régions aussi victimes que les tiens, te voilà parti,

mais tout au moins orgueilleusement et fièrement car tout le monde porte ton deuil, y compris eux, tes bourreaux, par la force des choses.

Cher Flory, reste avec nous, et donne du courage à tes enfants et à ton épouse. De l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud du monde entier, tous les hommes influents de notre monde civilisé se sentent indignés et désapprouvent cette forme de sauvagerie d'une autre époque !

Qui continuera ta lutte ?

Pour bon nombre de nos gamins, tu es leur héros, tu es cité en exemple. Ce n'est pas pour rien que certains demandent déjà que tu sois élevé au rang de « héros » national ! Pourquoi pas ? Les causes que tu défendais sont de portée nationale et tu en es mort !

*Loin de te prendre pour un rédempteur, mais crois-moi, **tu serais mort pour rien si ton assassinat n'avait pas éveillé la conscience de l'extérieur sur ce qu'encourent les défenseurs des Droits de l'Homme et certains opposants dans ce pays à haut risque (PHR).** D'ailleurs, l'Union européenne l'a compris car suite à ton assassinat, les 27 sont sur le point de voter une Charte qui permettrait de protéger et de*

porter secours aux défenseurs des Droits de l'Homme dont la vie serait menacée dans l'exercice de leurs fonctions.

Ce qui caractérisait ta force, c'est ta bonté, ton humilité et une écoute active. Aussi as-tu été parfois, peut-être haï ? Certes, l'admiration a une doublure, la haine, et l'enthousiasme a un revers, l'outrage. La haine et l'outrage prouvent pour, en voulant prouver contre. La huée est comptée par la postérité comme un bruit de gloire. Qui est couronné et lapidé. C'est une loi, et la bassesse des insultes prend mesure sur la grandeur des acclamations.

Au vu du nombre de « sans voix » qui attendaient de toi que leur cas soit réexaminé, les êtres comme toi sont des bienfaiteurs publics. Ils passent, et à peine ont-ils passé que l'on voit à leur place, qui semblait vide, surgir une réalisation nouvelle du progrès. Tu as semé en nous et en d'autres au-delà des frontières congolaises.

Que dire à ceux qui restent et continuent à se référer à ton exemple ?

Chaque fois que meurt un de ces êtres exceptionnels, nous entendons un immense bruit

d'ailes; quelque chose s'en va, quelque chose survient. Cet homme était un maillon de non violence, un humaniste au sens large.

La terre comme le ciel a ses éclipses; mais, ici bas comme là-haut, la réapparition suit la disparition. Le flambeau qui était un homme et qui s'est éteint sous cette forme, se rallume sous la forme .idéelle

Alors on s'aperçoit que ce qu'on croyait éteint est inextinguible. Ce flambeau rayonne plus que jamais, à travers tous ceux qui continueront ton oeuvre et ta progéniture qui t'avait connu et aimé.

Si donc ce qu'affirment ceux qui t'ont cotoyé, dans tes derniers jours, que tu étais prêt à sacrifier, tes moments de loisirs pour sauver la vie d'un concitoyen injustement arrêté et/ou torturé, pourquoi n'affirmerions-nous, haut et fort que tu entres dans la vaste clarté humaine et divine car, ne l'oublions pas, les mystérieux souffles qui éteignent les clartés fausses alimentent les vraies lumières. Le travailleur s'en est allé, mais son travail est fait.

Prenant en partie cette culture d'adoption que tu maîtrisais parfaitement, souvenons-nous

qu'Edgard Quinet meurt, mais la philosophie souveraine sort de sa tombe, et, du haut de cette tombe, conseille les hommes. Michelet meurt, mais derrière lui se dresse l'histoire traçant l'itinéraire de l'avenir. George Sand meurt, mais elle nous lègue le droit de la femme puisant son évidence dans le génie de la femme. C'est ainsi que la révolution se complète. Pleurons les morts, mais constatons les avènements; les faits définitifs surviennent, grâce à ces fiers esprits précurseurs dont monsieur Floribert CHEBEYA Bahire fait désormais partie. Toutes les vérités et toutes les justices sont en route vers nous, et c'est là le bruit d'ailes que nous entendons.

Acceptons ce que nous donnent en nous quittant nos morts illustres ; et, tournés vers l'avenir, saluons, sereins et pensifs, les grandes arrivées qu'annoncent ces grands départs »

Point n'est besoin de dire que ton âme a déjà mérité la Paix et la Joie éternelle.

Pour le Centre CEBADAC

Muzigwa KASHEMA J.-Gr.

Ton grand frère endeuillé et inconsolable.

4- Sit-in des ONG ivoiriennes

Une quarantaine de défenseurs des droits humains ivoiriens ont fait un sit-in jeudi 17 juin devant l'ambassade de la République démocratique du Congo en Côte d'Ivoire.

Ils protestaient contre le meurtre de Floribert Chebeya qu'ils considèrent comme un militant ayant participé à l'émergence du combat pour le respect des droits de l'homme en Afrique. Ils ont remis un mémo à l'ambassadrice de la RDC en Côte d'Ivoire.

Ecoutez André Kabate Mauma, porte-parole de ces défenseurs des droits de l'homme. Il explique l'essentiel de leurs revendications contenues dans le mémo.

CINQUIEME PARTIE
REACTIONS DES PARTICULIERS
ET OBSERVATEURS AVERTIS

1- Mwalimu Kadari Mwene-Kabyana
Montréal (Québec)

Chers compatriotes,
*Des folles rumeurs font état de **l'assassinat**, tôt le matin de ce mercredi 2 juin sur la route de Mitendi à Kinshasa, du Président de l'ONG des droits de l'homme, La voix des sans voix, **Monsieur Floribert Chebeya**. Sa dépouille a été retrouvée dans sa voiture tôt ce matin.*
Courage et nos condoléances les plus attristées à sa famille ainsi qu'à ses camarades de La Voix des sans voix.

Mwalimu Kadari Mwene-Kabyana
Montréal (Québec)
Canada

2- Dr. KIATENDE NZOGU

Joseph Kabila et John Numbi: ENNEMIS INTERIEURS DE LA RDC!!! Floribert Chebeya assassiné à Kinshasa

Mercredi 2 juin 2010 22h48

De : "Kiantede Nzogu" <kiantede_p_nzogu@ahoo.com>

À: "J.Pierre Mbelu" <jpmbelu@yahoo.fr> ,

Joseph Kabila et John Numbi, ces ennemis intérieurs de la RD Congo viennent de démontrer, par cet assassinat crapuleux, que non seulement ils veulent vendre notre pays aux Rwando-Ougandais via les opérations "Umoja wetu", "Kimya", etc. mais en plus ils sont décidés à tuer la fine fleur des défenseurs des droits fondamentaux au sein de notre nation.

Qu'est (je n'ose écrire "qu'était", car il restera vivant dans nos coeurs et dans l'Histoire de notre pays) Floribert Bahizire Chebeya, sinon cet homme courageux et constant dans SON COMBAT contre la dictature et pour les plus faibles, sinon ce véritable météore dans le ciel congolais des droits de l'homme, qui y brille depuis les années 1980, soit bien avant la soi-disant démocratisation!

Les Kabila père et fils ont tenté à maintes reprises de le tuer, tout comme Mobutu avant eux. Maintenant ils croient réussir, mais l'Histoire leur prouvera qu'ils ont eu tort. Par cet acte horrible, Joseph Kabila et ses sbires rejoignent Mobutu et ses assassins dans la poubelle de l'ignominie et de la sauvagerie.

Pour moi qui l'ai connu d'abord via mon petit-frère René Beya Nzogu d'Italie, qui était son ami de jeu à Bukavu et à Kinshasa, qui ai reçu d'abord ses rapports dans les années 1980, avant de le rencontrer "en chair et en os" 1992 aux Etats-Unis lors d'une rencontre des démocrates congolais, puis de le rencontrer pratiquement chaque année par la suite à Genève lors des sessions de la Commission des droits de l'homme de l'ONU et du Conseil des droits de l'homme, ou lorsqu'il venait s'y mettre au vert un moment parce que Joseph Kabila mettait périodiquement sa tête à prix, il était ce petit-frère décidé qui donnait des nouvelles du pays et redonnait espoir et courage.

Et pour moi qui suis une sorte de caricature des gens du Maniema, "gouailleur et parleur", Floribert représentait ce qui m'intrigue en bien chez les Bashi (membres de l'ethnie dont le territoire entoure la ville de Bukavu, au Sud-Kivu,

où je suis né et ai grandi): un militant téméraire mais un homme calme.

"Une force qui va" (de l'avant), selon la formule du grand poète français Victor Hugo.

Joseph Kabila et John Numbi qui viennent d'assassiner cette FORCE, et doivent être en train de sabler du Champagne pour cela, croient sans doute faire taire ce COURAGE ("**hodari**", en swahili) qui est l'idéal-type des militants kivutiens des droits de l'homme, tous patriotes et nationalistes Congolais.

Mais le courage a ceci de fondamental et de bien: il est contagieux. Chebeya a déjà fait, et depuis longtemps, des disciples, des émules, des compagnons de route de notre peuple vers la liberté, des explorateurs de toutes les voies de la démocratie, des résistants contre les mafias et leurs complicités, des coeurs d'acier et des cerveaux d'airain que la corrosion de la peur ou du découragement n'atteignent pas, des esprits illuminés et captivés par les lumières provenant de l'Avenir.

Ce soir, dans cette Genève où j'ai passé avec toi, mon frère, tant de journées et tant de soirées à deviser sur Notre Congo et sur sa

survie, je regarde le ciel, y cherchant l'étoile que tu es devenu. C'est le printemps, et pourtant le ciel est voilé; des nuages sombres y cheminent avec lenteur, prêts à fondre en pluie; c'est pour moi un cortège funèbre.

Il fait froid et je frissonne.

Je passe devant l'hôtel "Moderne" où tu descendais souvent à Genève, tout près de la gare ferroviaire de Cornavin, et de penser à toi me tire des larmes. J'entre à la réception de l'hôtel, la réceptionniste blonde va y finir sa journée; je lui parle de ta mort et elle fond en larmes, car elle se souvient bien du *"gars frêle et secret aux lunettes, qui était si gentil!"*

Je vais vers le lac Léman, suivant ce chemin de promenade que nous suivions souvent ensemble. Notre pas était désinvolte, celui des montagnards que nous sommes. Nous cherchions le sbords de ces eaux lacustres, comme pour nous rapprocher de nos souvenirs du lac Kivu.

Puis je me retrouve à la rue de Lausanne, vers cette petite église ronde à l'architecture si originale qui te remplissait d'un ravissement enfantin (car tu gardais cette

capacité d'émerveillement qui caractérise les hommes de coeur).

Tu es là, tu m'habites, tu m'inspires. Tu guides mes pas vers d'autres endroits encore, tu guides mes idées vers d'autres idées et vers d'autres nostalgies. Tu soulèves mon âme vers ces hauteurs de l'émotion humaine que ceux qui t'ont tué - des sauvages - abhorrent.

Tu es là, au coeur de l'Histoire de notre pays, aux côtés de notre peuple. Tu es là, dans les feux de tous les combats de notre nation, dans l'éclat de sa face de beauté.

Tu es là, aux côtés des femmes violées par la sodomite de ce Joseph Kabila qui t'arrache la vie charnelle et donne vie à ta légende. Tu chemines avec les pauvres, tu donnes espoir aux meurtris, tu consoles les veuves et les orphelins, tu rejoins les prophètes Munzihirwa et Kataliko.

Et, pour moi, tu rejoins Bapuwa Mwamba, cet aîné assassiné par les mêmes mains mafieuses; tu rejoins aussi le petit Serge Maheshe, ce jeune homme qui naissait lorsque je quittais notre bonne ville de Bukavu, pour l'aventure kinoise et l'odyssée vers des cieux plus lointains.

J'aurais pu t'écrire tout ceci en swahili, mais je le fais en français, car je sais que, contrairement à nous autres qui, loin du pays et du continent, avons besoin d'enracinement dans la cité de notre enfance, toi tu étais devenu Kinois. Tu mêlais des mots français dans notre langue comme les Kinois le font dans leur langue.

Tu avais choisi d'être de la capitale, d'appartenir à tout le Congo. En 1996, lorsque notre Saint Archevêque Christophe Munzihirhwa a été assassiné par les Rwandais avec la complicité des ceux que tu appelais mes "camarades Lumumbistes" , et que je me désolais sur notre petite ville conquise par des forces destructrices ennemies, tu as vite recadré l'échange vers Grand Congo, objet de convoitises diverses et source de notre identité MODERNE.

Tu pars en combattant de la bonne cause, héritier des guerriers courageux du "Bunyabongo". Tu pars en méritant de ta patrie, digne fils du Congo! Tu pars en semant de l'humanité et de l'espérance sur la terre ensanglantée et ensauvagée de notre nation.

"Force", va où vont les grandes âmes, va où est parti Kimbangu, va où est parti Lumumba, va où les héros trouvent juste repos.

Va, force, et inspire-nous.

Ce soir je ne dirais pas ta mort à mon père et à ma mère - ton papa et ta maman, ces deux vieillards à qui fidèlement tu apportais mes lettres lorsqu'ils étaient encore au pays. Ils seront si tristes de ne plus te savoir à Kin, chevalier sans armure autre que ta conviction au coeur des combats pour les droits des plus faibles.

Ils auront peut-être appris la nouvelle par la radio. Oupar le tam-tam téléphonique congolais. Ils pleureront ce "jeune Mushi si serviable et discret."

Mon père, mélancolique finira, peut-être. à admettre que ce "fils de notre soeur si calme qui peut sauver ce pays", est un véritable bandit. Maman hochera la tête et pensera, sans le dire, que du "haut du Lualaba" viennent souvent des gens méchants et des assassins. Ce "haut du Lualaba" où ses ennemis ont envoyé mourir Lumumba, ce Katanga qui a voulu donner le coup de grâce à notre Histoire nationale en 1960.

Les fantômes du passé rôdent dans notre Histoire, cinquante ans après. Treize ans après la fuite de Mobutu, un tyran plus pernicious tente de défaire les mailles de la nation. Tel un charognard enragé, il veut dissoudre toute trace de civilisation dans notre pays.

Mais qui pourra tuer la civilisation là où les fiers enfants de nos montagnes, de nos forêts et de nos savanes l'ont semé dans les coeurs et dans les âmes? Qui pourra arracher des esprits les semences de la liberté auxquelles tu as si fortement contribuées, Flory?

"Personne!" Je crie: PERSONNE, MEME PAS LA MORT! en entrant dans le silence de mon bureau pour écrire ces mots jaillissant de mon coeur blessé.

Personne, parce que nous avons eu la bénédiction de t'avoir, toi le passeur des vertus humaines dans notre contrée, toi le Congolais qui aime le Congo et l'humanité malgré tout et au-dessus de tout.

Une fois encore le dicton se vérifie: les bonnes personnes partent les premières!

Où que ta famille biologique décidera de planter ton corps désormais sans vie terrestre,

sois bénis et vibres de toutes els ondes positives de ton destin!

Et à la grande famille des droits de l'homme au Congo, qui est ta véritable famille, je présente mes condoléances les plus émues!

Lala, mtoto wetu Flory, lala katika kimya na amani ya wababu na Mwenyezi!

Ton grand-frère éploré:

Nzogu bin Kyantede P RODE A UN GRAND CONGOLAIS....Re: [Alfajiriens] FW: Bonne fete katumba mwanke et john Numbi: Floribert CHEBEYA retrouvé mort

Jeudi 3 juin 2010 0h10

De: "Kiantede Nzogu"

<kiantede_p_nzogu@yahoo.com>

À: Alfajiriens@yahogroupes.fr,

Floribert Chebeya Bahizire,

J'ai douleur immense à accepter ton départ:
Est-ce vrai ou n'est-ce qu'un vulgaire canular,
Que le sbire Numbi t'ait froidement exécuté?

Floribert Chebeya Bahizire,

J'ai plaisir immense à fleurir la tombe
 Où l'acte assassin sème ta légende
 De Chevalier sans crainte ni reproche!

Sans peur vers le front congolais tu retournais
 Pour être aux côtés de notre peuple meurtri
 Et témoigner en faveur de notre patrie.
 Car sans cesse à Notre Congo tu pensais!

Comme l'on me dit que tu es mort,
 Alors je maudis la vie et défie le sort
 Qui tôt t'arrache aux clameurs des combats
 Pour la liberté dont tu es constant soldat!

Héritier des guerriers du "Bunyabongo" ,
 Tu mérites de tes ancêtres et du Congo.
 A qui ose me dire que tu n'es pas un héros,
 Je maudis son esprit, sa bouche et ses mots!

Chapeau bas à Bukavu et à Kinshasa
 Pour toi qui à tous prit l'audace de donner voix!
 Dans le coeur des faibles tu es martyr et roi;
 Tu rejoins Lyangombe et t'accueille Lumumba

Floribert Chebeya Bahizire,
 Te pleure Nyangezi aux vertes collines
 Où ta famille garde ses vaches et ses racines
 Et pleure mon coeur de grand-frère abandonné!

Vas auprès de Munzehirwa et Kataliko
 Car comme eux tu t'es tracé destin de héros.
 Pour la boussole de nos espoirs soit le Nord
 Qui aimante et guide dans les brumes du sort!

Soit l'aiguillon qui pousse, stimule et mord
 Lorsque la propagande malicieuse endort
 Ou que le découragement ramollit
 L'ardeur du corps ou les étincelles de l'esprit!

Floribert Chebeya Bahizire,
 Que la terre de notre Congo te soit légère!

Ton grand-frère éploré:

Pascal K. Nzogu,
 Genève, Suisse, 2 juin 2010

3- PAPY NIANGO

Chers amis,

Monsieur Floribert Chebeya, Président de l'ONG des droits de l'homme, La voix des sans voix (VSV) vient d'être trouvé assassiné ce mercredi 2 juin sur la route de Mitendi à Kinshasa.

Sa dépouille a été retrouvée dans sa voiture tôt ce matin.

Souvent traqué par les sbires du pouvoir depuis MOBUTU, contraint parfois à vivre en clandestinité pour sauvegarder son intégrité physique, Floribert SHEBEYA a été sur toutes les grandes lignes de front pour la défense des droits fondamentaux du citoyen congolais.

A titre illustratif, le mardi 06 juillet 2004, M. Floribert a échappé à une tentative d'enlèvement alors qu'il se rendait au siège du journal « Le Potentiel ». Interpellé à sa descente de taxi par 4 militaires en tenue civile, son sac a été fouillé et une somme d'argent subtilisée. M. Floribert a échappé à ses ravisseurs en se réfugiant au siège du journal « Le Potentiel ». Cet évènement a été consécutif au communiqué de presse fait par la VSV suite à l'arrestation du Major Eric Lenge, officier de sécurité et commandant du Groupe Spécial de Sécurité Présidentielle (GSSP) accusé de subversion.



Floribert CHEBEYA, à Paris, place de la Bastille haut lieu symbolique de la Révolution française.

Il a combattu contre :

1) La sacralisation des crimes imprescriptibles, l'institutionnalisation de l'impunité ainsi que la discrimination des victimes des graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, tributaires de l'incapacité temporelle

de la Cour Pénale Internationale et des faiblesses institutionnelles du système judiciaire Congolais ;

2) Les violations massives des droits des populations congolaises à l'autodétermination et à la pleine jouissance de leurs ressources naturelles les plus importantes du Continent, suite notamment à l'existence de plusieurs contrats miniers, forestiers et énergétiques qui n'ont jamais été bénéfiques aux masses laborieuses congolaises. Le pays reste ainsi victime du pillage endogène et exogène de ses ressources naturelles sous toutes les formes, notamment par des entreprises multinationales et transnationales, pillage mettant en péril le droit des 60 millions des populations congolaises à la paix et au développement durable ;

3) Les Assassinats des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes suivi des procès non concluant suite aux manipulations politiques d'une justice encore inféodée par le pouvoir exécutif;

4) Les violations systématiques du droit des populations congolaises à la paix et au Développement en dépit de l'organisation de premières élections générales pluralistes, car des millions des populations congolaises demeurent encore assujetties à des conflits armés ayant déjà provoqué plus de 1.300.000 déplacés de guerre qui

du reste aujourd'hui abandonnés à leur triste sort dans les savanes, forêts et montagnes de la République Démocratique du Congo.

5) Les violations des droits des femmes restent aussi d'actualité en dépit de la consécration constitutionnelle de la parité ainsi que de la promulgation d'une loi sur les violences sexuelles. Les cas des violations des droits sexospécifiques ne cesse d'augmenter surtout dans les milieux ruraux de la RDC où règne le viol et l'impunité y relatif. La plupart des viols sont perpétrés par les groupes armés étrangers retranchés en RDC depuis 1994, par les éléments des Forces Armées Congolaises, par les éléments de la Police Nationale Congolaise, ...

Il a été rattrapé par les ennemis du peuple congolais. Ceux qui excellent déjà dans les massacres et mutilations, les viols et autres formes de violence sexuelle, les enlèvements ou le déplacement forcé, les actes de torture, ou ceux commis contre des enfants et leurs familles, les agressions sexuelles, utilisées comme armes de guerre contre les enfants, ont atteint des proportions effroyables. ...

Il rejoint ceux qui ont combattu pour la justice et la liberté: NOS MARTYRS! Les martyrs de la liberté!

Liberté, que de crimes commis en ton nom!

"Liberté, liberté chérie, combats avec tes défenseurs" ;

Il avait *choisi la liberté* et déclaré un jour, comme Sartre, *"nous sommes esclaves sur les chemins de la liberté"*.

"Difficile liberté" confessait le philosophe Lévin ;

En sa mémoire, nous disons encore *"La liberté ou la mort: NOUS VAINVRONS"* comme avec les républicains espagnols ;

"Libre, enfin libre" Chebeya a vaincu le combat **pour la liberté!** *Courage et nos condoléances les plus attristées à sa famille ainsi qu'aux amis de La Voix des sans voix.*

**Bien aimes Compatriotes
Congolais,**

**C'est avec un coeur déborde
d'amertumes que nous avons appris**

l'assassinat ignoble de ce soldat du Peuple, ce vaillant fils du pays, qui perd sa vie a la veille du Cinquantenaire de l'Indépendance.

Puisse son épouse, ses enfants, sa famille élargie, ses proches, ses compagnons de luttes et pourquoi pas l'ensemble des sans voix de la RDC trouvent, dans ses lignes, nos condoléances les plus attristées et les plus sincères! Puisse le TRES HAUT libérer son Esprit Saint en vue de soulager les souffrances éprouvées par cette perte immense et combler le vide laissé par l'illustre disparu qui, comme un vaillant soldat, vient de tomber au front face contre l'ennemi.

Certes, je m'abstiens de verser aux spéculations croisées et surtout pointer mon doigt accusateur sur qui que ce soit en ces circonstances douloureuses. Cependant, a quoi sert un Gouvernement s'il ne peut garantir la sécurité ne fut-ce que des hommes importants?

Si déjà, au sein même de la Capitale, siège des Institutions Nationales, il ne peut y avoir un minimum de sécurité a la veille de la Commémoration du Cinquantenaire de l'Indépendance, comme l'un de nous souhaitait la recolonisation de la RDC, est-il important de parler démocratie et envisager

les élections pour gaspiller le temps, les énergies et l'argent?

Si, au lendemain des élections présidentielles de 2006, il y a eu affrontement en pleine Capitale et mort d'hommes; si, encore, une personnalité comme Jean-Pierre BEMBA Gombo, Vice Président sortant du Pays et Sénateur, pouvait être attaqué au milieu de la journée et en pleine réunion avec des Ambassadeurs; si, par ailleurs, une personnalité comme Leonard SHE OKITUNDU a failli être abattu entre Kintambo-magasin et Utexafrica en plein milieu de la journée; si, en outre, une personnalité comme Adolphe ONUSUMBA a pu être agressé et touché par des balles aux jambes, en compagnie de son chauffeur, dans un quartier comme Macampagne; si, encore récemment, des membres ordinaires du PALU peuvent prendre d'assaut le Palais du Peuple et neutraliser le Parlement National pour empêcher le passage de la motion de censure orientée vers le Premier Ministre, et si, enfin, une personnalité comme Floribert CHEBEYA BAHIZIRE peut se trouver abattu de la façon que l'on décrit et le corps de son chauffeur aux antipodes du lieu de son boss, existe-t-il vraiment des services de sécurité à Kinshasa et dans l'arrière-pays? Si pareils

services existent, pour qui travaillent- ils et pour quelle raison les agents commis a ces supposes services sont-ils rémunérés?

Si déjà de hautes autorités du pays ne sont pas protégés eux-mêmes, qui peut donc assurer la protection du petit citoyen?

Quelles sont alors les garanties de sécurité pour les autorités de marques qui doivent venir de l'extérieur, comme le Souverain Belge Albert II, qui compte assister aux manifestations du Cinquantenaire de l'Indépendance?

Etant Africain ou souvent les deuils nationaux, comme d'ailleurs tous les autres deuils, sont décrétés pour 40 jours, il y aura-il festivité et méditation sur les Discours, les supplices et le sacrifice suprême de Patrice Emery LUMUMBA, pendant que les trois quarts de la RDC et même quelques étrangers pleurent Floribert CHEBEYA?

C'est trop fort pour continuer...

La RDC, nous ne cesserons de le rappeler, est un cas a part. Que des morts depuis l'accession du pays a l'indépendance: les sécessions Katangaise (cfr. mort de Dag Hammarskjold) et Kasaienne (scission Luba-Lulua), les assassinats politiques par balles, égorgements, mutilations, empoisonnements, largages dans les cavernes des crocodiles

...(dossier étouffé à la CNS), la Rébellion Muleliste ayant endeuille les trois quarts du pays, les Conjures de la Pentecôte (Evariste Kimba, Jérôme Anany, Emmanuel Bamba, Alexandre Mahamba), les différentes guerres de la Province Orientale qui a vu des valeureux fils du pays tomber (cas du Colonel Lukusa, du Colonel Tshatshi...) , les deux guerres du Shaba (des villages rasées entre Kolwezi et Kapanga...), le procès des "conspirateurs" , les procès des "terroristes" ayant emporte le Major Kalume, Jean de Dieu Kudia Kubanza, Matanda et autres, des étudiants enlevés et assassinés en cascades depuis la crise de Lovanium en 1969-1970 jusqu'a l'opération "Lititi Mboka" en 1990-1991, le massacre des chrétiens le 16 Février 1992 pour la réouverture de la CNS, des crimes dissimules en "accidents" (cas Masiala Kinkela Kulu Kangala, Mafema Nga Nzeng, Mboo, Ikuku, Bokana w'Ondangela, Bingoto Mandoko na Mpeya, Mpinga Kasenda...), les deux pillages de Kinshasa, l'épuration ethnique ciblant les Kasaiens au Katanga sous Gabriel Kyungu wa Kumwanza, la Guerre dite de libération (cas André Kisase Ngandu...) et, surtout, celle d'Agression Rwando-ougando- burundaise qui a emporte au passage Laurent Désire Kabila, et la série

continue avec la superposition ses rebellions MLC, RCD, CNDP et autres LRA (Lord's Resistance Army) ainsi que les chasseurs FDLR des Interahamwe dont, au passage, le massacre de Kiwandja, les assassinats des membres du Clergé (Mgr Kataliko), les viols des femmes et les massacres des enfants ...

Cependant, l'assassinat d'une seule personne, l'Archiduc François Ferdinand, héritier du trône d'Autriche, par un simple étudiant serbe a déclenche la Première Guerre Mondiale 14-18. Les dizaines des millions des Congolais morts au cours de 50 ans d'indépendance, sont-ils semblables a des mouches? Puisque ici aux Etats-Unis, les écureuils, les corbeaux, les oies sauvages et mêmes les serpents ... sont protégés par les Lois. Si tu tue l'une de ces bestioles, tu te retrouveras devant le juge pour écoper la prison avec paiement des amendes...

Qui rendra justice en RDC, d'autant plus que les Institutions judiciaires sont muselées et les défenseurs des Droits Humains tombent un a un? Notre pays vaut-il la peine de subsister comme un Pays dans les normes et se dire même DEMOCRATIQUE: pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple, selon Abraham Lincoln? Y a-t-il réellement ce

pouvoir du souverain primaire pour parler démocratie?

***Votre Compatriote,
Paul Vincent OMOMBO.-***

Des agents de la police congolaise auraient avoué le meurtre de F. Chebeya (Nous disions quoi?)

5- Musona M Kangoie <kangoie@hotmail.com>

From: Musona M Kangoie kangoie@hotmail.com
Subject: [Congo] RE: [Hinterland] Floribert Chebeya assassiné à Kinshasa To: "J.Pierre Mbelu" <jpmbelu@yahoo.fr>, Date: Wednesday, June 2, 2010, 7:58 PM

La voix de juste ne se taira plus jamais, tôt ou tard les petits lapions deviendront grands. Que la justice congolaise de mon pays fasse preuve d'indépendance et que les mains invisibles et laches qui commettent des actes odieux comme celui-ci soient déferlés devant la justice.

Que notre Dieu bénisse son âme. Toutes mes condoléances à sa famille. Bon courage à tous ceux qui ont travaillé avec lui. Ne baissez

pas les bras, prenez le courage pour vaincre l'ennemi. avec le coeur gros je ne sais pas exprimé l'amertume que je ressents en ce moment présent pour un acte lâche et ignoble 🤔
 Je demanderai aux parlementaires et sénateurs de notre pays pour qu'une enquête soit faite. Que les femmes et les hommes de bonne volonté demandent aux gouvernants pour que toute la lumière soit faite sur cette crime qui ne dit pas son nom.
 Kangoie M.

6-MEO-DIDIER : LES DERNIERES HEURES DE F. CHEBEYA B

meo.didier meo.didier@yahoo.fr

Subject: [CongoVista] Scandales au Congo-Kinshasa

To: CongoVista@yahoogro upes.fr

Date: Wednesday, 2 June, 2010, 21:12

Le corps de Floribert Chebeya retrouvé sans vie à Mitendi

Rendez-vous avec l'Inspecteur Général

Lorsque Radio Okapi l'a interrogée ce mercredi en début d'après-midi, l'épouse de Floribert Chebeya croyait encore que son mari était vivant. Elle a décrit l'emploi de temps de son mari dans la soirée de mardi:

« C'était hier vers 17 heures, mon mari m'a appelé pour me dire qu'il avait rendez-vous à l'IG (NDLR: Inspection générale de la police), et que le Général Numbi (NDLR: l'inspecteur général de la police) devait le recevoir vers 17 heures 30. Il m'a appelé, nous avons parlé au téléphone. Après quelques temps, il m'a envoyé un SMS pour confirmer qu'on allait le recevoir vers 17 heures 30. Comme je n'étais pas tranquille, je l'ai envoyé un SMS pour savoir s'il a été reçu. Il a répondu à mon SMS affirmant qu'il n'a pas pu rencontrer l'IG et qu'il faisait maintenant un détour à l'UPN. Je sais que mon mari ne fait pas comme ça et n'avait pas un programme pour se rendre à l'UPN».

Vers 21 heures, elle a tenté de joindre Floribert Chebeya au téléphone, dit-elle. Sans succès. Elle a multiplié les tentatives toute la nuit jusqu'à la matinée de mercredi. « Personne n'a décroché, même pas son chauffeur qui pourtant était avec lui », raconte-t-elle.

Les sources policières ont confirmé à Radio Okapi le rendez-vous de Floribert Chebeya à l'inspection générale de la police.

« Les défenseurs des droits de l'homme gênent »

« C'est le deuxième défenseur des droits de l'homme [à perdre la vie]. On vise les défenseurs les plus importants. Je peux le dire clairement, nous tendons vers les élections et les défenseurs des droits de l'homme gênent », a réagi l'activiste des droits de l'homme Robert Ilunga Numbi de l'ONG "Les Amis de Nelson Mandela".

D'après lui, cet « assassinat est déjà une preuve...que les défenseurs des droits de l'homme ne sont pas en sécurité. »

Robert Ilunga a affirmé être aussi la cible des menaces.

« Lorsque nous disons que nous ne sommes pas en sécurité, nous voyons toujours le ministre de la Communication affirmer que nous sommes en train de vendre le pays. Moi aussi je suis ciblé. Si Chebeya aujourd'hui est mort, prochainement ça ne pourrait pas manquer être moi », a-t-il déploré.

7- De: "ONGENDA Willy Delors"

ongenda_wl@yahoo.fr; Samedi 5 juin 2010
23h59

En l'état actuel de la situation relative à l'exécution de notre compatriote Chebeya et

son chauffeur (ils ne sont pas les seuls d'ailleurs à tomber par les humeurs des représentants de l'axe du mal dit pouvoir du Congo), il faut être de mauvaise foi ou il faut se moquer de la pauvre épouse du défunt, de ses enfants, parents et amis à l'instar de certains écrits que nous lisons ici et qui émanent des ambassadeurs du mal sur le net pour ne pas reconnaître les suspicions qui pèsent sur un dénommé Mr NUMBI que moult indices confondants désignent comme étant le commanditaire présumé de l'exécution de nos deux compatriotes.

Comme tout criminel, le commanditaire et les exécutants de ce double meurtre ont commis une erreur ; ils ont laissé des indices confondants dans la planification de leur macabre opération que le téléphone de Madame Chebeya a révélé.

On n'a pas en effet besoin de la bénédiction du Pâpe ou être spécialiste de la science criminelle pour demander, exiger et tout faire pour obtenir la démission urgente, sans condition suivi de la mise à la disposition de la justice du présumé commanditaire de ce double meurtre qui n'est autre que Mr Numbi qui a oublié, dans la

précipitation de la planification du double meurtre, l'élément IMPORTANT : Le fait que le président de la VSV restait constamment au téléphone avec sa chère épouse à chacun de ses déplacements à l'intérieur comme à l'extérieur du pays et que celle-ci savait que convocation avait été lancée à son époux pour se présenter dans les locaux de la « Police nationale » pour y rencontrer un dénommé NUMBI Jhon.

Dans l'espèce, le fait que ce dernier était en plus non présent dans son bureau, ça renforce la conviction de son implication dans l'opération au regard du fait qu'il n'avait ni décommandé moins encore reporté ou annulé le Rdv en téléphonant à Mr Chebeya de son éventuelle absence.

Le manquement à ce réflexe élémentaire fait de Mr Numbi le SUSPECT N°1. Ceci porte clairement à croire que le président de VSV est tombé dans un piège lui tendu par Mr Numbi qui doit se mettre à la disposition de la justice sans attendre s'il a le sens de l'honneur.

Chers compatriotes,

La nécessité d'une commission d'enquête indépendante s'impose en ceci que notre pays demeure depuis 2001, date de la prise du pouvoir par les Rwandais » à Kinshasa, champion du monde des enquêtes non dénouées.

Depuis cette année en effet, 98 enquêtes ont été diligentées sans succès. Nous avons connu sur notre sol un scénario bien ficelé, monté de toutes pièces qui a vu un chef de l'Etat en fonction cyniquement assassiné et remplacé par un conglomérat d'aventuriers désœuvrés mettre aux arrêts les gens qui n'ont rien à voir avec le crime.

Aujourd'hui encore et comme toujours, certains de nôtres épris de mauvaise foi, intégristes du ventre, nous expliquent à travers leurs textes rédigés dans des bars nous appelant à la nécessité de faire confiance en la « Justice congolaise » taillée sur mesure dans le seul but de voiler encore et comme toujours la recherche de la vérité pour un dossier aussi simple à traiter comme si les hommes intelligents n'existent pas dans notre Congo.

C'est ainsi qu'à l'approche de la venue du souverain Belge dans notre pays, la question des interlocuteurs privilégiés dans ce pays dans le chef de son leadership se pose avec beaucoup d'acuité.

En droit international en effet, un interlocuteur privilégié est celui qui est apte, compétent et capable d'appliquer une politique convenue.

Le meurtre est-il une politique convenue ?

Mr NUMBI doit se mettre à la disposition de la justice

Nos condoléances les plus attristées à Madame CHEBEYA, aux enfants, à ses parents et à ses proches. Nous sommes de coeur avec eux. Qu'ils sachent qu'ils ne sont pas seuls.

Floribert, que le sol de tes ancêtres te soit léger.

Tu fus et tu demeures un vrai combattant de la liberté.

Me Willy Delors ONGENDA ; Ouvrier du DROIT et Formateur ; Tél: 00.33.6.43.56. 60.18

WL

"Tant que les lions n'auront pas leurs propres historiens, les histoires de chasse continueront de glorifier le chasseur"

8- H.C.L : HENRY MUKE - 0484/727269

TROP C'EST TROP

GRANDE MANIFESTATION CE MARDI 8 JUIN 2010 A 12 H, DEVANT L'AMBASSADE DE LA RDC, 30 Rue Marie de Bourgogne à 1000 Bruxelles.

Après le massacre des adeptes de BUNDU DIA KONGO et les assassinats d'hommes politiques, des militaires , des journalistes , nous venons encore exprimer notre indignation suite à **l'assassinat de Monsieur FLORIBERT CHEBEYA** président de la Voix des sans- Voix pour les Droits de l'Homme(VSV) et Membre de l'A-G de l'OMCT assassiné froidement par Joseph Kabila et son escadron de mort dans la nuit du mardi 1er et mercredi 2/06/10.

Soyons nombreux pour clamer haut et fort la négation d'un état de droit par Joseph Kabila. Que Dieu bénisse et protège la RDC.

Pour tout contact:
H.C.L : HENRY MUKE - 0484/727269

PATRIOTES DE BELGIQUE: CELESTIN L.-
0485/350738

**9- Gontcho : VENIR EN AIDE, UNE
INITIATIVE PLAUSIBLE :** Le Cri des
Opprimés, pour coordination.

Chers tous,
sans être plus que quiconque membre de la
famille de Chebeya, je me permets de dire merci
à tous ceux qui pensent déjà aux lendemains
sans pain et sans père pour les enfants de
Floribert.

Je pense aux bonnes suggestions de Léon
Bameni (au nom de l'asbl Le Cri des Opprimés),
de Kibambe, de Chuma, de BUndesvision. .. Je
propose à ces amis qui ont exprimé leur volonté
de soutenir la famille que nous réfléchissions sur
une organisation concrète de soutien. Je suis
d'avis que la première enveloppe, même si elle
doit n'être que de 20 \$, soit remise officiellement
le 30 juin à la famille, et ainsi à la fin de chaque
mois. Ne négligeons pas les petits débuts.

Nous, à Kinshasa, nous allons dès ce
dimanche, faire une collecte dont le montant sera
transmis aux adresses indiquées.

Chers tous, faisons suivre ce numéro de
compte. Peut-être que nos amis aux USA
penseraient à d'autres formules, avec comme

point de ralliement pour tous, Le Cri des Opprimés, pour coordination.

Gontcho

-Niveau intérieur (Allemagne): Le Cri Des Opprimés-Schrei der Unterdrückten e.V

KONTONUMMER : 283085

BLZ : 310 500 00

BANK : STADTSPARKASSE

MÖNCHENGLADBACH

-Niveau extérieur (hors d'Allemagne) :

IBAN : DE 74 3105 0000 0000 283085

SWIFT-BIC : MGLSDE 33

BANK (Banque): STADTSPARKASSE

MÖNCHENGLADBACHv

De : BUNDES VISION Alain MUNTUMOSI

<alainmuntumosi@ hotmail.com>

La diaspora congolaise soutient la famille de Floribert !

-Niveau intérieur (Allemagne): Le Cri Des Opprimés-Schrei der Unterdrückten e.V

KONTONUMMER : 283085

BLZ : 310 500 00

BANK : STADTSPARKASSE

MÖNCHENGLADBACH

-Niveau extérieur (hors d'Allemagne) :

IBAN : DE 74 3105 0000 0000 283085
 SWIFT-BIC : MGLSDE 33
 BANK (Banque): STADTSPARKASSE
 MÖNCHENGLADBACH

Suggestion:

Pour la transparence, les noms (et la somme) des cotisants seront publiés tous les samedis sur ce forum; ceux qui ayant cotisés et qui ne verront pas leurs noms sur la liste ont le droit de protester publiquement en le faisant immédiatement savoir. Lors de l'envoi de l'argent à Kinshasa, le montant exact et la personne désignée à la réception de la somme en RD-Congo y compris ses coordonnées téléphoniques seront données pour une vérification par tous.

Merci d'avance pour votre solidarité.

Patriotiquement votre,

L.Bameni Damas

10- Alain Muntumosi

Chers Compatriotes de la Diaspora,

Mr Floribert Chebeya fut une figure de proue dans la lutte pour défense des droits de l'homme

et pour l'avènement d'un Etat de droit en RD Congo. Sa mort est une bonne occasion de manifester notre reconnaissance à son combat par la solidarité en faveur de sa famille et l'engagement à continuer ce combat noble jusqu'à la victoire totale.

Nous vous proposons deux choses: une Action de Solidarité en Mémoire de Floribert Chebeya et une Pétition pour la Justice et la Paix au Congo-Kinshasa.

1. Action de Solidarité en Mémoire de Floribert Chebeya

Nous proposons qu'il soit mené une contribution spéciale de tous les Congolaises et Congolais de la Diaspora afin de réserver à Floribert des obsèques dignes de son combat et de venir en aide à sa famille éplorée car le pays n'a aucun système de sécurité sociale organisé.

Nous proposition un montant de **10 US\$ ou 10 EUROS** pour chaque Congolaise ou Congolais épris de paix et de justice.

Pour que cette action réussisse, nous appelons à l'implication de tous les regroupements, associations et églises des Congolais de

l'étranger. Qu'il soit établi une coordination générale et deux sous-coordinations au niveau de l'Amérique du Nord et de l'Europe. Nous désirons une plus grande implication des associations féminines à cause du caractère social de l'action.

Selon nos sources au sein des associations des droits de l'homme, la date du 30 juin a été retenue comme celle des obsèques de Floribert Chebeya. Occasion de dire haut et fort: "*Plus jamais cela après 50 ans d'assassinats politiques, des dictatures et guerres civiles et d'agression. Les Congolais méritent mieux que cela.*"

2. Pétition pour la Justice et la Paix au Congo-Kinshasa

Nous initiions une pétition auprès de Gouvernements américain, canadien et de l'Union Européenne pour faire davantage de pression sur le pouvoir de Kinshasa pour qu'il accepte une **Commission d'Enquête Internationale** afin de faire toute la lumière sur cet odieux assassinat et que les auteurs répondent de leurs actes. En même tant nous devons obtenir des garanties de sécurité pour

toute personne qui ne partage pas les vues du pouvoir congolais.

Chers Compatriotes, montrons au moins cette fois-ci que nous pouvons nous unir pour une cause aussi noble d'intérêt général. Prière d'en faire une large diffusion.

Toutes les idées constructives sont les bienvenues. Contactez-nous à notre courrier électronique: ookuma@sbcglobal.net.

- Laurent Okuma (Tel. 1 9728167081)

**11- CE QU'EN PENSE Mr. ELONGA ADJADJE
LOSANGANYA LODI DE L'ENQUETE SUR
L'ASSASSINAT DE F. CHEBEYA BAHIZIRE,**

Lorsqu'au petit matin du 2 juin courant, mon antenne de Kinshasa m'a téléphoné pour me faire part de la rumeur qui circulait dans la capitale au sujet de l'assassinat de monsieur Floribert Chebeya, ma réaction spontanée a été de l'inviter à la prudence compte tenu des ragots qui font l'actualité dans cette ville.

Cette invitation à la prudence avait pour soubassement l'erreur qu'avait commise un compatriote lorsque, après avoir été informé de la mort de monsieur Étienne Tshisekedi,

sans vérification, il s'était empressé de poster un message à ce sujet sur le réseau internet des Congolais. Il s'avéra plus tard que ce n'était qu'un canular. Malgré ses excuses, l'intéressé continue d'être mal vu par les sympathisants de monsieur Tshisekedi.

S'agissant du cas de monsieur Chebeya, il a effectivement été assassiné dans la nuit du 1er au 2 juin dans les circonstances non encore élucidées. Comme il fallait s'y attendre, la mort de ce défenseur des droits de la personne a suscité des réactions non seulement au pays, mais également au niveau international, tant l'homme était apprécié par la justesse de ses prises de position concernant le respect des droits de la personne en RDCongo.

Nous sommes aujourd'hui le 4 juin, 2 jours après cet assassinat. Les commentaires en sens divers fusent d'un peu partout. Mais ce qui étonne le plus, à mon avis, c'est la précipitation avec laquelle certains gens en sont arrivés à cibler les commanditaires et les auteurs de cet odieux forfait.

En effet, ils sont nombreux ceux qui, sans preuves, pointent du doigt le chef de l'État en personne, monsieur Joseph Kabila, de s'être débarrassé d'un témoin gênant.

Pourquoi l'aurait-il fait et comment ?

S'il faut résumer les différents scénarii relayés sur le net, monsieur Floribert Chebeya, de son vivant directeur exécutif de l'ONG de défense des droits de la personne "La Voix des sans voix", avait élaboré un rapport sur les mauvaises conditions de détention des prisonniers accusés d'avoir un lien avec l'assassinat de feu le président Laurent-Désiré Kabila. Il avait même conclu son rapport par la sollicitation d'une mesure d'amnistie en leur faveur.

Selon ce qui se raconte, ce rapport n'a pas plu au chef de l'État et aux hommes de son sérail.

Toujours selon ces racontards, Chebeya était devenu l'homme à abattre.

Venons-en maintenant à la nuit du 1er au 2 juin 2010.

À en croire de nombreux postings qui me sont parvenus, le 1er juin, dans la journée, monsieur Chebeya a reçu un coup de fil de l'Inspecteur général de la Police, le général Numbi, le convoquant à son bureau.

Déjà à ce niveau, l'on doit déceler une entorse.

Les convocations de la police ou du parquet sont écrites et non verbales.

De toutes façons, il y a lieu de croire que l'intéressé s'est présenté à l'Inspectorat général de la Police (IGP), puisque sa conjointe a confirmé à Radio Okapi qu'elle avait été en contact téléphonique avec son époux qui lui a confirmé sa présence à cet endroit, mais qu'il n'avait pas encore été reçu. Il s'en était suivi un contact SMS entre les 2 conjoints. Puis silence radio.

Au matin du 2 juin, monsieur Chebeya sera retrouvé, sans vie, sur le siège arrière de sa voiture dans un quartier éloigné de l'IGP.

Certaines versions allèguent qu'il a été trouvé des préservatifs à côté de son corps. Son chauffeur, qui l'avait conduit à l'IGP, sera lui retrouvé, lui aussi sans vie, dans un autre quartier de la capitale.

- Le général Numbi avait-il réellement convoqué monsieur Chebeya?

Étant donné que cette convocation avait été faite par voie téléphonique, il est facile de retracer les appels expédié par l'IGP et ceux reçus par monsieur Chebeya.

- Comment expliquer que l'IGP convoque quelqu'un à une heure où il sait qu'il sera absent de son bureau ?
 - Le coup de fil en question provenait-t- il réellement de l'IGP ?
 - Monsieur Chebeya avait-il des ennemis ?
- Autant de questions qui me taraude l'esprit, mais dont je considère les réponses comme la clé de l'énigme.

Parmi les réactions

Dans le lot des réactions, j'en ai retenu deux. Celles de monsieur Étienne Tshisekedi et de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO).

Monsieur Étienne Tshisekedi, président national de l'UDPS écrit : " ... exige du gouvernement congolais la diligence d'une enquête indépendante et approfondie afin d'apporter toute la lumière sur les circonstances de la mort de Floribert Chebeya, d'identifier, appréhender et punir les coupables, quels qu'ils soient, avec la plus grande énergie".

Monseigneur Nicolas Djomo, président de la CENCO, écrit : "... Elle exige et attend impatiemment que le gouvernement diligente une enquête crédible aux fins d'identifier les acteurs et les commanditaires de cet acte ignoble pour

que justice soit faite. Car il est impensable de construire un État démocratique en éteignant la voix de ceux qui défendent les droits de l'homme".

C'est pratiquement en ces termes que des associations et des personnalités ont réagi à l'annonce de cet assassinat.

Le chef de l'État, monsieur Joseph Kabila n'y est pas resté insensible. En effet, outre le message de condoléances adressé à la famille éplorée, il a dépêché son conseiller spécial, monsieur Pierre Lumbi Okongo, au lieu du deuil. Il l'a enjoint de témoigner sa promesse ferme de retrouver et de sanctionner les criminels. Comme on peut le constater, une enquête sérieuse sera menée et la sanction sera sans recours.

Du modus operandi

J'ai relevé plus haut qu'après l'annonce de l'assassinat de monsieur Chebeya, des voix se sont élevées pour accuser le chef de l'État d'en être le commaditaire.

Soit !

Mais tout enquêteur sérieux aura à se poser des questions sur le modus operandi qui a abouti à cet assassinat.

1) Monsieur Chebeya a été convoqué via un appel téléphonique.

Normalement, ce serait une convocation écrite si l'Inspecteur général de la Police avait enregistré une infraction contre l'intéressé

2) Monsieur Chebeya s'est effectivement présenté à l'IGP, puisqu'il a joint son épouse, par téléphone, en étant dans la salle d'attente de cet office. Cette dame ne pouvait pas ne pas reconnaître la voix de son conjoint ni sa diction.

Donc, si monsieur Chebeya avait été convoqué à l'IGP pour être mis à mort, ses bourreaux n'auraient pas agi à visage découvert.

3) Selon toute vraisemblance, monsieur Chebeya n'a pas été reçu par l'Inspecteur général de la Police, le général Numbi, qui, en à croire une autre version, se trouvait à des kilomètres loin de son bureau, en compagnie de son ministre de tutelle.

Qui a donc convoqué Chebeya en se servant d'un téléphone en lieu et place d'un document écrit ?

4) Pourquoi la perpétration de ce crime juste à quelques jours de la commémoration du cinquantenaire de l'accession de la RDCongo à l'indépendance, commémoration à laquelle

sont invitées des personnalités de marque, dont le Roi des Belges, Albert II.

C'est ici que l'on doit se poser la question de savoir à qui profite le crime ?

Au regard du point (4) ci-dessus, est-ce vraiment le moment pour le gouvernement congolais, le chef de l'État Joseph Kabila en tête, de se jeter le discrédit ?

J'ai été abasourdi par le message du secrétaire général du MLC, monsieur François Mwamba, qui a enjoint "... à ses élus, sénateurs, députés nationaux et provinciaux, militants et sympathisants de ne pas s'impliquer dans ces festivités du 30 juin ...".

Drôle de mot d'ordre quand on sait qu'en sa qualité de chef de file de l'Opposition au Parlement, monsieur François Mwamba aurait plutôt dû mettre à l'avant-plan la présomption d'innocence et exiger la formation d'une commission d'enquête au sein de laquelle des parlementaires de l'opposition pèseraient de tout leur poids.

Il me revient à l'esprit qu'il y a peu, ceux qui lorgnent le pouvoir et qui tiennent à le reconquérir d'une façon ou d'une autre, ont promis de semer le désordre dans notre pays.

Les troubles en Équateur et la tentative de destabilisation de la province du Katanga ne sont pas le fait des tenants du pouvoir.

Pour revenir à l'enquête sur l'assassinat de Chebeya, le rapport d'autopsie en dira un peu plus aux enquêteurs.

En attendant, je pense sincèrement que le modus operandi ayant abouti à ce crime disculpe ceux qu'on a déjà cités, en l'occurrence le général Numbi. Parce que, vu les circonstances, le crime ne lui profite pas, encore moins au chef de l'État et au gouvernement.

Il faudra chercher ailleurs.

Parole du Mollah. Elonga Adjadje Losanganya Lodi.

12- MORT D'UN HERO NATIONAL, FLORIBERT CHEBEYA

(Par Poète Robert Kabemba)

Mort d'un Hero National

Mort de Floribert Chebeya

Champion de la Justice Congolaise

Champion de la démocratie

Floribert Chebeya

Ta mort attriste le peuple congolais

Assassinat tragique d'un Hero National

Militant de la paix

Combattant de la justice

Défenseur du peuple congolais

Floribert Chebeya

Défenseur de sans voix

Défenseur des opprimés

L'homme du peuple

Activiste des droits humains

Floribert Chebeya, le Nationaliste

Le peuple se rappellera de toi

Le Congo se souviendra de tes oeuvres

Tes oeuvres seront gravées dans nos mémoires

Mort tragique d'un Hero

Mort macabre d'un militant de la démocratie

Assassinat inhumain d'un champion de la paix

Chebeya, le Nationaliste

Chebeya, l'Hero National

Chebeya, le Compatriote

L'Afrique te pleure

L'Europe te pleure

L'Amérique te pleure

L'Océanie te pleure

L'Asie te pleure

Floribert Chebeya , l'humaniste

Floribert Chebeya , l'homme du peuple

Floribert Chebeya, le nationaliste Congolais

Que votre âme repose en paix

Poète Robert Kabemba (copyright Robert Kabemba 2010)

13- AFFAIRE CHEBEYA : KABILA FAIT D'UNE PIERRE 2 COUPS ! (d'après M.Kalwangila)

John Numbi piégé. Qui aurait pu imaginer qu' à quelques jours de ce fichu cinquantenaire de notre indépendance –imaginaire-, le kadogo rwandais qui squatte le palais de la nation allait encore faire des siennes! Depuis l'annonce de l'assassinat de Floribert Chebeya tous les doigts et tous les regards embués par des larmes de colère restent pointés dans la même direction. Tout le monde veut connaître qui est la véritable crapule qui a ordonné un tel crime . Quelques compatriotes généralement bien informés et contactés au pays tiennent à informer les congolais de ce qui d'après eux se passe réellement autour de l'Affaire Chebeya. D'après

eux , contrairement à la version que l'on semble vouloir faire gober aux congolais à tout prix , John Numbi se serait fait piéger par Joseph Kabila . Celui-ci n'aurait pas du tout digéré le résultat de ses dernières investigations concernant les bruits de bottes... au Katanga.

Plusieurs sources indiquent en effet que John Numbi y serait impliqué jusqu'au cou. Hyppolite n'a pas supporté l'image de cet « enyele katangais » dans sa propre cour : il a piqué une crise !! Après l'ingestion de quelques substances hallucinogènes pour se calmer, le Kadogo rwandais a fait le point. Numbi, cette « crapule utile » qu'il croyait faire parti de ses fidèles lieutenants l'a bel et bien trahi , et se préparait même en conséquence sous son nez depuis longtemps ! D'après quelques murmures autour du kadogo rwandais la sentence est claire : « John Numbi est foutu ! ». Car ajouté à cet acte impardonnable pour Kanambe ce dernier a toujours eu des entrées privilégiées du côté angolais . Or de ce côté-là, la lune de miel entre Dos Santos et l'émissaire de Paul Kagamé en RDC relève de l'histoire ancienne. Le président angolais aussi se sentirait trahi par « le petit ». Et ce n'est sûrement pas lui qui empêcherait aujourd'hui un "enyele" du katanga ou de l'Equateur d'ailleurs d'aller en découdre

avec ce ?§?§ ! Du côté de Luanda certains ne jurent plus que par la fin du « traître d'à côté ». Et John Numbi serait devenu un allié. Bonjour l'ambiance. A cette allure , autant dire que d'ici le 30 juin la RDC risque plutôt de sentir le souffre. D'après les amis à Kinshasa qui ont tenu à transmettre à la diaspora ce message, le kadogo rwandais n'aurait pas tergiversé longtemps après ce constat, il a décidé de retirer rapidement ce qui est devenu une épine douloureuse de plus dans ses pieds . Et tout ceci en un temps record càd avant le fameux 30 juin. Kabila a donc fait d'une pierre deux coups : une fois Floribert Chebeya assassiné il se prépare maintenant à passer pour le « grand justicier » au moment où il arrêtera ou neutralisera Numbi, le « programmé coupable ». Sauf qu'avec tous les « bons et loyaux services » de ce dernier ainsi que tous les secrets qu'il détient kanambe envisagerait un règlement de compte plutôt du genre radical .

La version prévue de l'épilogue de la future fin tragique de l'inspecteur Général de la police serait du genre : « ayant tenté de résister aux forces de police venus l'arrêter , ceux-ci n'eurent pas d'autres choix que celui de l'abattre ». Tous les griots flatteurs de la kabilie ,à commencer par Mama Koko Braeckman seront alors mis à

contribution pour saluer « la poigne de fer dans le gant de velours » du fameux Monsieur « Espoir » , dixit Louis Michel. Mais pour l'instant Kanambe est plutôt occupé à donner tous les signes possibles pouvant rassurer Numbi son « grand ami de toujours » pour mieux l'endormir . De la même manière qu'il a eu à procéder avec d'autres de ses victimes-ex- complices, tels qu'Eddy Kapend avant son arrestation ou Samba Kaputo avant son assassinat . Après tout « quand on veut battre son chien on ne lui montre pas le baton ».

Kanambe espère aussi gagner de ce fait quelques points auprès des kivutiens plus endeuillé que jamais par la mort de Floribert Chebeya. C'est dans ce cadre que des agents à la solde du pouvoir sont mobilisés pour orienter l'opinion en balançant « des infos » à profusions comme par hasard et dans un soucis soudain d'aider le peuple congolais dans sa quête de justice pour Chebeya . Ben, voyons! Ils sont chargés de relayer la version de l'affaire telle que voulue par le kadogo rwandais. Une version qui devra l'aider à passer à terme pour le "grand justicier" qui "face au devoir de justice n'aura pas hésité à arrêter un ami cher (snif!) .Lui, le criminel, digne clône de Paul Kagame! Ce n'est évidemment pas ce que veulent ceux qui

souffrent tellement de la mort de Floribert Chebeya. John Numbi a le sang de nombreux congolais sur les mains . Il devra en répondre tôt ou tard. Mais ce sera pour ses crimes à lui pas pour ceux que Kanambe et ses sbires voudront lui coller simplement parce que les loups ont décidé de se manger entre eux. Mais cette fois-ci toutes les "Sans-Voix" de la RDC se mobilisent et refusent déjà de faire partie de leur « République démocratique des bololé » ! Pour la mémoire de Flory...

Les congolais révoltés qui espèrent la transparence autour des circonstances exactes de la mort de Floribert Chebeya insistent et exigent de la Communauté internationale des pressions pour qu'une enquête indépendante soit effectivement menée parce que le toxicomane-illettré -criminel- rwandais- général major de pacotille , diplômé imaginaire et ex chouchou de la communauté internationale qui nous a été imposé comme président s'apprête déjà à cacher la vérité autour de cette affaire. Déjà plusieurs versions commencent à circuler et ne contribuent pas à voir clairs dans cet imbroglio. Si la communauté internationale ne veut pas avoir le sang de Floribert Chebeya sur les mains elle doit aider les congolais à faire triompher la Justice en arrêtant les vrais assassins et le véritable

commanditaire de ce crime de plus et de trop !
 Peuple congolais mobilisons-nous , nous le
 devons à ce frère qui vient de tomber au
 combat mené contre ceux qui veulent continuer à
 cracher sur les droits de l'homme au pays de
 Papa Kimbangu

. Kabila avec l'aide de ses complices s'est
 offert la tête de Chebeya comme cadeau
 d'anniversaire (4 juin) , mais le "cancer des
 grands Lacs" ne tardera pas à réaliser qu'il s'est
 tiré une balle dans le pied. Repose en paix
 Floribert Chebeya .Tes assassins vivent déjà
 dans la tourmente.

M.Kalwangila

14- Manso Polo répond à monsieur Maindo,

Maintenant que Chebeya a été enterré dans la
 dignité et l'honneur, je voudrais vous inviter à
 réfléchir sur votre message du 26 juin 2010 où
 vous

vous êtes autorisé de dénigrer Chebeya dans son
 cercueil.

Nous n'avons pas appelé le peuple, nous, l'opposition et les hommes de bonne volonté à travers le monde, nous n'avons pas appelé le peuple à renverser les institutions. Nous avons appelé notre peuple à dénoncer avec la dernière énergie un crime de trop sur une série à répétition des crimes d'état commis sous les ordres de Joseph Kabila.

Comme vous le reconnaissez vous-même, ce sont des "voyous" de la police qui en sont les auteurs. Je voudrais vous faire remarquer que parmi ces voyous il faut compter le général Numbi et le colonel Mukalayi qui recevaient leurs ordres directement de Joseph Kabila.

C'est lui qui les a nommés, les a promus et les a maintenus en fonction malgré tous les crimes qui leur sont reprochés. Ce qui nous permet de conclure que Kabila est tout autant responsable de ce crime.

Votre tentative de ternir l'image de Chebeya est maladroite tout comme était maladroite l'intention de falsifier la scène du crime en plantant, comme vous le faites toujours, du matériel intime. Vous avez abandonné cette hypothèse lorsque vous vous êtes rendu compte que Mr Bazana, son chauffeur, était le propre frère de son épouse. Et

je suis outré de voir qu'aujourd'hui vous voulez vous servir de ce fait pour ternir l'image ô combien honorable de ce digne fils du pays.

Nous savons qu'une des raisons majeures pour lesquelles Chebeya a pris son beau-frère pour chauffeur, c'était sa sécurité. Il savait qu'on pouvait l'atteindre par son chauffeur aussi.

Je m'étonne que vous vous scandalisiez de voir, si cela est vrai, que Floribert utilisait trois membres de sa famille à la VSV. Mais, vous restez silencieux sur un soi-disant fils Kabila qui, lui, succède après avoir été chef d'Etat major de nos forces armées et qui s'affiche dans des cérémonies officielles avec Jaynet, sa soeur et Joe, son frère dont nous ignorons les fonctions officielles. Alors, balayez d'abord devant votre propre maison.

Je sais que vous n'avez pas beaucoup de respect pour les femmes mais je ne m'attendais

pas que vous auriez pu agresser Mme Annie Chebeya à un moment aussi dramatique pour elle et pour sa famille. J'ai entendu cette femme à la télévision, elle m'a donné l'impression d'être une femme instruite, capable de réfléchir par elle-même et de s'exprimer correctement.

Ce qu'elle a dit de son mari correspond à l'image que, tous, nous avons de Chebeya. C'était un homme courageux et qui se battait à découvert.

Chebeya savait qu'un jour vous alliez le tuer. Lorsque vous l'avez libéré de son arrestation arbitraire, beaucoup d'amis lui ont demandé de rester à l'étranger pour sa sécurité. Il a décliné car il préférait continuer à être la voix des sans voix sur le terrain. Chebeya n'a pas acheté son titre. Le monde entier a reconnu sa lutte. Cela vous fait mal et vous voulez le dénigrer jusque dans sa tombe. Cela ne vous honore pas du tout, Mr Maindo. Et cela, ne sert pas la cause de votre maître.

En des circonstances comme celles-là, tout le monde fait preuve d'humanité. Kabila et vous, vous ne l'avez pas fait. Cela n'est pas étonnant. C'est dans votre nature.

C'est dommage pour le Congo d'être dirigé par quelqu'un qui n'a rien d'humain. C'est encore plus dommage qu'il y ait sur la terre congolaise des enfants comme vous qui se plaisent d'être dirigé par un véritable monstre qui baigne dans une incompetence asphyxiante.

Notre peuple ne se méfie pas de nos appels, il a seulement peur de vous à cause de ce qui est arrivé à Chebeya.

J'ose espérer pour vous qu'à votre deuil, il y aura plus de monde que pour Chebeya et qu'il n'y aura personne qui mettra en doute les propos que tiendra votre veuve. Car, Mr Maindo, sachez-le très bien que vous et moi un jour nous serons comme Chebeya, dans la tombe.

Un peu d'humanité, un peu d'humilité nous rendrait service à tous les deux.

Manso Polo

15- De l'Abbé José MPUNDU

Hommage à Floribert Chebeya, vaillant combattant des droits de l'homme, Voix des Sans Voix

Cher Floribert,

J'ai eu la joie de te rencontrer pour la première fois quand tu venais de commencer ton groupe de défense de droits humains que tu as appelé

La Voix des Sans Voix. A cette époque de la deuxième république, tu travaillais encore dans la clandestinité . Tu venais solliciter quelques conseils auprès de moi pour la marche de ton association. Je garde de ce premier contact le souvenir d'un homme doux et humble, un homme effacé et serein mais aussi d'un homme décidé, résolu à défendre la cause de l'homme envers et contre tout.

La dernière fois que je t'ai vu, au début de cette année, lorsque tu m'as suivi dans mon coin perdu de Kisenso, je t'ai trouvé très préoccupé par la situation qui prévaut dans notre pays. Nous avons longuement parlé et échangé sur les stratégies et les actions à mener pour apporter un changement radical dans notre pays.

Le 2 juin dernier, lorsque j'ai appris ton assassinat, j'étais partagé entre deux sentiments : d'une part j'étais indigné et révolté, j'étais en colère contre ceux qui ont commis ce crime contre l'humanité ; d'autre part, j'éprouvais la joie, une profonde satisfaction de voir qu'il y a encore des hommes dans ce Congo prêts à mourir pour leur conviction et leur engagement pour les droits humains, la joie d'avoir un ami et frère martyr de la vérité, de la justice et de la paix.

Cher Floribert,

En apprenant ta mort par assassinat, j'ai pensé aux paroles de ce philosophe français, Roger Garaudy, qui disait :

« J'aime la mort du même amour que la vie.

Parce qu'elles ne font qu'un.

*La mort seule rend possible que je fasse des choix témoignant que je juge tel projet supérieur à ma vie, des choix qui transcendent ma vie. Si je ne devais jamais mourir je serais donc mutilé de cette dimension spécifiquement humaine : la transcendance. Il n'y aurait rien que je puisse préférer à ma vie individuelle. Il n'y aurait pas de transcendance. Il n'y aurait pas non plus d'amour. D'amour tel que je puisse préférer l'autre à ma propre vie. Il y a un don suprême que je ne pourrais pas faire : celui de ma vie (Roger Garaudy, *Parole d'homme*, Editions Robert Laffont, Paris, 1975, p. 43).*

Cher Floribert,

Tu me fais penser à un jeune homme d'une trentaine d'années, à la fleur de l'âge, qui, il y a près de 3000 ans, a été aussi assassiné pour

avoir dit la vérité. Car, comme le chante Guy Béart, « *le premier qui dit la vérité, il sera exécuté* ». Ce jeune homme de Nazareth, appelé Jésus, a été exécuté pour avoir dit la vérité, une vérité qui dérange l'ordre établi par les puissants de ce monde pour écraser les faibles et les petits. Après un procès bidon, les chefs politiques et religieux ont décidé de l'éliminer et ce faisant, ils croyaient tuer et supprimer la vérité non seulement qu'il défendait mais qu'il incarnait parce qu'il était lui-même cette vérité de Dieu qui n'est autre que : L'HOMME EST SACRE. LA VIE DE L'HOMME EST SACREE.

Ils se sont trompés. En effet, ils ont tué Jésus mais ils n'ont pas tué la vérité car cette vérité est inscrite dans le cœur de l'homme, dans le cœur de tous les hommes même dans le cœur de ceux qui tuent les autres. Pour confondre les assassins de Jésus, Dieu, son Père, l'a ressuscité et a fait triompher l'amour et la vérité qu'incarnait son Fils.

Après Jésus et à sa suite, d'autres hommes et femmes, forts de la foi en la résurrection et dopés par l'espérance en une vie éternelle, ont continué à défendre et à incarner cette vérité et ils ont payé de leur vie comme Jésus.

Cher Floribert,

Tu as comme quelque chose en commun avec ce jeune homme de Nazareth. D'abord, tu es jeune comme lui. Il avait 33 ans quand on l'a assassiné, toi tu en avais 47. Il est venu sur la terre pour annoncer la vérité, toi tu n'as fait que cela dans tous les rapports que tu faisais sur l'état des droits humains dans notre pays depuis la deuxième république jusqu'aujourd'hui. Il savait qu'il allait être tué parce qu'il avait déjà reçu plusieurs menaces et avertissements, toi aussi tu savais que tu allais un jour être tué avec toutes les menaces que tu recevais. Il est allé jusqu'au bout de son engagement, toi aussi tu es allé jusqu'au bout de ton engagement. Il a été tué par les grands de ce monde, toi aussi tu es la victime des grands de ce pays. Il a été livré entre leurs mains sans défense, toi aussi tu es allé sans défense, sans garde de corps au rendez-vous fatal. Ils ont fait de lui ce qu'ils voulaient, ils l'ont humilié, toi aussi non contents de te tuer, ils t'ont aussi humilié dans un montage aussi grossier que grotesque qu'ils ont présenté à l'opinion tant nationale qu'internationale.

A la différence de Jésus de Nazareth, Cher Floribert, on ne t'a pas laissé le temps de demander au Père du Ciel de leur pardonner. Nous tes amis et ta famille, nous prenons la parole à ta place et en ton nom, te connaissant un apôtre de la non-violence, pour dire comme Jésus de Nazareth : « *Père, pardonne à tous ceux qui ont tué Floribert car ils ne savent pas ce qu'ils ont fait* ».

A vous qui avez assassiné notre frère et ami Floribert, sans vous soustraire à la justice des hommes, vous pouvez être rassuré du pardon de tous les frères et sœurs de Floribert épris de la non violence et qui ont un sens profond du respect de la vie.

Vous qui avez assassiné notre frère et ami Floribert, nous vous remercions de nous avoir donné un martyr dont le sang répandu sera comme le grain de blé jeté en terre qui meurt et porte beaucoup de fruits. Aussi, nous vous disons que vous vous êtes trompés de cible si vous avez cru qu'en tuant Floribert, vous ferez taire la voix des sans voix. Soyez rassurés d'une chose c'est que vous aurez beaucoup d'autres Floribert à tuer car La Voix des Sans Voix ne s'éteindra pas jusqu'à la fin des temps.

A Annie, veuve éplorée de Floribert, et aux enfants de notre ami, nous vous disons courage. Tenez bons devant cette épreuve et honorez la mémoire de celui qui vous a été cher en poursuivant son combat, en restant incorruptibles et dignes. Vous pouvez compter sur l'amitié et l'appui de tous les combattants de droits humains et de toute la société civile nationale et internationale. Vous ne manquerez de rien. Dieu sera toujours avec vous et veillera sur vous comme personne sur cette terre ne pourra le faire.

A tous les amis, combattants de droits humains, une seule façon d'honorer notre frère Floribert et de lui rendre hommage, c'est de poursuivre son combat qui est aussi le nôtre dans la non-violence qui n'a comme seules armes que l'amour, la vérité et la justice-miséricorde. .

ADIEU FLORIBERT !

NOUS CONTINUERONS TON COMBAT
JUSQU'A EN MOURIR POUR TE REJOINDRE
DANS LA JOIE DU PERE ETERNEL !

Fait à Kinshasa, le 26 juin 2010

Abbé José MPUNDU

16- ASSASSINAT DE FLORIBERT CHEBEYA : LES LANGUES SE DELIENT !

Les crimes crapuleux qui ont conduit à la mort de Floribert Chebeya, Directeur Exécutif de l'ONG de défense des droits de l'homme « la Voix des Sans Voix » ainsi que de Fidèle Bazana, activiste des droits de l'homme et chauffeur de Chebeya, ont suscité différentes réactions aussi bien au pays qu'à l'étranger non seulement au vu de la forte personnalité des victimes mais également du fait de la mascarade dont les auteurs et commanditaires de ce crime l'ont entouré.

Heureusement, depuis l'assassinat d'Abel par son frère Caïn, tout au début de l'histoire de l'humanité, le sang des victimes a toujours eu pour effet de poursuivre et de dénoncer tous ceux qui excellent dans cette sale besogne. En effet, des sources généralement bien informées, nous apprenons qu'un haut responsable de la Police Nationale Congolaise vient de passer aux aveux en fournissant tous les détails ayant accompagné ces meurtres odieux.

Il en ressort que le regretté Floribert Chebeya, qui enquêtait sur la mort de plusieurs compatriotes décédés dans les amigios du camp Lufungula et des autres Commissariats de la Police de la ville de Kinshasa, avait reçu en

mains propres la lettre n° 00827/PNC/IG/CAB/CJ/2010 du 27 Mai 2010 signée par l'Inspecteur Général de la Police Nationale Congolaise.

C'est pourquoi, il s'était rendu à l'Inspection Générale de la Police le 01 Juin dernier, sur invitation de l'Inspecteur Général de la Police, en vue de discuter avec ce dernier sur l'humanisation des conditions carcérales des amigros de la Police Nationale Congolaise, sur toute l'étendu de la République Démocratique du Congo. Arrivé sur le lieu du rendez-vous, il sera reçu par le Responsable des Services Spéciaux pour un entretien, du fait que l'Inspecteur Général serait occupé à autres choses.

Alors qu'il était en plein entretien avec le Responsable des Services Spéciaux, le chauffeur qui l'accompagnait et qui l'attendait dans la cour a été molesté par les éléments de la Police qui l'ont sorti de son véhicule et lui ont arraché les clés. Ces faits ont tellement traumatisé un Policier de faction qui a immédiatement alerté un Député National.

Depuis lors, Monsieur Fidèle Bazana est porté disparu et son corps n'a pas encore été retrouvé, malgré la rumeur répandue par les Services Spéciaux de la Police, faisant état de la découverte de sa dépouille vers Mikonga.

Le fameux entretien de feu Floribert Chebeya avec le Responsable des Services Spéciaux de la Police a malheureusement dégénéré jusqu'au point de se transformer en véritables séances de tortures tant morales que physiques avec des lésions corporelles graves. C'est ce qui a certainement poussé les commanditaires de ces crimes odieux à opter pour la solution extrême à savoir : l'assassinat, rejetant la proposition qui leur aurait été faite d'acheminer la victime dans une formation médicale de la place. Il est évident que cette décision macabre avait certainement été influencée par la peur des commanditaires d'être dénoncés au cas où Floribert Chebeya serait rétabli des sévices subis.

La mascarade orchestrée

Après avoir commis leur forfait, les commanditaires de cet assassinat que nous déplorons tous ont pris possession du véhicule et du portable de l'infortuné avec lequel ils ont envoyé et répondu à quelques messages SMS. Ils ont ensuite conduit son véhicule qu'ils ont abandonné à Mitendi, avec le corps de la victime dont ils ont pris soin de revêtir de préservatif, simulant un crime crapuleux de la part d'un partenaire sexuel non-identifié.

Or, le témoignage de son épouse démontre clairement que les différents messages émanant du portable de feu Floribert Chebeya ne pouvaient pas provenir de lui, étant donné que les deux époux utilisent un langage qui leur est propre et plein de codes, lorsqu'ils s'entretiennent par message SMS.

Par ailleurs, les commanditaires de ces crimes odieux ne savaient certainement pas que feu Floribert Chebeya n'avait pas l'habitude de conduire seul son véhicule ; d'où la question : comment est-il arrivé jusque là alors qu'il ne savait pas conduire ?

Pire encore, comment pouvait-il se lancer dans une telle aventure extraconjugale alors que le chauffeur qui le conduisait, Monsieur Fidèle Bazana n'était autre que son beau frère, le frère biologique propre de son épouse ?

Les prémonitions de Floribert Chebeya :
TENEZ BON CAMARADES !

Les différents recoupements que nous avons effectués de l'emploi du temps du défunt Floribert Chebeya nous renseignent que le 01 Juin 2010, ce dernier préparait un voyage pour le lendemain qui devait l'amener à Gemena avec une équipe de ses collaborateurs qui se rendait à Mbandaka. Il quittera la réunion, en annonçant aux autres qu'il devait se rendre à l'Inspection Générale de la Police pour un rendez-vous avec

l'Inspecteur Général. Alors qu'il était déjà sorti de la salle de réunion, il est remonté vers ses collègues à qui il a répété par deux fois :

TENEZ BON CAMARADES ! en leur indexant le doigt, comme s'il savait qu'il ne les retrouvera plus jamais. Avant de quitter le siège de leur ONG pour se rendre à ce rendez-vous de la mort, il a insisté pour que Fidèle Bazana, revenu à peine d'un congé de maladie et convalescent, le conduise à son rendez-vous alors qu'il y avait un autre chauffeur disponible. Comme s'il savait que ce choix permettrait de démasquer le pot aux roses que les commanditaires de son crime allaient orchestrés.

De tout ce qui précède, il est regrettable de constater en République Démocratique du Congo que depuis le 30 Juin 1960 jusqu'à ce jour, beaucoup trop de sang innocent ont coulés inutilement à cause de l'intolérance politique. De Patrice Emery Lumumba jusqu'à Floribert Chebeya, combien de Congolaises et Congolais ont-ils été victimes de cet état des choses ?

C'est pourquoi, nous saluons l'implication de la Communauté Internationale et particulièrement des Nations Unies qui, par la voix de son Secrétaire Général, ont demandé à la MONUC d'apporter sa contribution scientifique et technique à la recherche de la vérité en vue de démasquer les auteurs et commanditaires de ces

crimes odieux, lesquels ne doivent pas rester impunis.

Vième PARTIE

MEDIA LIBRES ET INDEPENDANTES

1-AFP

Si ceci est vrai (et malheureusement on me le confirme de différentes sources), je perds un ami et un frère.

RDC: le président d'une ONG locale des droits de l'Homme retrouvé mort

**KINSHASA (RDCongo) (AFP) - 02.06.2010
16:22**

Le président de l'ONG congolaise des droits de l'Homme La Voix des sans-voix (VSV), a été retrouvé mort mercredi dans sa voiture sur une route à la sortie de Kinshasa, la capitale de la RDC, a-t-on appris de source policière.

Le président de VSV, Floribert Chebeya, le 7 avril 2005 à Bruxelles

Le président de l'ONG congolaise des droits de l'Homme La Voix des sans-voix (VSV), a été retrouvé mort mercredi dans sa voiture sur une route à la sortie de Kinshasa, la capitale de la RDC, a-t-on appris de source policière.

AFP - Etienne Ansotte

Le président de l'ONG congolaise des droits de l'Homme La Voix des sans-voix (VSV), a été retrouvé mort mercredi dans sa voiture sur une route à la sortie de Kinshasa, la capitale de la RDC, a-t-on appris de source policière.

Floribert Chebeya, 47 ans, a été retrouvé "sans vie, allongé sur le siège arrière de (sa) voiture, apparemment sans trace visible de violence", a déclaré à l'AFP le général Jean de Dieu Oleko, inspecteur provincial de la police pour la ville de Kinshasa.

La voiture a été retrouvée sur une route au sud-ouest de la ville en allant vers la province du Bas-Congo (sud-ouest). Egalement membre de la VSV, le chauffeur qui conduisait la voiture de M. Chebeya n'a pas été retrouvé "jusque-là", a ajouté le policier.

L'ONG La Voix des sans-voix avait publié un communiqué mercredi s'inquiétant de la "disparition" de son président et de son chauffeur depuis la veille vers 21H00.

Les deux hommes n'avaient plus donné de nouvelles après s'être rendus à l'inspection

générale de la police nationale congolaise (PNC) à Kinshasa, selon la VSV.

© 2010 AFP

2- RFI

En République démocratique du Congo, l'émotion est toujours vive après le meurtre de Floribert Chebeya, l'un des plus célèbres militants des droits de l'homme. Il présidait l'ONG « la Voix des Sans-Voix » et a été retrouvé mort dans sa voiture mercredi 2 juin 2010. Plusieurs agents de la police congolaise sont actuellement entendus. Certains auraient même avoué le meurtre de Floribert Chebeya.

Selon des sources de la Sécurité congolaise, les suspects sont tous officiers et agents de la direction des renseignements généraux et des services spéciaux de la police nationale. Ils seraient sept, dirigés par le colonel Daniel Mukalayi, et auraient avoué le meurtre de Floribert Chebeya.

Selon les mêmes sources sécuritaires, c'est eux qui avaient accueilli mercredi 2 juin 2010

l'activiste des droits de l'homme, lors de son arrivée à l'inspection générale de la police. Les mêmes sources affirment qu'ils étaient entendus samedi 5 juin dans les locaux du Conseil national de sécurité.

Floribert Chebeya était soupçonné de mener campagne auprès des ONG de défense des droits de l'homme pour empêcher la venue du roi des Belges au Congo-Kinshasa à l'occasion du 50^e anniversaire de l'indépendance. A la demande de la hiérarchie de la police, il fallait donc le dissuader et l'amener dans une démarche contraire même au moyen des tortures mais cela a mal tourné. « *Il n'y avait aucune intention de le tuer* », aurait déclaré le principal suspect, le colonel Daniel Mukalayi.

Joint par RFI, le ministre congolais de l'Intérieur n'a pas souhaité commenter mais n'a pas non plus démenti ces informations.

Anneke Van Woudenberg, chercheuse pour la division Afrique de Human Rights Watch On a à peu près cinq enquêtes lancées par le gouvernement congolais. Chacune de ces enquêtes n'est ni crédible ni impartiale. On a besoin de quelque chose de plus spécifique, d'indépendant. On a besoin d'experts

internationaux dans la commission. Et je pense que c'est important que le gouvernement lance cette commission le plus tôt possible, parce que chaque jour qui passe on perd des indices. Il y a beaucoup de suspicion parce que le jour où Floribert a disparu il était en route vers la police. Et puis la famille et les collègues n'ont pas pu avoir immédiatement accès à son corps et, quand ils ont eu accès, ils n'ont pu voir que son visage et pas les autres parties du corps

Exclusif : le Palais se demande si Albert II doit aller au Congo

L'assassinat de Floribert Chebeya, le plus célèbre défenseur des droits de l'homme en RDC, tracasse le Palais. A trois semaines du voyage d'Albert II à Kinshasa, le chef de cabinet du roi prend conseil sur l'opportunité de ce déplacement.

© Belga

Plus d'infos

3- SOFT INTERNATIONAL : Floribert Chebeya, document important à verser au dossier

Le mystère de la mort de Floribert Chebeya Bahizire

MISE EN LIGNE 4 JUIN 2010 | LE SOFT INTERNATIONAL N°1048

DATÉ 4 JUIN 2010.

La famille a demandé l'autopsie du corps de l'activiste, ce qu'aucun service n'a trouvé à redire. L'autopsie doit être pratiquée vendredi 4 juin par au moins deux médecins, a appris Le Soft International, dont un désigné par la famille, a-t-elle exigé. À nouveau, aucun service de l'État n'a trouvé à redire. L'intervention doit révéler de quoi est mort Floribert Chebeya Bahizire dont le corps inerte a été trouvé à bord de sa voiture, une Mazda 626 allongé sur le banc arrière non loin du site Joli Parc, dans le quartier Mitendi, commune de Mont Ngafula.

Reste qu'impossible: l'inspecteur général de la Police Nationale Congolaise IGPNC n'avait aucun rendez-vous avec le directeur exécutif de

l'ONG la Voix des Sans Voix pour les Droits de l'Homme. Toute la journée de mardi 1er juin, le général John Numbi Banza Tambo se trouvait à Kingakati, à la ferme présidentielle située non loin du village de Menkao, banlieue Est de la Capitale, sur la route de Bandundu. Il y était reçu avec le Vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et de la Sécurité, le prof. Adolphe Lumanu Mulenda Bwana N'Sefu.

Depuis la veille, le Vice-Premier ministre et le patron de la Police Nationale Congolaise savaient qu'ils avaient une séance de travail le lendemain 1er juin avec le Président de la République en rapport avec le dispositif sécuritaire à déployer dans la Capitale en prévision de la fête du Cinquantenaire.

Le jeudi 3 juin au matin, les Kinois ont vu défiler à travers la ville des colonnes d'hommes en armes, des policiers et des militaires en plein exercice grandeur nature. Ces exercices en temps réel avaient été décidés à Kingakati lors de cette réunion de mardi 1er juin.

«Ni ce mardi 1er juin, ni les jours suivants, ni les jours avant, le directeur de l'ONG la Voix des Sans Voix pour les Droits de l'Homme n'avait à rencontrer le général John Numbi», déclare au Soft International un proche du dossier.

PLUS LE MENSONGE EST GROS, PLUS IL EST CRÉDIBLE.

Inspecteur provincial de la Police Nationale Congolaise en charge de la ville de Kinshasa, l'Inspecteur divisionnaire Adjoint, J.D. Oleko a laissé entendre sur plusieurs stations de radio de la Capitale que le président de l'ONG était un ami de la police, dont les «avis pertinents étaient très sollicités et écoutés». «Nous le sollicitons souvent pour l'entendre nous prodiguer des conseils», a-t-il déclaré en substance.

Chebeya était à ce point si proche d'eux que lors de la mort récente de sa mère, «nous étions tous au deuil qui l'a frappé», a poursuivi le général Oleko.

Le corps sans vie de Chebeya a été retrouvé, a déclaré la police, mercredi 2 juin, par des passants, «aux environs de 5 heures du matin», non loin du centre d'accueil Joli Site, dans la commune de Mont Ngafula, Ouest de la Capitale.

La famille a demandé l'autopsie qui va être pratiquée vendredi 4 juin par au moins deux médecins, dont un désigné par la famille. Quand il a appris que son nom avait été cité comme l'homme avec qui l'activiste trouvé sans vie avait un rendez-vous, «le général Numbi n'a rien

compris, a paru troublé», confie un proche du dossier au Soft International. «En tant que chef de la police, le général a la réputation d'être un homme de fer, qui ne soulève pas forcément d'enthousiasme au sein du corps», a-t-on confié au Soft International. Son nom a-t-il été mêlé à cette affaire par ses adversaires pour le nuire? Plus le mensonge est gros, plus il est crédible, dit-on.

A 47 ans, Floribert Chebeya Bahizire n'avait pas un dossier de sécurité qu'il détiendrait ou dont il aurait eu connaissance au point d'intéresser les services de sécurité de la République.

UNE RENCONTRE GALANTE QUI SE SERAIT TERMINÉE PAR UN INFARCTUS?

«Nous avons dans ce pays des personnes qui tirent à boulets rouges matin, midi, soir sur le régime, sur même la personne du Chef de l'État. Qui s'en prennent même à sa vie privée. Ces personnes circulent en toute liberté. Qui peut dire - croire ou faire croire à qui - que ce pouvoir est un pouvoir sanguinaire qui élimine des activistes des droits de l'homme?», se désole le Vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et de la Sécurité qui s'entretenait jeudi 3 juin en milieu de journée avec un journaliste du Soft International.

Contrairement à ses habitudes, le prof. Lumanu Mulenda Bwana N'Sefu a, la veille, mercredi 2 juin, soit aussitôt qu'il a appris la nouvelle du décès du directeur exécutif de l'ONG La Voix des Sans Voix pour les droits de l'homme, rédigé un communiqué de presse publié le lendemain jeudi dans tous les tabloïds parus dans la Capitale. Une fois n'est pas coutume, le Gouvernement a voulu communiquer, sans tarder, de façon plus professionnelle, avec la plus grande précision. Soit un communiqué de presse.

«Le Gouvernement de la République présente à la famille éprouvée et aux Organisations de défense des Droits de l'homme en République Démocratique du Congo, ses condoléances les plus attristées». Il les assure «de sa détermination à renforcer les mesures de sécurité pour que les activités des Organisations de défense des droits de l'homme en République Démocratique du Congo continuent à s'exercer sans aucune entrave», écrit le communiqué. Le prof. Lumanu Mulenda Bwana N'Sefu déclare dans ce texte, qu'à ce stade de l'enquête ordonnée à tous les services de sécurité et de renseignement, «aucune piste n'est privilégiée».

Selon des confidences parvenues au Soft International, c'est le Vice-Premier ministre qui a informé incidemment le Président de la

République dans la journée de mercredi 2 juin. Lumanu Mulenda Bwana N'Sefu tenait informé le Chef de l'État de sa décision de faire une déclaration. «Une déclaration? Sur quoi?»

Quand il a appris qu'elle se rapportait à la mort du président de l'ONG la Voix des Sans Voix dont le corps sans vie venait d'être découvert le matin, dans un quartier de la commune de Mont Ngafula, le président de la République n'a pas caché son émotion. «C'est mauvais, très mauvais. Très mauvais...», a-t-il déclaré sous le choc, selon un proche du dossier. Signe que l'État a pris l'affaire très au sérieux, la police nationale - une fois n'est pas coutume - a également communiqué et par voie de communiqué de presse.

L'État très clairement a levé l'option de jouer la transparence. Dans un texte signé par le général Jean de Dieu Oleko, on apprend que le corps sans vie de Floribert Chebeya Mahizire a été identifié par la police descendue sur les lieux à l'appel des passants après qu'elle eût fouillé ses poches et «découvert un nombre important de cartes de visite portant son nom». «Il s'agissait de M. Chebeya Bahiziré, Directeur Exécutif de l'ONG La Voix des Sans Voix, domicilié au n°3858 de l'avenue des Écuries, Quartier Joli Parc, Commune de Ngaliema», lit-on dans le communiqué de la PNC.

Dans ce texte, on apprend aussi que les agents «descendus sur le lieu (...) ont trouvé effectivement un cadavre d'un homme sans aucune trace visible de violence, dont l'épingle du pantalon (ndlr: la fermeture éclair) était ouverte et à côté duquel se trouvaient deux préservatifs déjà utilisés et un paquet entier de trois pièces non utilisées, une boîte de stimulant Davigra qui contenait une plaquette de deux comprimés déjà utilisés, deux ongles artificiels et quelques mèches de dames».

Se trouvait-il en galante compagnie qui se serait terminée par un infarctus ou les agresseurs du président de la Voix des Sans Voix ont-ils laissé ces indices sur le lieu du crime dans le but de brouiller les pistes? Seule l'enquête le déterminera..

LES DERNIERS INSTANTS DE VIE DE FLORIBERT CHEBEYA RETRACÉS.

Dans le tout premier communiqué de l'ONG rendu public le 2 juin dont copie est parvenue au Soft International, on apprend minutes après minute les derniers instants de vie de Floribert Chebeya Bahizire. Il s'agit du communiqué n°030/RDC/VSV/ CD/2010. Intitulé, «R-dCongo: Le Défenseur des Droits humains Floribert Chebeya Bahirize porté disparu», on y apprend que l'ONG exprimait sa vive inquiétude après «la

disparition de son Directeur Exécutif (...) depuis mardi 1er juin 2010, vers 17 heures».

Le communiqué de l'ONG poursuit: «M. Floribert Chebeya Mahizire a reçu dans l'avant-midi de la date précitée, un appel téléphonique l'invitant à répondre à un rendez-vous sollicité auprès de l'Inspecteur Général de la Police Nationale Congolaise (IG/PNC), Général John Numbi Banza Tambo». «Accompagné de M. Fidèle Bazana Edadi, membre et chauffeur de la VSV, le Directeur Exécutif s'est rendu aux bureaux de l'IG de la Police, sis commune de Lingwala à Kinshasa/R-dCongo».

«Vers 19h44', l'épouse de la victime a reçu une série de messages SMS en provenance du téléphone de cette dernière en ces termes: «Je n'ai pas pu rencontrer l'IG. Je crois qu'il est retenu quelque part. Je vais à l'UPN».

UN PERSONNAGE TROUBLANT NOMMÉ MICHEL INTROUVABLE.

«Vers 19h46', «Je te rappelle dès que je me dégage»».

«En réponse à une question de son épouse démandant s'il avait été reçu au lieu du rendez-vous, M. Floribert Chebeya Bahizire réplique: «J'ai déjà quitté. Je fais un crochet vers l'UPN».

Rappelé à son téléphone à 21h15', M. Floribert Chebeya Bahizire ne décrochait pas. Le

téléphone du chauffeur, M. Fidèle Bazana Edadi était fermé». «Depuis 01h00' du matin, tous les appels du téléphone de M. Floribert Chebeya Bahizire sont transférés et le chauffeur n'est pas joignable».

Dans le même communiqué officiel de VSV, on apprend que vendredi 28 mai, «la VSV a reçu un «Monsieur Michel non autrement identifié se réclamant de l'Inspection Générale de la Police désirant rencontrer M. M. Floribert Chebeya Bahizire». Il portait une correspondance destinée au Directeur Exécutif de la VSV.

N'ayant pas rencontré M. Chebeya, «M. Michel voulait rentrer avec la correspondance». «Aussitôt informé, poursuit le communiqué de VSV, M. Floribert Chebeya Bahizire l'a fait revenir au siège de la VSV et s'est entretenu de vive voix avec lui avant de remettre le courrier à M. Olivier Kungwa, membre de la VSV». «Ce courrier accusait réception d'une lettre de la VSV adressée à l'IG en vue de son intervention pour l'humanisation des conditions carcérales sur toute l'étendue de la R-dCongo». Après que son directeur exécutif eût été «porté disparu», la VSV a joint au téléphone le nommé «Monsieur Michel» en vue d'en savoir plus sur cette disparition suspecte.

«M. Michel ne reconnaissait pas avoir appelé ce dernier mardi 1er juin 2010 et n'était

pas au courant de ce rendez-vous», écrit le communiqué officiel de la VSV.

Qui ne précise pas si ce «M. Michel» est le même qui avait rencontré le vendredi 28 mai l'activiste, s'il existe à l'IGPNC un nommé Michel, et donc ne précise pas si l'homme rencontré quatre jours plus tôt par Chebeya était un faux Michel qui aurait emprunté le nom de Michel de l'IGPNC. On sait aussi par ce communiqué officiel de VSV n°030/RDC/VSV/ CD/2010 daté du 2 juin 2010 que c'est bien Floribert Chebeya Bahizire lui-même - et non le contraire, comme a pu le dire plus tard un représentant de l'ONG VSV - qui avait sollicité de rencontrer le général John Numbi Banza Tambo.

Floribert Chebeya Bahizire n'était donc pas attendu au siège de la PNC, encore moins par le patron de la PNC pour être entendu sur une quelconque affaire comme des médias à l'étranger l'ont laissé croire.

Si ce détail était confirmé, il conduirait les enquêteurs vers le milieu de la prostitution ou du crime. «Il ne faut rien négliger. Il ne faut pas oublier que les ONG brassent d'importantes sommes d'argent qu'elles reçoivent de l'étranger. Il n'est pas impossible qu'ils puissent constituer un appât pour des criminels», explique un proche du dossier.

L'affaire a fait monter de plusieurs crans la tension dans la Capitale. La CÉNCO, la Conférence Épiscopale Nationale du Congo parle d'assassinat et pointe du doigt le pouvoir. «On ne peut pas construire un État démocratique en éteignant la voix de ceux qui luttent pour la défense du peuple», tonne-t-elle, citée jeudi soir par des stations de radio kinoises.

FAMILLE ET MONUC ONT VISITE HIER LE CORPS DE CHEBEYA À LA MORGUE.

L'ONG VSV explique qu'elle va observer un deuil. «Au moment où le pays va célébrer le Cinquantenaire, nous, on s'apprête à enterrer notre ami», déclare l'un de ses membres. Dans un communiqué publié jeudi 3 juin, le représentant spécial du secrétaire général des Nations-Unies en R-dC, le Britannique Alan Doss, déclare avoir appris avec consternation la nouvelle de la mort de Chebeya. Il prie les autorités congolaises de diligenter une enquête pour que la lumière soit faite sur les circonstances de la mort de cet activiste «connu pour son engagement en faveur de la défense et de la promotion des droits de l'homme en R-DC».

Paris qui a adressé ses condoléances à la famille, aux proches et aux collègues de Floribert Chebeya, déclare dans un communiqué du porte-parole du Quai d'Orsay, que la France souhaite

que les autorités congolaises fassent toute la lumière sur les circonstances de ce décès et prennent les mesures appropriées.

La France a rappelé l'importance qu'elle attache à l'action des défenseurs des droits de l'homme et à leur protection partout dans le monde.

À Bruxelles, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Steven Vanackere, s'est dit «choqué» par l'annonce de la mort de Floribert Chebeya. Dans un communiqué, M. Vanackere ajoute qu'il a demandé à l'ambassadeur de Belgique à Kinshasa, Dominique Struye de Swielande, de «suivre de près cette affaire inquiétante et, en concertation avec ses collègues de l'Union européenne, de se pencher sur la suite de cette affaire».

L'ambassadeur de la R-dC en Belgique Henri Mova Sakanyi a été convoqué au ministère des Affaires étrangères.

Amnesty International réclame une enquête indépendante.

À Kinshasa, un représentant de l'ambassade des Pays-Bas présent à la conférence de presse de la VSV a prié le gouvernement d'ordonner une «enquête

indépendante dans les meilleurs délais» et, éventuellement, de requérir l'assistance de la communauté internationale, expliquant que les ambassades de l'UE allaient évoquer l'affaire sous peu lors d'une réunion.

Le Soft International a appris qu'un représentant de la MONUC, un certain Amhed de la division des Droits de l'Homme de la Mission onusienne a visité jeudi aux environs de 11 heures le corps de l'activiste à la morgue de l'hôpital général Maman Yemo. L'onusien était à la tête d'un groupe de la mission. La famille a également identifié le même jour le corps de Floribert Chebeya Bahizire alors que d'aucuns regrettent qu'on ait mis autant de temps à laisser les proches accéder au corps. «Il ne faut pas croire que la morgue de Maman Yemo est cernée par la police; pas du tout», a expliqué un proche du dossier. «À partir du moment où la nouvelle était connue, il appartenait à quiconque voulait voir le corps de se rendre à la morgue», a-t-on expliqué au Soft International.

Fidèle Bazana Edadi, le chauffeur était toujours porté disparu alors que des rumeurs faisaient état jeudi dans l'après midi qu'on aurait trouvé son cadavre sur la route de Kinkole, à l'Ouest de la Capitale

T. MATOTU.

4- HINTERLAND**LA VIOLENCE TOMBE SUR FLORIBERT
CHEBEYA**

**Coupable d'avoir voulu donner leurs voix aux Sans
Voix**

FLORIBERT CHEBEYA,

**TU ETAIS DE LA RACE DE STEAVE BIKO. LA
NATION SE SOUVIENDRA TOUJOURS DE
TON COMBAT POUR RESTITUER LEURS
VOIX AUX SANS VOIX.**

HINTERLAND.

5- CONGOINDEPENDANT

5.1.- Justice : Qui a tué Floribert Chebeya?

La nouvelle du décès du directeur exécutif de l'association de défense des droits de l'Homme, «La Voix des Sans Voix», Floribert Chebeya Bahizire, 46 ans, a fait mercredi 2 juin 2010, l'effet d'un tremblement de terre dans les milieux congolais de la diaspora. Des voix s'élèvent déjà pour dénoncer l'absence de démocratie en RD Congo et pour exiger la mise sur pied d'une commission d'enquête indépendante pour faire toute la lumière à cet assassinat.

«Nous venons de contacter des parlementaires britanniques afin de les sensibiliser sur la nécessité de faire mettre sur pied une commission d'enquête indépendante pour clarifier les circonstances de la mort de Floribert Chebeya.» Président de l'Alliance nationale congolaise pour le changement (ANC), une organisation politique basée à Londres, Herman Nzeza Malungidi, l'initiateur de cette démarche, se dit atterré. «Le régime en place à Kinshasa vient encore de frapper dans ce qui nous restait comme mécanisme pour aller de l'avant,

enchaîne Paul Nsapu Mukulu, secrétaire général de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) en charge de l'Afrique. L'objectif est! de terroriser les défenseurs des droits humains. Ceux qui avaient encore des doutes sont édifiés que le Congo-Kinshasa n'est pas une démocratie mais une dictature pure et simple.» «Nous appelons au boycott des festivités prévues le 30 juin prochain. Nous estimons que le voyage du roi Albert II à Kinshasa n'a pas de sens, a-t-il ajouté. Nous demandons que justice soit faite pour que le sang de ce Congolais soit honoré». **Rendez-vous avec John Numbi** Floribert Chebeya a pu envoyer un courriel, mardi 1er juin, à un de ses correspondants bruxellois. C'était aux environs de 17 heures. On apprenait vers la fin de l'après-midi de mercredi que le corps sans vie du directeur exécutif de l'Ong «La Voix des Sans Voix» a été retrouvé dans sa voiture. La découverte a été faite par des policiers au Quartier Mitendi, dans la commune kinoise de Mont Ngafula. Selon Radio Okapi, on n'était toujours sans nouvelles de Fidèle Bazana, le chauffeur de Chebeya. Dans un entretien à Radio Okapi, Madame Chebeya a fait une reconstitution de l'emploi de temps de son mari au cours de la soirée fatidique de mardi. Selon elle, «Floribert» l'a joint au téléphone aux alentours de 17 heures

pour lui dire qu'il devait être reçu par le «général» John Numbi Banza, l'inspecteur général de la police nationale, vers 17 heures 30. «Après quelques temps, dit-elle, il m'a envoyé un SMS pour confirmer qu'on allait le recevoir vers 17 heures 30. Comme je n'étais pas tranquille, je lui ai envoyé un SMS pour savoir s'il a été reçu. Il a répondu qu'il n'a pas pu rencontrer l'Inspecteur général et qu'il faisait maintenant un détour à l'UPN. Je sais que mon mari ne fait pas comme ça et n'avait pas un programme pour se rendre à l'UPN». Quel était l'objet de la convocation adressée à Chebeya? Pourquoi John Numbi ne l'a-t-il pas reçu? Mardi 1er juin Chebeya et son chauffeur n'étaient plus accessibles au téléphone. Et ce jusqu'à la matinée de mercredi. La suite est connue. **Démobilisation** «Floribert» avait l'habitude d'honorer la rédaction de Congoindépendant de sa visite à chacun de ses passages en Belgique. Début mars dernier, il est allé à Genève prendre part à une réunion de la Commission des droits de l'Homme de l'Onu. Avant de reprendre son avion pour Kin, il a accordé à notre journal un entretien sur l'état des droits et libertés en RD Congo. Pour l'essentiel, il a commencé par déplorer le fait que la «communauté internationale» a tourné le dos aux associations congolaises de défense des droits humains. Les subsides seraient devenus

rarissimes alors que «les observateurs les plus impartiaux soutiennent qu'on assiste à un recul démocratique et que la situation des droits de l'homme est devenue pire qu'avant». Abordant la situation des organisations de défense des droits humains, Chebeya dit avoir constaté des «signes de démobilisation» . Faute de moyens d'action. Il cite à titre d'exemple les difficultés rencontrées par les activistes pour tenir une simple réunion. Faute de ressources pour assurer le déplacement des participants. «Je constate que depuis l'organisation des élections de 2006, la communauté internationale rechigne à donner les moyens pouvant entraîner l'émergence d'une société civile autant qu'une opposition politique fortes. C'est-à-dire des contre-pouvoirs» , souligne-t-il. De fil en aiguille, Floribert évoqua le cas des défenseurs des droits humains qui ont été arrêtés ou tués. Au Katanga, les ennuis judiciaires de Golden Misabiko sont bien connus. Pascal Kabungulu Kibembi a été abattu le 31 juillet 2005, à Bukavu, par des «hommes en uniforme». Le syndicaliste Enoch Bavela de la Fonction publique est mort misérable. Plusieurs assassinats de journalistes ont été camouflés en crimes crapuleux : Louis Bapuwa Mwamba ; Franck Kangundu dit «Ngycke» ; Serge Maheshe ; Didace Namujimbo. Notons que Chebeya avait dénoncé bruyamment le meurtre de la dame

Aimée Kabila. «C'est pour toutes ces raisons que certains activistes commencent à penser à l'expatriation, souligne Chebeya avant d'ajouter : j'exhorte mes camarades à persévérer à ce noble combat qui ne vise qu'un seul objectif : le bien commun par l'avènement d'un pays où il fait bon vivre.»

L'affaire Bundu dia Kongo A l'issue cet entretien, le directeur exécutif de la VSV a confié en «Off » sa volonté de saisir la Cour pénale internationale de l'affaire relative au double massacre en janvier 2007 et février-mars 2008, de plus de 300 membres du mouvement religieux «Bundu dia Kongo». Ces tueries massives ont été commises par des policiers dépêchés dans la province du Bas-Congo afin de «rétablir l'autorité de l'Etat». L'ordre donné par Joseph Kabila a été exécuté notamment par le ministre de l'Intérieur d'alors, le général Denis Kalume Numbi, le «général» John Numbi Banza et l'inspecteur provincial de la police au Bas-Congo, le «général» Raüs Chalwe Ngwashi. Résultat : un véritable carnage qui a été étouffé par l'ancien patron de la Mission de l'Onu au Congo, l'Américain William L. Swing. Et ce parce que les mines de Tenke Fungurume ont été attribuées à une société américaine?

L'avocat bruxellois Jean-Claude Ndjakanyi a été chargé de rédiger la plainte à déposer à la

CPI à La Haye. La démarche a été retardée par la recherche des parents des victimes afin qu'ils se constituent partie civile. Dans un courriel daté lundi 31 mai 2010, adressé à Me Ndjakanyi, Floribert Chebeya informait celui-ci que la «VSV» allait se porter partie civile. La plainte pouvait donc être introduite au greffe de cette juridiction internationale : «Cher Me Jean Claude, écrivait Chebeya, merci pour toutes les actions en faveur des victimes de la répression des adeptes du Mouvement Politico-religieux BDK. La VSV vous avait déjà fait part de sa volonté de se constituer partie civile dans cette affaire. Quant aux victimes, certaines d'entre elles ont été retrouvées. Mais la question qui reste est de savoir un peu plus sur leur représentation. Faudra-t-il une procuration spéciale pouvant vous permettre de les représenter et de plaider à distance en leur faveur ou elles devront assister elles-mêmes ou leurs proches au procès?

Merci de nous préciser pour finaliser les contacts avec les victimes et/ou leurs proches. Meilleures salutations. Floribert Chebeya.» Apprenant la mort de Chebeya mercredi soir, Jean-Claude Ndjakanyi s'est dit déterminé à mener cette action judiciaire. **La CENI** Chebeya avait en horreur la langue de bois. Il disait haut et fort le fond de sa pensée. Lors des élections de 2006, il est intervenu dans les médias pour

soulever des questions sur le parcours personnel du président-candidat d'alors, Joseph Kabila. Dans une déclaration faite, jeudi 29 avril dernier, il a invité les députés nationaux et les sénateurs «à accélérer la mise en place de la Commission électorale nationale indépendante» (CENI). Celle-ci doit remplacer la CEI (Commission électorale indépendante) que dirige l'abbé Apollinaire Malu Malu, un proche parmi les proches de Joseph Kabila. «C'est anormal qu'on continue à renforcer aujourd'hui la défunte CEI, au détriment de la loi qui devait être votée rapidement pour la mise sur pied de la CENI», déclarait-il.

Et de rappeler que «la CEI a été établie pour la durée de la transition qui a bel et bien pris fin». «La CEI a été, à outrance, instrumentalisée lors des élections de 2006» lesquelles ont été, à ses yeux, «galvaudées». Floribert a au passage fustigé «les actes illégaux» posés par la CEI. «En vertu de quoi la CEI, mal perçue par la population, peut continuer à poser des actes, qui risquent d'enchaîner l'avenir de la République démocratique du Congo (RDC)», s'interrogeait-il en guise de conclusion. Les consultations politiques de 2011 constituent un sujet hautement sensible pour Kabila et son entourage. Chebeya faisait partie de ceux des citoyens qui estiment que l'actuel chef d'Etat congolais ne dispose pas de ressources morales et intellectuelles pour

assumer avec bonheur cette haute charge. Face à une opposition évanescence, le locataire du palais de la Nation se voit déjà "en haut de l'affiche".

Le directeur exécutif de la VSV était-il devenu une sorte de poil à gratter pour le "raïs" et les membres du premier cercle de son pouvoir?

Affaire Kamerhe Le 15 mars 2009, Floribert Chebeya et ses camarades Dolly Ibefo Mbunga et Donat Tshikaya, respectivement directeur exécutif de la Voix des Sans Voix (VSV) et secrétaire exécutif national du Réseau national des Ongs des droits de l'Homme (Renadhoc), directeur exécutif adjoint de la «VSV» et Chargé de réception au Renadhoc ont été arrêtés par des agents de l'ANR dépendant de l'administrateur-directeur en charge de la Sécurité intérieure Kalev Mutond. Il leur a été reproché d'avoir envisagé l'organisation, lundi 16 mars, d'un sit-in devant le palais du peuple en protestation de la décision de Joseph Kabila de faire démissionner le Bureau de l'Assemblée nationale présidé par Vital Kamerhe.

Dans son allocution prononcée à l'occasion de la rentrée parlementaire, «Vital» avait demandé la libération des trois militants de droits de l'Homme : «C'est ici donc le lieu de demander aux services compétents de procéder à la relaxation de tous les activistes de droits de

l'homme et toutes les autres personnes qui ont été arrêtées uniquement pour avoir exprimé leur opinion en rapport avec la réconciliation nationale, la démocratie et la présente rentrée parlementaire.» La rédaction de Congoindépendant présente ses condoléances les plus attristées à Madame Chebeya ainsi qu'à tous les membres de la VSV.

B.A.W

5.2.- Assassinat de F. Chebeya et Fidèle Bazana: les magistrats chargés d'instruire cette double énigme criminelle restent muets comme des carpes. (Dimanche 1 août 2010 14h54')

Les causes profondes de l'assassinat de Floribert Chebeya Bahizire sont sans doute multiples. Une chose paraît sûre : la vérité sur ce crime odieux ne pourrait éclore de l'enquête menée successivement par le parquet général de la République et l'auditorat militaire. Ces deux institutions sont dirigées par des «hommes du président». Or justement les soupçons les plus graves pèsent sur ce même Président. Les Congolais devraient diligenter une «enquête parallèle» sur la mort de Chebeya et la disparition de Fidèle Bazana pour faire éclater cette vérité que les responsables politiques et judiciaires tentent d'étouffer. L'objectif est de combattre l'impunité en

déférant devant les instances judiciaires internationales les personnes impliquées dans ce double meurtre. Prémédité.

Deux mois après l'assassinat de Floribert Chebeya, directeur exécutif de l'association de défense des droits de l'Homme «La Voix des Sans Voix» et la disparition de son chauffeur Fidèle Bazana, les magistrats chargés d'instruire cette double énigme criminelle restent muets comme des carpes. Fort heureusement, les langues commencent à se délier dans les milieux de la police nationale congolaise à Kinshasa. «Dans les milieux des «services» et dans l'entourage présidentiel, Floribert Chebeya Bahizire était fiché parmi les «adversaires du pouvoir» pouvant constituer un obstacle à la réélection de Joseph Kabila en 2011. Par ses activités de défenseur des droits humains, il a terni l'image du régime à l'extérieur. La goutte d'eau qui fait déborder le vase est tombée lorsque Chebeya s'est porté au secours de Vital Kamerhe, alors président de l'Assemblée nationale.» L'homme qui parle est un officier de la police congolaise. C'est lui qui a pris l'initiative de «biper» la rédaction de Congoindépendant pour «échanger» suite à l'article «Qui a commandité Floribert Chebeya ?»

«Floribert» a bel et bien été reçu par John Numbi

Selon cette source inattendue, «Floribert Chebeya a bel et bien été reçu le mardi 1er juin aux alentours de 17h30 par le général John Numbi.» Il semble, selon lui, que les services de renseignements de la police nationale (DRGS) avaient reçu des informations selon lesquelles un groupe d'organisations de défense des droits de l'Homme, «coordonné» par Chebeya, se préparait «à saboter» les festivités prévues le 30 juin par l'organisation des marches pour dénoncer la situation des droits de l'Homme. «Après l'entrevue, le général Numbi a mis Chebeya à la disposition du colonel Daniel Mukalay, raconte la source policière. Numbi a dit au «colonel Daniel» «d'en finir» avec Chebeya sans d'autres précisions. Il a aussitôt quitté l'Inspection générale (IG) tout en gardant le contact au téléphone.» Que s'est-il passé après? Seuls Daniel Mukalay et John Numbi peuvent éclairer les investigateurs. On peut comprendre les «atermoiements» des magistrats instructeurs...

En épluchant quelques journaux occidentaux du mois de juin, force est de constater que les éditions du «Soir» de Bruxelles datées

respectivement du 4 et du 29 sont éloquentes. La journaliste belge Colette Braeckman, très proche de Joseph Kabila, semble confirmer les propos de la source précitée. Dans un «portrait» intitulé «Un soldat des droits de l'homme» publié dans le quotidien «Le Soir» daté du vendredi 4 juin, soit 48 heures après l'annonce du décès de «Floribert», la journaliste écrit notamment : «Mais, au fil du temps, il {Chebeya, Ndlr} avait alourdi ses charges et balayait plus large que la seule défense des droits humains. Prenant de plus en plus de positions politiques, il avait critiqué les opérations militaires menées à l'Est contre les rebelles hutus, défendu Vital Kamerhe, président de l'Assemblée, dans son bras de fer avec la majorité présidentielle, dénoncé le budget alloué aux festivités du 30 juin.» Braeckman d'ajouter : «De plus en plus, il prenait pour cible le chef de l'Etat lui-même et il avait enquêté sur les circonstances de la mort d'Aimée Kabila (...). Lors d'un récent séjour en Belgique, il avait annoncé à ses amis de la Ligue des droits de l'homme son intention de demander une audience à la Cour pénale internationale et de se rendre à La Haye. On ignore toujours quelles révélations il comptait faire...», conclut-elle. Ces informations du «Soir» n'ont jamais été démenties par des sources officielles congolaises.

Bras de fer Kabila-Kamerhe

Dans «Le Soir » daté mardi 29 juin, Braeckman note : «(...), un policier du nom de Michel appela pour vérifier si Chebeya était bien à Kinshasa. Par téléphone, un rendez-vous avec John Numbi fut fixé au 1er juin. (...). De source policière, Chebeya «fut» effectivement reçu dans les locaux de la police. Par la suite, Numbi dira qu'il était absent, hors de la ville, retenu par une réunion de sécurité.» Un fait contesté par la journaliste en soulignant : «En réalité, il semble qu'il ait bien reçu Chebeya et que l'entretien ait mal tourné.»

Fin janvier 2009, l'opinion congolaise apprenait avec stupéfaction l'entrée des troupes rwandaises au Kivu dans le cadre de l'opération dite «Umoja Wetu». C'est le point de départ du bras de fer Kabila-Kamerhe. Président de l'Assemblée nationale, ce dernier était accusé d'«indiscipline» pour avoir dit tout haut ce que la grande majorité des Congolais murmurait tout bas. C'est-à-dire l'«étonnement» face à cette initiative de Joseph Kabila assimilable à un défi autant qu'à une trahison. En sa qualité d'«autorité morale» de l'AMP (Alliance pour la majorité

présidentielle) , Kabila s'est cru en droit de décapiter le Bureau de la Chambre basse. Au grand dam des organisations de défenses des droits humains. Celles-ci ont dénoncé en chœur cette grave atteinte au principe même de séparation des pouvoirs.

Regroupées en une «synergie des Ong de la société civile de la RD Congo», des organisations de défenses des droits humains ont prévu l'organisation, lundi 16 mars 2009, d'un sit-in devant le Palais du peuple. Dans les tracts qui ont été distribués dans les universités et instituts supérieurs, on pouvait lire notamment : «Debout peuple congolais ! Chers compatriotes, la démocratie est en danger. La crise interinstitutionnel le actuelle en est à la base. La synergie des Ongs de la société civile (...) vous invite à participer massivement à la marche pacifique qu'elle organise lundi 16 mars 2009 pour la sauvegarde de cette jeune démocratie post-électorale. Cette marche partira, à 9 h30, du boulevard Triomphal, lieu du rassemblement, jusqu'au Palais du peuple où un mémorandum sera remis aux présidents du sénat et de l'Assemblée nationale. Non à la dictature, vive la démocratie !».

«Nous allons vous traquer»

Cette manifestation n'aura pas lieu. Et pour cause, les organisateurs seront arrêtés par des agents de la police politique Kabila lors d'une conférence de presse organisée le 15 mars dans les bureaux de Renadhoc dans la commune de Barumbu. Dans son rapport intitulé «République démocratique du Congo – La dérive autoritaire» publié en juillet 2009, la FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme) en parle abondamment. «A la fin de la conférence, écrit la FIDH dans son rapport, les bureaux ont été encerclés par des agents de l'ANR, accompagnés de policiers. (...). Messieurs Floribert Chebeya, Dolly Ibefo et Donat Tshikaya ont été brutalement appréhendés – sans mandat d'arrêt et donc en violation du droit national et international – et conduits dans les locaux de l'ANR, en face de la Primature, dans la commune de Gombe.» Ils seront par la suite transférés à la DRGS (Direction des renseignements généraux et services spéciaux de la police nationale). «D'après leur déclaration, poursuit le rapport, ils ont alors tous été menacés et soumis à un interrogatoire mené par le colonel Daniel Mukalay, notamment sur leurs liens avec le président de l'Assemblée nationale Vital Kamerhe.» Membre de la Cojeski-RDC, Davy Shabani, cité dans le rapport, a reçu un appel téléphonique anonyme en ces termes : «Nous

savons que vous faites partie de ceux qui sont soi-disant de la société civile, une structure plutôt politisée qui soutient Vital Kamerhe. Nous allons vous traquer.» Au moment de leur libération le 17 mars 2009, un policier dit ces mots à Chebeya et à ses camarades : «Vous faites un bon travail. Gardez-vous de vous immiscer dans la politique comme vous venez de le faire en initiant un tract de soutien à un homme politique tel que Vital Kamerhe. (...). Le premier ordre reçu par la DRGS était de vous transférer au parquet en vue de vous envoyer à la prison centrale de Kinshasa. Mon chef, le général Union, a préféré rencontrer le conseiller spécial du président de la République qui a ordonné votre libération.» Devrait-on conclure que l'ordre d'arrestation de ces défenseurs des droits était venu également de la Présidence de la République ?

CENI ou CEI ?

Présenter Floribert Chebeya comme le «défenseur» d'un homme politique, fût-il Vital Kamerhe, est une injure faite à la mémoire de ce valeur fils de la RD Congo dont le combat était axé non pas sur la propagande politicienne mais

bien sur la promotion de la démocratie, des droits de l'Homme et de la bonne gouvernance.

Dans un communiqué publié le 29 avril dernier, «Floribert» interpellait les sénateurs et les députés nationaux suite au retard observé dans la mise en place de la CENI (Commission électorale nationale indépendante) . Après le déroulement chaotique des opérations électorales en 2006, le défenseur des droits humains voyait d'un mauvais œil la poursuite des activités de la CEI à la tête de laquelle trônait Apollinaire Malu Malu, le très controversé prêtre. Cette prise de position a-t-elle été accueillie comme une «déclaration de guerre» dans le sérail kabiliste?

Au moment de boucler ce «papier», on apprenait que Joseph Kabila a enfin promulgué mercredi 28 juillet la loi organique portant fonctionnement et organisation de la «CENI». Il faut espérer qu'une page est définitivement tournée et qu'on pourrait dire «adieu» à ce «Monsieur l'Abbé» très inféodé au pouvoir politique en place. Il importe néanmoins de rappeler que le Sénat et l'Assemblée nationale auraient envoyé à la Présidence de la République deux propositions de loi présentant de différences au niveau de certaines dispositions. A titre d'exemple, la

Chambre haute proposait d'inclure des membres de la «société civile» dans la CENI. Refus catégorique de la Chambre basse. La raison reste énigmatique. La commission parlementaire paritaire n'aurait été, semble-t-il, d'aucun secours.

Quatre années après les consultations politiques de 2006, l'assassinat de Floribert Chebeya vient rappeler aux Congolais que la situation des droits de l'Homme reste préoccupante en RD Congo. Sans être une fatalité, les échéances politiques à venir pourraient se révéler sanglantes. La volonté de museler tous les contre-pouvoirs est patente. Le risque devient de plus en plus grand que ce pays replonge pour un nouveau bail sous la coupe d'un despote non éclairé. A moins que les assassins de «Floribert» et de "Fidèle" soient traqués, débusqués et traînés devant des juridictions internationales du chef de crime contre l'humanité. Et ce, avant les échéances politiques de 2011...

Baudouin Amba Wetshi

© Congoindépendant 2003-2010

Tous droits réservés © www.congoindependan t.com 2003 - 2010

6- LE CRISDESOPPRIMES :REVUE DE LA PRESSE CONGOLAISE PAR GUY DE BOECK (du 03/06/2010)

La mort étrange de Floribert Chebeya

La nouvelle la plus sensationnelle, tombée dans la soirée d'hier, ne figure encore dans les journaux parus ce matin qu'avec assez peu de commentaires. Il s'agit bien sûr de la mort de Floribert Chebeya, Président de l'organisation humanitaire VSV. Le délai était trop court pour la presse écrite, mais les commentaires et les messages de condoléances foisonnent déjà sur « l'Internet congolais ».

Et, faut-il le dire, aucun de ces commentaires ne se hasarde à émettre l'hypothèse d'un décès naturel.

Ce qui est certain, c'est que l'on a retrouvé le cadavre dans sa voiture et que son chauffeur a disparu. Autre fait connu : il devait, dans la journée d'hier, rencontrer, à sa propre demande, John Numbi, chef de la police, à qui il voulait parler du sort des détenus incarcérés. Enfin, dernier détail bizarre : le corps ne portait aucune trace de violences. Lorsque quelqu'un succombe

à la suite d'un « interrogatoire musclé » par la police congolaise, en général le doute n'est pas permis. Les agents musclés à qui l'on confie ce genre de tâche ne font en général pas dans la dentelle et cela se voit. On se trouve donc devant un décès dont toutes les circonstances sont suspectes, mais dont la cause est encore inconnue. La MONUC a publié à ce sujet, aujourd'hui peu après 10 heures un communiqué demandant une enquête.

Les commentaires, eux, se soucient en général fort peu de ce genre de broutilles et désignent déjà les coupables (« les tueurs à gage de Kabila » est une des expressions les plus modérées) et le mobile du crime (faire taire la société civile à l'approche des élections).

Epinglons cependant un commentaire dans **l'Observateur**, sous le titre « *Un dossier Encombrant* » : « *Floribert Chebeya de la Voix de sans voix pour les droits de l'homme a tiré sa révérence. Son corps, selon radio Okapi, a été retrouvé sans vie à bord de sa voiture à Mitendi sur la route du Bas-Congo. Tandis que son chauffeur reste jusqu'ici introuvable* ».

Et d'exprimer la crainte que cela n'apporte du grain à moudre à toutes les organisations tant nationales qu'internationales qui n'ont jamais raté

l'occasion de monter en épingle le moindre écart observé dans la situation des droits de l'homme en RD Congo. D'après ce journal sur le volet des droits de l'homme, des libertés etc. le pays a fait des efforts louables que certains Ong internationales n'ont pas manqué de saluer. La liberté de ton observé dans certaines émissions télévisées et radiodiffusées sont des preuves éclatantes de cette bonne volonté. Et il s'interroge : « *Avec l'assassinat de Floribert Chebeya, assiste-t-on à une radicalisation de la vie politique et de certains groupes comme à l'époque des " hiboux " de triste mémoire ? L'assassinat de Chebeya doit-il être perçu comme un signal fort à l'endroit de " grandes gueules " ? Assiste-t-on à la montée des faucons à une année des élections ? Ou des groupes hostiles prêts à salir l'image du régime en place ? Difficile de répondre avec certitude à toutes ces interrogations. Mais une chose est vraie, avec l'assassinat de Floribert Chebeya, le pays se retrouve là avec un cas particulièrement encombrant de nature à écorner gravement son image à l'extérieur. D'où la nécessité de mettre toutes les batteries en marche pour que les auteurs de ce forfait soient retrouvés et sanctionnés. Police scientifique, services de sécurité, la balle est dans votre camp* ». (La référence aux « hiboux » est une allusion à

un épisode datant de Mobutu, au moment du « bras de fer » l'opposant à la CNS. Le régime avait alors volontairement créé une grande insécurité nocturne à Kinshasa en recourant à des « bandits » surnommés ainsi parce qu'opérant de nuit. NdIR)

Le Phare rapporte à ce sujet que le corps de Floribert Chebeya, président de la Voix des Sans Voix (VSV), une des plus célèbres organisations non gouvernementales congolaises de défense des droits de l'homme, a été retrouvé abandonné, mercredi du côté de Mitendi, dans la périphérie Ouest de Kinshasa, commune de Mont-Ngafula. Inanimé, il reposait dans sa voiture, visiblement intacte. Son chauffeur, Fidèle Bazana Edadi, lui aussi membre du personnel de la VSV est introuvable jusqu'à ce jour. Selon les informations diffusées aux premières heures de la journée de mercredi dans les communiqués de la VSV et un panel d'Ong de défense des droits de l'homme, Floribert Chebeya devait répondre mardi après-midi à l'invitation lui lancée par l'Inspecteur-Général de la Police. Mais, indiquaient les mêmes sources, la rencontre n'a pas eu lieu, pour des raisons inconnues.

PARTI POLITIQUE ECIDE

CINQUANTENAIRE DU CONGO UNE REMISE EN QUESTION ET QUOI EN FAIRE .L'ASSASSINAT DE L'HOMME DU PEUPLE, LE DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS ET DES OPPRIMÉS CONGOLAIS MONSIEUR FRORIBERT CHEYWA EST UN CRIME COMMIS PAR LES ASSASSINS DU PEUPLE CONGOLAIS . MR FLORIBERT CHEYWA EST L'HERO NATIONAL DES DROITS HUMAINS .LA JOURNÉE DU 30 JUIN 2010 CHOISIE COMME JOURNÉE DE SON ENTERREMENT RESTERA GRAVÉE DANS NOS MÉMOIRES COMME JOURNÉE HISTORIQUE D'UN HERO .QUE SON AME REPOSE EN PAIX.

POETE ROBERT KABEMBA

Membre et Représentant du Parti Engagement pour

La Citoyenneté et le Développement (Ecide)

Angleterre

Kinshasa, le 06 Juin 2010
TAKELE LUKOKI
RT KAVKA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 04/06/2010

R.D. Congo: Floribert Chebeya Bahizire, défenseur des droits humains, retrouvé mort. Les ONG soussignées expriment leur indignation suite à la mort de Floribert Chebeya Bahizire dont le corps a été retrouvé le 2 juin 2010 sur une route à la sortie de Kinshasa, et à la disparition de Fidèle Bazana Edadi. Elles appellent les autorités publiques congolaises à diligenter une enquête minutieuse, indépendante et impartiale, incluant une autopsie, pour déterminer les causes et circonstances de la mort, et à garantir un procès juste et équitable devant une juridiction indépendante et impartiale si les craintes d'un assassinat s'avéraient justifiées et des suspects identifiés.

Elles appellent également les autorités publiques congolaises à mettre un terme à l'impunité et à assumer leur responsabilité de protéger les défenseurs des droits humains conformément aux engagements internationaux pris par la RDC.

Floribert Chebeya Bahizire, président de l'ONG congolaise des droits de l'Homme La Voix des Sans Voix (VSV), et secrétaire exécutif du

Réseau National des ONG pour la défense des droits de l'homme de la RDC (RENADHOC), a été retrouvé mort mercredi 2 juin 2010 dans sa voiture sur la route Kinshasa-Matadi, commune de Mont Ngafula, quartier Mitendi, après avoir été porté disparu la veille au soir.

Ce décès, dont les circonstances restent à élucider, est intervenu quelques heures après qu'il ait, selon la VSV, répondu à une convocation de l'Inspecteur Général de la Police Nationale Congolaise pour des motifs inconnus.

Toujours selon la même source, Fidèle Bazana Edadi (également membre de la VSV), qui aurait accompagné Floribert Chebeya en voiture pour se rendre dans les locaux de la Police, est toujours porté disparu depuis le 1er juin 2010 au soir.

M. Floribert Chebeya Bahizire, 47 ans, avait déjà fait l'objet, par le passé, de nombreuses intimidations et menaces liées à son activité de défenseur des droits humains.

Les ONG soussignées s'associent à la tristesse de ses proches, de ses collègues et des défenseurs des droits humains. La mort de Floribert Chebeya Bahizire, reconnu par tous pour son travail en faveur du respect des droits humains, représente une perte considérable pour la communauté nationale et internationale des défenseurs.

Les ONG soussignées tiennent à exprimer leur inquiétude quant à la situation des défenseurs des droits humains en RDC qui ne cesse de se détériorer. A ce jour, plusieurs meurtres de journalistes et de responsables d'associations de défense des droits humains (dont Pascal Kabungulu, Serge Maheshe, Didace Namujimbo, Bruno Cirambiza....) restent impunis faute de procès équitables ou à cause du blocage de ces dossiers. Ce climat d'impunité favorise de nouvelles exactions.

Par conséquent, les ONG soussignées demandent instamment :

_ Aux autorités publiques congolaises :

- d'assurer une enquête indépendante, impartiale et approfondie, avec autopsie, afin de déterminer les causes exactes de la mort de Floribert Chebeya Bahizire et leurs circonstances ;
- de permettre aux membres de la famille du défunt, et aux experts de leur choix, d'accéder au corps de la victime sans délai et de leur assurer une protection adéquate ;
- de diligenter une enquête d'urgence concernant la disparition du chauffeur Fidèle Bazana Edadi ;
- de mettre à la disposition des services de police, y compris la police scientifique, les moyens humains et financiers adéquats pour que

ceux-ci puissent s'acquitter de leur tâche et identifier les auteurs;

- - de solliciter, le cas échéant, une aide logistique et technique de la MONUC ;
- - de garantir un procès juste et équitable, devant une juridiction indépendante et impartiale;
- d'assurer une réparation effective aux ayants-droit des victimes ;
- - de procéder d'urgence à la définition et à la mise en oeuvre d'une politique nationale de protection des défenseurs des droits humains conformément aux engagements internationaux pris par la RDC.

_ A la MONUC, EUPOL et au programme qui remplacera REJUSCO :

- d'assister, en fonction de leurs mandats respectifs, les services de police et les services judiciaires dans les tâches policières et judiciaires qui incombent aux autorités congolaises dans cette affaire.

- Aux Etats membres de l'Union Européenne :

- - de suivre l'enquête qui démarre dans cette affaire, en application des Orientations pour la protection des défenseurs des droits humains de l'UE de 2004 et de la Stratégie Locale de mise en oeuvre de ces Orientations pour la RDC adoptée par les Chefs de Mission le 20 mars 2010.

-Associations et réseaux signataires :

Le Réseau des Associations des Droits de l'Homme du Sud Kivu (RADHOSKI)

Le Réseau des ONG des Droits de l'Homme au Congo (REPRODHOC/Sud Kivu)

Le Réseau de Protection des Victimes, Témoins et Défenseurs des Droits Humains (VIWINE/Sud-Kivu)

Le Réseau des Défenseurs des Droits humains en Afrique Centrale (REDHAC)

Protection International (PI)

Commission Internationale des Juristes (CIJ)

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT-France)

Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture FIACAT

Frontline Defenders

Diakonisches Werk der EKD

SOS Faim Luxembourg

Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme (AEDH)

Heal Africa

RCN Justice et Démocratie

Contacts :

· Bruxelles: Pascale Boosten, PI
(+32.479.677.475)

pboosten@protectioninternational.org

- RD Congo : Ilaria Allegrozzi, PI (+243.810.696.685)
iallegrozzi@protectioninternational.org
- Paris:Clément Boursin, ACAT-France (+33.1.40.40.02.11)
clement.boursin@acatfrance.fr
- Afrique du Sud : Clément Mavungu, Commission Internationale des Juristes (CIJ), Programme Régional Afrique (+27 11 304 9662/46), clement.mavungu@icj.org

« Tolérance zéro » à la congolaise... ?

J'étais encore dans le métro lorsque mon amie, pleurant et la voix pleine d'émotion, m'a appelé pour m'annoncer l'information lugubre : elle venait d'apprendre l'assassinat de notre ami et mon frère Floribert Chebeya qui, lors de ses moult passages à Berlin (RFA), avait toujours été notre hôte. Nous passions, des heures et des heures, à parler de la RD Congo, pays où la vie ou la mort de tout un peuple dépend de la seule volonté d'une politicaillerie érigée par des forces obscures qui commandent des intérêts égoïstes variés...

Ce qui n'avait de cesse de m'impressionner chez Floribert, c'est son calme comme aussi la

maîtrise de sa voix. Il ne l'élevait jamais - même pour parler des choses horribles dont notre pays est victime et des tracasseries et d'autres brimades qui accompagnaient sa vie d'activiste des Droits de l'Homme dans un pays dont l'adjectif « démocratique » le caractérisant sert de cache-sexe à une dictature féroce et à une répression sanglante.



Floribert Chebeya, 2009 à Berlin

Ma dernière rencontre avec Floribert date du mois de décembre dernier à Berlin où il était venu prendre part à un Panel organisé par ÖNZ (Ökumenisches Netz Zentralafrika). Il m'avait fixé rendez-vous à 19 heures à l'hôtel, tout près de la gare de Friedrichstrasse, où il était descendu. Nous avons pris place dans un restaurant italien en vue d'échanger avant de rejoindre les autres Pénalistes et les Organismes de la rencontre dans un restaurant allemand. C'était la dernière fois de voir Floribert Chebeya « vivant physiquement ».

« Vivant physiquement » parce que bien que lâchement assassiné, Floribert Chebeya continuera à représenter le reflet de la dignité du peuple congolais bafouée par ceux qui croient contrôler le réel dans notre pays, dignité du peuple qui doit, à tout prix, être rétablie et défendue.

A ma question de savoir s'il n'avait pas peur pour sa vie comme aussi pour celle de sa famille. Souriant et me fixant, il m'avait répondu, d'une voix calme: « mon cher Paul, du temps de Mobutu, je n'avais jamais eu peur, du temps de Kabila père, non plus. D'où viendrait cette peur aujourd'hui » ?

Une façon de me dire qu'une fois le combat pour la liberté et le bien-être enclenché, il n'y a plus de retour. Ce que d'aucuns, sous d'autres cieux, disent: la patrie ou la mort...

Floribert est et restera, à tout jamais, vivant dans ma mémoire comme aussi dans celle de tous ceux qui l'ont connu. Avec sa disparition précoce, dans des conditions frisant un attentat commandité, il fait partie de ces Hommes et Femmes qui, à travers leur action, leur engagement pour la cause des opprimés - je voudrais des sans voix -, écrivent en caractères indélébiles leurs noms sur la liste des Immortels.

Floribert Chebeya vient d'apposer son nom sur la liste des martyrs congolais qui avaient sacrifié leur vie pour la libération progressive du peuple congolais de ses peurs et des forces d'oppression et pour que s'installe sur le sol de nos ancêtres un Congo uni et libre.

Il est minuit passé, mais je n'arrive toujours pas à comprendre que l'on retire la vie à une personne dont l'action n'a pas encore atteint son point culminant, à savoir faire de notre pays, la RD Congo, un pays où il fait bon vivre, où les droits de tout un chacun sont respectés et la sécurité des biens est assurée.

Cher Floribert, nous allons continuer votre digne et noble combat: combat qui consiste à donner la voix à ceux à qui on a retiré, privé de la voix, un combat pour la dignité de l'Homme et de la Femme, un combat pour le rétablissement des droits que garantit la Constitution de notre pays, un combat pour que ces droits aliénés redeviennent une réalité sur toute l'étendue du territoire national.

A sa famille biologique, mon amie se joint à moi et, ensemble, nous présentons nos condoléances les plus attristées. A la famille des défenseurs des Droits de l'Homme, nous disons du courage, encore du courage et toujours du courage. Nous sommes et restons à vos côtés dans la lutte de libération de notre pays, la République Démocratique du Congo, afin qu'il devienne un pays véritablement démocratique.

La lutte continue...

Iseewanga Indongo-Imbanda

Berlin,

© Gertrud Kanu & Iseewanga Indongo-Imbanda

**VOICI POURQUOI „JOSEPH KABILA“
HYPPOLITE KANAMBE A ASSASSINÉ
FLORIBERT CHEBEYA. LE PEUPLE
CONGOLAIS EXIGE LA DÉMISSION ET
L'ERRESTATION DE « JOSEPH KABILA » ET
DE TOUS LES MEMBRES DE SON ÉQUIPE DE
MERCENAIRES AU POUVOIR EN RDC**

**DOSSIER TRÈS URGENT : JUSTICE POUR LE
PEUPLE CONGOLAIS:**

La suspension théâtrale du très sinistre **John Numbi** ne suffit nullement, l'arrestation des colonels très proches de « kabila » et d'un élément de sa garde rapprochée **COMME EXÉCUTANTS** risque d'être qu'une fuite en avant, car le seul vrai commanditaire du meurtre de notre compatriote Floribert Chebeya et tant d'autres victimes congolaises c'est bien « Joseph kabila » **Hyppolite kanambe lui-même.**

ET POUR CAUSE, LISEZ ET AGISSONS

Nations Unies

GENEVE — Un rapporteur de l'ONU a estimé vendredi « vraisemblable » la « participation » du gouvernement de la République démocratique du

Congo dans la mort de Floribert Chebeya, un des plus respectés défenseurs des droits de l'homme en RDC. Prenant note de la demande d'ouverture d'une enquête par le ministre congolais de l'Intérieur, le rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires de l'ONU, Philip Alston, a estimé « qu'il n'y a pas de raison de penser que ce sera une véritable enquête ». Et ce, « particulièrement en raison des circonstances qui laissent penser qu'il est très vraisemblable qu'il y a eu une participation du gouvernement » dans l'affaire, a-t-il encore dit aux journalistes.

Le président de l'ONG « La voix des sans-voix » (VSV) avait disparu mardi soir, avec son chauffeur, après s'être rendu à l'inspection générale de la police nationale congolaise (PNC), où il devait, selon la VSV, rencontrer l'inspecteur général, le général John Numbi. Le corps de Floribert Chebeya, 47 ans, a été finalement retrouvé mercredi matin sur la banquette arrière de son véhicule à Mitendi sur la route du Bas-Congo à l'ouest de Kinshasa. Le rapporteur de l'ONU, qui a eu l'occasion de rencontrer Floribert Chebeya lors de sa dernière mission en RDC en octobre 2009, a qualifié la situation sur le terrain de « très dangereuse ».

Il a ainsi déploré que les massacres de civils perpétrés par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) se poursuivent, contrairement à ce que prétendent les autorités.

L'expert onusien –qui ces six dernières années a visité de nombreux autres pays où les droits de l'homme sont violés– s'est dit particulièrement « désespéré » par l'attitude du gouvernement de la RDC. « Ils ont rejeté mon rapport, disant qu'il était tendancieux. C'est toujours un très mauvais signe lorsqu'un gouvernement est dans un état de déni total », a-t-il conclu.

© Copyright Cyberpresse

La nouvelle du décès du directeur exécutif de l'association de défense des droits de l'Homme, «La Voix des Sans Voix», Floribert Chebeya Bahizire, 46 ans, a fait mercredi 2 juin 2010, l'effet d'un tremblement de terre dans les milieux congolais de la diaspora. Des voix s'élèvent déjà pour dénoncer l'absence de démocratie en RD Congo et pour exiger la mise sur pied d'une commission d'enquête indépendante pour faire toute la lumière à cet assassinat. CONGOINDEPENDANT

[Radio France Internationale](#) (Paris) 4 Juin 2010
[Congo-Kinshasa: Colère des ONG](#)

congolaises après la mort de Floribert Chebeya



Floribert Chebeya, défenseur congolais des droits humains, a été retrouvé mort.

« Un assassinat ignoble », affirment les associations de défense des droits de l'homme, exprimant leur colère et leur tristesse après la mort du président de l'organisation La Voix des sans-voix, Floribert Chebeya, retrouvé sans vie dans sa voiture, mercredi 2 juin 2010, à la sortie de Kinshasa. Une autopsie du défunt est prévue, mais La Voix des sans-voix exige un examen indépendant. Des proches du défenseur des droits de l'homme Floribert Chebeya ont pu identifier le corps, jeudi. La police, qui a ouvert une enquête, n'a jusqu'à présent fourni aucun élément sur les circonstances du meurtre de Floribert Chebeya. Joint jeudi soir au téléphone par RFI, l'inspecteur provincial de la police à Kinshasa, le général Oleko, a

simplement affirmé : « nous avançons mais nous ne voulons pas divulguer nos informations ». La police de la RDC a déjà pris une réquisition pour ordonner l'autopsie. L'organisation La Voix des sans-voix veut s'y opposer. Elle réclame qu'un médecin légiste indépendant, si possible étranger, conduise cet examen.

Le frère de Floribert Chebeya et des membres de son organisation ont pu identifier, jeudi, le corps conservé à la morgue de l'hôpital général de Kinshasa. Ils ont constaté que le visage du défenseur des droits de l'homme présentait des gonflements au front et autour du cou. Du sang était également visible dans les narines et la bouche du défunt. Floribert Chebeya a probablement reçu des coups. Les gonflements pourraient être le signe d'une strangulation. Le chauffeur qui accompagnait Floribert Chebeya est toujours porté disparu.

La mort de cette figure emblématique a jeté la consternation dans les rangs des organisations de défense des droits humains. Jeudi à Kinshasa, la Coordination de la société civile a décidé de rompre toute collaboration avec le gouvernement. Les

défenseurs des droits de l'homme réclament une enquête indépendante et internationale et annoncent qu'ils ne participeront pas aux festivités du cinquantenaire de l'indépendance du pays, prévues le 30 juin prochain.

Parmi les dernières réactions à la mort du président de La Voix des sans-voix, celle de l'Union européenne qui réclame une enquête « impartiale et transparente », afin d'en déterminer les circonstances. La chef de la diplomatie européenne Catherine Ashton s'est déclarée « consternée ».

Sur le continent africain, les associations des droits de l'homme sont très affectées. Maître Driss Traoré, du Mouvement ivoirien des droits de l'homme connaissait bien son collègue congolais. Ils ont travaillé ensemble et, selon Driss Traoré, Floribert Chebeya évoquait souvent les menaces qui pesaient sur les militants congolais : « Il avait l'habitude de dire qu'en République démocratique du Congo un défenseur des droits de l'homme est une personne en sursis et que c'est quasiment un mort ambulante. Aujourd'hui on se rend compte qu'il savait de quoi il parlait et qu'il connaissait très bien les

méthodes et les pratiques et qu'il pouvait être la cible ou la victime de tous ceux qui sont contre l'évolution ou le respect des droits humains dans son pays. Nous, nous le prenons en exemple et surtout son tempérament calme et serein, malgré l'ensemble des menaces ». Selon ce juriste ivoirien, « aujourd'hui, l'assassinat de Floribert Chebeya doit renforcer notre volonté de continuer le combat. Floribert est tombé, d'autres sont tombés avant lui. Il ne faut pas que ces morts soient inutiles. Il faut que nous continuions le combat, de sorte que notre continent puisse devenir un continent qui respecte les droits de l'homme. C'est là, seulement, que la mort de Floribert ne sera pas inutile ».

CONGOINDEPENDANT

«Nous venons de contacter des parlementaires britanniques afin de les sensibiliser sur la nécessité de faire mettre sur pied une commission d'enquête indépendante pour clarifier les circonstances de la mort de Floribert Chebeya.» Président de l'Alliance nationale congolaise pour le changement (ANC), une organisation politique basée à Londres, Herman Nzeza Malungidi, l'initiateur de cette démarche,

se dit atterré. «Le régime en place à Kinshasa vient encore de frapper dans ce qui nous restait comme mécanisme pour aller de l'avant, enchaîne Paul Nsapu Mukulu, secrétaire général de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) en charge de l'Afrique. L'objectif est! de terroriser les défenseurs des droits humains. Ceux qui avaient encore des doutes sont édifiés que le Congo-Kinshasa n'est pas une démocratie mais une dictature pure et simple.» «Nous appelons au boycott des festivités prévues le 30 juin prochain. Nous estimons que le voyage du roi Albert II à Kinshasa n'a pas de sens, a-t-il ajouté. Nous demandons que justice soit faite pour que le sang de ce Congolais soit honoré».

Rendez-vous avec John Numbi Floribert Chebeya a pu envoyer un courriel, mardi 1er juin, à un de ses correspondants bruxellois. C'était aux environs de 17 heures. On apprenait vers la fin de l'après-midi de mercredi que le corps sans vie du directeur exécutif de l'Ong «La Voix des Sans Voix» a été retrouvé dans sa voiture. La découverte a été faite par des policiers au Quartier Mitendi, dans la commune kinoise de Mont Ngafula. Selon Radio Okapi, on n'était toujours sans nouvelles de Fidèle Bazana, le chauffeur de Chebeya. Dans un entretien à Radio

Okapi, Madame Chebeya a fait une reconstitution de l'emploi de temps de son mari au cours de la soirée fatidique de mardi. Selon elle, «Floribert» l'a joint au téléphone aux alentours de 17 heures pour lui dire qu'il devait être reçu par le «général» John Numbi Banza, l'inspecteur général de la police nationale, vers 17 heures 30. «Après quelques temps, dit-elle, il m'a envoyé un SMS pour confirmer qu'on allait le recevoir vers 17 heures 30. Comme je n'étais pas tranquille, je lui ai envoyé un SMS pour savoir s'il a été reçu. Il a répondu qu'il n'a pas pu rencontrer l'Inspecteur général et qu'il faisait maintenant un détour à l'UPN. Je sais que mon mari ne fait pas comme ça et n'avait pas un programme pour se rendre à l'UPN». Quel était l'objet de la convocation adressée à Chebeya? Pourquoi John Numbi ne l'a-t-il pas reçu? Mardi 1er juin Chebeya et son chauffeur n'étaient plus accessibles au téléphone. Et ce jusqu'à la matinée de mercredi. La suite est connue.

Démobilisation «Floribert» avait l'habitude d'honorer la rédaction de Congoindépendant de sa visite à chacun de ses passages en Belgique. Début mars dernier, il est allé à Genève prendre part à une réunion de la Commission des droits de l'Homme de l'Onu. Avant de reprendre son avion pour Kin, il a accordé à notre journal un

entretien sur l'état des droits et libertés en RD Congo. Pour l'essentiel, il a commencé par déplorer le fait que la «communauté internationale» a tourné le dos aux associations congolaises de défense des droits humains. Les subsides seraient devenus rarissimes alors que «les observateurs les plus impartiaux soutiennent qu'on assiste à un recul démocratique et que la situation des droits de l'homme est devenue pire qu'avant». Abordant la situation des organisations de défense des droits humains, Chebeya dit avoir constaté des «signes de démobilisation». Faute de moyens d'action. Il cite à titre d'exemple les difficultés rencontrées par les activistes pour tenir une simple réunion. Faute de ressources pour assurer le déplacement des participants. «Je constate que depuis l'organisation des élections de 2006, la communauté internationale rechigne à donner les moyens pouvant entraîner l'émergence d'une société civile autant qu'une opposition politique fortes. C'est-à-dire des contre-pouvoirs», souligne-t-il. De fil en aiguille, Floribert évoqua le cas des défenseurs des droits humains qui ont été arrêtés ou tués. Au Katanga, les ennuis judiciaires de Golden Misabiko sont bien connus. Pascal Kabungulu Kibembi a été abattu le 31 juillet 2005, à Bukavu, par des «hommes en uniforme». Le syndicaliste Enoch Bavela de la

Fonction publique est mort misérable. Plusieurs assassinats de journalistes ont été camouflés en crimes crapuleux : Louis Bapuwa Mwamba ; Franck Kangundu dit «Ngycke» ; Serge Maheshe ; Didace Namujimbo. Notons que Chebeya avait dénoncé bruyamment le meurtre de la dame Aimée Kabila. «C'est pour toutes ces raisons que certains activistes commencent à penser à l'expatriation, souligne Chebeya avant d'ajouter : j'exhorte mes camarades à persévérer à ce noble combat qui ne vise qu'un seul objectif : le bien commun par l'avènement d'un pays où il fait bon vivre.»

L'affaire Bundu dia Kongo A l'issue cet entretien, le directeur exécutif de la VSV a confié en «Off » sa volonté de saisir la Cour pénale internationale de l'affaire relative au double massacre en janvier 2007 et février-mars 2008, de plus de 300 membres du mouvement religieux «Bundu dia Kongo». Ces tueries massives ont été commises par des policiers dépêchés dans la province du Bas-Congo afin de «rétablir l'autorité de l'Etat». L'ordre donné par Joseph Kabila a été exécuté notamment par le ministre de l'Intérieur d'alors, le général Denis Kalume Numbi, le «général» John Numbi Banza et l'inspecteur provincial de la police au Bas-Congo, le «général» Raüs Chalwe Ngwashi. Résultat : un

véritable carnage qui a été étouffé par l'ancien patron de la Mission de l'Onu au Congo, l'Américain William L. Swing. Et ce parce que les mines de Tenke Fungurume ont été attribuées à une société américaine? L'avocat bruxellois Jean-Claude Ndjakanyi a été chargé de rédiger la plainte à déposer à la CPI à La Haye. La démarche a été retardée par la recherche des parents des victimes afin qu'ils se constituent partie civile. Dans un courriel daté lundi 31 mai 2010, adressé à Me Ndjakanyi, Floribert Chebeya informait celui-ci que la «VSV» allait se porter partie civile. La plainte pouvait donc être introduite au greffe de cette juridiction internationale : «Cher Me Jean Claude, écrivait Chebeya, merci pour toutes les actions en faveur des victimes de la répression des adeptes du Mouvement Politico-religieux BDK. La VSV vous avait déjà fait part de sa volonté de se constituer partie civile dans cette affaire. Quant aux victimes, certaines d'entre elles ont été retrouvées. Mais la question qui reste est de savoir un peu plus sur leur représentation. Faudra-t-il une procuration spéciale pouvant vous permettre de les représenter et de plaider à distance en leur faveur ou elles devront assister elles-mêmes ou leurs proches au procès? Merci de nous préciser pour finaliser les contacts avec les victimes et/ou leurs proches. Meilleures

salutations. Floribert Chebeya.» Apprenant la mort de Chebeya mercredi soir, Jean-Claude Ndjakanyi s'est dit déterminé à mener cette action judiciaire.

La CENI Chebeya avait en horreur la langue de bois. Il disait haut et fort le fond de sa pensée. Lors des élections de 2006, il est intervenu dans les médias pour soulever des questions sur le parcours personnel du président-candidat d'alors, Joseph Kabila. Dans une déclaration faite, jeudi 29 avril dernier, il a invité les députés nationaux et les sénateurs «à accélérer la mise en place de la Commission électorale nationale indépendante» (CENI). Celle-ci doit remplacer la CEI (Commission électorale indépendante) que dirige l'abbé Apollinaire Malu Malu, un proche parmi les proches de Joseph Kabila. «C'est anormal qu'on continue à renforcer aujourd'hui la défunte CEI, au détriment de la loi qui devait être votée rapidement pour la mise sur pied de la CENI», déclarait-il. Et de rappeler que «la CEI a été établie pour la durée de la transition qui a bel et bien pris fin». «La CEI a été, à outrance, instrumentalisée lors des élections de 2006» lesquelles ont été, à ses yeux, «galvaudées». Floribert a au passage fustigé «les actes illégaux» posés par la CEI. «En vertu de quoi la CEI, mal perçue par la population, peut continuer

à poser des actes, qui risquent d'enchaîner l'avenir de la République démocratique du Congo (RDC)», s'interrogeait-il en guise de conclusion. Les consultations politiques de 2011 constituent un sujet hautement sensible pour Kabila et son entourage. Chebeya faisait partie de ceux des citoyens qui estiment que l'actuel chef d'Etat congolais ne dispose pas de ressources morales et intellectuelles pour assumer avec bonheur cette haute charge. Face à une opposition évanescence, le locataire du palais de la Nation se voit déjà "en haut de l'affiche". Le directeur exécutif de la VSV était-il devenu une sorte de poil à gratter pour le "raïs" et les membres du premier cercle de son pouvoir?

Affaire Kamerhe Le 15 mars 2009, Floribert Chebeya et ses camarades Dolly Ibefo Mbunga et Donat Tshikaya, respectivement directeur exécutif de la Voix des Sans Voix (VSV) et secrétaire exécutif national du Réseau national des Ongs des droits de l'Homme (Renadhoc), directeur exécutif adjoint de la «VSV» et Chargé de réception au Renadhoc ont été arrêtés par des agents de l'ANR dépendant de l'administrateur-directeur en charge de la Sécurité intérieure Kalev Mutond. Il leur a été reproché d'avoir envisagé l'organisation, lundi 16 mars, d'un sit-in devant le palais du peuple en protestation de la

décision de Joseph Kabila de faire démissionner le Bureau de l'Assemblée nationale présidé par Vital Kamerhe. Dans son allocution prononcée à l'occasion de la rentrée parlementaire, «Vital» avait demandé la libération des trois militants de droits de l'Homme : «C'est ici donc le lieu de demander aux services compétents de procéder à la relaxation de tous les activistes de droits de l'homme et toutes les autres personnes qui ont été arrêtées uniquement pour avoir exprimé leur opinion en rapport avec la réconciliation nationale, la démocratie et la présente rentrée parlementaire.» La rédaction de Congoindependant présente ses condoléances les plus attristées à Madame Chebeya ainsi qu'à tous les membres de la VSV.

Congoindependant B.A.W

Congoindependant, 5 juin 2010

Avocat au barreau de Bruxelles, Jean-Claude Ndjakanyi a déposé, samedi 5 juin 2010, une plainte entre les mains du juge d'instruction de garde contre certaines personnalités congolaises dans le cadre de l'affaire du massacre des adeptes du mouvement politico-religieux Bundu dia Kongo (BDK). L'avocat bruxellois a agi sur la

base d'un dossier et d'un mandat lui transmis par le directeur exécutif de l'association congolaise de défense des droits de l'Homme «La Voix des Sans-Voix pour les droits de l'Homme » (VSV). Lundi 31 mai dernier, soit quarante-huit heures avant sa mort tragique, Floribert Chebeya Bahizire demandait à Ndjakanyi, via un courrier électronique, de déposer ladite plainte tout en signalant que la «VSV» allait se porter partie civile. Le juriste a bien voulu répondre à quelques questions de Congoindépendant.

L'avocat bruxellois Jean-Claude Ndjakanyi.

Auriez-vous des informations supplémentaires sur l'assassinat de Floribert Chebeya?

La question qui se pose actuellement est relative à l'autopsie du corps. Je pensais que celle-ci allait avoir lieu le vendredi 4 juin. Ce qui n'a pas été le cas. Je me demande bien pourquoi. J'ai appris par ailleurs que contrairement à ce qui a été annoncé, le corps de Fidèle Bazana, chauffeur et membre de la «VSV», n'a pas encore été retrouvé. Nous sommes encore dans un flou entretenu par les assassins de Floribert Chebeya.

Votre dernière rencontre avec Floribert Chebeya date du mois de mars dernier. De quoi avez-vous parlé ?

A chacun de ses voyages en Europe, Floribert et moi avons l'habitude de faire un tour d'horizon sur des sujets les plus divers. Lors de son dernier séjour à Bruxelles, nos conversations ont porté essentiellement sur ses préoccupations en tant que défenseur des droits de l'Homme. Le massacre des adeptes du mouvement politico-religieux Bundu dia Kongo a été au centre de nos discussions. Comme vous le savez, des membres de «BDK» ont été tués en janvier 2007 et février-mars 2008, dans la province du Bas-Congo, par des éléments de la police nationale. Cette affaire a été mise sous le boisseau jusqu'à ce jour.

Que vous a-t-il dit précisément ?

Chebeya m'a fait part de l'intention de la «VSV» d'intenter un procès contre les responsables de ces massacres. C'est le cas notamment de Messieurs Denis Kalume Numbi (ministre de l'Intérieur au moment des faits), John Numbi Banza Ntambo, Inspecteur général de la police nationale et Raus Chalwe Ngwashi, Inspecteur provincial de la police au Bas-Congo. Ces

personnes avaient organisées et exécutées les tueries massives dont ont été victimes des membres de BDK. Chebeya m'a demandé de rédiger la plainte ad hoc.

Quel est l'état de ce dossier au moment où nous parlons ?

Je dois d'abord vous dire que deux jours avant son assassinat, soit le 31 mai 2010 à 10h55, Floribert m'a fait parvenir un courrier électronique me disant premièrement que «La Voix des Sans Voix» se constituait partie civile dans ce dossier judiciaire et deuxièmement que l'association avait retrouvé un certain nombre de parents des victimes, disposés à se constituer partie civile. Il ne me restait plus, dès lors, qu'à porter plainte entre les mains du juge d'instruction sur base de la Loi de compétence universelle. C'est ce que j'ai fait au cours de la matinée de ce samedi 5 juin 2010.

Quelle sera l'étape suivante?

Le juge d'instruction doit me recevoir dans les «jours à venir» pour la constitution de partie civile. La procédure est donc en marche.

Avez-vous pris langue avec la direction transitoire de la VSV?

Je me suis entretenu, ce samedi, avec un membre du staff dirigeant de la Voix des Sans Voix à qui j'ai signalé le dépôt de la plainte. Pour des raisons évidentes, je tais son nom. Mon interlocuteur m'a dit qu'il fallait absolument poursuivre cette action.

Cela voudrait-il dire que les autres membres de la VSV étaient bien au courant de ce dossier?

Absolument ! Et je peux vous dire que Floribert – qui était également un ami – n'était pas le genre de chef qui décidait seul. A preuve, lors d'un de nos échanges, je lui ai demandé si la VSV allait se constituer partie civile. Il m'a demandé de lui laisser le temps de consulter les autres membres de l'organisation. D'où le «feu vert» donné dans son dernier courrier électronique du 31 mai. Il n'y a plus rien qui empêche la poursuite de cette question. J'estime par ailleurs que le meilleur hommage qu'on puisse rendre à la mémoire de Floribert Chebeya c'est de continuer le combat qu'il a mené. Comme vous le savez, il s'est battu pour l'avènement de l'Etat de droit au Congo.

A l'heure où tout le monde parle de la Cour pénale internationale (CPI), d'aucuns ne

manqueront pas de s'étonner d'apprendre que la plainte a été portée devant les juridictions belges. Que répondez-vous ?

La plainte n'a pas été déposée à la CPI pour plusieurs raisons. La raison technique principale est que nous sommes engagés dans une procédure contre les autorités de Kinshasa notamment celles qui détiennent le pouvoir sur les forces de la police. Et pour obtenir que le procès se déroule de manière sereine, il faut que l'Etat congolais coopère pour le transférer des personnes suspectées à La Haye. Je ne vois pas comment nous pourrions obtenir le transfert de ces individus aux Pays-Bas. Par contre, l'introduction de la plainte devant les juridictions belges, basée sur la Loi de compétence universelle, permet d'obtenir un certain nombre de critères de rattachement à la compétence des juridictions du royaume de Belgique. Cela veut dire que l'absence des accusés au procès ne nous empêche pas d'introduire une action sur base de la Loi de compétence universelle pour qu'ils soient jugés et condamnés.

Ne craignez-vous pas que la justice belge traîne les pieds pour des raisons d'«inopportunité diplomatique»?

Si d'aventure je constatais qu'une décision de justice n'est pas rendue dans un «délai raisonnable», l'affaire sera portée devant la Cour européenne des droits de l'Homme à Strasbourg. L'Etat belge pourrait ainsi être condamné pour les questions de délai et de fond. Contrairement à la CPI, la Cour européenne des droits de l'Homme n'est pas politisée et manipulée. Nous disposons des instruments juridiques internationaux nous permettant de faire pression sur l'Etat belge pour que la justice fasse son travail dans le cadre de la plainte qui a été déposée.

Un dernier mot ?

Je suis heureux d'apprendre qu'une commission d'enquête indépendante pourrait être constituée afin de faire toute la lumière sur les mobiles et les circonstances de l'assassinat de Floribert Chebeya. J'espère que je serai associé à ces investigations en ma qualité de conseil de la Voix des Sans Voix pour les droits de l'Homme.

Diffusé PAR: Congoindependant

[Le défenseur des droits de l'Homme Floribert Chebeya assassiné](#)

Floribert Chebeya, défenseur congolais des droits humains, a été retrouvé mort mardi alors qu'il s'apprêtait à jouer les trouble-fête lors des célébrations du cinquantenaire de l'indépendance de la RD Congo, prévues le 30 juin 2010.

Ces derniers jours, Floribert Chebeya avait fait fabriquer des calicots et des banderoles exigeant une amnistie pour les 51 détenus politiques condamnés dans l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila, le père de l'actuel président Joseph Kabila, tué à Kinshasa le 16 janvier 2001, a-t-on appris auprès de ses proches. Au mois d'avril, ce défenseur congolais des droits humains avait également organisé une réunion avec les familles des détenus, à laquelle FRANCE 24 avait été conviée. Parmi les détenus, contactés au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa, plus communément appelé prison de Makala, c'est la consternation. « Nous sommes sous le choc, Floribert tenait notre dossier à cœur », nous affirme l'un d'eux.

Le garde du corps qui avait vraisemblablement tué Laurent-Désiré Kabila dans son bureau, le 16 janvier 2001, fut exécuté immédiatement après par l'aide de camp du chef assassiné, rendant difficile l'enquête censée faire sur cette affaire. Qu'à cela ne tienne, à l'issue d'un procès qui ne permet pas d'élucider les circonstances de l'assassinat, la Cour d'ordre

militaire avait condamné à de lourdes peines de prison près de 60 membres de l'entourage du numéro un congolais pour « participation au complot de l'assassinat de chef de l'Etat ». « Le procès n'est pas terminé », avait alors conclu le juge. Des mots qui sonnaient comme des excuses.

« **Mascarade** »

Lors du rendu du verdict, en janvier 2003, la Cour d'ordre militaire était techniquement déjà dissoute par l'entrée en vigueur d'un accord de paix signé en Afrique du Sud en 2002 entre les belligérants congolais. Les organisations de droits humains, nationales comme internationales, avaient qualifié le procès de « mascarade ».

Depuis lors, le procès n'a jamais été rouvert. Quelque 51 détenus, dont 19 n'étaient même pas en République démocratique du Congo (RDC) le jour de l'assassinat, croupissent dans la prison de Makala. Ces prisonniers ont toujours été exclus des lois d'amnistie votées au Congo afin de sceller la réconciliation dans un pays divisé par des années de guerre.

Pour beaucoup, le jeune Joseph Kabila avait besoin de faire croire qu'il avait trouvé les assassins de son père afin d'asseoir son pouvoir. « Il était difficile de trouver les véritables coupables, alors ce sont eux qui ont porté le chapeau », a indiqué l'ancien vice-président

congolais Abdoullaye Yerodia, frère d'arme de Laurent-Désiré Kabila.

« C'est tout cela qui est terrible. On a le sentiment d'une profonde injustice », nous avait déclaré Chebeya lors d'un entretien accordé au début d'avril.

Le 16 janvier 2010, comme lors de chaque anniversaire de l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila, la Voix des sans-voix (VSV), l'association de Floribert Chebeya s'était fendue d'un communiqué. Cette fois-ci, elle demandait au Parlement congolais « une loi d'amnistie impartiale » dont pourraient jouir les condamnés et au Conseil de sécurité des Nations unies « la mise sur pied d'une enquête internationale » similaire à celle qui a été mise en place après l'assassinat du Premier ministre libanais Rafic Hariri. Un mois plus tard, en février 2010, Chebeya écrivait à John Numbi, chef de la police et homme de confiance du président congolais, pour lui demander l'amélioration des conditions de détention des prisonniers.

Chebeya a-t-il été reçu par le chef de la police ?

En guise de réponse, Chebeya reçut la visite, le 31 mai dernier, d'un certain commandant Michel qui l'invitait à rencontrer Numbi dès le lendemain. « C'est une lettre datée du mois de

février dans laquelle Chebeya demandait l'humanisation des conditions de détention dans la prison centrale de Kinshasa, dont le général Numbi a accusée réception, qui servit d'invitation à la rencontre », explique ce responsable de la VSV.

Une semaine plut tôt, c'est le général Banza, chef de la Garde républicaine, une unité de l'armée directement placée sous les ordres de Joseph Kabila, qui avait cherché à rencontrer Chebeya, affirme l'un de ses proches. Les tentatives pour joindre John Numbi ont été vaines. « Son agenda est très chargé », explique son conseiller en communication, Christophe Mukalay Mulongo, qui assure que Floribert Chebeya n'a « pas été reçu par l'inspecteur général de la police John Numbi ».

Selon ce conseiller en communication, Chebeya n'a « jamais été convoqué par Numbi [...] Le jour où Chebeya a disparu, le général Numbi était en réunion avec le ministre de l'Intérieur à l'extérieur de la ville afin de préparer les manifestations du 30-Juin. Il n'a donc pas pu le recevoir. »

Malgré l'assassinat d'un des défenseurs des droits de l'Homme les plus en vue en RDC, ses camarades et les familles des 51 détenus, tous mal jugés, et innocents pour la plupart, espèrent une issue heureuse. « Que Kabila

profite du 30-Juin pour amnistier les personnes condamnées injustement dans l'assassinat de son père, ce sera un hommage posthume à Floribert Chebeya, et là on aura peut-être le cœur à la fête », conclut un des membres de la VSV.

Arnaud Zajtmann

**ASSASSINAT de Mr. FLORIBERT CHIBEYA :
la diversion ou la fuite en avant du pouvoir
en place ! Des Victimes Expiatoires.**

Chers Compatriotes,

Comme un couperet de la guillotine, le ministre de l'intérieur, à peine une journée soit disant d'enquête, informe les Congolais de l'arrestation d'un certain nombre d'officiers de la police et de services de renseignements du pays pour leur participation à cet assassinat. Mais, ce qui est curieux, C'est de constater que le même ministre de l'intérieur, qui arrête et suspend, après réunion de défense tenue par Joseph Kabila, le Colonel MUKALAY et cie d'une part, et JOHN NUMBI de l'autre, a dit le jour où le nom de JOHN NUMBI a commencé à circuler : " Qu'il était avec John

Numbi à Kingakati, en réunion avec le Président de la République. Et qu'il était impensable que Numbi soit à Kingakati auprès du Président de la République et à la fois, se retrouver dans son Bureau pour recevoir Mr Floribert... ". Donc, ceci emmène d'ores et déjà, à douter de la véracité de la démarche du gouvernement (1). Nous savons depuis un temps que cet activiste de Droit de l'homme détenait un document très bien ficelé sur les tueries de membres de BDK au Bas Congo. Ensuite, dans bien d'autres dossiers dans lesquels, le pouvoir criminel en RDC est visé.

Vu les pressions telles que exercées sur la RDC par l'UE, l'ONU, les E.U et divers ONG, pour clarifier les raisons de cet assassinat, il est clair comme l'eau de la source, que Kabila, qui ne s'attendait pas à des réactions pareilles, livre sans attendre la constitution d'une commission indépendante, les pauvres innocents comme il l'a fait plus d'une fois, avec ALAMBA, autrefois Procureur au cours d'ordres Militaires. Nos frères ont été tués sur son ordre de KABILA et quand la pression grandit, il s'empresse à désigner des faux coupables, des simples exécutants. C'est bien le cas sur certains prisonniers politiques,

enfermés depuis 2001 au centre pénitencier de Makala à Kinshasa, qui ont le droit de sortir dans la cité et ne retournent en prison qu'aux petites heures de la matinée. Certains de ces prisonniers bénéficient d'une attention particulière du Président Kabila. Ici, je tais le nom de certains d'entre eux.

Pour vous dire que ce que j'écris, vient d'une source sûre des services de sécurité, nous demandons :

- La constitution d'une enquête indépendante;
- Comme en RDCongo, la peine de mort est d'actualité, qu'on condamne JOHN NUMBI à la pendaison ou à mort, vous allez voir, que ce dernier donnera plus d'informations sur le probable auteur moral de ces pratiques. Ceux qui sont aux arrêts, sont des victimes expiatoires.

N.B. Le Major de la garde Présidentiel qui est cité dans cette triste affaire, ne reçoit pas des ordres de NUMBI, mais de Josepj lui même.

Pour étouffer dans l'oeuf, toute la vérité, le gouvernement crée la diversion en arrêtant

certaines officiers qui après, se verront mutés avec comme gratification, des grades plus élevés. L'arrivée du Roi de Belge joue beaucoup sur la rapidité de ces conclusions hâtives sur ce dossier. Il ne suffit en principe pas d'arrêter les officiers pour se soustraire de jugement populaire. Le Ministre de l'intérieur devait aussi démissionner de ses fonctions. André Kimbuta dans la mort de Bothéti; le Général Kalume, Raüs Chapwé, John Numbi sur l'abattage de membres de BDK tous, circulent tranquillement et ont même l'estime du Président de la République. Donc, dans le dossier de FLORIBERT, nous disons sans se cacher que les ordres sont venus de la Présidence. Jamais JOHN NUMBI, sachant la popularité de cet activiste de droit de l'homme se serait permis, à lui tout seul, de le tuer sans une main protectrice.

Nous demandons donc au gouvernement d'autoriser immédiatement une commission indépendante, conforter ou non ses enquêtes;

2) Parce qu'aujourd'hui on dit avoir arrêter les assassins, où est le corps du Chauffeur ? et pourquoi, dès le départ, a-t-on empêché la famille d'accéder au corps de Floribert ? Pourquoi avoir mis à côté du corps, les

préservatifs et les cheveux d'une femme ? Pourquoi lui avoir retiré le pantalon ? Voilà comment a été tué la fille biologique de LDKabila et bien d'autres cadres qui viennent de l'étranger notamment le Dr Ndjoko de Suisse,....

3) les Congolais n'ont rien avoir avec l'enquête du gouvernement. Qu'on laisse les indépendants, faire le travail. Le gouvernement est Juge et parti. le résultat est d'office fauché, par l'expérience Congolaise.

Voilà, la réponse à THAMBA NKUMA et cie sur la question de savoir : QUI EN VEUT A JOHN NUMBI ?.

Mme Jeannine

CONCLUSION : HYPPOLITE KANAMBE SURNOMMÉ « JOSEPH KABILA » DOIT ÊTRE ARRÊTÉ POUR QUE JUSTICE SOIT RENDUE AU PEUPLE CONGOLAIS MEURTRI AFIN DE METTRE FIN À L'IMPUNITÉ AU CONGO. C'EST LA SOLUTION IMMÉDIATE POUR L'INSTAURATION D'UN RÉGIME RESPEVTUEUX DES DROITS DE LA PERSONNE CONGOLAISE BAFFOUÉE DEPUIS TROP LONGTEMPS.

L'ÂME DU KONGO CRIE ASSEZ !! LE KONGO DE KIMBANGU DIT NON Á HYPPOLITE KANAMBE ET AU RÉGIME DE TERREUR AU KONGO. VOUS ÊTES AVERTIS.

SVP Lisez le document en annexe pour comprendre l'urgence de chasser kanambe au pouvoir et tous les autres mercenaires rwandais et collabos.

[ON VA VOUS ECRASER...ENCORE UNE FOIS](#)

Posted in [POLITIQUE](#) by DC - News: justice et vérité pour le Congo, on the June 6th, 2010 [ON VA VOUS ECRASER...ENCORE UNE FOIS](#)



"ON VA VOUS ECRASER..."

RAPPORT AMNESTY INTERNATIONAL 2008

http://www.hrw.org/sites/default/files/features/congo_for_launch/index.html

CE RAPPORT PROUVE L'INDIFFERENCE DU REGIME KABILA FACE AUX GRAVES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME COMMISES PAR LES FORCES L'ORDRE A SON NOM AINSI QUE LA DISSIMULATION INSTITUTIONNALISEE DES CRIMES POLITIQUES EN RDC, DENONCES MAS TOUJOURS IMPUNIS A LA SUITE DE FAUSSES ENQUETES:

UN CAS EXEMPLAIRE EST CELUI DU COLONEL DANIEL MUKALAY, DEPUIS LONGTEMPS EXECUTANT POUR LA HIERARCHIE DE SALES BESOGNES, **DEJA** SUSPENDU **DANS** LE PASSE PUR "LES APPARENCES" ET IMMEDIATEMENT APRES REINTEGRE DAN SON POSTE DE TORTIONNAIRE DE REGIME.

CE COLONEL DE LA POLICE EST ACTUELLEMENT MIS EN CAUSE DANS L'ASSASSINAT POLITIQUE DE FLORIBERT CHEBEYA.

VOICI DES EXTRAITS SIGNIFICATIFS DU RAPPORT SUR LA REPRESSION POLITIQUE EN RDC, TRAGIQUEMENT D'ACTUALITE

APRES L'ASSASSINAT D'ETAT DE FLORIBERT CHEBEYA, DEFENSEUR DES DROIT DE L'HOMME.

LE RAPPORT EST AUSSI UTILE AFIN DE COMPRENDRE LA CHAINE DE COMMANDEMENT DE CES ACTES DELICTUEUX.

L'IMPUNITE GENERALISEE TANT DES EXECUTANTS QUE DES MANDANTAIRES AINSI QUE LA DISSIMULATION PRATIQUE DEPUIS DES ANNEES PAR LE REGIME PROUVENT LA NECESSITE DE METTRE EN PLACE UNE COMMISSION D'ENQUETE INDEPENDANTE AFIN DE SANCTIONNER LES COUPABLES A TOUS LES NIVEAUX, DU MEURTRE DE FLORIBERT CHEBEYA ET SON CHAUFFEUR, DEUX ASSASSINATS QUI VRAISEMBLABLEMENT ONT EU LIEU DANS LES LOCAUX DE L'INSPECTION GENERALE DE LA POLICE.

1. A PROPOS DE LA TORTURE INFLIGEE AUX OPPOSANTS DANS LES LOCAUX DE LA POLICE OU BIEN DE LA GARDE REPUBLICAINE:

Tortures et mauvais traitements à Kin-Mazière:

Alors qu'ils me frappaient avec des bâtons et des fouets, les soldats

n'arrêtaient pas de crier : « On va vous écraser ! On va vous écraser »

Puis ils ont menacé de me tuer, moi et les autres opposants à Kabila.

—Un militant politique détenu et torturé à Kinshasa en mars 2007 par des soldats de la Garde Républicaine du Président Kabila

2.A PROPOS DES PRECEDENTS DU Col. Daniel Mukalay des Services Spéciaux de la police:

Human Rights Watch a interrogé 20 personnes qui avaient été détenues par la commission secrète à la prison Kin-Mazière. La plupart avaient été arrêtés en novembre et décembre 2006. Beaucoup ont dit avoir été obligés d'avouer un complot pour renverser le Président Kabila et d'accuser d'autres collègues ou amis.

Ils ont fourni des descriptions concordantes des moyens de torture utilisés contre eux, notamment des matraques électriques sur leurs parties

génitales et d'autres parties de leurs corps, des passages à tabac, des coups de fouet et des simulacres d'exécutions.

105 Selon deux agents du renseignement interrogés par Human Rights Watch, la cellule était dirigée par le Col. Daniel Mukalay des Services Spéciaux de la police .

3. ENCORE SUR LE COLONEL MUKALAY ET SES PRATIQUES COURANTES DE TORTURE COMMANDITEE. LE PRECEDENT DE LA SUSPENSION "BIDON" DE MUKALAY DANS LE PASSE POUR FAIRE TAIRE LES ORGANISATIONS DE DROIT DE L HOMME SCANDALISEES PAR SES PRATIQUES DE TORTIONAIRE - UNE SUSPENSION DE CIRCONSTANCE ET VISANT LA DISSIMULATIN DE LA VERITE COMME ABOUTISSEMENT D'UN ENQUETE SANS LENDEMAIN...

Le nouveau chef des Services Spéciaux, le Général Unyon Vakpa, a refusé aux chercheurs de Human Rights Watch l'autorisation de rencontrer les co-présidents de la commission. Il a dit, toutefois, que peu après le décès de Samba Kaputo en août 2007, le Colonel Mukalay avait été temporairement suspendu de ses fonctions

pour «présence irrégulière » au travail, mais que son retour était prévu.

- *plus fréquemment cités par d'anciens détenus comme ayant ordonné les actes de torture et y ayant directement pris part : le Colonel Mutonkole (co-président de la commission et membre de la DEMIAP), le Colonel Daniel Mukalay (co-président de la commission, membre des Services Spéciaux et beau-frère de Kaputo), le Major Mupepe (Services Spéciaux) et le Major Mukinzi Kapita (Services Spéciaux). Selon 20 ex-détenus interrogés par Human Rights Watch, ces quatre officiers ont ordonné, et ont été directement impliqués dans, des actes de torture avec des matraques électriques, des passages à tabac, des coups de fouet et des simulacres d'exécutions. Les Colonels Mutonkole et Mukalay auraient dirigé des séances au cours desquelles les détenus étaient interrogés et forcés à signer des aveux après avoir été menacés de mort.*
- *Jean-Louis Mutonkole du renseignement militaire (ancienne DEMIAP), assistés par les Majors Mopepe et Mukinzi, également des Services Spéciaux. Elle comprenait une quinzaine d'autres membres, dont des*

représentants de divers services de sécurité et du renseignement tels que les Services Spéciaux, le renseignement militaire, l'ANR, le Conseil National de Sécurité (CNS) et le système judiciaire militaire. chef des Services Spéciaux, le Colonel Raus Chalwe (connu sous le nom de Colonel

Raus), soutenant qu'il était directement impliqué dans les interrogatoires, les actes de torture et les menaces contre des détenus à la prison de Kin-Mazière. L'un des cas où le Colonel Raus est intervenu est celui de Marie-Thérèse Nlandu, avocate de Bemba, arrêtée ainsi que neuf de ses domestiques et partisans en novembre 2006.

Selon les victimes, le Colonel Raus les a personnellement frappées avec son revolver, les a torturées avec des décharges électriques au moyen d'une matraque électrique, a donné l'ordre de leur plonger la tête dans les toilettes, les a accusées d'être des traîtres, les a menacées de mort et les a forcées à signer des aveux. pour extorquer des informations et des aveux, amenant le procureur militaire à tenter de justifier l'utilisation par l'Etat de telles méthodes.

- des personnes proches de Kabila, et des témoins oculaires ont affirmé à Human Rights Watch que le Colonel Raus était en contact direct et régulier avec le Président ...Représentants de missions diplomatiques ont aussi conclu que « **la chaîne ultime de commandement pour le service demeure les ordres directs de l'entourage présidentiel plutôt que via les voies normales du gouvernement et du système**

4..L'ART DE NIER ET DISSIMULER LA VERITE POUR CONTINUER A PERPETRER DES CRIMES, A LA SUITE DE FAUSSES ENQUETES:

Dissimulation

Au lieu de mener des enquêtes et de sanctionner les auteurs d'exactions, le gouvernement a essayé de dissimuler les crimes commis. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les autorités ont arrêté des pêcheurs qui avaient vu des corps dans le fleuve Congo en août 2006, probablement dans le but de les inciter à garder le silence. Des agents du renseignement et des soldats de la Garde Républicaine ont gardé les

morgues de la ville et les tombes fraîches et sans inscriptions dans les cimetières de Kinkole et Mikonde à la suite des violences de mars 2007, ainsi que les lieux où des corps ont été découverts, par exemple parmi les rochers et dans l'eau du fleuve Congo en aval de Kinshasa. fonctionnaires de l'ONU, les organisations humanitaires et les observateurs des droits humains de s'approcher de ces sites.

5.- LA BANALISATION DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME COMMISES PAR LE REGIME, DE LA PART DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE:

Pressés d'établir de bonnes relations avec le président récemment élu, les pays bailleurs de fonds et autres acteurs internationaux ont accordé peu d'attention aux graves violations des droits humains des deux premières années du gouvernement de Kabila et au fait que les auteurs de ces exactions ne rendaient pas compte de leurs actes. Bien qu'ils ont pris quelques mesures pour garantir un espace politique pour l'opposition, ils ont omis d'agir par ailleurs pour contrôler le pouvoir exécutif alors même que des Congolais exprimaient leurs inquiétudes quant au glissement vers un régime autoritaire. En mai 2007, l'un des principaux journaux de Kinshasa,

*Le Potentiel, présentait une rubrique d'opinion sur le comportement brutal du gouvernement. Remettant en question le processus électoral et ses retombées sanglantes à Kinshasa et au Bas Congo, l'auteur déplorait : « **Nous cherchions ardemment à devenir une démocratie, mais nous sommes en train de devenir une absurde dictature. »***

VOICI LE RAPPORT

RAPPORT ACCABLANT POUR LE REGIME KABILA SUR LA REPRESSION BRUTALE CONTRE LES OPPOSANTS Democratic Republic of Congo

PRESIDENT BRUTALLY REPRESSES OPPOSITION

Two Years Since Elections, 500 Dead, 1,000 Detained, and Many Tortured

[Lire tout le rapport](#)

FAITES DE CE MESSAGE UNE TRÈS LARGE DIFFUSION SVP. MERCI BCP.

From: indongo@kongo-kinshasa. de
To: tambakuma@hotmail. Fr

Date: Sun, 6 Jun 2010 17:56:12 +0200

Subject: Re: [Hinterland] SUR JOHN NUMBI BIS

"... Ce dimanche matin, 6 juin 2010, le ministre congolais de l'Intérieur a confirmé la suspension du général John Numbi, inspecteur général de la police nationale. Il a jouté que le président Kabila se disait lui-même « *déterminé à faire toute la lumière* » sur cette affaire. Mais selon une source proche de l'enquête, l'officier aurait été finalement arrêté. Il serait suspecté d'être mêlé à l'assassinat de Floribert Chebeya. L'un de ses hommes, le colonel Daniel Moukalay, l'aurait mis en cause directement. D'après une personne proche du dossier, le colonel aurait avoué l'assassinat de Floribert Chebeya, sans avoir eu l'intention de le tuer..." (RFI).

"La mort de LUMUMBA, tragique, n'a pas connu autant de protestations de la communauté internationale. Pourtant, nous avons un film dans lequel quelqu'un brandissait une dent de LUMUMBA. Réaction de la communauté internationale: silence radio".

Il y a confusion. L'assassinat de Lummba avait été suivi de protestations à travers le monde. L'Ambassade Belgique en RAU (sous Nasser) avait été incendiée.

Le film dont il est question dans votre message avait été tourné et projeté plusieurs années après l'assassinat odieux de Lumumba...

Après tout, pourquoi ce rappel et cette comparaison. ..?

Iseewanga Indongo-Imbanda

En d'autres termes, le Ministre de l'Intérieur a menti...

----- Original Message -----

From: [Papy TAMBA](#)

To: lecridesopprimes@yahoogroupes.fr;
hinterland@yahoogroupes.fr

Sent: Sunday, June 06, 2010 5:38 PM

Subject: [Hinterland] SUR JOHN NUMBI BIS

Chers tous,

Je dois revenir sur l'info concernant l'arrestation de monsieur Jonh NUMBI. Après vérification, cette information semble ne pas être exacte. Mais cela ne devrait pas nous empêcher d'être vigilant. Suivons de très prêt cette enquête, comme je le fais aussi moi-même. Je prendrais ma décision en temps utile, comme je l'ai dit dans mon dernier courriel.

Bon dimanche chez vous!

snc TAMBA KUMA PYSOL

A PROPOS DE LA SUSPENSION ADMINISTRATIVE DU PATRON DE LA POLICE EN RDC

Muanza Jeanine atalate2kf@yahoo.fr a écrit sur congo@yahoogroupes. Fr, ce lundi 7 juin 2010, à 21h 47min 44s : Suspension administrative de NUMBI : " Un Girophar de Complaisance "

Chers Compatriotes,

NUMBI circule dans Kinshasa libre de ses mouvements. Il n'est pas en résidence surveillée et n'est suspendu que de ses fonctions. Je viens personnellement de le voir circuler en direction de l'aéroport. Donc, le bruit sur la résidence surveillée est un bruit d'une autre radio trottoir. Kabila ne pourra pas se défaire facilement de cet encombrant agent de la police politique car, il connaît beaucoup. Le point de presse de Procureur Général de la République d'aujourd'hui est très édifiant, pour ceux qui ont compris la teneur de son adresse. Donc, les mesures annoncées par le ministre de l'intérieur ne sont que administratives et donc, **des gyrophars de complaisance** pour tempérer les ardeurs de Congolais de l'intérieur et de l'extérieur et aussi, faire voir à la communauté internationale que le gouvernement

s'emploie, du moins dans l'exercice de l'une de ses fonctions, celle de protéger la population, à rechercher les auteurs.

Si Cette police politique est tombée aujourd'hui dans le panneau, c'est parce qu'elle a érigé les assassinats en mode de gestion de la "res-publica" . Kabila connaît parfaitement bien les gens qui sont liquidés par ses services et jamais il n'a cherché à punir ses ouaves. les services commis à faire la lumière parle de " la présomption d'innocence" . Numbi n'étant pas jugé ou condamné, reste innocent jusqu'ici. C'est presque dans le même registre que BOSCO Ntangana - le Président n'a pas d'autre choix que présenter de grandes mesures dont l'efficacité est relative. C'est malheureux.

AUTOPSIE DU CORPS DE CHEBEYA F.: DES AMBASSADES OCCIDENTALES PRÊTES À DISPONIBILISER UN MÉDECIN LÉGISTE

Une quinzaine d'ambassadeurs des pays de l'Union européenne, des USA, du Canada et de la Suisse ont rencontré, samedi 5 juin 2010, au siège de la Fondation Carter, au numéro 12 de la 15ème rue à Kinshasa/Limete, les leaders des principales plates-formes des ONGDH de la RDC, autour de l'assassinat de l'activiste des droits humains et directeur exécutif de l'ONG" La

Voix des Sans Voix pour les Droits Humains " (USU), Floribert Chebeya.

Répondant à la question de la presse au nom de ses collègues diplomates, **l'ambassadeur d'Espagne en RDC a déclaré que plusieurs pays représentés à la rencontre de Samedi expriment leur volonté de contribuer quant à la disponibilisation d'un médecin légiste pour l'autopsie de Floribert Chebeya.**

Le diplomate espagnol a exprimé la solidarité de ses collègues envers la famille de Floribert Chebeya, envers ses amis et collègues. Il a confirmé la volonté de tous les pays occidentaux présents à la rencontre d'aider les associations congolaises des droits humains dans cette dure épreuve de l'assassinat de Floribert Chebeya. Pour ce diplomate européen, les droits humains demeurent importants pour l'UE dans la mesure où la défense et la promotion de ces droits sont la clé de voûte de toute activité politique, économique, sociale et culturelle.

L'assassinat de Floribert Chebeya, a noté l'ambassadeur espagnol, a précipité les rencontres programmées déjà entre les chancelleries occidentales et les ONGDH de la RDC. Il y a deux semaines, dira-t-il, les

ambassades occidentales prévoyaient de rencontrer les leaders des ONGDH pour échanger avec elles sur l'évolution de la défense et promotion des droits humains en RDC.

Equilibriste, le diplomate européen a affirmé que les pays occidentaux présents à la rencontre de Limete tiennent à un dialogue ouvert avec les autorités congolaises autour de l'affaire de l'assassinat du directeur exécutif de la VSV.

Deuil de 30 jours

La presse présente à la rencontre du week-end a recueilli la réaction des leaders de la société civile. " Nous fixons le deuil de notre collègue jusqu'au 29 juin 2010. **Le 30 juin, nous allons enterrer Floribert Chebeya "** a déclaré, au nom de ses collègues des ONGDH, Fernandez MURHOLA, adjoint de Floribert Chebeya au RENADHOC (Réseau National des ONG des droits de l'homme).

M. Murhola a en outre demandé au chef de l'Etat de suspendre, pour raison d'enquête, le Général John Numbi, inspecteur général de la PNC (Police Nationale Congolaise) pour avoir été la personnalité qui a invité la victime avant que l'assassinat ne soit remarqué.

Les ONGDH réclament aussi la mise sur pied d'une enquête indépendante afin de tirer au clair l'affaire de l'assassinat de Floribert Chebeya. Elles voudraient également les deux chambres du Parlement à savoir l'Assemblée Nationale et le Sénat adressent des questions d'actualité au vice-premier ministre en charge de l'intérieur, de l'inspecteur général de la Police Nationale Congolaise ainsi que le conseiller spécial du Chef de l'Etat en matière de Sécurité.

Fernandez Muhrola a réfuté les affirmations du commandant de la PNC pour la ville de Kinshasa sur les circonstances dans lesquelles le corps de Floribert a été trouvé et tous les "objets" trouvés sur la victime. C'est un montage grossier a estimé Fernandez Murhola.

Kinshasa, 7/06/2010 (La Référence Plus, via mediacongo.net)



L'Enquête sur le meurtre de Chebeya : Peut-on puiser de l'eau claire dans un trou d'eau sale?

Guy De Boeck, lundi 7 juin 2010

La politique congolaise n'a qu'un seul côté vraiment beau : les magnifiques adjectifs que l'on y utilise en abondance. Qui ne souvient des élections « *libres, transparentes et démocratiques* » ? Cette expression qui fit florès il y a quelques années a maintenant une petite sœur qui promet : « *l'enquête transparente* » au sujet de l'assassinat de Floribert Chebeya. On peut parier sans grands risques de perdre son

argent qu'il sera beaucoup question de cette « *transparence* » dans les semaines qui viennent.

Toutefois, cette question de la transparence est un peu semblable aux glaces italiennes, ou à ce gâteau qu'on appelle un « mille feuilles » parce qu'il se compose de couches successives. Ou, si vous préférez la cuisine à la pâtisserie, c'est comme les couches d'un oignon : on n'a jamais fini de le peler. Et, malheureusement, à chaque couche, on découvre des raisons supplémentaires de douter de la possibilité même d'une enquête que l'on pourrait sans rire appeler « *transparente* ».

Il y a d'abord la possibilité même de trouver, au Congo, le matériel dont on a besoin pour une enquête sérieuse. Il s'agit d'un meurtre, dont les circonstances ne sont pas claires. Dans ces conditions, la victime elle-même –entendez, bien sûr, l'autopsie de son cadavre - peut donner des indications précieuses et irremplaçables. Elles peuvent aller jusqu'à l'identité même du ou des tueurs. Comme il est certain que Mr. Chebeya n'a pas été tué net par une balle ou un coup de poignard, on ne peut exclure qu'il se soit débattu, défendu... Et dans de le cas on a pu parfois retrouver sous les ongles de la victime des fragments de tissus organiques du meurtrier,

dont l'ADN est une signature aussi nette qu'une carte d'identité !

Cela suppose une autopsie effectuée par un médecin légiste au fait des dernières méthodes de la médecine légale et un laboratoire équipé de ce qui se fait de plus récent en matière de biologie médicale. **La RDC ne possède tout simplement pas de laboratoire de médecine légale et il y au Congo un seul médecin légiste, âgé de 80 ans, ce qui lui donne droit au respect mais suscite des soupçons quant au recyclage de ses connaissances.**

On pourrait dire, bien sûr, qu'un cadavre ne s'enfuit pas... Mais, sous un climat comme celui de Kinshasa, sa conservation même deviendra vite problématique. De plus, les rites funèbres étant très importants dans la culture bantoue, il faut s'attendre à ce qu'il y ait rapidement des pressions afin que le corps soit restitué à la famille et inhumé. Il y a donc beaucoup de chances pour que Chebeya soit bientôt conduit à sa dernière demeure après une autopsie superficielle – par laquelle, finalement, un médecin constatera officiellement ce qu'on savait déjà : que le mort ne vit plus ! - cependant que de précieux indices seront irrémédiablement détruits.

Une deuxième couche opaque relève de la situation du « **pompier pyromane** ». Le pouvoir congolais lui-même est en tête de la liste des suspects. « Radio-Trottoir » exprime cela en un raccourci saisissant, mais un peu sommaire par « L'assassin, c'est Kabila », ce qui est aller un peu vite en besogne, mais il est clair que l'appareil de sécurité de l'état est « mouillé » dans cette affaire jusqu'au-dessus des oreilles et que personne ne peut croire à l'enquête de la police à propos d'un crime commis par des policiers. Quant au degré de la hiérarchie où les responsabilités se situeraient, il suffit de considérer les circonstances et ce que l'on peut supposer des mobiles du crime pour se rendre compte qu'il faut viser très haut. Le piège a été tendu dans les bureaux de John Numbi, le plus haut gradé de la police. Parmi les mobiles, figurent l'intention de gêner la campagne électorale présidentielle anticipée, avec l'agent électoral vedette Albert Il, de Kabila (improprement appelée « Fêtes du Cinquantenaire »), ou encore de trop se préoccuper du sort des « lampistes » condamnés pour le meurtre de Laurent Kabila. Le moins qu'on puisse dire, c'est que tout cela invite à « viser haut ».

Un autre élément relève lui aussi de ces **souçons légitimes**. Numbi a été suspendu de ses fonctions. Cela a fait beaucoup de bruit et on a proclamé que cela montrait que les autorités congolaises prenaient l'affaire au sérieux et voulaient faire toute la lumière. Pourquoi battre ainsi le plus gros « tam-tam démocratique » pour une mesure tout simplement élémentaire ? Il est bien évident qu'une personne suspectée d'avoir commis n'importe quel délit à l'occasion de ses fonctions professionnelles, est priée aussitôt, partout dans le monde, de cesser de les exercer, au moins pour la durée de l'enquête. Ne pas prendre cette mesure aurait signifié que l'on ne voulait pas de lumière et même qu'on soufflait les bougies ! Mais il semble que peu de personnes aient lu le communiqué jusqu'à la fin, sans quoi on aurait davantage parlé du « remplaçant » de Numbi.

Bisengimana est un individu au passé au moins aussi inquiétant que Numbi, qui a trempé, dans l'Est, dans des affaires aussi sanglantes que celles de BDK imputées à son prédécesseur. Circonstance aggravante, les tueries dans lesquelles a trempé Bisengimana, alors RCD, sont de celles dont on dit, à l'Est, qu'elles servaient à « éliminer les Congolais pour faire place au Rwandais ».

Or, Floribert Chebeya, bien qu'installé de longtemps à Kinshasa, est originaire de Bukavu et d'une ethnie « congolaise de souche », alors que Bisengimana est un nom « à consonance rwandaise ».

Tout cela ne fera pas de bien à la popularité de JK du côté des Grands Lacs !

Arrivé à ce point, on a l'impression que la fameuse « transparence » de l'enquête ne pourra être atteinte que d'une seule manière : il ne faut pas qu'elle soit faite par des Congolais !

L'ennui, c'est qu'une autre des « couches » de l'oignon, c'est qu'on ne peut guère se fier davantage à la « communauté internationale ». Le Congo est un pays bizarre où l'on croit à la démocratie, mais jamais au résultat des élections, et où l'on est patriotiquement sourcilleux sur l'indépendance et la souveraineté nationale tout en croyant les étrangers plutôt que les Congolais. Il est très clair que l'enquête « crédible, transparente, indépendante, etc... », réclamée par tous, veut dire une enquête internationale. Les exigences en ce sens ont d'ailleurs souvent été accompagnées d'offres de

collaboration, notamment de la part de l'ONU et des Etats-Unis.

Mais d'autre part, compte tenu de ce que le Congo est la cible d'un réseau très international de pillage, on peut se demander aussi si des enquêteurs internationaux seront tellement plus crédibles que des policiers congolais ! Voyez les gymnastiques judiciaires auxquelles la France se livre à propos du Rwanda, pour priver de tout contenu et de toute conséquence les actes du juge Bruguière. Considérez le fait que les Etats-Unis, jusqu'à preuve du contraire, ont toujours pour allié régional privilégié le Rwanda. Réfléchissez à ceci : combien d'hommes politiques occidentaux avez-vous déjà vus en photo, en train d'utiliser leurs téléphones portables, qui contiennent presque tous du coltan pillé au Congo ; et combien d'entre eux accepteraient de les payer plus cher pour que cessent les meurtres et les viols qu'ils condamnent si sévèrement à toutes les tribunes internationales. Des mots !

La justice, dans les « démocraties » occidentales, est inféodée, comme le reste de l'appareil d'état, au pouvoir de l'argent. Et ce sont les groupes financiers occidentaux qui tirent profit du pillage du Congo. Certes, il arrive que des magistrats

héroïques s'y opposent. Mais ce ne sont pas ceux qu'on enverra...

Il y a aussi les menaces qui découlent d'un certain nationalisme sourcilleux, patriotiquement hypersensible à des thèmes comme l'indépendance et la souveraineté nationale, susceptible de toutes sortes de **récupérations politiques**.

Le 7 juin 2010, et sous le titre : « *Assassinat de Floribert Chebeya, Gizenga tape du poing sur la table* », **La Référence+** rapporte que le Patriarche déplore la perte d'un véritable ami, qui a toujours été impliqué dans toutes les manifestations sanglantes et les oppressions connues par les militants du Palu sous la dictature de Mobutu. Il demande au gouvernement d'engager sans délai une enquête sérieuse et exige l'application de la loi dans toute sa rigueur à l'endroit des auteurs quels qu'ils soient. Cependant, le Patriarche s'insurge contre l'attitude d'ingérence des puissances étrangères tendant à dicter aux institutions congolaises ce qu'elles doivent faire. Le PALU souhaiterait aussi éviter de « *créer une psychose préjudiciable aux festivités commémoratives de l'indépendance* ». Sauf tout le respect dû au grand âge du Patriarche, ce point de vue ne tient pas la route,

car elle revient à dire **« la justice d'abord, sauf quand elle peut gêner mes amis »**.

Autre forme de récupération, la RTBF, habituellement fort peu proluxe sur le Congo, vient de donner la parole, à propos de la mort de Chebeya, à une brochette de personnalités curieusement choisies : Tshisekedi, Paul Nsapu, président d'une association de la société civile considérée comme très proche de l'UDPS et Ronald Vanden Bogaert, autrefois ferme soutien de l'UDPS au sein du Socialistische Partij. Assisterait-on à la résurrection d'un vieux projet de certains milieux belges, de mettre Tshisekedi à la place qui fut celle de Mobutu ?

D'où pourrait alors venir l'eau pue et transparente, si toutes les sources sont ainsi polluées ? Si on lit attentivement la conclusion d'un récent article de Colette Braeckman, elle peut donner des indications utiles :

« Malgré l'audience croissante dont il jouissait sur le plan international, Floribert Chebeya était resté pareil à lui-même, époux aimant et père de famille attentif à l'éducation de ses cinq enfants, fidèle à ses amis de la première heure. Il avait aussi formé une équipe efficace, un réseau de correspondants à travers le pays, des militants

jeunes et aussi courageux que lui. Mais au fil du temps, il avait alourdi ses charges et balayait bien plus large que la seule défense des droits humains. Prenant plus en plus de positions politiques, il avait critiqué les opérations militaires menées à l'Est du pays contre les rebelles hutus, défendu Vital Kamerhe le président de l'Assemblée dans son bras de fer avec la majorité présidentielle, dénoncé le budget alloué aux festivités du 30 juin. De plus en plus, il prenait pour cible le chef de l'Etat lui-même et il avait enquêté sur les circonstances de la mort d' Aimée Kabila, une jeune fille qui se présentait comme la soeur du chef de l'Etat... A l'occasion d'un récent séjour en Belgique, il avait même annoncé à ses amis de la Ligue des droits de l'homme son intention de demander une audience à la Cour pénale internationale et de se rendre à La Haye. On ignorera toujours les révélations qu'il comptait faire... »

© **Guy De Boeck, le lundi 7 juin 2010**

**Lettre ouverte à Son Excellence Monsieur le
Président Joseph Kabila Kabange**

Commission d'enquête sur la mort de Floribert Chebeya Bahizire

Son Excellence Monsieur le Président Joseph Kabila Kabange à Kinshasa, Gombe, République démocratique du Congo

Copie pour information à :

Son Excellence M. Adolphe Muzito, Premier Ministre

Son Excellence M. Luzolo Bambi Lessa, Ministre de la Justice et des Droits humains

le 5 juin 2010

Votre Excellence,

Nous sommes profondément choqués et attristés par le meurtre de notre ami et collègue, Floribert Chebeya Bahizire, l'un des militants des droits humains les plus éminents et courageux de la République démocratique du Congo. La condamnation au niveau national et international de cet acte révoltant nous a réconfortés, mais nous estimons qu'il est crucial d'établir immédiatement une commission d'enquête crédible, impartiale et indépendante pour enquêter sur la mort de Floribert Chebeya

Bahizire et la disparition de son chauffeur, Fidèle Bazana Edadi. Nous faisons appel à vous pour que vous apportiez les réponses appropriées sur ce sujet crucial.

Les multiples annonces faites à propos de l'ouverture d'enquêtes par divers services de sécurité, la police et le parquet au cours des dernières 72 heures ne satisfont pas les exigences de crédibilité et d'impartialité nécessaires. Aux vues des graves irrégularités qui ont caractérisé les précédentes enquêtes sur la mort de journalistes et défenseurs de droits humains au Congo, nous ne croyons pas que ces tentatives permettront la découverte de la vérité sur ce qui s'est passé ni qu'elles apporteront la justice pour ce crime révoltant.

Réagir à la mort de Floribert Chebeya Bahizire par des actions concrètes qui garantissent la justice est important non seulement pour mettre un terme à l'impunité des agressions contre les défenseurs des droits humains, mais aussi pour contribuer à protéger d'autres défenseurs des droits humains et journalistes congolais qui font l'objet d'actes d'intimidation, de menaces et de harcèlement.

Nous pensons qu'une commission d'enquête indépendante devrait être constituée immédiatement selon les critères suivants :

1. Cette commission devrait être créée par un décret ministériel sous l'autorité du ministre de la Justice et des Droits humains, et approuvée par le Conseil des Ministres.

2. Elle devrait être présidée par une personne indépendante, d'une haute autorité morale, et ayant une expérience solide du droit congolais.

3. Les membres de la commission devraient être choisis sur la base de leur compétence, de leur indépendance avérée et de leur impartialité reconnue, sans liens avec le gouvernement, les partis politiques ni toute autre personne et organisation susceptibles d'être impliquées dans l'affaire faisant l'objet de l'enquête.

4. Les membres de la commission devront faire preuve d'une expertise soit en droit, en médecine, en enquêtes criminelles, ainsi qu'en médecine légale, et être capables d'examiner et évaluer les preuves et d'exercer un bon jugement.

5. Nous proposons que la commission inclue les membres suivants :

(a) un professeur de droit pénal ou de criminologie

(b) un magistrat du Parquet civil

(c) des magistrats militaires.

Afin de garantir la crédibilité de la commission, nous vous exhortons d'accepter les propositions faites par le Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki-moon, ainsi que par d'autres gouvernements et la société civile congolaise, d'apporter leur assistance aux enquêtes. Nous vous proposons donc d'inviter les personnes suivantes à participer au travail de la Commission:

(d) des représentants congolais de la communauté indépendante de défense des droits humains

(e) un expert indépendant en procédure d'enquête ou en droits humains issu du système des Nations Unies

(f) un expert indépendant en médecine légale

(g) un expert indépendant de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

6. Le mandat de la commission devrait comporter les dispositions suivantes :

- Jouir de l'autorité nécessaire pour recueillir toutes les informations qu'elle jugera pertinentes pour l'enquête, pour décrire le contexte et les circonstances de la mort de Floribert Chebeya Bahizire et retracer l'historique des faits.

- Être habilitée à imposer la participation et la coopération de témoins, y compris les représentants de l'autorité publique, et d'exiger la production des documents officiels et médicaux.

- Recourir aux services de juristes-conseils impartiaux, aux conseils indépendants et aux services d'experts selon les besoins de ses travaux.

- Clarifier les faits et recommander les responsabilités pénales individuelles et, le cas échéant, celles de l'État.

- Recommander au Ministre de la Justice et des Droits humains les individus pour le meurtre

de Floribert Chebeya Bahizire et la disparition de son chauffeur.

- Identifier les mesures à prendre pour éviter que de tels faits ne se reproduisent.

7. La commission devrait régulièrement rendre compte des progrès de ses travaux et publier ses conclusions dans un bref délai qui ne devrait pas dépasser 6 mois.

8. Elle doit prendre en compte et garantir la protection des témoins, y compris la protection de la famille du défunt et de celle du chauffeur, avec l'assistance de la MONUC / MONUSCO si nécessaire.

Cette commission doit recevoir des ressources financières et logistiques suffisantes pour mener à bien ses travaux. Si la responsabilité des moyens budgétaires incombe au gouvernement, nous espérons aussi que des bailleurs de fonds internationaux pourront contribuer à cet effort par des moyens financiers et techniques.

Nous recommandons également que le gouvernement congolais ainsi que la MONUC / MONUSCO prennent la responsabilité conjointe de garantir la protection des membres de la commission pendant la durée de la conduite de leur travail.

Dans l'immédiat, nous recommandons qu'une autopsie soit pratiquée de toute urgence par un expert indépendant sur le corps de Floribert Chebeya Bahizire, comme l'a demandé sa famille, et que vous acceptiez l'offre de la communauté internationale d'apporter assistance pour cette procédure.

Les enquêtes bâclées menées par le passé sur la mort de défenseurs des droits humains et de journalistes au Congo ne doivent pas se reproduire. **Les enquêtes portant sur le meurtre de Pascal Kabungulu, défenseur des droits humains de Bukavu qui a été abattu en juillet 2005, le meurtre de deux journalistes de Radio Okapi - Serge Maheshe en juin 2007 et Didace Namujimbo en novembre 2008 - ainsi que du journaliste Franck Ngyke et de sa femme Hélène Mpaka tués à Kinshasa en novembre 2005, ont toutes été entachées de graves irrégularités et n'ont pas mené à la justice.**

Il est important de mettre en place une commission d'enquête crédible afin d'éviter les erreurs du passé et de démontrer clairement, une fois pour toutes, que les personnes qui s'en prennent aux défenseurs des droits humains au Congo devront rendre compte de leurs actes.

Veuillez agréer, Votre Excellence, l'expression de notre haute considération.

ONG signataires :

1. Amnesty International
2. Human Rights Watch
3. Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme (FIDH / OMCT)
4. Article 19
5. Voix des Sans Voix
6. Association africaine de défense des droits de l'homme, ASADHO
7. Association des Victimes de Guerres de l'Ituri, AVIGITURI

8.Association Chrétienne pour l'Assistance des Prisonniers, ACAP

9.Action pour les Droits Humains, ADH

10.Action Contre l'Impunité pour les Droits de l'Homme, ACIDH

11.Action des Chrétiens Activistes des Droits de l'Homme de Shabunda, ACADHOSHA

12.Action Sociale pour la Paix et le Développement, ASPD

13.Africa Fondation, AF

14.Association des Armateurs sur le Lac-Kivu, ASSALAC

15.Association pour la Promotion et la Défense de la Dignité des Victimes, DRC

16.Centre de Recherche sur l'Environnement, la Démocratie et les Droits de l'Homme, CREDDHO

17.Centre des Etudes sur la Justice et sur la Résolution 1325, CRJ/1325

18.Centre des Droits de Homme et du Droit Humanitaire, CDH

19. Centre pour la Promotion des Droits de l'Homme et de la Démocratie, CPDH

20. Centre OLAME

21. Cité des Droits de l'Homme et la Paix, CIDHOP

22. Club des Amis du Droit du Congo, CADC

23. Coalition Nationale pour la Cour Pénale Internationale en RDC, CN-CPI/RDC

24. Comité de Suivi pour la Contribution des Communautés et Eglises pour la Transformation humaine, COSCET

25. Fédération des Jeunes pour la Paix Mondiale, FJPM

26. Fédération des Droits de l'Homme, FDH

27. Fondation Congolaise pour la Promotion des Droits Humains et la Paix, FOCDP

28. Héritiers de la Justice, HJ

29. Initiative Congolaise pour la Justice et la Paix, ICJP

30. Institut René Cassin, IRC
31. Groupe Lotus, GL
32. Groupe Justice et Libération, GJL
33. Groupe Equitas, GE
34. Groupe d'Action Non Violente Evangélique, GANVE
35. Justice Plus, JP
36. Ligue pour la Paix et les Droits de l'Homme, LIPADHO
37. Mouvement pour la Démocratie et la Réconciliation, MDR
38. Organisation pour la sédentarisation des peuples Pygmées, OSAPY
39. Promotion de la Démocratie et Protection des Droits Humains (PDH)
40. Association des Jeunes Engagés pour le Développement et la Santé (AJDS)
41. GHOLVI

- 42.CAFED/Nord Kivu
- 43.Collectif des Organisations des Jeunes Solidaires du Congo (COJESKI)/Nord Kivu
- 44.Centre d'Initiatives pour le Développement Intégral (CIDI)/Nord Kivu
- 45.Réseau Provincial des ONG des Droits Humains au Congo (REPRODHOC)/ Nord Kivu
- 46.Campagne Pour la Paix
- 47.Forum des Organisations Humanitaires et de Développement (FONAHD)
- 48.Centre pour la Paix et les Droits de l'Homme – Peace and Human Rights Center (CPDH-PHRC)
- 49.Bons Samaritains des Grands Lacs pour le Développement et Défense des Droits Humains
- 50.Conseil Régional des Organisations Non-Gouvernementales de Développement (CRONGD)/Nord Kivu
51. Action Globale pour la Promotion Sociale et la Paix (AGPSP)

52. Union d'Actions pour les Initiatives de Développement (UAID)

53. Synergies des Femmes pour les Victimes des Violences Sexuelles (SFVS)

54. Fédération des Organisations de Défense des Droits de l'Homme (FODDHO)

55. Villages Cobayes (VICO)

Texte distribué par:

Mwalimu Kadari M. Mwene-Kabyana, Ph.D.

2311 rue Centre

Montréal (Québec)

Canada

H3K 1J6

Tél. (514) 937-2362

Fax (514) 937-9693

IN MEMORIAM :LE SANG TROP AMER DE CHEBEYA.

RIP. L'homme qui ci-gît a fait plus du bien que du mal, le bien qu'il faisait, il le faisait tellement bien



Voici que son corps ne se retrouve pas encore six pieds sous terre que le festin des diables buveurs du sang se transforme cette fois-ci à un deuil digne du commun des mortels. Certains dans le groupe, se disent très touchés par cet acte, comme si, ironie du sort, c'était leurs premiers forfaits, eux, en sus, habitués à goûter le sang sucré, se retrouvent devant du sang très voire trop amer de celui qu'ils pensaient tuer comme un vulgaire citoyen. Ils n'ont pas pu mesurer l'ampleur du drame et le tollé général au niveau mondial contre l'assassinat de cet énième "client exceptionnel" à leur messe noire. C'est raté, cette fois-ci, ils se sont mal pris, et , ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes, nous verrons comment ils vont s'en sortir. Chose plausible, oracles de l'Éternel, à leur place, je ne m'y hasarderai pas à tuer l'âme de celui qui a consacré sa vie durant plus de 20 ans pour les autres, et ce, sans le moindre recherche d'un intérêt particulier. Il a

bravé toutes les dictatures dans notre pays, a refusé de se faire corrompre faisant de lui par cet acte de bravoure, un homme exceptionnel, pourtant, cela se voyait. Eh oui, malgré sa petite taille, son calme et sa mine d'un homme inoffensif, ils ont oublié qu'à travers ses actions, Floribert Chebeya était devenu un grand homme fort, connu mondialement, respecté de tous et ayant l'estime même de ceux qui ne le connaissent pas.

Dans le monde spirituel, il serait un prophète, envoyé juste pour accomplir la mission lui confié par l'Éternel avant de mourir non pas pour sa propre famille mais pour les 66 millions des congolais. S'il y a des gens qui meurent pour avoir défendu un groupe, un clan, une tribu, un parti politique etc...lui par contre, est mort à cause de tous les congolais. Au moment où je couche ces ligne, une chose m'interpelle pour me dire que la terre de nos ancêtres, refuse de recevoir son corps tant que les coupables ne seraient pas connus et arrêtés. Mêmes-ci, les vrais commanditaires, comme d'habitude, seront épargnés, je confirme qu'ils n'échapperont pas à payer le prix de ce sang trop amer, devenu le sang d'un extra-homme.

Oui, je le confirme, Floribert était un extra-homme qui n'avait peur de rien et ne pensait pas un seul instant, reculer devant les menaces de

ces buveurs du sang sur le terrain en RDC tandis qu'il est fréquent de voir certains de nos compatriotes, avoir de ce peur pour émettre ne serait -ce qu'un avis défavorable à l'endroit du gouvernement sur internet à plus de 8 000 Kilomètres du pays ! Si les uns, utilisent leurs vrais noms en ligne, les autres, utilisent des pseudonymes afin de s'y cacher, craignant pour leurs vies.

Oui, peut être aussi sa mort est une bonne chose pour le pays? Car le sang précieux de ce digne fils de la RD-Congo pourra bien nous mener à la vraie libération du pays ? Serait-ce les signes du temps, prémices d'un compte à rebours pour ce groupe des tueurs à gages ? Je le sens, sa mort motive, donne de la force, le courage , la perspicacité et l'audace de parachever son oeuvre jusqu'au bout au risque de voir chacun de nous se considérer comme un traître et un lâche si rien n'y est fait ou entrepris. Combien de fois il nous sera de répéter que cette lutte est noble ?

Oui, depuis que ces buveurs du sang sont au pouvoir, aucun assassinat voire massacres de x victimes, aurait suscité tant des condamnations que la mort de Floribert Chebeya. Certaines presses confirment que cette affaire

serait devenue une affaire d'État, pourtant, de son vivant, Floribert se voyait comme un simple citoyen au service de ses concitoyens, maintenant le voilà propulsé sur le devant de la scène mondiale à titre posthume. Les informations parlant de son assassinat caracolent de partout, CNN, France 24, TV5, RTBF, TF1, A2, CBN, etc....la liste n'est pas exhaustive !

Cependant, nous savons qu'ils hésitent encore à le déclarer ou à le hisser au rang des Héros de la nation mais nous avons déjà pris le devant pour le faire puisque nous n'avons rien avoir avec ces réunions sataniques projetées uniquement pour boire le sang des innocents.

Oui, son sang est amer, car cet homme exceptionnel qui peut être savait et sentait sa mort prochaine, revînt auprès de ses collaborateurs à l'intérieur du bureau alors qu'il se trouvait déjà à l'extérieur en partance vers sa rencontre fatidique, juste pour leur dire en les pointant du doigts, tenez bon !

Oui, nous tiendrons bon notre Héros, ce message est adressé à nous tous pas seulement aux activistes des Droits de l'Homme oeuvrant au sein de la Voix des Sans Voix.

Y eut-il jamais une difficulté que Chebeya évitât ? Aucune ! Il s'est même fixé l'objectif de tout faire pour traduire à la mesure du possible, ces buveurs du sang congolais auprès des juridictions internationales. Voilà donc, tout indiqué, le chemin suivi par notre héros.

Qu'on se le dise, voici le sang trop amer de Chebeya pousse certains avant même l'accomplissement de l'enquête objective promise, de passer aux aveux !

A l'allure où vont les choses, ce sang précieux pourrait ne pas avoir besoin d'une enquête internationale indépendante, il parle, ce sang qui coule toujours dans les veines de Chebeya. Il n'est pas mort. Il a inoculé son virus du courage à d'autres compatriotes, et c'est certain, plusieurs autres Chebeya naîtront d'ici peu.

Autant, ils imaginent à présent les scénarios montés de toutes pièces à présenter à l'opinion tant nationale que internationale, autant cela ne tiendra jamais, vu que le sang sacré de notre Héros réclame rien que la vérité. Les préservatifs déjà utilisés, les ongles et les cheveux d'une femme, glissés à côté de son corps sur la banquette arrière de sa voiture, tous

comme indices trompeurs, n'ont pas suffi et ne suffira pas à tronquer la vérité car elle est têtue !

Disons ainsi, les carottes seraient déjà cuites pour les exécutants du crime, en attendant, le tour du chef pour boire la ciguë arrivera, cela est pour bientôt, puisque ce sang amer prouve à suffisance sa capacité en un laps de temps, d'envoûter leurs esprits ainsi que de troubler leurs sommeils. Nous vivrons de nombreux rebondissements spectaculaires dans les jours à venir, attendons voir. Dieu ne trompe jamais, lui le clément, le miséricordieux, le très haut vous dit : Ô toi âme apaisée retourne vers ton seigneur satisfaite et agréée. Entre donc avec mes serviteurs, entre dans mon paradis. Ce Dieu là, vous fera justice Chebeya, nous sommes confiants.

Je garde un bon souvenir de mes deux rencontres avec vous et, je garderai jalousement les photos prises à cette occasion, fier de les brandir à quiconque car vous êtes UN HÉROS.

In memoriam à ton sang amer qui crie justice, justice et libération de ton pays !

REQUIESCAT IN PACE (RIP).

JP- Vununu

11- LE SOIR : (C. Braeckman), écrit : DHR* RDC:l'assassinat de Chebeya pourrait devenir une affaire d'Etat

Mercredi 9 juin 2010 8h42

C.Braeckman - Le Soir

Les ambassadeurs occidentaux se sont réunis avec les militants des droits de l'homme et, tandis que les Américains ont proposé l'assistance d'un légiste indépendant, la société civile congolaise se propose de retarder le deuil jusqu'au 25 juin, ce qui obscurcira les cérémonies de commémoration de l'indépendance, un rendez vous auquel Kinshasa se prépare depuis des mois.

Mais surtout, ce crime risque d'ébranler les fondements même du régime. En effet, alors que le président Kabila se déclare déterminé à faire toute la lumière, le ministre de l'Intérieur a déclaré que les premiers éléments de l'enquête avaient abouti à l'interpellation et à l'arrestation de certains officiers de la police, tandis que l'inspecteur général de la police, le général John Numbi, était «suspendu à titre conservatoire »

afin de permettre à l'enquête de se dérouler « en toute sérénité ».

On sait en effet que Floribert Chebeya s'était dirigé vers le bureau de John Numbi, répondant à une convocation, après quoi il aurait disparu, jusqu'à ce que son corps soit retrouvé sans vie.

Tout dans cette affaire est étrange : tout d'abord le fait que Chebeya, un militant chevronné, se soit rendu seul à ce rendez vous au lieu d'être accompagné, comme il en avait l'habitude, d'autres membres son organisation.

Ensuite, le fait qu'il ait envoyé un SMS à son épouse disant qu'il n'avait pas été reçu et enfin la mise en scène sordide entourant la découverte de son corps... Toutes ces contradictions ont, semble-t-il, poussé aux aveux le colonel Daniel Mukalay, chef des services spéciaux de la police, qui a mis en cause son supérieur direct, le général John Numbi, inspecteur général de la police. Ce dernier a alors été placé en résidence surveillée.

Même si les documents qu'il avait apportés lors de son rendez vous n'ont pas été retrouvés, Floribert Chebeya ne manquait pas de dossiers accablants visant John Numbi : il avait l'intention

de déposer plainte et de se constituer partie civile à propos de la répression menée en 2007 par la police nationale, contre le mouvement politico religieux Bundu dia Kongo, qui avait fait des dizaines sinon des centaines de morts.

A propos de l'Est du pays, Chebeya avait également critiqué très vivement les opérations militaires menées conjointement avec l'armée rwandaise contre les rebelles hutus, des opérations négociées directement par John Numbi et l'actuel ministre de la Défense rwandais James Kabarebe. Dans son carquois, Chebeya avait d'autres flèches encore : à l'occasion du 30 juin, il s'appêtait à demander l'amnistie de 51 détenus, condamnés à mort pour avoir été reconnus coupables de l'assassinat de Laurent Désiré Kabila, et d'autres dossiers étaient en préparation...

Quant à John Numbi, il est depuis longtemps dans le collimateur des défenseurs des droits de l'homme : en 1991 déjà, alors qu'il était membre de l'UFERI (Union des fédéralistes et républicains indépendants) , il organisa, avec le gouverneur Kyungu, l'épuration ethnique qui força plus de 200.000 Kasaiens à quitter le Katanga.

Entre les deux tours des élections présidentielles, c'est lui qui mena les opérations militaires contre la résidence de Jean-Pierre Bemba et c'est lui encore qui, quelques mois plus tard, n'hésita pas à chasser de la capitale les milices de Bemba qui avaient refusé de désarmer, utilisant pour ce faire, en pleine ville, armes lourdes et roquettes. Plus récemment, alors que l'agitation se développait au Katanga, John Numbi avait été soupçonné de vouloir créer, au sein de l'armée, une unité placée sous son propre commandement, forte de 10.000 hommes tandis que de mystérieux troubles au Katanga suscitaient des inquiétudes...

Energique, déterminé, menant à bien sans sourciller des missions délicates ou risquées visant à rétablir non sans mal l'autorité de l'Etat et à consolider le pouvoir, le général Numbi a toujours été considéré comme un proche du chef de l'Etat, membre puissant du « clan des Katangais » et il était très respecté par les Rwandais qui voyaient en lui un « homme parole » et non un beau parleur...

Si la responsabilité de Numbi dans la mort de Chebeya devait se confirmer, le président Kabila réussira-t-il à se démarquer de son

encombrant allié, dont il avait essayé, ces derniers temps, de contrebalancer l'influence ?

Ce week end, après avoir encouragé les enquêteurs, le chef de l'Etat s'est rendu à Bukavu pour y soutenir la candidature, au poste de gouverneur, de son ancien conseiller politique le très influent Marcellin Cishambo. En principe, cette élection devant se dérouler à l'Assemblée provinciale où l'AMP est majoritaire, la candidature de Cishambo semble acquise. Cependant le futur gouverneur et le chef de l'Etat seront rattrapés par le fantôme de Chebeya, originaire lui aussi de Nyangezi au Sud Kivu et à propos duquel les Bashis risquent de demander des comptes...

CONTRADICTIONS ENTRE DEUX ANALYSTES POLITIQUES, L'UN PROCHE DE LA POPULATION, L'AUTRE PROCHE DE LA MAJORITE PARLEMENTAIRE QUANT AUX SUITES A DONNER A L'ASSASSINAT DE L'ACTIVISTE, POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME EN RDC, NOTRE COMPATRIOTE, M. Floribert CHEBEYA B., LA NUIT DU 1^{er} AU 02/06/2010

SI LE RIDICULE ET LE CYNISME POUVAIENT TUER (A M. Tamba)....Re: [Congo-Uni] 2011 NDE

Jeudi 10 juin 2010 13h10

De: "Ntumba Mujinga"
muj_ntumb_77@yahoo.com
 M. Tamba,

1. Je voulais, comme beaucoup de forumeuses et forumeurs, traiter vos derniers écrits par le silence. Un silence méprisant, tellement les contenus de vos derniers écrits sont nauséabonds! Mais je me ravise, pour offrir aux lectrices et lecteurs un autre type d'arguments.

2. a) La vérité judiciaire est LA VERITE, osez-vous écrire.

2b) Mais que nenni, car d'une part LA vérité n'existe pas (ça, c'est de la simple philosophie) , et d'autre part car l'Histoire est jalonnée d'erreurs judiciaires. Surtout dans les dossiers criminels où sont mêlés des intérêts politiques - ce qui est manifestement le cas dans ce dossier de l'assassinat de M. CHEBEYA.

2c) En plus, la vérité judiciaire n'est souvent proche de la vérité des faits que dans le cadre d'un système judiciaire indépendant et impartial.

2d) Or, dans notre Congo, actuellement, il n'y a pas d'indépendance de la justice. Ce manque d'indépendance provient notamment du fait que les magistrats, y compris ceux qui occupent les rangs les plus élevés (Président du Conseil supérieur de la Magistrature et Procureur Général de la République), continuent, en mépris de la Constitution, à y être nommé par le Président de la République.

2e) L'article 149 de notre Constitution est d'ailleurs une illustration de l'inconscient dictatorial et "royaliste" de notre justice aux ordres, car il stipule que les arrêts des tribunaux

et cours sont rendus au nom... du Président de la république. Alors que dans toutes les autres républiques de notre palnète (contrairement aux royaumes, dont la philosophie et la symbolique sont autres), c'est au nom du peuple que justice est rendue.

2f) Sans indépendance (formelle et matérielle) de la magistrature, la justrce ne peut être impartiale. Surtout dans des affaires à très forte connotation politique, ce quie st le cas en ce qui concerne l'assassinat de M. CHEBEYA.

2g) Come preuve internationale de ce manque d'indépendance et d'impartialité , c'est La haye, auprès dela Cour pénale internationale, juridiction à carcatère subsidiaire, que sont détenus en attente de jugements nos compatriotes à qui sont reprochés des crimes de guerre (Bemba, Lubanga, Ngudjolo et Katanga).

3. a) Vous prétendez qu'il y a récupération politique de la mort de M. CHEBEYA!

3b) Mais heureusement!

3c) Heureusemnt d'abord pour les valeurs des droits de l'homme pour lesquelles il a consacré sa vie, car ces valeurs sont éminement politiques,

comme le prouvent d'ailleurs les moult réactions politriques, nationales et internationales, à sa mort.

3d) Heureusement ensuite pour la personne même du défunt, qui a fondé sa défense de ces valeurs par un engagement incessant dans l'arène publique et sur des dossiers relevant de la politique de notre apys. Citons, en vrac et selon ce que nous lisons (je n'ai pas eu l'honneur de connaître personnellement l'illustre disparu, aussi je me fie aux écrits de tant d'autres forumeurs qui ont eu cet honneur):

- le massacre des Hutu Rwandais et Congolais lors de l'invasion rwando-ougandaise de 1996-1997 avec la complicité des Congolais memebres de l'AFDL,

- l'assassinat du Président L-D Kabila, en janvier 2001,

- les massacres, en 2006 et 2007, des membres du mouvement politico-religieux "Bundu-dia-Kongo" ,

- l'invasion camouflée des Kivus par l'armée rwandaise sous l'égide des opérations rwando-kabilistes "Umoja wetu", "Amani" et "Kimya", etc.

3e) Heureusement, enfin, pour notre Congo, car **cette victime exceptionnelle et de trop, offre l'occasion sinon l'opportunité de réaffirmer les valeurs** de non-violence, de démocratie, d'égalité entre citoyens de toutes les provinces et de toutes les conditions, etc, valeurs sur lesquelles l'immense majorité des Congolais veulent fonder leur "République démocratique" .

3f) Celui qui de son vivant a voulu être la "voix des sans voix" ne peut que donner lieu, à sa mort, à une prise de voix de la part de tous les "sans voix"! C'est la meilleure manière de lui rendre hommage. Tout comme l'on rend hommage aux sportifs par des joutes sportives, aux chasseurs par des activités ou des symboles de chasse, aux chefs religieux par des cérémonies spirituelles, aux savants par des colloques scientifiques, etc.

4. a) Vous réprochez également que la date du 30 juin 2010 ne soit utilisée pour commémorer la mort de M. CHEBEYA, et mieux pour organiser son enterrement.

4b) De quel droit devez-vous empêcher des Congolais qui ne sont pas de votre obédience de célébrer le jour de notre Indépendance en lui donnant un contenu proche de leurs propres

conceptions politiques? Certes, le 30 juin est une date patriotique commune à tous les Congolais, mais il s'agit d'une fête politique, et la liberté de croyance et d'expression politiques commande que les divers groupes de Congolais la célèbrent en conformité avec leurs perceptions politiques. Surtout comme, pour le moment, il n'a pas encore été dégagé de consensus politique entre Congolais!

4c) En plus, s'il y a accord des cercles familiaux biologique (épouse, enfants, frères et soeurs) et social (VSV et autres ONGs de défense des droits de l'homme) du défunt, il serait conforme à son statut d'homme public (les réactions internationales le prouvent amplement), et de désormais Martyr, que l'enterrement de M. CHEBEYA se déroule le 30 juin 2010. Ceci d'une part parce sa mort est advenue près de cette date nationale à forte symbolique, et d'autre part parce que sa mise en terre rappellera qu'il a consacré sa vie non pas à sa seule famille biologique comme le commun des Congolais mais pour le pays Congo tout entier comme la minorité des patriotes engagés le font.

5. Ah, M. Tamba, si le ridicule et le cynisme pouvaient tuer, nous serions en train de regretter votre décès à la fleur de l'âge!

Avec mes civilités!

Pétronie Mujinga NTUMBA,

Analyste proche du peuple Congolais.

--- On **Wed, 6/9/10, snc TAMBA KUMA PYSOL**
<prpkabilafrance@ hotmail.fr> wrote:

From: snc TAMBA KUMA PYSOL
<prpkabilafrance@ hotmail.fr>

Date: Wednesday, June 9, 2010, 4:44 AM

Chers compatriotes,

Je voudrais ici féliciter monsieur Alexis TAMBWE MWAMBA, Ministre des Affaires Etrangères, pour sa brillante intervention devant le corps diplomatique pour élucider le cas de la mort de feu Floribert. Après son passage sur congonet radio (passage que je n'ai pas manqué de commenter avec des compatriotes le jour qui a suivi) et l'impulsion qu'il semble donner à notre diplomatie, je trouve ici une occasion de lui transmettre tous mes encouragements. Il était important, après le ministre de l'intérieur, qu'un membre du gouvernement apporte des éclaircissements au reste du monde, à travers

leurs représentations diplomatiques chez nous, pour taire certains commentaires.

La mort de Floribert est, et restera un drame à déplorer. Mais à en faire une exploitation politique allant jusqu'à lancer un appel au boycott des festivités du 30 juin 1960 devient écœurant. Ce d'autant plus que toute la volonté est mise en place par le pouvoir de Kinshasa pour apporter "toute la lumière" sur cette situation. Je suis moi-même de très prêt l'évolution de cette enquête pour décider en temps utiles.

Cher compatriote,

Il n'y a pas meilleure vérité sur cette terre des hommes que la vérité judiciaire. Pour qu'elle éclate, surtout en matière criminelle, les faits qui le caractérisent ont besoin d'être instruits. Il faudra dépoussiérer le dossier ainsi constitué avant l'analyse sur le fonds qui se ferait devant un tribunal. Il n'y a qu'à attendre dans la sérénité. Surtout qu'à ce jour, il y aurait des interpellations et une tendance à la transparence. Certaines sources font état de l'implication de John NUMBI qui serait cité par un des suspects. Raison de plus pour que l'enquête se poursuive afin de déterminer les circonstances exactes de la commission de cette infraction criminelle et de

déterminer la responsabilité des personnes impliquées. Ne nous affolons pas...

En conséquence, je décourage la population congolaise à suivre les hommes politiques ou mouvements qui veulent faire de ce malheureux cas leur fonds de commerce. Ils devraient avoir honte d'agir de la sorte. Nous sommes tous partagés entre la frustration et la colère, entre le désarroi et l'incompréhension; raison pour laquelle nous saluons cette dynamique qui s'est constituée autour de cet événement. Notre souhait serait de voir constituer, à travers cette mobilisation, un précédent pour se dire: plus jamais ça. La RDC n'est pas un abattoir pour que d'autres pensent disposer de pouvoir sur la vie de quelqu'un. Mais dans le cas d'espèce, seule la justice pourra déterminer les vrais coupables. Ainsi, ne commettons pas l'erreur de désigner untel comme coupable avant que les condamnations ne deviennent fermes et définitives.

Chers compatriotes,
Permettez-moi d'insister sur le fait que personne n'a le droit d'intenter à la vie de quiconque. Mais aussi, personne n'a le droit de faire de la mort d'un quidam un motif de son combat. Voir et

entrevoir les choses de cette manière est une insulte à la mémoire du défunt. Que ceux qui ont des agendas cachés se calment, le pouvoir en RDC ne serait pas conquis, il sera en revanche ouvert en 2011, dans le cadre des élections. En quoi l'assassinat de membre d'un pays justifierait-il la déchéance d'un régime par coup de force ou coup d'Etat? C'est là toute la liberté. Il se passe des choses à déplorer dans toutes les nations, sans que cela constitue un motif de s'organiser pour un...coup d'Etat. C'est lamentable.

Que ceux qui pensent bénéficier de quelconque soutien de la part de certains mouvements pour renverser le régime de Kinshasa ne perdent pas leur temps. qu'ils reviennent aux meilleurs sentiments et se préparent dans la perspective de 2011. Un coup d'Etat coûte cher et l'occident s'en rend compte aujourd'hui. Ils ont changé leur politique depuis. qui se rappellerait de cette phrase du grand OBAMA: "l'avenir de l'Afrique appartient aux africains?". Par là, il donnait le tempo pour donner la position officielle des Etats-Unis sous son administration. Les Etats-Unis n'imposeront pas mais accompagneront. Chaque pouvoir en occident a tellement des défis à relever que leurs préoccupations restent leurs problèmes internes.

A propos, dans mon travail intitulé: Stratégies de développement RDC vision 3ème millénaire. nécessité des nouvelles mesures, j'avais démontré que nous vivons, depuis maintenant un peu plus de 10 ans, dans un monde indivis. Ceci m'a amené à 3 conclusions:

1. Si à l'époque, les pays dit riches pouvaient vivre en marge des pays pauvres, aujourd'hui, cela n'est plus possible. Nous avons des intérêts liés en matière de communication, de la santé, du commerce, de la sécurité, et dans beaucoup d'autres domaines.

2. L'idée selon laquelle les pays pauvres devraient attendre la générosité de l'occident pour se développer a été remplacée par la certitude qu'avec de la bonne imagination, ces derniers sont capables de renverser la tendance ou de jouer les rôles de premier plan. La Chine en a clairement fait la démonstration. L'Inde, le Brésil et d'autres pays émergents aussi dans une certaine mesure.

3. Enfin, s'agissant du terrorisme ou de l'immigration clandestine, fléaux qui rongent tous les pouvoirs occidentaux, s'il est faux de dire que la pauvreté crée un cadre à leur éclosion, il est correct de penser que le fait d'être pauvre et de

vivre et dans un pays qui vous martyrise facilite leur émergence.

Voilà pourquoi l'occident parle désormais de la politique de co-développement, en lieu et place de du dialogue nord-sud. Ils ne veulent plus être "les maîtres à penser" pour nos Etats. En conséquence, ils soutiennent les efforts d'instauration de la démocratie et le soutien des projets économiques qui subviendraient aux besoins primaires des ressortissants des pays pauvres. ainsi, ceux qui pensent que la mort de Floribert changerait cette donne ont vraisemblablement un retard dans la marche à suivre. Qu'ils laissent la justice faire son travail car aucun pouvoir occidental ne freinerait aujourd'hui un effort vers la démocratie. Que messieurs Roger BONGOS et Freddy MULONGO ne perdent pas leur temps dans des interviews sans queue ni tête des hommes d'affaires occidentaux, somme toute proche de BUSH, qui s'improvisent avoir le soucis des congolais mieux que les congolais eux-même. Sera à la tête de notre pays en 2011 celui qui sera élu par notre peuple. 2011 NDE.

Paix et bonheur chez vous!

snc TAMBA KUMA PYSOL

ANALYSTE POLITIQUE PROCHE DE LA
MAJORITE
tambakuma1@hotmail. fr

**COLLECTIF DES ONGS DE DÉFENSE DES
DROITS DE L'HOMME DE LA RD CONGO :-**
00243 815075174 – 00243 815089970 - 00243
815181707 – 00243 815994839 – 00243
815993717 – 00243 999901263 – 00243
993100279

**Destiné au public Déclaration / Kinshasa, le 11 juin
2010**

**L'ASSASSINAT DE FLORIBERT CHEBEYA
BAHIZIRE ET LA DISPARITION DE FIDELE
BAZANA EDADI
A KINSHASA**

- 1) La Société civile exige une enquête internationale indépendante avec l'appui des services des Etats-Unis d'Amérique et de la Grande Bretagne sous la supervision de l'ONU,
- 2) La Société civile demande au peuple congolais, au Roi des Belges, aux Chefs d'Etats et des Gouvernements, et aux Diplomates accrédités à Kinshasa à boycotter les festivités marquant les 50 ans de l'indépendance de la RD Congo par solidarité aux Défenseurs des droits de l'homme, journalistes et syndicalistes, et autres victimes assassinés durant les dix

dernières années par les forces de sécurité de la RD Congo,

3) La Société civile demande au PGR de procéder à l'arrestation du Général John NUMBU BANZA TAMBO, pour besoin d'enquête, quelques soient les liens qui les unissent tous les deux, ainsi que le Général OLEKO, tous deux de la police ,

4) La Société civile quitte les festivités marquant le cinquantenaire de l'indépendance de la RD Congo et suspend sa participation aux activités de l'Entité de liaison du gouvernement pour les droits de l'homme,

5) La Société civile demande à la Communauté internationale de rassurer les témoins ainsi que les membres de leurs familles de leur protection sécuritaire en vue de la manifestation de la vérité, compte tenu de l'environnement politique actuel malsain dans le pays,

6) La Société civile exige que les membres de la famille Floribert CHEBEYA accède au corps de celui-ci, jusque là à la morgue de l'Hôpital Général de Kinshasa sous les consignes de la police présumée bourreau,

7) La Société civile exige le plus urgemment possible la vérité sur la situation du chauffeur Fidèle BAZANA, toujours introuvable,

I. INTRODUCTION

Le Collectif des Ongs de défense des droits de l'Homme de la RD Congo donne sa position par rapport à l'ouverture et l'évolution de l'enquête relative à **l'assassinat de Monsieur Floribert CHEBEYA BAHIZIRE**, Directeur Exécutif de la Voix de Sans Voix pour les droits de l'homme (VSV), Secrétaire exécutif du Réseau National Des Ongs des Droits de l'Homme du Congo (RENADHOC) et Vice-président de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme pour l'Afrique Centrale (UIDH), survenu dans la nuit du 1er au 2 juin 2010 à Kinshasa et à la disparition de **Monsieur Fidèle BAZANA EDADI**, membre et chauffeur de l'association La Voix des Sans Voix pour les Droits de l'Homme (VSV).

De prime à bord, le Collectif des Ongs de défense des droits de l'homme de la RD Congo présente sa profonde gratitude à tous ceux qui ont condamné sans ambages ce double crime et exprimé leur compassion aux familles des victimes et à la Société civile de la RD Congo à la suite de l'assassinat de ce vaillant Défenseur des droits humains et la disparition de son chauffeur.

Nous citons le Secrétaire Général des Nations Unies, Madame le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, l'Union Européenne, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etats et des Gouvernements des pays occidentaux, les Présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat de la RD Congo, les ONGs nationales – régionales d'Afrique et Internationales ainsi que les Partis et regroupements politiques congolais.

1. Monsieur fidèle BAZANA EDADI, chauffeur de la VSV introuvable jusqu'à ce jour

Le Collectif rappelle à l'opinion que jusqu'à ce jour **Monsieur Fidèle BAZANA EDADI** demeure toujours introuvable. Ce dernier était au volant de la voiture qui a conduit **Monsieur Floribert CHEBEYA BAHIZIRE** au lieu de Rendez-vous avec l'Inspecteur général de la Police nationale congolaise **John NUMBI BANZA TAMBO**, dans l'après midi de mardi 1er Juin 2010.

Le Collectif est profondément choqué par la manipulation dont l'opinion est l'objet de la part des forces de sécurité quant à la présence du corps de Fidele BAZANA EDADI à la morgue de l'Hôpital général de Kinshasa. Arrivée à cette morgue la Délégation des membres du Collectif

et la famille de monsieur Fidèle BAZANA n'ont pas été autorisés par l'administration de cette morgue à vérifier cette présence. Les forces de sécurité de la police n'autorise toujours pas à la famille de Floribert CHEBEYA BAHIZIRE de surveiller le corps du défunt.

2. Arrestations des responsables de la Police Nationale Congolaise (PNC)

Le Collectif a salué le premier geste posé par les Autorités congolaises en prenant une décision administrative suspendant de ses fonctions l'Inspecteur Général de la Police nationale congolaise, monsieur NUMBI BANZA TAMBO John et en mettant aux arrêts, le samedi 5 juin 2010 à Kinshasa, certains hauts Officiers de la PNC présumés impliqués dans l'assassinat de Monsieur Floribert CHEBEYA BAHIZIRE et la disparition de Monsieur Fidèle BAZANA EDADI. Aussi, après lecture du Communiqué signé le 2 juin 2010 par l'Inspecteur provincial de la PNC – Ville de Kinshasa, monsieur OLEKO il y a lieu de croire que ce dernier connaît quelque chose de ce double crime, et part conséquent il devrait se mettre à la disposition de la justice.

Cependant, tenant compte de ce que représente l'actuel pouvoir exécutif de la RD Congo et ses forces de sécurité, le Procureur

Général de la République, membre du système, aura-t-il le courage d'interpeller monsieur NUMBI BANZA TAMBO John et monsieur OLEKO, ou les détenir ne serait –ce à titre provisoire afin de mettre ces derniers hors d'état de nuire et ainsi permettre aux enquêteurs d'opérer en toute quiétude?

Par ailleurs, le Collectif demande au pouvoir judiciaire de bien mener sa mission sans désespérer, mais de tenir compte des observations et conclusions qui viendront du rapport d'enquête internationale indépendante, non judiciaire, qui sera constituée des experts internationaux et ceux du Collectif de ONG des défense des droits de l'homme de la RD Congo, jusqu'à ce que la vérité éclate, notamment en ce qui concerne les noms des commanditaires et des exécutants de ce double crime ainsi que sur son mobile.

3. Nécessité des expertises internationales relatives aux enquêtes

Le Collectif, partant de la manière dont la PNC a levé le corps de Floribert CHEBEYA du lieu où il a été retrouvé dans la nuit du 1^{er} au 2^e juin 2010 sans l'autorisation ni la présence d'un Magistrat, émet des réserves quant à l'impartialité, la compétence et la moralité des

Officiers de police judiciaire (OPJ) de la PNC ont qui mené les enquêtes préliminaires sur ce double crime. Le Collectif s'étonne également que le parquet ait pu laisser l'initiative et la poursuite de ces enquêtes à la police malgré tous les soupçons qui pèsent sur cette dernière et son Chef.

Il n'est secret pour personne, l'environnement politique actuel en RD Congo fait des certaines personnes, proches du Président de la République, des intouchables, d'autres les appelle « membres du gouvernement parallèle ». Elles régissent toute la vie politique du pays, depuis dix ans, c'est d'elles que viennent réellement les décisions politiques et administratives au sein du pouvoir exécutif, notamment les nominations des membres du gouvernement, les Hauts magistrats, les Officiers généraux de l'armée et de la Police, les Hauts responsables des Forces de sécurité civile, militaire et policière, et les mandataires des entreprises publiques. Qui peut, de ces fonctionnaires congolais de l'appareil judiciaire peut ouvrir ses yeux à l'endroit des membres de ce groupe d'intouchables du régime sur qui des soupçons pèsent concernant l'assassinat du Défenseur des droits humains Floribert CHEBEYA et la disparition de son chauffeur, et les autres précédents assassinats ?

En outre, en RD Congo plusieurs procès de ce genre, depuis près de 10 ans, soit n'ont jamais aboutis soit leurs conclusions se sont avérées troquées et doublées de diversions. Les cas du procès contre l'assassinat du Défenseur des droits humains Pascal KABUNGULU KIMBEMBI Bukavu et des Journalistes Franck NGYKIE et son épouse Kinshasa, Serge MAHESHE Bukavu, Didace NAMUJIMBO à Bukavu, BAPUA MWAMBA Kinshasa, en disent long.

Les experts du Collectif des ONG de défense des droits de l'homme devront travailler aux des experts internationaux dans une commission d'enquête internationale et indépendante qui bénéficiera de l'appui des services des Etats-Unis d'Amérique et de la Grande Bretagne, et sous la supervision de l'ONU, pour que la vérité soit connue sur ce double crime.

4. Suspension de la participation de la Société civile à l'Entité de liaison du Gouvernement pour les droits de l'Homme et retrait de toutes les activités relatives aux festivités du cinquantième de l'indépendance de la RD Congo

Le double crime ignoble commis sur les personnes des deux militants des droits humains, Floribert CHEBAYA et Fidèle BAZANA, les

circonstances de ce crime et, la timidité de l'enquête judiciaire ouverte ne convainc pas le Collectif, sur la capacité et la volonté de l'exécutif congolais à tenir ses engagements relatifs à la sécurisation et la protection des Défenseurs des Droits de l'Homme.

De ce fait, le Collectif, prenant la température de la situation voie obligé de reconsidérer la participation à l'Entité de liaison du gouvernement pour les droits de l'homme

Par ailleurs, les cinquante années de l'accession du pays à sa souveraineté internationale n'ont apporté aucune amélioration dans le vécu quotidien de la population congolaise dans son ensemble : répartition inéquitable des ressources nationales, impunités des cas de malversations financières et autres détournements des deniers publics, salaire de misère difficilement payé, absence de politique sociale, insuffisance et/ou insignifiance de l'enveloppe budgétaire national allouée à l'éducation – sante publique – justice. Les assassinats politiques et autres crimes impunis contre les militants des libertés qui ont emailée ce cinquantenaire surtout ces dix dernières années, doivent logiquement interpeller les Autorités congolaises et ses partenaires bilatéraux et sa célébration ne peut donc pas faire l'objet d'un festin ni faire appel à un budget aussi colossale

que celui présenté en public pendant que le peuple croupi dans la misère la plus profonde.

II. DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

Au regard de tout ce qui précède, la société civile de la RD Congo :

1. Demande instamment aux Autorités de la RD Congo de clarifier le plus rapidement possible la situation de la disparition forcée de Fidele BAZANA EDADI.
2. Recommande qu'aucun présumé assassin, quelque soit son rang social, politique ou son grade dans l'armée et/ou dans la PNC, n'échappe au procès que nous voulons équitable et impartial, notamment l'arrestation des Généraux John NUMBU BANZA TAMBO et OLEKO, pour besoin d'enquête, compte tenu des soupçons qui pèsent sur tous les deux pour le double crime,
3. Demande au Pouvoir judiciaire de faire un appel public à témoins en garantissant la sécurité de ces derniers ainsi que de leurs proches afin d'obtenir des témoignages fiables sur l'assassinat de Floribert CHEBEYA BAHIZIRE et la disparition de Fidele BAZANA.

4. La Société civile et les familles des victimes, dans le souci de faire éclater toute la vérité sur ce double crime, demandent instamment au Pouvoir Exécutif et au Pouvoir Judiciaire, pour le compte de la partie civile, d'accepter les expertises internationales ainsi que de la société civile en vue d'enquêter sur sa mort de Floribert CHEBEYA BAHIZIRE et la disparition de Fidele BAZANA à Kinshasa.

5. Déclare la suspension solennelle de la Société civile à l'Entité de liaison du Gouvernement pour les droits de l'Homme et son retrait de toutes les activités relatives aux festivités du cinquantenaire de l'indépendance de la RD Congo. Tout Défenseur des droits de l'homme ou autre acteur de la société civile qui se trouverait par aventure dans cette Entité et activités de cinquantenaire, représentera l'ombre de lui-même.

6. Demande à Sa Majesté le Roi des Belges de bien vouloir renoncer au programme de son voyage prévu pour le 29 juin 2010 à Kinshasa, aux Chefs d'Etats et des Gouvernements, aux diplomates accrédités à Kinshasa de boycotter les festivités du cinquantenaire de l'indépendance de la RD Congo (à l'instar de la Reine Elisabeth d'Angleterre) par solidarité aux familles de

Floribert CHEBEYA et Fidele BAZANA, aux Défenseurs des droits de l'homme y compris les journalistes et autres victimes assassinés en RD Congo au courant des dix dernières années à cause de leurs convictions et/ou leurs opinions, au peuple congolais.

8. Demande à la Communauté internationale, notamment les Etats-Unis d'Amérique et la Grande Bretagne, de bien vouloir accorder un appui particulier à la partie civile au procès de l'assassinat de Floribert CHEBEYA BAHIZIRE et la disparition de Fidele BAZANA EDADI, en l'occurrence la protection des témoins et leurs proches, l'assistance des Avocats et Enquêteurs indépendants nationaux et internationaux.

Fait à Kinshasa, le 11 juin 2010

Pour le Collectif des ONGDH de la RD Congo :

- La Voix des Sans Voix pour les Droits de l'Homme (VSV)
- Les Amis de Nelson Mandela pour les Droits Humains (ANMDH)
- Le Comité des Observateurs des Droits de l'Homme (CODHO)
- OEuvres Sociales pour le Développement (OSD)
- Femmes des Médias pour la Justice au Congo (FMJC)
- Comité Droits de l'Homme Maintenant (CDHM)

- Association africaine de défense des droits de l'homme (ASADHO)
- Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH)
- Les Anges du Ciel (AC)
- Synergie Congo Culture et Développement (SCCD)
- Réseau provincial de ONGs des droits de l'homme-Ville de Kinshasa (REPRODHOC)
- Groupe Lotus (GL-Kisangani)
- Comité des droits de l'homme et du Droit humanitaire (CDH-Lubumbashi)
- Observatoire Congolais des Prisons (OCP-Goma)
- Ligue des Electeurs (LE)

**COLLECTIF DES ORGANISATIONS DES
JEUNES
SOLIDAIRES DU CONGO-KINSHASA
« COJESKI / RDC »**

*NGO in Special Consultative Status with the
Economic and*

Social Council of the United Nations (ECOSOC)

**Assassinat à Kinshasa le 1er Juin 2010 du Défenseur
des Droits de l'homme**

Monsieur Floribert CHEBEYA BAHIZIRE

**Plainte à charge du Gouvernement de la
République**

**Démocratique du Congo : Procédure
1503**

**Soumise au Conseil des Droits de l'homme
des Nations Unies**

**S/C de Madame Margaret SEKAGGYA, Représentante
Spéciale du Secrétaire**

**Général des Nations Unies concernant la situation
des**

**Défenseurs des droits de l'homme
COJESKI - RDC**

Réseau National de 340 associations des Jeunes
oeuvrant en RD Congo depuis 1995,

♂ **Doté de la Personnalité juridique et**

♂ **Jouissant du Statut d'Observateur auprès de la
Commission Africaine des droits de l'homme et des
peuples / Union Africaine.**

- **Kinshasa, 10 Juin 2010** –

**SIEGE ADMINISTRATIF : N° 22, Avenue Cimbushi, 16^{ème} Rue Limeté
Résidentiel, Quartier Motel FIKIN, Commune de Limeté, B.P. : 448
Kinshasa I / République Démocratique du Congo
Téléphone : + 243.998.121.369 / 81.660.12.90 - Fax :
0033.82.11.88.448**

***E-mail : cojeski_rdcongo@yahoo.com / cojeski.rdc@societecivile.cd
Site Web: www.cojeski.org / www.societecivile.cd***

Kinshasa, le 10 Juin 2010

N/ Réf. : 1076/COJESKI/CN/10/jdk

Transmis copie pour information à :

- Madame Margaret SEKAGGYA

Représentante spéciale du Secrétaire général
des Nations Unies concernant la situation des
défenseurs des droits de l'homme, à Genève.

- Monsieur Philip ALSTON

Rapporteur spécial de l'ONU sur les exécutions
extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, à
Genève.

- Madame Gabriela Carina Knaul

Rapporteur spécial de l'ONU sur l'indépendance
des Juges et des Avocats, à Genève.

- Monsieur Manfred NOWAK

Rapporteur spécial de l'ONU sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, à Genève.

- Madame Jainaba JOHM

Rapporteur Spécial de l'Union Africaine sur la Situation des défenseurs des droits de l'homme en Afrique, à Banjul / Gambie.

**CONCERNE : PLAINTÉ A CHARGE DE LA
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Dossier : Assassinat à Kinshasa du Défenseur
des Droits de l'Homme : Monsieur Floribert
CHEBEYA BAHIZIRE

**A l'Attention de Son Excellence Alex Van
MEEUWEN**

Président du Conseil des Droits de l'homme des
Nations Unies à Genève / Suisse.

Excellence Monsieur le Président,

Il nous apparaît opportunément impérieux de vous saisir ce jour en urgence, dans le cadre de la procédure 1503 du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, pour que la République Démocratique du Congo réponde de

ses obligations conventionnelles et supra constitutionnelles en rapport avec le dossier de plainte repris en marge, pour que la lumière soit faite sur les raisons, les motivations, les circonstances et les conditions de l'assassinat à Kinshasa le 1er juin 2010 du Défenseur des Droits de l'homme

Monsieur Floribert CHEBEYA BAHIZIRE et de l'assassinat présumé de son chauffeur Monsieur Fidèle BAZANA EDADI dont le corps est toujours porté disparu.

En effet, en dépit de la prédisposition du Gouvernement de la République Démocratique du Congo à garantir une enquête indépendante et impartiale dans une affaire impliquant la Police Nationale Congolaise au plus haut sommet, le Collectif des Organisations des Jeunes Solidaires du Congo-Kinshasa (COJESKI-RDC)¹ émet ses réserves quant à l'aboutissement de cette enquête pour des raisons suivantes :

A. LES OBLIGATIONS DE L'ETAT CONGOLAIS DECOULANT DE LA DECLARATION DES NATIONS UNIES SUR LES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME :

La République Démocratique du Congo a la responsabilité et l'obligation d'appliquer et de respecter toutes les dispositions de la Déclaration sur les Défenseurs des Droits de l'homme.

En nous référant aux articles 2, 9, 12, 14 et 15 de la Déclaration, la RDC a l'obligation :

- De protéger, promouvoir et rendre effectifs tous les droits de l'homme ;
- De veiller à ce que toutes les personnes relevant de sa juridiction soient en mesure de jouir en pratique de tous les droits sociaux, économiques, politiques et autres, et des libertés fondamentales ;
- D'offrir des recours effectifs aux personnes qui soutiennent avoir été victimes d'une violation des droits de l'homme ;
- De diligenter rapidement des enquêtes impartiales sur les violations alléguées des droits de l'homme ;
- De prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger toute personne de toute violence, menace, représailles, discrimination de facto ou *de jure*, pression ou autre action arbitraire dans le cadre de l'exercice légitime des droits visés dans la Déclaration;

- De mieux faire prendre conscience des droits civils, politiques, sociaux et culturels;
- D'encourager et d'appuyer la création et le développement d'institutions nationales indépendantes pour la promotion et la protection des droits de l'homme, telles qu'une commission nationale des droits de l'homme ;
- D'adopter toute mesure législative, administrative ou autre nécessaire pour assurer la mise en oeuvre effective des droits et libertés.

1 Le **COJESKI-RDC** est une plateforme nationale composée de 340 Organisations des Jeunes, opérationnelle dans toutes les provinces du pays. (www.cojeski.org). Il est membre fondateur du Réseau National des ONGs des droits de l'homme de la République Démocratique du Congo (**RENADHOC**), membre fondateur de la Dynamique de la Société Civile de la RDC pour la paix dans la Région Africaine des grands lacs, (**DYSOCIV**), Membre du Comité Préparatoire National de la Conférence Internationale sur la paix dans la Région Africaine des grands lacs (**CPN-RDC/CIRGL**), membre du Conseil National de la Jeunesse de la RDC (**CNJ / RDC**) , membre de la Coalition Internationale des ONGs pour la Cour Pénale Internationale (**CICC**), membre effectif d'International Peace Bureau

(IPB : www.ipb.org), membre de African Democracy Forum (ADF) , membre du Mouvement Mondial pour la Démocratie / World Movement for Democracy (**WMD**), membre du Conseil de Coordination du Forum Mondial de la Société Civile / World Civil Society Forum (WCSF : www.worldcivilsociety.org), coordonne actuellement la composante Jeunesse de la Société Civile de la République Démocratique du Congo et anime la zone Afrique du Forum Mondial de la Jeunesse.

Il est également membre de la Coalition Mondiale contre la peine de mort / World Coalition Against the Death Penalty (www.worldcoalition.org), membre de Global Youth Action Network (GYAN), membre de Youth Employment Summit (YES Network), membre de la Coalition pour la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples / Coalition for an Effective African Court on Human Rights and peoples' Rights, membre de African Civil Society early warning system to the African Union (SALAAMNET), et membre de la Campagne Mondiale pour la réforme des Institutions Internationales (www.reformcampaign.net).

B. L'ETAT DES LIEUX DE LA JUSTICE
 CONGOLAISE DEMONSTRANT
 L'IMPOSSIBILITE D'EPUISER LES RECOURS
 AU NIVEAU INTERNE AINSI QUE
 L'INEFFICACITE DES DEMARCHES
 JUDICIAIRES AU NIVEAU NATIONAL QUI
 PROLONGERAIT INDUMENT

LA PROCEDURE :

Le pouvoir judiciaire reste inféodé au Pouvoir Exécutif en contradiction avec les dispositions constitutionnelles et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme et

ratifiés par la République Démocratique du Congo. Dans cette optique, il est difficile d'envisager une bonne administration de la justice. Et pourtant, celle-ci constitue le socle de l'Etat de droit et de la Démocratie ainsi que le fondement de la bonne gouvernance et la garantie de la sauvegarde des droits de l'homme. Les carrières du juge et de l'avocat sont sous l'emprise de la dépendance. Or l'indépendance en droit a une double importance : d'un côté elle agit dans la conscience du juge et le contraint à dire le droit sans influence ni référence aux tempéraments de qui que ce soit ; de l'autre côté, ce même principe remet tout avocat soucieux de défendre son client dans la confiance de droit

devant n'importe quelle situation, contraignante soit-elle.

Dans cette optique il sied de rappeler que les juges doivent exercer leurs fonctions en toute indépendance vis-à-vis des individus, des justiciables et des instances quoique politiques ou militaires et de quelque rang qu'il soit ; c'est-à-dire qu'aucune injonction externe ne peut lui être faite sur les dossiers qu'il est censé instruire indépendamment des tiers, mais plutôt dépendamment de la justice et de la loi.

Le COJESKI-RDC invite instamment la Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à bien vouloir attirer l'attention de la République Démocratique du Congo sur la persistance des maux suivants qui constituent l'obstacle à tout processus de réforme du système judiciaire congolais :

1) L'absence de l'indépendance du pouvoir judiciaire pourtant affirmée par la Constitution de la République Démocratique du Congo ;

2) La gestion du corps de la magistrature et de la carrière des magistrats par le pouvoir exécutif du fait que le Conseil Supérieur de la Magistrature

(CSM) fonctionne comme un service du Ministère de la Justice ;

3) Les interférences extérieures dans l'administration de la justice ;

4) L'inadaptation des textes organisant le pouvoir judiciaire ;

5) L'éloignement des structures judiciaires des justiciables ;

6) L'incapacité géographique des instances judiciaires congolaises à réprimer les auteurs des crimes imprescriptibles perpétrés dans les zones de sécurité frontalières avec la RDC ;

7) L'incapacité temporelle de la Cour Pénale Internationale à réprimer les auteurs des crimes imprescriptibles perpétrés en RDC avant l'institution de la CPI ;

8) L'émergence d'une justice parallèle, informelle et de l'impunité ;

9) Le manque de formation permanente et de spécialisation des magistrats ;

- 10) L'inexistence d'une école nationale de la magistrature ;
- 11) La fermeture du centre de formation du personnel judiciaire ;
- 12) L'insuffisance des revues scientifiques et juridiques ;
- 13) L'absence de publication des revues juridiques ;
- 14) L'ignorance ou la méconnaissance des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme tant par les magistrats que par les avocats et le personnel de l'ordre judiciaire ;
- 15) La précarité des conditions de vie et de travail des magistrats et de l'ensemble du personnel judiciaire ;
- 16) La lenteur dans l'administration de la justice ;
- 17) La carence de l'assistance judiciaire aux moins nantis ;
- 18) Le mauvais fonctionnement des divers barreaux et le manque de respect de l'éthique professionnelle par les avocats ;

19) L'ignorance de la loi par les officiers de la police judiciaire (OPJ) entraînant la violation des conditions de garde à vue ;

20) L'insuffisance des opérateurs judiciaires et leur répartition inégale à travers la République Démocratique du Congo ;

21) La confusion dans le chef du magistrat du parquet des pouvoirs d'instruction et de poursuite ;

22) L'absence de délai imparti à la Cour Suprême de Justice pour se prononcer sur le pourvoi en cassation face aux problèmes des jugements iniques ;

23) La relégation du pouvoir judiciaire au niveau inférieur par rapport aux pouvoirs exécutif et législatif ;

24) L'impunité due à l'existence des couches d'«intouchables» et à la vénalité (corruption) des juges, des avocats et autres opérateurs judiciaires ;

25) Le blocage par l'appareil étatique congolais de tous les mécanismes de justice

Transitionnelle avec comme conséquence, l'incapacité et le manque de volonté politique de la part du Gouvernement à opérer le vetting de ses institutions publiques notamment en exfiltrant et en extirpant des auteurs de graves violations des droits de l'homme au sein des Forces Armées de la République Démocratique du Congo, de la Police Nationale Congolaise et des services de renseignements.

Face à un tel tableau sombre, il est difficile d'imaginer que la justice congolaise soit en mesure de faire la lumière sur l'Assassinat du Défenseur des droits de l'homme Floribert CHEBEYA d'autant plus qu'elle n'a jamais été en mesure de faire la lumière sur les précédents assassinats des journalistes et défenseurs des droits de l'homme en RDC.

C. QUID DU DEFENSEUR DES DROITS DE L'HOMME Floribert CHEBEYA BAHIZIRE ?

Monsieur Floribert CHEBEYA BAHIZIRE, 47 ans et père de 4 enfants, était :

- Le Directeur Exécutif de la Voix des sans voix pour les droits de l'homme (VSV) ;

- Le Secrétaire Exécutif National du Réseau National des ONGs des droits de l'homme de la République Démocratique du Congo (RENADHOC) ;
- Le Vice-Président de l'Union Interafricaine des droits de l'homme (UIDH) en charge de l'Afrique Centrale ;
- Un de principaux pionniers et acteur principal du Mouvement associatif Congolais des droits de l'homme qu'il a animé sans réserve plus de deux décennies durant;
- Victimes plusieurs fois des menaces précises, des arrestations arbitraires et des actes de torture et autres traitements inhumains et dégradants ;
- Ancien lauréat du Prix Reebok Human Rights Award et de plusieurs autres prix distinctifs.

Plusieurs étapes ont marqué sa lutte pour les droits de l'homme :

- L'accroissement de l'efficacité d'autres organisations non gouvernementales des droits de l'homme (ONGDH) par leur regroupement en plate-forme dénommée « Comité Droits de l'Homme, Maintenant ».

- Le combat pour la Conférence Nationale Souveraine

La Conférence Nationale Souveraine (CNS), cadre de dialogue entre zaïroises et zaïrois décrétées par M. Mobutu sur pression des couches sociales de la population, a été appelée de tous les vœux par la population pris comme une des voies de sortie à la crise multidimensionnelle qui a secoué le pays depuis la prise de pouvoir par M. Mobutu en 1965.

M. Floribert CHEBEYA BAHIZIRE aura aux côtés des autres forces vives de la société civile zaïroise, considérablement contribué à obtenir son organisation et sa tenue. Après sa fermeture par le gouvernement Mobutu, M. Floribert CHEBEYA BAHIZIRE a ardemment oeuvré pour sa réouverture. L'objectif sera atteint après le massacre de centaines de personnes, hommes femmes enfants par l'armée zaïroise appuyée par les armées de l'UNITA et autres. Indexé parmi tant d'autres initiateurs et organisateurs de l'action par les services de sécurité du régime politique en place, M. Floribert CHEBEYA BAHIZIRE sera déclaré personne non grata et sera ciblé activement et survécu aux multiples

recherches parmi tant d'autres personnes, par les services de sécurité de M. Mobutu.

- Défense des droits de la population RDCongolaise

La lutte pour l'avènement d'un Etat de droit par la défense des droits de la personne humaine et la démocratie en RDCongo, éveil de conscience pour la prise en charge des questions des droits humains par la population elle-même à la base et l'avènement d'un Etat véritablement démocratique par la population elle-même a été couronné des succès. Des milliers de victimes ont été sauvées du risque d'exécution sommaire et extrajudiciaire de la disparition forcée, de la torture, etc. Ces succès ont été la cause, pendant tous les régimes qui se sont succédé en RDCongo, de déboires qu'a connus M. Floribert CHEBEYA BAHIZIRE. Objet, sans cesse, d'enlèvements, de tentatives, d'assassinats, des mauvais traitements..., M. Floribert CHEBEYA BAHIZIRE a plusieurs fois été victime d'exil forcé pendant des longues périodes, d'arrestations arbitraires et détention illégale par des services de sécurité civil et militaire (Agence Nationale de Renseignement, ANR), de menaces de mort, ...

- Un des principaux fondateurs de la Voix des Sans-Voix pour les droits de l'homme (VSV) qui est une ONG de défense et de promotion des droits de l'homme basée à Kinshasa/Ngaliema, RDCongo. Créée en 1983, malgré l'interdiction, les menaces et dangers d'oppression et de répression sous le régime du président Mobutu, la VSV s'est assignée comme mission la promotion et la défense des droits de l'homme. Ainsi, elle a oeuvré pendant quelque sept ans en cachette dans des conditions particulièrement difficiles de marginalisation et de manque de soutien presque total. Depuis 1990, avec l'instauration du multipartisme au Zaïre, aujourd'hui République Démocratique du Congo (RDC), la VSV travaille à ciel ouvert. Durant des années, la VSV a déployé des efforts pour la promotion et la défense des droits de l'homme, en alertant notamment l'opinion internationale sur la situation des droits de l'homme au Zaïre .

- En rapport avec les objectifs généraux de promotion et défense des droits de l'homme, la VSV concentre ses activités quotidiennes sur :

- Des enquêtes et investigations sur des cas de violations des droits de l'homme ;

- Des publications (monitoring des cas de violations des droits de l'homme) :

Des rapports, communiqués de presse, appels urgents... ;

- Des contacts et lobbying auprès des autorités ;
- Des visites de lieux de détention ;
- Des actions de sensibilisation et formation aux droits de l'homme, à la démocratie et à la paix ;

- Assistance judiciaire et socio-médicale en faveur des victimes. Etc.

D. CONTEXTE DE L'ASSASSINAT DE Monsieur Floribert CHEBEYA BAHIZIRE

D'après les informations recueillies auprès de la Voix des Sans Voix pour les Droits de l'homme (VSV), Monsieur CHEBEYA est parti répondre le mardi 1^{er} Juin 2010 à 17h 30' à l'invitation de L'Inspecteur Général de la Police Nationale Congolaise, le Général John NUMBI BANZA TAMBO. Avant de partir, il aurait dit à ses collègues de la VSV, qu'il n'allait pas trainer, de lui attendre au bureau préparer son voyage car le lendemain matin il devrait voyager à Gemena dans la province de l'Equateur. Depuis lors, Monsieur CHEBEYA en compagnie de son chauffeur Monsieur Fidèle BAZANA EDADI ne sont plus rentrés à la maison et sont portés disparus.

Le lendemain matin 2 juin 2010 son corps a été retrouvé sans vie dans un recoin de la capitale. Depuis lors, les ONGs congolaises des droits de l'homme ont décrété un deuil d'un mois, des déclarations d'indignation ont été faites à tous les niveaux, le Conseil Supérieur de la Défense s'est réunie le samedi 5 juin 2010 à Kinshasa et a pris la décision de suspendre à titre conservatoire, le Général John NUMBI BANZA TAMBO.

Le corps du chauffeur est toujours introuvable.

E. CONCLUSIONS

Au regard de tout ce qui précède, il apparaît clairement que la Justice Congolaise ne garantirait pas dans le cas d'espèce un procès juste et équitable d'autant plus qu'elle n'a pas été en mesure de le faire par le passé pour des situations similaires suivantes qui illustrent à suffisance des cas de jurisprudence en la matière :

- Dossier assassinat de M. Pascal KABUNGULU KIBEMBI, Secrétaire Exécutif de l'ONG Héritiers de la Justice (basée à Bukavu) ;
- Dossier assassinat à Bukavu du Journaliste de la Radio Okapi : M. Serge MAHESHE ;
- Dossier assassinat à Bukavu du Journaliste de la Radio Okapi : M. Didace NAMUJIMBO ;

- Dossier assassinat à Kinshasa du Journaliste Franck NGIKYE et son épouse ;
- Dossier assassinat à Kinshasa Journaliste BAPUWA MWAMBA ;
- Etc.

Toutes ces affaires de même nature citées ci-haut, qui concernent les défenseurs des droits de l'homme, n'ont jamais abouties depuis lors et les présumés auteurs de ces crimes crapuleux continuent à circuler librement malgré les demandes incessantes d'un procès juste et équitable au profit des familles des victimes. Dans ces affaires, la vérité n'a jamais éclatée au grand jour, les familles des victimes et leurs organisations de provenance n'ont jamais été indemnisées.

Excellence Monsieur le Président, Dans l'espoir d'une suite satisfaisante émanant de votre compétence, Nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments au demeurant engagés pour la défense et la promotion des droits de l'homme.

Pour le COJESKI-RDC,
Ir. Léon KEKYA Fernandez MURHOLA
Secrétaire Général Coordonnateur National
Davin NWZANGA ZIKA

Président du Conseil d'Administration

Copie conforme à :

- United Nations Security Council ;
- United Nations Office of Legal Affairs (OLA) ;
- United Nations Department of Political Affairs (DPA) ;
- United Nations Department of Peacekeeping Operations (DPKO) ;
- United Nations Department of Economic and Social Affairs (DESA) ;
- United Nations Office of the Special Adviser on Africa (OSAA) ;
- United Nations Human Rights Treaty Bodies ;
- United Nations Human Rights Special procedures;
- COJESKI /SUISSE ;
- COJESKI/FRANCE ;
- COJESKI /WASHINGTON;
- COJESKI / NATIONS UNIES ;
- COJESKI GLOBAL NETWORK.

Funérailles de Floribert Chebeya: Kinshasa ou Bukavu ?

Par Freddy Mulongo, samedi 12 juin 2010 à 16:20 :: [radio](#) FMI de Kinshasa

Les informations qui nous parviennent de Kinshasa sont plus qu'alarmantes. La diaspora

congolaise et les ONG des droits de l'homme sont formelles: Floribert Chebeya, directeur exécutif de la Voix des sans voix sera inhumé le 30 juin 2010. D'après une source digne de foi, les autorités congolaises auraient décidé que l'inhumation de Floribert Chebeya se passe rapidement avant le 30 juin 2010 hors de Kinshasa la capitale, mais plutôt à Bukavu, le chef lieu de la province du Sud-Kivu, à l'Est de la République Démocratique du Congo. L'épouse de Floribert Cheyeba s'opposerait à cette décision mais le gouvernement congolais contre espèces sonnantes et trébuchantes tente de convaincre les membres proches de la famille de Floribert Chebeya (frères, soeurs, cousins, oncles, tantes...). Floribert Chebeya ne s'appartenait plus, et il a passé sa vie à défendre les droits de l'homme depuis Kinshasa au prix de sa vie.



Floribert CHEBEYA, président de l'Ong la "Voix des Sans Voix" à Paris, place de la Bastille haut lieu symbolique de la Révolution française. Photo-Freddy Mulongo

Ramener sa dépouille à Bukavu, ville qui l'a vu naître est un non sens par le fait même que "Floribert" était Congolais et défendait tous les Congolais sans considération ethnique, tribale ou clanique. Pourquoi vouloir ramener son corps à Bukavu alors qu'une marche de protestation du

Réseau des ONG des droits de l'homme du Sud-Kivu (Rodoski), en rapport avec l'assassinat à Kinshasa de l'activiste de la Voix des sans voix, (VSV) a été interdite lundi 7 juin 2010. C'est vers midi local que le maire de la ville de Bukavu a interdit cette manifestation, après une longue explication entre les organisateurs de la manifestation et le Conseil urbain de sécurité. La manifestation a été programmée à 10 heures locales, alors qu'elle était annoncée depuis le samedi 5 juin 2010. Si le maire de ville de Bukavu s'est autorisé à interdire la manifestation pro-Floribert, qu'est-ce qui dit que son corps y reposera en paix ?

A la diaspora congolaise et ONG des droits de l'homme de se liguer pour que la dépouille de Floribert Chebeya ne soit pas ravie à la famille et n'aille pas à Bukavu pour y être enterré en catimini. Tout le monde est d'accord pour que Floribert Chebeya soit enterré le 30 juin 2010, pourquoi tant d'agitations de la part du gouvernement congolais?

From: wddrc@hotmail. Com

To: hinterland@yahoo.com

Subject: A QUI PROFITE LE MEURTRE de FORIBERT CHEBEYA ? LA MAIN QUI DONE EST CELLE QUI DIRIGE!!

Date: Fri, 4 Jun 2010 16:16:14 +0100

Chers Compatriotes,

Chers acteurs de la Société Civile en RDC

Chers activistes des ONGDH en RDC

En ce moment triste et douloureux que traversent les familles ainsi que les acteurs de la société civiles congolaises suite à la disparition de Floribert Chebeya Bahizire et Fidèle Bazana Edadi, nous avons tous le devoir de rester lucide afin de ne pas tomber dans le piège tendu, tant au niveau national qu'au niveau internationale. Analysons afin de nous lever et d'agir collectivement! !

A qui profitent ces disparitions? A qui profite le meurtre de Floribert ?

A qui avait profité le meurtre de Lumumba, de Mulele ainsi que d'autres défenseurs de la

liberté et souveraineté de la RDCongo ainsi que des droits humains en RDC.

Ne nous précipitons pas vers la communauté dites internationale, avec la représentation des membres permanents du conseil des sécurités des Nations Unies en RDC (la MONUC), pour chercher des solutions à nos problèmes internes? Car la main qui donne, est aussi la main qui dirige. Cette main qui dirige veut s'éterniser au Congo (MONUSCO). C'est elle qui a soutenue la légitimisation des groupes armées, de la violence et des meurtres en RDC. C'est elle qui combat la justice locale en RDC ! C'est elle qui veut imposer une paix sans dialogue ni justice dans la région des grands lacs d'Afrique. C'est elle qui protège les pouvoirs oppressifs au Rwanda, en Ouganda et en RDCongo.

C'est elle qui minimise et combat secrètement le travail de la société civile pour la liberté et l'indépendance économique en RDC depuis des décennies. C'est elle qui ferme les yeux et les oreilles face à tous ces abus que subissent les populations pauvres en RDC. C'est elle qui envoie les ONGI ainsi que les sociologues et stagiaires en espions pour identifier les acteurs gênants afin de les neutraliser avec l'argent ou la mort.

C'est elle qui prescrit ce qui est contraire au souhait de populations locales pour la justice, la paix , la stabilité et le developpement en RDC

Cette main qui donne , est a même qui dirige aussi ses élèves ou clients, qui sont parmi eux qui jouissent aujourd'hui de l'impunité en RDC.

Ne combattons donc pas seulement les élèves, mais plutôt leurs maitres ainsi que le système mis en place pour assujettir le peuple Congolais depuis des décennies! Soyons donc vigilants dans nos démarches et sachons dénoncer la main du mal qui protège les élèves et nous tuent.

Nous demandons une enquête internationale? ?? Oui mais, combien en avons-nous demandé dans le passé ? Ou sont les résultats ? Et ou sont les criminels qui sont recherchés par la cour pénale internationale mais qui circulent librement en toute impunité en RDC' et bénéficient même du support de cette même communauté dites internationale. Leurs intérêts ne sont pas les nôtres !! Notre lutte n'est pas la leur!!!

L'existence ainsi que le bien être de nos populations locales mettent en danger leur intérêts, leurs vies et même leur civilisation! !

Soyons donc mature dans cette démarche, car ceux qui en 2008 avaient retiré le rapporteur des droits humain en RDC ; sont les mêmes qui ont fermé les yeux en 1998, lors de l'invasion du pays par les troupes étrangères, qui ont massacré les populations locales. Ce sont ceux là même qui n'ont pas condamné la bataille des armées du Rwanda et l'Ouganda en RDC. Ce sont les même qui publient des rapports énormes sur les violations des droits humains mais n'actent pas concrètement sur le terrain. Au lieu de protéger les populations, ils s'attèlent à protéger leurs vassaux au pouvoir ; qui vont à leur tour protéger les intérêts de leurs maitres occidentaux. Qu'en gagnent les populations locales en RDC? Si ce n'est que pauvreté, abus, intimidation, peur, faim, malnutrition, maladie et mort. Pendant que les vassaux vivent ns l'opulence et signent avec le FMI, la Banque Mondiale et autres des contrats dont les populations n'en bénéficient même pas.

La disparition de Floribert Chebeya Bahizire et Fidèle Bazana Edadi est la énième !! Le piège est bien tendu !!!! N'y tombons donc pas, car

nous ne nous en sortirons pas de si tôt !! Les acteurs de la société civile en RDC doivent collectivement analyser la situation du pays et se demander à qui profite ce meurtre ? C'est le moment pour ces acteurs de prendre courage et d'éveiller la population pour le changement ! la révolution dont le peuple a besoin pour sortir de la léthargie induite par ceux qui donnent mais qui simultanément poignent dans le dos.

Que la mort de Floribert Chebeya Bahizire ne serve pas à ceux qui nous ont tendu un piège, mais à la lutte que Floribert avait si bien menée publiquement durant toutes ces années. Si nous ne nous levons pas aujourd'hui ! Quand est-ce que le ferions-nous ?? Pour ses enfants (Chebeya), les nôtres et pour les futures générations, surmontons donc la peur et arrachons le mal à la racine.

Nous savons où se trouve le mal !!! Ne tombons donc pas dans le piège!!

Patriotiquement votre,

Women for the Development of DR Congo.

Chebeya: le chef de la police de Kinshasa en résidence surveillée

Samedi 12 juin 2010 17h07

De: "murebwayirea" <murebwayirea@yahoo.fr>

À: rwandanet@yahoogroups.com

AFP

Le chef de la police de Kinshasa a été placé en résidence surveillée pour avoir "brouillé" les pistes au début de l'enquête sur la mort du militant congolais des droits de l'homme Floribert Chebeya, a-t-on appris samedi de source proche de l'enquête.

Le 2 juin, le jour où M. Chebeya a été découvert mort à l'arrière de sa voiture, mains liées dans le dos, pantalon et sous-vêtement baissés aux genoux, le général Jean de Dieu Oleko, inspecteur provincial de la police de Kinshasa, avait déclaré que la victime était "apparemment sans trace visible de violence".

Mais les résultats préliminaires de l'autopsie, réalisée vendredi par des légistes néerlandais, ont indiqué que l'usage de la violence n'était pas exclue dans la mort de M. Chebeya, dont la cause "n'est encore établie de façon certaine".

Le général Oleko a eu "tendance à brouiller les pistes", a indiqué à l'AFP la source proche de l'enquête.

Peu après la découverte du corps de M. Chebeya, des sources policières avaient précisé que des préservatifs avaient été retrouvés dans la voiture, ainsi que des mèches de cheveux de femme.

Des ONG locales des droits de l'Homme avaient immédiatement dénoncé un "montage grossier" en évoquant un "assassinat ignoble".

Un militant de l'ONG la Voix des Sans-voix (VSV), que présidait M. Chebeya, avait pu voir son corps à la morgue et constaté qu'il y avait "du sang sur la bouche, le nez et les oreilles, et un gonflement au niveau du front et du cou".

Dans le cadre de l'enquête, l'inspecteur général de la police, le général John Numbi, a été suspendu à titre conservatoire, comme d'autres officiers de police, dont ni le nombre, ni les grades n'ont été précisés jusque-là.

Floribert Chebeya et son chauffeur, dont le corps n'a pas été retrouvé, ont disparu le 1er juin après s'être rendus à l'inspection générale de la police. Le président de la VSV y avait un rendez-vous, qui n'a pas eu lieu, avec le général Numbi.

Les obsèques de M. Chebeya sont prévues à Kinshasa le 30 juin, jour du Cinquantième de l'indépendance de l'ex-Congo belge.

**D.C. LE CORPS DE CHEBEYE EST
CONFISQUÉ A LA MORGUE POUR ETRE
TRANFERE A BUKAVU SOUS L'ORDRE DE
JOSEPH KAB**

Samedi 12 juin 2010 21h31

De:

"Info.DiasporaRDC@t-online.de"

<Info.DiasporaRDC@t-online.de>

À:

Info.DiasporaRDC@t-online.de

[LE CORPS DE CHEBEYE EST CONFISQUÉ A
LA MORGUE POUR ETRE TRANFERE A
BUKAVU SOUS L'ORDRE DE JOSEPH KABILA](#)

Au-delà de la confiscation du pouvoir, des institutions congolaises par une clique de malfrats qui gèrent la république banaière de la RDC, le Président fait des siennes en donnant l'ordre pour la confiscation et le transfèrement du corps de Floribert CHEBEYA vers le Kivu (Bukavu). Pourquoi ce revirement, a-t-il peur de quoi, pourquoi cette précipitation ?

La célébration du cinquantenaire de la RDC est assombrie par cet assassinat odieux de ce vaillant combattant de la liberté à la notoriété internationale. D'aucun pouvait imaginer, le tollé, les répercussions qu'ils auraient lieu de cette

intrigue judiciairo-policière qui échapperait à présent au régime en place.

Joseph KABILA, pour se dédouaner de cette tragi-comédie, il fait contre mauvaise fortune, bon couer d'ouvrir les portes de la RDC aux observateurs, enquêteurs et spécialistes de la criminalité sur la pression de la communauté internationale pour que l'enquête soit couronner de succès. Il avait oublié au passage dans son plan d'élimination, ces paramètres qui font voler en éclat les préparatifs du 30 juin 2010.

D'après le Réseau national des Organisations des Droits de l'Homme du Congo (Renadhoc), l'enterrement serait programmé le 30 juin au cimetière de la Gombe, en plein centre de Kinshasa, qui fêtera à quelques centaines de mètre de là l'indépendance de la RDC sur le boulevard du 30 juin. Les associations de droit de l'homme voulaient en découdre avec cette voyoucratie en profitant avec le hasard du calendrier pour marquer les esprits. En ayant une tribune sur tous les regards qui seront tournés ce jour-là vers les festivités du cinquanteaire, en présence de nombreux invités étrangers.

La famille avait donné son quitus pour cette option, avec la pression de la société civile, la décision a été prise à l'unisson, de rendre à ce vaillant combattant, un hommage appuyé en cette date commémorative, en l'enterrant avec les honneurs sur fond d'une liturgie consacrée. Cette nouvelle pièce dans l'échiquier Joséphiste, donne le vertige, l'insomnie à ce président, le valet de Kigali, qui voit son jouet de prestige partir en miette. La même famille qui vient de nous contacter afin de diffuser ce message auprès des Congolais et la communauté internationale.

Le Roi des Belges avait dépêché, une délégation pour prendre la température sur cette sale histoire. Après le retour de cette délégation en Belgique qui a séjourné un Week-end à Kinshasa, le rapport vient être remis au Roi, et celui-ci montre que le Roi des Belges est sur le point de décliner l'encombrante invitation de l'indépendance de la RDC. Le palais du Roi est catégorique, si cette affaire n'est pas éclaircie d'ici le 20 juin, son Excellence Monsieur Henri MOVA sera convoqué au cabinet du Roi pour la signification du rejet de la Belgique d'assister à ces festivités.

Joseph KABILA dans son cynisme habituel, et contre la volonté de la famille, de la société civile, des ONG, décide unilatéralement de renvoyer le corps de Floribert CHEBEYA de force dans la région de KIVU (Bukavu) pour faire baisser la pression qui est exercée dans cette affaire et célébrer dans toute quiétude ses festivités qui a coûté aux Congolais la bagatelle de 12 millions d'Euro pour le déplacement de ce Roi et 5 millions pour l'organisation... 20 millions, rien que ça !

Entre-temps, les Congolais moyens en pâtissent avec l'arrêté d'ANDRE KIMBUTA de faire déguerpir tous les petits commerces et rasant l'ensemble de marchés improvisés et informels qui apportent un semblant de vie aux Kinois. VIVE LE ROI !

Qui profite de ce crime crapuleux ? On ne peut pas, par déclinaison de parler de meurtre. Quand on parle de meurtre dans les affaires criminelles, lorsqu'on le mobile n'est pas établi ou la préméditation. C'est la réflexion criminologique sur l'homicide volontaire ou involontaire. Par contre, la requalification en assassinat, vient après des aveux tirés d'une enquête qui conduirait aux enquêteurs d'émettre un avis sur

le dossier. Or, les aveux sont consignés sur cette affaire.

Le gouvernement doit avoir un profil bas sur cette crapuleuse affaire qui a un mobile établi (une prémédiation). Le Président doit tirer les leçons de cette histoire qui l'incombe...Kabila est pris dans son propre piège !

Pourquoi le gouvernement veut s'absoudre courageusement de cette affaire ? Il ne faudra pas perdre de vue que cet homme (CHEBEYA) a été tué dans les locaux de la police nationale, d'où, la responsabilité directe de l'état Congolais. Il faudra comme suggère les états unis, de diligenter une enquête indépendante avec la participation de FBI. En 2008, j'avais été alerté des intentions de ce gouvernement de faire la peau à Floribert CHEBEYA, j'avais fait un papier sur cette information recueillie auprès de mes contacts. A cette époque, les gens criaient comme d'habitude à la créativité de mon imagination, en voulant tout prix faire du sensationnel. L'histoire me donne malheureusement raison.

Pourquoi le Nom de NUMBI a été nommément cité et que celui-ci se promène librement dans la capitale en faisant la pression sur les témoins ?

Sachez que ce bandit de grand chemin possédait une milice parallèle au service de JOKA.

Pourquoi, et pourquoi l'enquête semble être bâclée, compte tenu des révélations faites par les lampistes qui ont reçu l'ordre d'en finir avec CHEBEYA ?

La communauté internationale et les Congolais de la diaspora ne doivent pas baisser la pression pour que toute la lumière soit faite sur cette sombre affaire qui altère de plus bel l'image de nos "gouvernants" , à l'occurrence Joseph KABILA.

Les Congolais doivent également se dresser en un seul homme pour barrer la route au Roi pour son hypothétique voyage en RDC. Va-t-il aller en RDC pour célébrer quelle indépendance ? Pour honorer peut être ceux qui l'ont payé 12 millions d'Euro... ! C'est au Roi de répondre et aux Congolais d'en tirer les Conséquences de cette mascarade...

Roger BONGOS

A PROPOS DE L'AUTOPSIE DU CORPS DE FLORIBERT Chebeya

11 juin 2010 **COMMUNIQUE DE PRESSE**
Ambassade du Royaume des Pays-Bas

Affaire Floribert Chebeya : Des médecins congolais et néerlandais ont procédé à l'autopsie

Une équipe de médecins légistes congolais et néerlandais ont procédé ce vendredi 11 juin à l'Hôpital Général de Kinshasa à l'autopsie du corps de M. **Floribert CHEBEYA BAHIZIRE**.

L'équipe néerlandaise était conduite par le docteur Frank van de Goot aidé d'un assistant et d'un photographe. La partie congolaise était représentée par le docteur Tshomba Honda, Interniste Expert medico-légal.

Aucune cause de la mort n'est encore établie de façon certaine. Tout en n'excluant pas l'usage de la violence, l'autopsie indique, jusqu'ici, aucun signe de violence excessive. Afin de déterminer la cause finale de la mort, des recherches complémentaires seront effectuées de façon approfondie dans plusieurs instituts aux Pays Bas.

L'équipe néerlandaise a quitté Kinshasa ce soir.

Le rapport final sur les conclusions de l'autopsie qui est attendu d'ici 3 à 5 semaines sera d'abord communiqué au Procureur Général de la République pour les besoins de l'enquête. C'est à l'issue des investigations menées par ce dernier que les résultats dudit rapport seront transmis à la famille du défunt.

CLD/Genève, le 10 juin 2010

INVITATION

**Congolaises et Congolais,
Amis de la RD Congo,**

En entente avec plusieurs associations congolaises et partis politiques de l'opposition, la plate-forme «Le Congo en Légitime Défense », CLD en sigle, invite les compatriotes, les amis de la République Démocratique du Congo ainsi que toute personne pour qui la vie humaine a un caractère sacré à manifester le **samedi 19 juin devant le Palais des Nations, Place des Nations, à Genève, de 15h à 18 h.**

Nous vous invitons à vous joindre à nous afin d'exprimer notre indignation suite au lâche assassinat de Monsieur Floribert CHEBEYA BAHIZIRE, activiste des droits de l'homme, Directeur de l'ONG « La Voix des Sans Voix » (VSV), retrouvé mort le 2 juin 2010.

Nous aurons une pensée pour son chauffeur, Fidèle BAZANA EDADI, porté disparu depuis cette date.

Un culte à la mémoire de Floribert CHEBEYA BAHIZIRE et à celle de toutes les victimes tombées sous le régime tyrannique en place actuellement au Congo sera organisé après la manifestation.

À cette occasion, un mémo sera remis à l'Organisation des Nations Unies à Genève afin de dire avec insistance que la vérité sur cet acte barbare soit recherchée dans la transparence la plus absolue et afin de rappeler aussi que l'établissement d'une commission d'enquête internationale indépendante est une nécessité et une priorité.

Tous les compatriotes et amis du Congo réitèrent à la famille de Monsieur CHEBEYA BAHIZIRE l'expression de leur profonde compassion et lui présentent leurs plus sincères condoléances.

Le Congo nous appartient et nous devons être les artisans du changement dans notre pays.

Pour cette raison, nous demandons à tous les Congolaises et Congolais de nous retrouver devant **l'entrée principale du Palais des Nations Unies, le samedi 19 juin 2010 dès 15 heures**. Soyons nombreux. Soyons de bons patriotes.

Philippe L. Liondjo,
Président du CLD, section Suisse

www.congolegitimedefense.org Banque cantonale vaudoise, compte no CO
T 5216.07.07, Suisse info@congolegitimedefense.org
« Libres, nous construirons un pays plus beau qu'avant »
Le Congo en légitime défense Case postale 1041
1001 Lausanne ; Suisse

**CACOPHONIE DANS LA GESTION DE
L'ENQUETE SUR L'ASSASSINAT DE
FLORIBERT CHEBEYA**

De: "DC" democratiechretienne@yahoo.fr;

À: democratie_chretienne@yahoogroups.com

**PEUT-ON ENCORE PARLER DE VERITABLE
ENQUETE "SOVERAINE" DU
GOUVERNEMENT KABILA SUR L'IGNOBLE
ASSASSINAT DE FLORIBERT CHEBEYA?**

LE PEUX DE SERIEUX DANS LA GESTION D E
L'ENQUETE SE MANIFESTE DEJA...

ON NE SAIT PAS QUI MENE L' ENQUETE -
MUKUNTU OU BIEN LE PGR ? -NI L' IDENTITE
DES POLICIERS INTERPELLES.

LES CHEFS DE LA POLICE IMPLIQUES, SONT
SOIT INTERPELLES SANS ETRE
MANIFESTEMENT SUSPENDUS – COMME LE
GENERAL OLEKO – OU BIEN SONT
SUSPENDUS SANS ETRE INTERPELLES –
COMME JOHN NUMBI.

ENCORE UNE FAUSSE ENQUETE POUR
DISTRAIRE L'OPINION NATIONALE ET
SURTOUT INTERNATIONALE?

IL SEMBLE EFFECTIVEMENT LE CAS.

F. Chebeya assassiné en RDC: plainte déposée
en Belgique...et l'on vient de découvrir que le
chef de la Police au Kongo Central est un citoyen
belge

F. Chebeya assassiné en RDC: plainte déposée en Belgique

RTBF 14.06.10 – 14:22

Le défenseur des droits de l'Homme Floribert Chebeya a été "assassiné" parce qu'il envisageait de déposer plainte contre des responsables congolais pour des massacres commis en 2007 et 2008 au Bas-Congo, selon l'avocat de la Voix des sans Voix (VSV), Jean-Claude Ndjakanyi.

Me Ndjakanyi a déposé plainte avec constitution de partie civile en Belgique le 5 juin, sur base de la loi de compétence universelle, **contre l'inspecteur principal de police au Bas-Congo, Chalwe Ngwashi Raus, de nationalité belge, l'ex-ministre de l'Intérieur Denis Kalume Numbi, aujourd'hui commissaire général du Cinquanteaire, et John Numbi, chef de la police nationale** qui avait convoqué le 1er juin Floribert Chebeya dans son bureau à Kinshasa. Le militant avait été trouvé mort le lendemain. Le corps de son chauffeur n'a toujours pas été découvert.

UNE ANALYSE PERTINENTE DE J.P. MBELU EN RAPPORT AVEC UN ASSASSINAT CRAPULEUX DE FLORIBERT CHEBEYA

L'assassinat de Floribert Chebeya et les indices à questionner. Essai sur l'exceptionnalité congolaise

Pourquoi, après l'assassinat de « l'une des Voix des sans voix congolais », Floribert Chebeya, a-t-on trouvé là où son corps a été découvert menotté, des préservatifs utilisés, des mèches de cheveux artificiels ainsi que des ongles artificiels de femmes ? Telle est la question à laquelle cet article voudrait répondre. Notre objectif n'est pas de nous limiter à une indignation que ce crime de trop produit chez plusieurs de nos compatriotes. Nous voudrions en saisir, au-delà de cette indignation, l'une de ses significations profondes.

Dans cet ordre d'idées, nous nous situons aux antipodes de certains médias *coupagistes* et *a-historiques* kinois écartant, rapidement, d'un revers de la main et sans aucune investigation approfondie, la possibilité que ce crime crapuleux soit un crime d'état. En les lisant, nous nous réalisons que l'un des effets poursuivis par les

exécutants de ce crime crapuleux est atteint : créer une atmosphère de peur conduisant à l'autocensure du « quatrième pouvoir ». Faut-il leur en vouloir ? A notre avis, non. Quand, en aparté, nous échangeons avec l'un ou l'autre ami journaliste, il avoue ceci : « Dire la vérité chez nous coûte la vie ! » De là à débiter des sornettes et à émettre des avis fantaisistes, il y a peut-être un pas à ne pas franchir...

C'est vrai, traiter des faits que les discours officiels destinés à la consommation extérieure et à couvrir les crimes peut coûter la vie. Toute lutte pour le triomphe du beau, du vrai et du bien peut coûter la vie. Socrate, Jésus, Gandhi en ont payé le prix. Flory en a fait l'expérience, lui qui avait cru « qu'on ne lutte pas (pour le triomphe des valeurs) en se cachant ». Mais que sont venus faire les effets des femmes à côté de son corps meurtri ?

Répondre à cette question demande que nous puissions nous rappeler l'image du Congolais véhiculée par certains de nos bourreaux et leurs alliés tout au long de la guerre d'agression qui nous est faite. Image dans laquelle certains compatriotes croient : « Le Congolais est un fainéant ; les Congolais aiment la bière, les femmes et l'argent. » Les initiateurs

des génocides et des guerres d'exterminations des peuples différents recourent à une tactique : donner de ces peuples une image, une représentation dévalorisante. Ecraser un fainéant, c'est-à-dire quelqu'un d'inutile ou un BMW, c'est-à-dire quelqu'un qui passe toute sa vie à chercher de l'argent facile pour le gaspiller dans la bière et les femmes, quelqu'un qui a perdu de vue les valeurs qui élèvent l'esprit serait rendre service à l'humanité.

Il nous semble que si nous ne remplaçons pas cette représentation dévalorisante du Congolais dans le contexte de la guerre d'agression que « les cosmocrates » nous livrent pour nous déposséder de notre humanité, de notre terre et de nos richesses du sol et du sous-sol, nous n'aurons rien compris à la mort de Chebeya. Le fait qu'il ait démontré par sa façon de faire et d'être que la représentation du Congolais que nous bourreaux et leurs alliés fabriquent n'est pas toujours exacte gênait. Luttant sans se cacher, sans fuir le pays pour l'exil, sans recourir aux armes, sans verser dans les travers des *BMW*, il constituait une exception gênante. Hier, Lumumba accusé de communiste- c'était l'air du temps- devait être éliminé. Aujourd'hui, dans l'air du temps, le Congolais est un *BMW*. Pourquoi Flory devait-il faire

exception ? Tous les *BMW* doivent être tués afin que leur terre appartienne aux « races pures » et à leurs alliés.

Dieu merci ! Derrière cette vulgarisation d'une image monolithique et *unifiante* des Congolais, négatrice des « petits restes », des « minorités organisés d'acteurs-créateurs » et des « veilleurs-protecteurs de la mémoire historique de nos populations » se cache un vice : le triomphe de la cupidité au cœur du capitalisme du désastre. La négation de notre pluralité d'un peuple aux diversités immenses constituant sa richesse, aux élites diverses et diversifiées ayant potentialités énormes sert le triomphe de la cupidité. Malheureusement, plusieurs d'entre nous tombent dans ce piège négateur de notre humanité et de notre diversité. Ils croient facilement que nous sommes « un peuple à part », ayant accumulé les tares et les vices attirant les foudres du Ciel et du monde entier sur nous. Notre péché serait d'être une race maudite ; une race où tout le monde boit, cherche de l'argent pour le gaspiller dans la boisson et les femmes.

Comprendre l'assassinat de Flory serait, entre autres, travailler au niveau individuel et collectif au rejet de ces clichés négateurs de

notre humanité. Croire fermement que, sur cette terre des hommes et des femmes, nous, peuple Congolais, sommes pas une exception. Si nous avons nos travers, nous avons aussi nos qualités. Comme tous les autres peuples. Chaque fois que nos travers sont exagérés, cela peut être un message que ceux qui se livrent à cet exercice nous passent. A travers l'histoire que nous écrivons nous-mêmes, nous nous rendons compte que l'exagération de nos travers a servi de somnifère. Depuis Kimpa Vita, Kimbangu, Lumumba et plus près de nous Munzehirwa, Kataliko, Serge Maheshe, Bapuwa Mwamba, Flory Chebeya, etc., l'exagération de nos travers veut tout simplement nous inviter au silence profitant aux agresseurs-pilleurs et à leurs alliés ainsi qu'à nos élites compradores.

Après Flory Chebeya, à qui le tour ?

Peut-être à nos compatriotes députés provinciaux du Sud-Kivu (Tunda Lukole Prosper et N'Sanda Buleli Léonard) menacés dernièrement par Joseph Kabila. Mais aussi à tous ceux et à toutes celles d'entre nous qui remettre en cause, au vu et au su de tous, un désordre mondial fondé sur la dépossession de notre humanité et de nos richesses du sol et du sous-sol. Ces Congolais et ces Congolaises sont des morts en sursis. Les « cosmocrates » dont les cœurs et les esprits ont

été mangés par le triomphe de la cupidité supportent mal que leurs tactiques soient connues et décriées. S'ils évitent d'écraser directement nos empêcheurs de penser en rond par eux-mêmes par peur de leur opinion publique, ils se servent de leurs alliés et de nos élites compradores pour réaliser la sale besogne. Quitte à convaincre le monde entier que tous les Congolais et toutes les Congolaises sont des BMW.

Mais pendant combien de temps ce mensonge grossier va-t-il encore faire des victimes ? Difficile à dire ! Surtout pas immédiatement après un crime crapuleux comme l'assassinat de Floribert Chebeya. Les Maîtres du monde et ceux qui leur obéissent se sont toujours servis des crimes crapuleux pour protéger leurs intérêts. La RD Congo est un cas d'école. Le 23 juin 1967, un rapport spécial de la CIA notait ceci : « Mobutu s'en est bien sorti durant dix-neuf mois de présidence par ses propres moyens. Alors qu'il n'était pas particulièrement populaire lors de sa prise de pouvoir en 1965. Il a su progressivement gagner l'estime de la population congolaise. **Sa façon machiavélique de consolider son pouvoir a forcé l'admiration de**

presque tout le monde et beaucoup de Congolais le respectent parce qu'il a su ramener l'ordre dans le pays. » (C. ONANA ? **Ces tueurs tutsi. Au cœur de la tragédie congolais**, Paris, Duboiris, 2009, p. 76. Nous soulignons.) Tuer peut faire partie de la « façon machiavélique de consolider le pouvoir » ou un appel à le renégocier avec « les parrains fâchés ». Croire que les diverses dénonciations de l'assassinat de Chebeya et les appels à des enquêtes indépendantes et crédibles finiront par disqualifier, comme par coup de baguette magique, tous les pions des « cosmocrates », c'est oublier notre histoire avec eux.

Personnellement, nous lisons dans l'assassinat de Chebeya un défi lancé aux « petits restes », aux « minorités organisées d'acteurs-créateurs » et aux autres « veilleurs-protecteurs de la mémoire historique de nos populations ». Le défi est le suivant : « Sont-ils capables de faire et d'écrire vous-mêmes votre histoire, avec les hommes et les femmes de bonne volonté du continent africain et du monde entier sans se laisser prendre au piège de l'image dévalorisante que nos bourreaux et leurs alliés véhiculent ? De rompre le cordon ombilical du néocolonialisme ? » Le reste n'est que du vent...

J.-P. Mbelu

UE: le Parlement condamne le “meurtre” de F. Chebeya 17.06.10



Belga/Crédit photo : Archive Belga – Floribert Chebeya à Bruxelles en 2005

Le Parlement européen a “condamné avec la plus grande force le meurtre” en République démocratique du Congo du militant des droits de l’homme Floribert Chebeya Bahizire, exigeant que les responsables de sa mort soient punis, dans une résolution adoptée jeudi.

“Pour quelles raisons a-t-il a été tué? par qui?“, a demandé lors du débat l’écologiste belge Isabelle Durant, exigeant, à l’instar de la résolution adoptée par les députés en séance plénière, “une commission d’enquête indépendante, crédible, sérieuse et transparente“ pour faire la lumière.

La résolution “exige que les responsables soient identifiés, traduits en justice, et punis“. Il faut “mettre un terme à l’impunité“, a résumé Isabelle Durant, qui doit se rendre le 30 juin à Kinshasa pour les festivités marquant les 50 ans de l’indépendance du pays.

Les eurodéputés ont exprimé en outre leur “profonde inquiétude quant à la dégradation générale de la situation des défenseurs des droits humains en RDC“, et dénoncé “l’oppression qui continue de frapper militants des droits de l’homme, journalistes, opposants politiques, victimes et témoins“, dont beaucoup “ont été tués dans des circonstances suspectes au cours des cinq dernières années“.

COMMUNIQUE DE PRESSE N°15/2010

« L’ASADHO rappelle l’urgence de constituer une Commission indépendante et crédible pour

*enquêter sur l'assassinat de Floribert CHEBEYA
et la disparition de Fidèle BAZANA »*

L'Association Africaine de Défense des Droits de l'Homme, « ASADHO » en sigle, dénonce l'indifférence du Gouvernement congolais face à l'exigence de la constitution d'une commission indépendante et crédible devant enquêter respectivement sur l'assassinat de Floribert CHEBEYA et la disparition de Fidèle BAZANA.

Depuis le 1er juin 2010, face aux soupçons qui pèsent sur certains responsables des services de sécurité, plusieurs voix se sont levées à l'intérieur comme à l'extérieur de la RDC pour exiger la mise sur pied d'une commission indépendante et crédible, seule capable de déterminer les circonstances de l'assassinat de Floribert Chebeya et de la disparition de Fidèle Bazana, et d'en identifier les auteurs et les commanditaires.

Le Gouvernement qui a laissé, au départ, l'initiative de l'enquête à la police, pourtant première soupçonnée, a, en réponse aux multiples demandes de constitution d'une commission indépendante et crédible, fait ouvrir l'enquête par le Procureur Général de la

République et, suspendu l'Inspecteur Général de la Police Nationale Congolaise, Monsieur John NUMBI, à titre conservatoire. Il a annoncé l'arrestation d'une dizaine de responsables des services de sécurité.

Sans douter de la compétence du Parquet Général de la République en matière d'enquête, l'ASADHO exprime des craintes sérieuses quant à l'aboutissement heureux de celle relative à l'assassinat de Floribert Chebeya et à la disparition de Fidèle Bazana. Et ce, compte tenu de la dépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis du pouvoir exécutif, de l'emprise des services de sécurité sur l'appareil judiciaire, de l'impunité dont jouissent les auteurs des violations des droits de l'Homme en RDC et de manque des moyens logistiques.

L'ASADHO relève que plus le temps passe, plus les traces de ces crimes seront effacées, et le risque de déboucher sur de fausses conclusions devient de plus en plus grand.

L'ASADHO qui joint sa voix à celles des ONG des Droits de l'Homme nationales et internationales, de l'Union européenne, du Département d'Etat américain, du Secrétaire Général de l'ONU, invite le Gouvernement

Congolais, qui a déclaré être disposé à faire toute la lumière sur ce crime, à donner une suite favorable à la demande de la mise en place d'une Commission indépendante et crédible devant comprendre notamment des experts internationaux et ceux de la communauté des ONG des droits de l'homme.

De tout ce qui précède, l'ASADHO recommande :

Au Président de la République :

- De faire mettre sur pied, à travers le Ministre de la Justice et des Droits Humains, une commission indépendante et crédible comprenant notamment des experts internationaux et ceux de la communauté des ONG des droits de l'homme ;

Ø A la Communauté internationale :

- D'accentuer des pressions sur le Gouvernement congolais pour le contraindre à mettre sur pied la Commission d'enquête indépendante et crédible;

- De mettre à la disposition de la Commission indépendante et crédible des

moyens humains, logistiques et financiers conséquents.

Fait à Kinshasa, le 17 juin
2010

ASADHO

Pour toute information, contactez :

Maître Jean Claude KATENDE : Président
National

Téléphone : (00243) 81 17 29 908

Maître Georges KAPIAMBA : Vice Président
National

Téléphone :(00243)814043641P

VIIIème PARTIE :
**LES LIGUES AFRICAINES DES DROITS
 DE L'HOMME PLEURENT AUSSI UN DE
 LEUR, L'ACTIVISTE CONGOLAIS F.
 CHEBEYA BAHIZIRE LACHEMENT
 ASSASSINE**

***1- LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE
 L'HOMME POUR LA DEFENSE DES LIBERTES
 FONDAMENTALES ET DU PLURALISME
 FONDATION CAMEROUNAISE des DROITS de
 L'HOMME et des LIBERTES (F.C.D.H.L.)***

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

Dr. Félix MOUMIE Ruben UM NYOBE
 Ernest OUANDIE Afana OSSENDE
 Abel KINGUE Monseigneur Albert NDONGMO

**RAPPEL d'ALARME d'URGENCE à l'OPINION
 PUBLIQUE INTERNATIONALE, au CONSEIL
 de SÉCURITÉ des NATIONS UNIES et au
 CONSEIL de SÉCURITÉ de l'UNION
 AFRICAINE.**

La LIGUE CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME rend responsables les CASQUES BLEUS des NATIONS UNIES et les SOLDATS de l'UNION AFRICAINE, présents en République Démocratique du Congo, des crimes de persécution, d'assassinat et de tant d'autres simulacres orchestrés contre les défenseurs des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales en Afrique.

C'est le lieu de rappeler le communiqué de presse de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme, du 16 mars 2009, ci-joint, concernant effectivement le complot contre **Floribert CHEBEYA** et les dirigeants de l'Association « **La Voix des Sans Voix** », membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme », impliquant les Casques Bleus des Nations Unies et le gouvernement belge, assassin de **Patrice LUMUMBA** :
http://africa.smol.org/files/lcdh-cpress251_0.pdf.

La Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme demande avec insistance que l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme, organisation continentale, membre observateur de la Commission des Droits de l'Homme de l'Union Africaine et membre

observateur du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, diligente une commission d'enquête spécifique sur les lieux du crime, en se portant partie civile ; Floribert CHEBEYA étant membre du Conseil d'Administration de l'U.I.D.H., vice-président chargé de l'Afrique centrale et de la mission récente programmée par le 5^{ème} Congrès (mars 2010 – Ouagadougou), en compagnie du Professeur Kapet de BANA, chargé de la gestion des conflits en Afrique au sein de l'U.I.D.H.

Le 07 juin 2010.

COORDINATION INTERNATIONALE PERMANENTE – DELEGATION en FRANCE
 85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.
 « Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> Chargé de mission : Victor TOKAM
 : tokamkaptu@orange.fr
 Correspondance nationale :

- Fondation panafricaine des devanciers, héros et martyrs : Douala- Tel : 77 67 50 46/ 99 20 09 06 – acrpac@yahoo.fr
- Observatoire des Droits de l'Homme: Yaoundé – Cameroun tél. : +237. 976.00.56
- Courriel : hsf@livenet.ch Site : www.odh.cmonsite.fr
- OS-CIVILE – Organe de la Société Civile - BP. 3 Kousseri. Cameroun

Tél. (00237) 675 06 77/602 94 07 - Cameroun. : os_civile@yahoo.fr

- Correspondance à Genève : Association Maison de l'Afrique à Genève (MAGE) : 19, rue du Perron - 1204 Genève – Suisse tel : +41 22 311 26 30 +41 70 633 38 33 – mail : info@maison-afrique-geneve.org
- Secrétariat permanent international : Anne Marie POTTIER : africa@smol.org

**LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
 POUR LA DEFENSE DES LIBERTES
 FONDAMENTALES ET DU PLURALISME FONDATION**

CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME et des LIBERTES (F.C.D.H.L.)

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Inter africaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :
 Dr. Félix MOUMIE Ruben UM NYOBE
 Ernest OUANDIE Afana OSSENDE
 Abel KINGUE Monseigneur Albert NDONGMO

Les arrestations arbitraires des défenseurs des Droits de l'Homme font rage en République démocratique du Congo.

COMMUNIQUÉ de PRESSE de la LIGUE CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME et APPEL d'URGENCE pour la LIBÉRATION INCONDITIONNELLE des responsables des mouvements des Droits de l'Homme, Floribert Chebeya Bahizire, Dolly Ibefo Mbfunga, Donat Tshikaya, arbitrairement maltraités et enlevés pour une destination inconnue par la police du régime tortionnaire congolais.

SECRETARIAT DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN France 85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.

« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> mail : africa@smol.org

Les arrestations arbitraires des défenseurs des Droits de l'Homme font rage en République démocratique du Congo.

COMMUNIQUÉ de PRESSE de la LIGUE CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME et APPEL d'URGENCE pour la LIBÉRATION INCONDITIONNELLE des responsables des mouvements des Droits de l'Homme, Floribert Chebeya Bahizire, Dolly Ibefo Mbfunga, Donat Tshikaya, arbitrairement maltraités et enlevés pour une destination inconnue par la police du régime tortionnaire congolais.

Aussi, il n'y a qu'à lire sérieusement le récent communiqué de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme intitulé : « **Le Congo, encore le Congo, toujours le Congo et pourquoi le Congo ? La Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme appelle au secours des populations congolaises martyres victimes du génocide en cinq actes** », le 03 novembre 2008, ainsi que toutes les autres prises de position de la Ligue Camerounaise sur la grave situation au Congo dans « **Pour en savoir plus** » :

http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_cpresse235.pdf

Devant cette situation macabre, la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous ces défenseurs des Libertés fondamentales ainsi que la réparation due aux victimes.

Pour la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme,

Professeur Kapet de BANA,

Le 16 mars 2009.

Destinataires

- Gouvernement de la République Démocratique du Congo
- Gouvernement du Rwanda
- Union Africaine
- Gouvernements africains
- Nations Unies
- UNESCO
- Gouvernement des Etats Unis
- Gouvernements européens
- Union Européenne
- Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies
- PNUD
- OMS
- Presse africaine et internationale
- Organisations de défense des Droits de l'Homme :
- Association « La Voix des Sans Voix » du Congo.
- Observatoire congolais des Droits de l'Homme (OCDH)
- Amnesty International
- Union Interafricaine des Droits de l'Homme (U.I.D.H.)
- Action des Chrétiens pour l'Abolition de la torture (A.C.A.T.)
- Human Rights Watch (H.R.W.)
- Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme (L.I.C.R.A.)
- Et autres intéressés.

SECRETARIAT DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN FRANCE

**85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax :
(+33) 143.258.050.**

« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> mail :
africa@smol.org

**POUR EN SAVOIR PLUS : «
Mémoire d'Afrique » :**
<http://africa.smol.org>

1. HOMMAGE au grand combattant de la liberté et des droits humains, Floribert Bahizire CHEBEYA tombé au champ de combat pour la réhabilitation des peuples d'Afrique, notamment de la

République démocratique du Congo, sous le joug du néocolonialisme criminel de Joseph KABILA, laquais de la contre-révolution congolaise, qui, après avoir assassiné le héros LUMUMBA, continue d'abattre ses héritiers héroïques. Le 03 juin 2010.
<http://africa.smol.org/files/lcdh-cpress307.pdf>

2. Communiqué de la L.C.D.H. et appel d'urgence concernant la disparition de Mr FLORIBERT CHEBEYA, directeur exécutif de l'Association « La Voix des Sans Voix (R.D.C.) et membre du Bureau de Coordination de l'U.I.D.H. Le 02 juin 2010.
<http://africa.smol.org/files/lcdh-cpress306.pdf>

3. Réponse à Maître Brahima KONE, Président de l'U.I.D.H, concernant les demandes d'audience faites auprès des Présidents de la RDC et du Congo Brazzaville, le 27 avril 2010.
<http://africa.smol.org/files/lcdh-mail114.pdf>

4. Les arrestations arbitraires des défenseurs des Droits de l'Homme font rage en République Démocratique du Congo. Communiqué et appel d'urgence de la L.C.D.H. Le 16 mars 2009.
http://africa.smol.org/files/lcdh-cpress251_0.pdf

5. Halte au génocide au CONGO ! Manifeste et plainte contre l'inertie, le refus, la complicité, la passivité des Casques Bleus du Conseil de Sécurité des Nations Unies, des forces de l'Union Européenne et de l'Union Africaine dans les conflits au Congo, au Tchad, en Centrafrique, au Polisario –sahraoui, en Somalie, en Erythrée, aux Comores, en Guinée Conakry, au Liberia, etc... Le 11 novembre 2008.
http://africa.smol.org/files/cmdp/cmdp_cpress221.pdf

6. Le Congo, toujours le Congo, encore le Congo et pourquoi le Congo. La L.C.D.H appelle au secours des populations congolaises martyres victimes du génocide en cinq actes. Le 03 novembre 2008.
http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_cpress235.pdf

7. Solidarité de la L.C.D.H. avec l'Association «La Voix des Sans – Voix» pour les Droits de l'Homme contre la recrudescence des crimes

d'assassinats impunis en République Démocratique du Congo. Le 15 janvier 2007. http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_cpresse166.pdf

8. Solidarité de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme avec le peuple martyr de la République démocratique du Congo. Le 07 juillet 2005.
http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh_cpresse119.pdf

9. Appel du Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine en partenariat avec la Société Savante des Encyclopédistes africains et la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme contre le risque de partition du territoire de la République Démocratique du Congo avec la complicité de la communauté internationale et du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Le 29 décembre 2004.
http://africa.smol.org/files/cmdp/cmdp_cpresse63.pdf

10. Communication du Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine et de la Société Savante des Encyclopédistes africains sur les antennes de la radio internationale Africa N°1 concernant l'accord de paix RDC - RWANDA. Le 2 août 2002.
http://africa.smol.org/files/cmdp/cmdp_cpresse16.pdf

11. Interview du Professeur Kapet de BANA par Vincent RIOU de Digipresse concernant l'accord de paix RDC - RWANDA: "Un accord de paille de plus". Le 30 juillet 2002.
http://africa.smol.org/files/cmdp/cmdp_cpresse15.pdf

12. INTERVENTION du C.M.D.P. sur les antennes de la radio internationale Africa n°1 ayant pour thème: "La responsabilité de la Belgique concernant l'assassinat de Patrice LUMUMBA". Le 23 novembre. 2001.
http://africa.smol.org/files/cmdp/cmdp_cpresse10.pdf

***11ème MESSAGE DE LA LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME
FONDATION CAMEROUNAISE des DROITS de L'HOMME et des LIBERTES (F.C.D.H.L.)***

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

Dr. Félix MOUMIE Ruben UM NYOBE
 Ernest OUANDIE Afana OSSENDE
 Abel KINGUE Monseigneur Albert NDONGMO

HOMMAGE

au grand combattant de la liberté et des droits humains, Floribert Bahizire CHEBEYA tombé au champ de combat pour la réhabilitation des peuples d'Afrique, notamment de la République démocratique du Congo, sous le joug du néocolonialisme criminel de Joseph KABILA, laquais de la contrerévolution congolaise, qui, après avoir assassiné le héros LUMUMBA, continue d'abattre ses héritiers héroïques. En effet, le système néocolonial qu'incarne le mercenaire Joseph KABILA veut en finir avec les dignes fils héritiers de LUMUMBA et des patriotes congolais incarnés par ce jeune héros qui, à son tour, vient d'arroser l'arbre de la LIBERTÉ par son sang de patriote.

COORDINATION INTERNATIONALE PERMANENTE – DELEGATION en FRANCE
 85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.
 « Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> Chargé de mission : Victor TOKAM
 : tokamkaptu@orange.fr

Correspondance nationale :

- Fondation panafricaine des devanciers, héros et martyrs : Douala- Tel : 77 67 50 46/ 99 20 09 06 – acrpac@yahoo.fr
- Observatoire des Droits de l'Homme: Yaoundé – Cameroun tél. : +237. 976.00.56
-
- Courriel : hsf@livenet.ch Site : www.odh.cmonsite.fr
- OS-CIVILE – Organe de la Société Civile - BP. 3 Kousséri. Cameroun Tél. (00237) 675 06 77/602 94 07 - Cameroun. : os_civile@yahoo.fr

tous les combattants des Droits de l'Homme, emplis de compassion, pour rendre un vibrant hommage et réitère ses exigences pressantes auprès du gouvernement congolais de la RDC pour que toute la lumière soit faite et que les coupables soient châtiés. Enfin, les peuples d'Afrique, épris de Liberté et de Paix, mettront tout en œuvre pour que la lumière soit faite et que les commanditaires de cet ignoble crime contre les combattants de la Liberté, des Droits de l'Homme et de la Démocratie soient châtiés.

Pour la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme, le président, **Professeur Kapet de BANA**, Prés-

Correspondance à Genève : Association Maison de l'Afrique à Genève (MAGE) : 19, rue du Perron - 1204 Genève – Suisse tel : +41 22 311 26 30 +41 70 633 38 33 – mail : info@maison-afrique-geneve.org

Secrétariat permanent international : Anne Marie POTTIER : africa@smol.org

Aussi, la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme, membre fondateur de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme, membre fondateur du Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine, exprime ses condoléances émues à tous les militants de la « Voix des Sans Voix », et à travers eux, au peuple congolais tout entier qui vient de perdre l'un de ses plus grands espoirs, combattant de la liberté, et particulièrement à sa famille éplorée.

Rappelons que le grand combattant, le patriote panafricain Floribert Bahizire CHEBEYA, président de

la « Voix des Sans Voix », vice-président de l'U.I.D.H. pour l'Afrique centrale, devait participer très prochainement à la mission de notre organisation continentale, l'U.I.D.H., programmée par le 5^{ème} Congrès ordinaire (mars 2010 à Ouagadougou), accompagné de son Président, Maître Brahim KONE et du Professeur Kapet de BANA, chargé de la gestion des conflits en Afrique. Aussi, la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme, profondément attristée, se joint à l'ident d'honneur de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme (U.I.D.H.), Coordinateur International du Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine (C.M.D.P.).

Le 03 juin 2010.

Ampliation

- Union Interafricaine des Droits de l'Homme (U.I.D.H.)
- Gouvernement de la République Démocratique du Congo.
- La Voix des Sans Voix
- Gouvernements africains
- Union Africaine
- Nations Unies
- UNESCO
- ONU
- Organisations de défense des Droits de l'Homme :
- Amnesty International
- La CIMADE
- France Terre d'asile
- Action des Chrétiens pour l'Abolition de la torture (A.C.A.T.)
- Human Rights Watch (H.R.W.)
- Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme (L.I.C.R.A.)
- Secours Populaire Français
- Et autres intéressés
- Archives

**ASADHO ; B.P.16737/KINSHASA 1 -
R.D.C.**

**Association Africaine de Défense des Droits
de l'Homme**

**African Association for the Defense of
Human Rights**

COMMUNIQUE DE PRESSE N°13/2010

**« L'ASADHO réclame la mise en place d'une
commission d'enquête indépendante sur les
exécution sommaires commises à Mbandaka».**

L'Association Africaine de défense des Droits de l'Homme, ASADHO en sigle, est préoccupée par le silence que le Gouvernement Provincial de l'Equateur garde au sujet de la mise en place de la commission d'enquête indépendante sur les exécutions sommaires commises par quelques éléments des Forces Armées de la République Démocratique du Congo(FARDC) et par les Enyele.

Pour rappel, quelques jours après les combats survenus entre les FARDC et les Enyele dans la ville de Mbandaka au mois d'avril 2010, l'ASADHO avait publié son rapport intitulé« Les Fardc et Enyele sont responsables

notamment des exécutions sommaires » dans lequel elle mettait en cause les FARDC et les Enyele.

Lors de l'émission « Dialogue entre congolais » organisée par la Radio Okapi en date du 22 avril 2010, Maître Dismas Mangbengu (Secrétaire Général du Gouvernement Provincial) avait déclaré que le Gouvernement Provincial de l'Equateur était d'accord de mettre en place la commission indépendante pour enquêter sur les exécutions sommaires qui ont entraîné la mort d'une quarantaine des victimes civiles.

En date du 11 mai 2010, par sa lettre N/Réf : 137/ASADHO/CE/ JK/AK/ 2010 adressée au Gouverneur de la Province de l'Equateur, l'ASADHO avait manifesté sa disponibilité de participer à l'enquête indépendante sur les exécutions sommaires survenues à Mbandaka. Cette lettre est restée sans suite jusqu'à ce jour.

L'ASADHO fait remarquer aux autorités politiques de l'Equateur que le temps qui passe permet aux auteurs des exécutions sommaires d'effacer les traces de leurs crimes. Il est donc urgent de procéder aux enquêtes indépendantes maintenant.

Eu égard à ce qui précède, l'ASADHO demande :

Au Gouvernement Provincial de l'Equateur :

- D'honorer son engagement de mettre en place une commission indépendante pour enquêter sur les exécutions sommaires survenues à Mbandaka ;
- D'ouvrir cette commission aux autres institutions nationales et internationales (les députés nationaux et provinciaux, les fonctionnaires de la Monusco, les représentants de la société, Auditeur Général des FARDC)

Fait à Kinshasa, le 02 juin 2010

ASADHO

Pour toute information, contactez :

Maître Jean Claude KATENDE : Président National

Téléphone :(+243) 81 17 29 908

Maître Georges KAPIAMBA : Vice Président National

Téléphone : (+243) 81 40 43 641

**MENACE, L'AVOCAT DE CHEBEYA
PORTE PLAINTE EN BELGIQUE ET
CONFIRME ETRE EN CONTACT AVEC
UN EXECUTANT DU CRIME EN FUITE**

Posted in [POLITIQUE](#) by dc on the June 23rd, 2010

L'affaire Chebeya continue à Bxl (La Libre 23/06/2010)

Une plainte en Belgique serait cause du meurtre. Menaces contre l'avocat.

Avocat au barreau de Bruxelles, Me Jean-Claude Ndjakanyi va déposer plainte ce jeudi, avec constitution de partie civile, pour menaces. Vendredi 18 juin, il a en effet reçu un coup de fil "avec numéro caché", a-t-il raconté à "La Libre Belgique", "par lequel une dame s'exprimant en français" avec l'accent congolais "me disait : "Nous pouvons en finir avec vous" et "c'est votre tour maintenant".

Me Ndjakanyi est convaincu que ces menaces sont liées au fait qu'il a déposé plainte le 5 juin et s'est constitué partie civile, le 10 juin,

contre trois personnalités congolaises, conformément aux vœux du défenseur des droits de l'homme Floribert Chebeya, président de l'association Voix des sans Voix (VSV), assassiné le 1er juin dernier à Kinshasa. **“En mars dernier, Floribert est venu en Belgique. Nous avons eu un entretien de deux heures et demi au sujet des massacres au Bas-Congo” de janvier 2007 (134 morts) et février-mars 2008 (une centaine de morts).** Il s'agit de la répression, par les forces de l'ordre, de manifestations violentes de la secte politico-mystique Bundu dia Kongo (interdite depuis mars 2008) qui protestait contre ce qu'elle jugeait être une manipulation de l'élection du gouverneur du Bas-Congo. Lors des deux répressions, l'Onu avait critiqué un “usage excessif de la force”, des civils non armés ayant été abattus. “Notre plainte concerne le ministre de l'Intérieur de l'époque, le général Denis Kalumé (aujourd'hui Commissaire général au Cinquantenaire de l'indépendance du Congo), l'inspecteur général de la police nationale John Numbi et l'inspecteur principal de police pour le Bas-Congo, **Chalwé Ngwashi Raus, de nationalité belge**”, indique l'avocat. “J'attendais des documents de Floribert. Le 31 mai, il m'a fait parvenir un Email indiquant que la VSV voulait se constituer partie civile et m'indiquant qu'il avait trouvé 18 parents de

victimes du Bas-Congo” pour soutenir la plainte. Le lendemain 1er juin, à Kinshasa, Floribert Chebeya était convoqué chez l’inspecteur général John Numbi pour 17 h et était assassiné. Ce dernier a été placé en résidence surveillée.

La plainte de la VSV à Bruxelles a été déposée sur base de la loi de compétence universelle, l’élément de rattachement à la Belgique que cette loi exige étant fourni par la nationalité belge de Chalwe Raus, précise Me Ndjakanyi. “La plainte est étendue aux deux autres, parce qu’ils constituent à nos yeux, avec le premier, une bande de malfaiteurs.”

L’avocat s’étonne de la manière dont l’enquête sur l’assassinat de Floribert Chebeya est menée à Kinshasa. “C’est normalement au parquet de constater le crime. Là, sans attendre le parquet, la police a déplacé le corps d’abord vers ses locaux, puis à la morgue.” En outre, “les aveux obtenus” (et rendus publics) du colonel de police Daniel Mukalay, chef des services spéciaux, qui a dit avoir agi sur ordre de l’inspecteur général John Numbi, “ne l’ont pas été sur instruction du parquet mais sur instruction de Pierre Lumbi, conseiller spécial à la Présidence pour la sécurité ! Une

procédure aberrante, qui ne garantit pas la neutralité de la Présidence dans cette affaire”, ajoute l’avocat. “Enfin, ces aveux – qui ne sont pas contestés – indiquent que John Numbi a donné l’ordre de tuer Floribert Chebeya “avec l’aval de la haute hiérarchie”. Or, qui, au Congo, est au-dessus du chef de la police ? Quand on dit “la haute hiérarchie”, au Congo, on désigne la Présidence...” accuse Me Ndjakanyi, *qui a indiqué être “en contact avec l’un des exécutants en fuite”.*

Le Réseau congolais des organisations de défense des droits de l’homme (Renadhoc) souhaite que M. Chebeya soit enterré à Kinshasa le 30 juin, date symbole des libertés pour lesquelles il se battait. Les autorités de Kinshasa font cependant “pression sur la veuve” pour que ce soit plutôt le 26, “tout comme les ambassades de Belgique, du Canada et des Etats-Unis à Kinshasa, afin de ne pas troubler les cérémonies officielles”, dénonce encore l’avocat.

INHUMATION DE F. CHEBEYA Bahizire, ce 26 juin 2010

[Floribert Chebeya a été inhumé samedi dernier](#)

En présence d'une foule compacte

Lundi 28 juin 2010 (Article du l'Observateur signé par **Guillaume Nsuami Nienga**)

Floribert Chebeya a été inhumé samedi dernier

Assassiné mardi 1er juin 2010, retrouvé mercredi 2 juin, très tôt matin, mains ligotées derrière le dos, à bord de sa voiture, au quartier Mitendi, dans la périphérie de la ville de Kinshasa, Floribert Chebeya, directeur exécutif de l'ONG la Voix des sans voix pour les droits de l'homme, a été inhumé samedi 26 juin 2010, au cimetière de Benseke Futi.

Cela, après l'organisation d'une veillée mortuaire qui a eu lieu au stade Vélodrome de la commune de Kintambo, plein comme un œuf, plutôt noir du monde. Après les derniers hommages et le dépôt d'une montagne de fleurs sur sa dépouille mortuaire, par toutes les couches de la population, notamment les corps diplomatiques, les organisations des droits de l'homme, les Eglises, les mouvements des jeunes, les partis politiques, l'association des entreprises

du Congo, les indépendants, frères et sœurs, amis et connaissances, samedi dernier, peu avant son inhumation, son corps a été amené à la cathédrale de Notre Dame de Lingwala où a été organisé un culte d'action de grâce.

De mémoire de journaliste, hormis la mort de feu président Laurent Désiré Kabila et de celle de Evard Makota, activiste de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), assassiné le 5 décembre 1990, au quartier De Bonhomme, dans la commune de Matete, très tôt matin, par la milice mobutienne, jamais un deuil a drainé tant de gens que celui de feu Floribert Chebeya.

De la morgue de l'hôpital général provincial de référence de Kinshasa (ex-Mama-Yemo), la foule éplorée (infatigable), a accompagné vendredi 25 juin à pied, le corps de feu Floribert Chebeya jusqu' au stade Vélodrome de Kintambo, en passant par sa résidence de Binza et du siège de la Voix des sans voix, situé dans la commune de Kintambo. Une avant première.

La comédie meurtrière doit cesser en RDC

Lors du culte organisé samedi dernier en sa mémoire, à la Cathédrale Notre Dame de

Lingwala, officié par l'abbé Koko, curé de cette paroisse, en présence de Mgr Laurent Mossengo, archevêque de Kinshasa, le curé de la paroisse de Lingwala a souligné que le sang de feu Floribert Chebeya parle. Il dit en substance qu'il ne faut plus jamais ça. La comédie meurtrière en République démocratique du Congo doit donc cesser, a-t-il martelé.

Il a poursuivi en soulignant que le Congolais doit comprendre que son prochain a aussi droit à la vie. Il a donc recommandé l'amour du prochain aux Congolais indistinctement pour que cessent ces assassinats crapuleux.

Floribert Chebeya, a-t-il souligné, a aimé ce pays et travaillé pour la République démocratique du Congo, sa chère patrie, pour laquelle il est mort. Ce qui va sans dire que cette mort ne doit pas s'effacer. Elle doit demeurer à jamais pour sa famille et pour son pays. Toutefois, a précisé l'orateur, feu Floribert Chebeya, mort et enterré la veille du 30 juin, a vécu la fête du cinquantenaire à sa façon.

Invitant le gouvernement à vivre en paix, il lui a demandé d'éviter à la longue, d'autres martyrs comme Floribert Chebeya. Cette déclaration a suscité une liesse générale parmi l'assistance qui

l'a applaudie frénétiquement. La Cathédrale Notre Dame de Lingwala a été donc électrisée, à telle enseigne que l'assistance a prié l'abbé Koko, plus d'une fois à répéter ses phrases. Il s'était exécuté. La volonté populaire oblige.

Après les honneurs et le dépôt de gerbes de fleurs sur la dépouille mortuaire par les ambassadeurs de Belgique, d'Allemagne, de Suède, du Pays-Bas et de France, de l'ANECO et l'UNPC, M. Fernandez, directeur exécutif du Réseau national des ONG des droits de l'homme de la RDC (Renadhoc), a fait un témoignage émouvant sur feu Floribert Chebeya. Il a dit en substance que Floribert Chebeya était un travailleur infatigable. Il travaillait tous les jours, soit de lundi à dimanche, sans relâche, jusqu'à des heures indues. Même les jours de fête (Noël et Bonne Année).

Artisan de la non violence, il a lutté pour la paix en RDC jusqu'au sacrifice suprême. Il fut un véritable citoyen du monde, persévérant et courageux. Pour ce faire, il a formé plusieurs défenseurs des droits de l'homme pour la relève.

Peu avant de demander une commission d'enquête internationale chargée d'établir les circonstances, les conditions et les motifs qui ont

abouti à la mort de Floribert Chebeya, il a invité le chef de l'Etat à promulguer une loi portant protection des défenseurs des droits de l'homme pour les sécuriser.

Aux défenseurs des droits de l'homme de ne pas baisser les bras. Ils doivent continuer à défendre les Congolais.

Au gouvernement, de trouver le corps du chauffeur de feu Floribert Chebeya et de le restituer, mort ou vivant à sa famille.

Il est à noter que lors de la veillée mortuaire organisée au stade Vélodrome de Kintambo, Timothée Moleka Nzulama, porte parole de Tshisekedi wa Mulumba, aujourd'hui à Bruxelles, en Belgique, a lu son message des condoléances dans lequel il exhorte le peuple congolais au courage et à la détermination.

Un autre message des condoléances lu par son représentant, est celui de Vital Kamerhe, président honoraire de l'Assemblée nationale aujourd'hui en séjour à Québec, au Canada. Il a promis d'écourter son séjour canadien pour venir s'incliner sur la tombe du défunt et reconforter la veuve.

Fait particulier à signaler, on n'a remarqué que la présence des parlementaires de l'opposition dans la Cathédrale de Notre Dame de Lingwala, lors du culte, notamment le député national Gilbert Kiakwama kia Kiziki. Il en est de même des chefs des partis politiques de l'opposition qui ont pris d'assaut la cathédrale Notre Dame, en l'occurrence Joseph Olengha Nkoy.

L'assistance présente samedi dernier à la Cathédrale Notre Dame a également déploré l'absence des membres du gouvernement à cette cérémonie. Seul le ministre de la Justice et des droits humains ;Luzolo Bambi qui y a été présent...

La Direction et le personnel rédactionnel qu'administratif du journal L'Observateur adressent leurs condoléances les plus attristées à la famille éprouvée et à l'ONG la Voix des sans voix pour les droits de l'homme. Que le Dieu de nos ancêtres reçoive son âme.

Guillaume Nsuami Nienga

Meurtre de F. Chebeya : Le Parlement européen dénonce Kinshasa

21/06/2010 - [Congo \(Rep. Dem.\)](#) / [Le Potentiel](#) / [International](#)

Le Parlement européen a lui aussi donné de la voix dans l'affaire Chebeya. D'une part, il exige une enquête indépendante et crédible visant la manifestation de la vérité. D'autre part, il souhaite que les auteurs du crime soient punis. Au regard de la succession de ces mauvaises nouvelles, les autorités congolaises, avec le président de la République en tête, expérimentent à leur tour la vérité selon laquelle il y a, en tout régime politique, des morts qui dérangent.

L'affaire Chebeya empoisonnera longtemps l'atmosphère dans les allées du pouvoir à Kinshasa. Et ce, dans la mesure où, du monde entier, continueront d'affluer des dénonciations, s'ajoutant aux nombreuses autres condamnations relatives à ce qui est devenu « affaire d'Etat ou des Etats ». Dernier à s'inscrire sur la liste déjà longue des organismes dénonciateurs du meurtre

de l'activiste des droits humains, le Parlement européen.

Réunis en séance plénière, jeudi 17 juin 2010 à Strasbourg, les députés européens ont adopté à l'unanimité une résolution coupe-gorge en défaveur des autorités de la RDC. Les eurodéputés ont, en effet, dénoncé « l'oppression qui continue de frapper militants des droits de l'homme, journalistes, opposants politiques, victimes et témoins », dont beaucoup « ont été tués dans des circonstances suspectes au cours des cinq dernières années ».

Le Parlement européen a, au fond, exprimé sa « profonde inquiétude quant à la dégradation générale de la situation des défenseurs des droits humains en RDC ». Et ce, avant de condamner « avec la plus grande force le meurtre » de Floribert Chebeya.

Représente 27 pays membres, le Parlement européen a exigé « une commission d'enquête indépendante, crédible, sérieuse et transparente » pour faire la lumière. Sa résolution exige que « les responsables (du meurtre de Chebeya et de la disparition de son chauffeur, Fidèle Bazana) soient identifiés, traduits en justice et punis ». Preuve de la manifestation de

la colère européenne. Le corps du directeur exécutif de l'ONG La Voix des sans voix pour les droits de l'homme a été retrouvé sans vie, les mains ligotées, sur la route du Bas-Congo, dans la périphérie de Kinshasa, un certain 2 juin 2010, après s'être rendus, lui et son chauffeur, la veille à l'Inspection générale de la Police nationale congolaise. Depuis lors, son chauffeur n'a jamais été retrouvé.

Emotion et colère tant en Amérique du Nord, en Europe qu'en Afrique. Le même jeudi, une quarantaine de défenseurs des droits de l'homme en Côte d'Ivoire ont bruyamment organisé un sit-in devant l'ambassade de la RDC à Abidjan. Ces ONG ont condamné l'assassinat d'un des leurs ainsi que « la disparition forcée » de son chauffeur. Les ONG ivoiriennes considèrent Chebeya comme « un militant qui a participé à l'émergence du combat pour le respect des droits de l'homme en Afrique ». D'après la presse ivoirienne, les manifestants avaient le visage crispé et la voix étreinte par la douleur. Ils portaient des pancartes appelant au respect de la vie et de la dignité humaine. Ils ont exigé, eux aussi, « une enquête indépendante pour faire la lumière ». Avant d'inviter le président Joseph Kabila à s'engager pour qu'un tel acte ne se reproduise pas. Ils ont, à la fin, remis copie de

leur déclaration à l'ambassadeur de la RDC en Côte d'Ivoire, Isabelle Iboula. En RDC, coulent encore des larmes. Les députés nationaux issus de la province du Sud-Kivu, d'où était originaire Floribert Chebeya, sont montés au créneau. Ils ont produit une déclaration en date du 12 juin.

B-UN CAS UNIQUE DANS LES ANNALES

Le document rappelle que « depuis quelques années, des cas d'assassinat qui obéissent presque au même mode opératoire se sont multipliés et curieusement les enquêtes entreprises pour étaler la vérité au grand jour n'ont jamais abouti, au point que la communauté nationale et internationale demeure sans éclairage sur les auteurs, co-auteurs intellectuels ainsi que les complices de ces crimes ».

Irrités par ce qu'ils observent, les députés nationaux s'interrogent : « Serions-nous alors en droit de douter de l'efficacité et de l'effectivité des différents services en charge de prévenir les crimes, de rechercher les infractions et leurs auteurs et de les sanctionner ? Comment comprendre que des crimes aussi graves n'aient pas abouti à des enquêtes crédibles assorties des sanctions judiciaires exemplaires depuis autant d'années ? »

En termes, à la fois, de doute et de souhait, les vingt élus nationaux du Sud-Kivu demandent « que la justice qui s'est déjà saisi de l'affaire ne la tire en longueur, au point de ne pas aboutir, comme ce fut le cas des victimes » antérieures. Allusion aux défenseurs des droits de l'homme, journalistes, chefs d'entreprises, religieuses et autres anonymes assassinés au Sud-Kivu. L'affaire Chebeya, on le voit, est cas unique dans les annales de la République. Jamais, en 50 ans d'accession à sa souveraineté, la RDC n'a été soumise à une telle pression de la communauté internationale. L'affaire n'a pas de communes mesures avec l'assassinat en 1961 de P.E. Lumumba au Katanga. Ni avec l'exécution en 1966 de Pierre Mulélé à Kinshasa. Encore moins avec la mort en 1967 de Moïse Tschombé à Alger. Ou avec la série des assassinats politiques qui ont émaillé la vie de la nation. Alors, le meurtre de Chebeya inspirera-t-il commanditaires et tueurs professionnels, tapis pour l'heure dans l'ombre ? Ça c'est une autre question.

Mort de Chebeya en RDC: Louis Michel demande une enquête

Le député européen Louis Michel a joint lundi sa voix aux gouvernements, aux organisations internationales et aux ONG qui ont réclamé la création d'une commission d'enquête sur la mort dans des circonstances troubles, mercredi à Kinshasa, d'un militant des droits humains mercredi à Kinshasa, Floribert Chebeya Bahizire, qui présidait l'ONG la Voix des sans-voix (VSV).

[Belgique](#) - [Politique](#) lun 7 juin, 18:58

Le député européen Louis Michel a joint lundi sa voix aux gouvernements, aux organisations internationales et aux ONG qui ont réclamé la création d'une commission d'enquête sur la mort dans des circonstances troubles, mercredi à Kinshasa, d'un militant des droits humains mercredi à Kinshasa, Floribert Chebeya Bahizire, qui présidait l'ONG la Voix des sans-voix (VSV).

M. Michel s'est dit, dans un communiqué "consterné par le lâche assassinat de ce militant chevronné des droits de l'homme qui fait figure

d'autorité morale en RDC". L'ancien ministre des Affaires étrangères et actuel co-président de l'Assemblée parlementaire paritaire UE-ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) a souligné que la RDC, à la veille de la célébration du 50ème anniversaire de son indépendance et à quelques mois d'un nouveau processus électoral crucial, "a besoin d'un climat d'apaisement pour asseoir son processus de démocratisation que la communauté internationale appelle de ses vœux". M. Michel a demandé la mise en place rapide d'une commission d'enquête afin de faire toute la lumière sur les causes et les circonstances de ce tragique décès.

L'HOMMAGE FUNEBRE DES CONGOLAIS A FLORIBERT CHEBEYA: LES PHOTOS DU 26/06/2010

Posted in POLITIQUE by dc on the June 26th, 2010



Dernière partie :

**1-RESULTATS D'ENQUETE ET
CONCLUSIONS**

8-RDC: le militant Chebeya, mort d'arrêt cardiaque après des mauvais traitements ; KINSHASA (RDCongo) (AFP) - jeudi 08 juillet 2010 - 21h50

Le militant congolais des droits de l'homme **Floribert Chebeya est mort d'un arrêt cardiaque après avoir été victime de mauvais traitements**, selon le rapport d'autopsie qui n'indique pas les causes certaines de son décès.

Floribert Chebeya a été retrouvé mort les mains liées dans le dos début juin à Kinshasa. Sa famille soutient qu'il a été "assassiné", et qu'il a subi des "tortures".

L'autopsie, réalisée le 11 juin par des experts néerlandais "n'a pas permis de mettre en évidence une cause anatomique certaine expliquant le décès (...)", indique le rapport, obtenu jeudi par l'AFP.

Ce rapport remis par l'ambassade des Pays-Bas à la famille de Chebeya, conclut "fortement en faveur d'une cause primaire (du décès) impliquant le coeur".

"Des anomalies préexistantes au niveau du muscle cardiaque ont été constatées. L'équipe (de légistes) a noté que des risques

de complications augmentent en cas d'accroissement de l'activité cardiaque (effort, stress)", ajoute l'ambassade des Pays-Bas dans un communiqué. Les experts ont par ailleurs relevé des "lésions cutanées superficielles (...) avec épanchement de sang", sur les poignets, les avant-bras et les jambes du militant.

Ces lésions sont "la conséquence de l'application d'une contrainte externe par enserrement, compression ou chocs", comme un "garrotage serré, la mise en place de liens, des coups, des heurts ou d'autres formes de contrainte mécanique", explique le rapport.

Ces violences "n'ont pas joué un rôle significatif dans la survenue du décès", et ont été commises "entre 10 et 30 minutes" avant celui-ci, est-il précisé. **"L'autopsie prouve que la mort de Floribert a été causée par des actions extérieures.** Cela nous conforte dans ce que nous pensions déjà. Il a été tué, **il s'agit d'un assassinat par tortures commis par des professionnels"**, a déclaré à l'AFP Fidèle Chebeya, le frère de la victime.

"Nous voulons savoir maintenant ce qui s'est réellement passé. Pour cela il faut qu'il y ait

une enquête indépendante, impartiale, transparente, avec des spécialistes qui viennent de l'étranger, comme pour l'autopsie", a ajouté Annie Mangbenga, la femme de Floribert Chebeya.

Président respecté et connu de l'ONG de défense des droits de l'Homme la Voix des sans-voix (VSV), M. Chebeya, 47 ans, avait disparu le 1er juin avec son chauffeur Fidèle Bazana, après s'être rendu à l'inspection générale de la police à Kinshasa, pour un rendez-vous, qui n'a pas eu lieu, avec le chef de la police, le général John Numbi. Il a été retrouvé mort le lendemain à l'arrière de sa voiture, les mains liées dans le dos, sur une route en périphérie de la capitale congolaise, alors qu'il ne conduisait jamais.

Des préservatifs, des mèches de cheveux de femme et des comprimés de stimulant sexuel avaient notamment été retrouvés dans la voiture, des éléments qualifiés de "montage grossier" par la famille Chebeya. Le corps du chauffeur n'a jusqu'ici pas été retrouvé. **"Si Floribert est mort d'un arrêt cardiaque, le chauffeur lui, a probablement été tué par balle, et on a fait disparaître son corps parce qu'il y avait des traces visibles de son assassinat"**, a déclaré à

l'AFP un membre de la VSV, sous couvert d'anonymat.

Une dizaine de policiers ont été arrêtés, dont un colonel chef des services spéciaux, et le chef de la police a été suspendu dans le cadre de l'enquête, confiée depuis peu à la justice militaire. La mort du président de la VSV avait suscité de vives réactions d'indignation en RDC et à l'étranger.

2- MEME MORT, L'ACTIVISTE F. CHEBEYA BAHIZIRE FAIT ENCORE COULER BCP DE SALIVE ET FAIT VERSER BEAUCOUP D'ENCRE : pourquoi toutes ces contradictions sur des faits qui parlent d'eux-mêmes ? ?

RE: Re : [lecridesopprimes] CHEBEYA EST MORT SOUS LA TORTURE (A Dr Shungu D. Tundanonga) Re: [congokin-tribune] Re: Re : [Congo-Uni] RDC : Chebeya serait mort d'arrêt cardiaque

Lundi 12 juillet 2010 16h00

De: "Kiassi" <kiassi_mb@yahoo.com>

À: lecridesopprimes@yahoogroupes.fr

Monsieur Mulangala,

J'ai lu : "...Comme nous l'avons étudié en critique historique que le témoin transmet toujours l'événement selon ses intérêts ou sentiments..."

Qu'en est-il des témoins qui ont écrit avoir vu Jésus marchait sur l'eau et changé l'eau en vin.."

Toi qui a étudié la "critique historique", tu me rendras (moi le sot du village) et à tous ceux qui pensent le contraire et bon service. Attendons impatiemment ton intervention ô combien bienfaitrice et bénéfique.

Kiassi M.

--- En date de : **Lun 12.7.10, evariste kapiamba <evakapiamba66@hotmail.com>** a écrit :

De: evariste kapiamba <evakapiamba66@hotmail.com>

Objet: RE: Re : [lecridesopprimes] CHEBEYA EST MORT SOUS LA TORTURE (A Dr Shungu D. Tundanonga) Re: [congokin-tribune] Re: Re : [Congo-Uni] RDC : Chebeya serait mort d'arrêt cardiaque

À: "les cris des opprimes" <lecridesopprimes@yahoogroupes.fr>, "Congo Uni" <congo-uni@yahoogroups.com>, "udps peupleuni" <udpspeupleuni@yahoogroupes.fr>

Date: Lundi 12 juillet 2010, 0h05

Vous n'avez pas personnellement lu le rapport d'autopsie et c'était l'AFP, qu'elle l'a lu pour vous. Comme nous l'avons étudié en critique historique

que le témoin transmet toujours l'événement selon ses intérêts ou sentiments.

Il faut maintenant se poser des questions si l'AFP avait des raisons d'amadouer et de rendre un peu flou son article sur le résultat de l'autopsie comme elle vient de le faire?

Mulangala Lwa Bukalenga

To: lecridesopprimes@yahoogroupes.fr;

From: mbelorovert@yahoo.fr

Date: Sun, 11 Jul 2010 17:21:55 +0000

Subject: Re : [lecridesopprimes] CHEBEYA EST MORT SOUS LA TORTURE (A Dr Shungu D. Tundanonga)

Re: [congokin-tribune] Re: Re : [Congo-Uni] RDC : Chebeya serait mort d'arrêt cardiaque

Josue,

C'est vrai ce que tu dis ? donc pour toi, le fait que le rapport d'autopsie dédounerait la

Police, alors, de quoi est mort Chebeya puisque tu sembles être au fait.

Robert

De : Kiantede Nzogu <kiantede_p_nzogu@yahoo.com>

À : Congo-Uni@yahoogroups.com; congokin-tribune@yahoogroups.fr;

Envoyé le : Dim 11 juillet 2010, 16h 58min 52s

Objet : [lecridesopprimes CHEBEYA EST MORT SOUS LA TORTURE (A Dr Shungu D. Tundanonga) Re: [congokin-tribune] Re: Re: [Congo-Uni] RDC : Chebeya serait mort d'arrêt cardiaque

Monsieur Tundanonga Dikunda,

Savez-vous lire ou non? Etes-vous à ce point fanatique que, tout "docteur" ès sciences que vous êtes, vous pouvez affirmer sans autre de ce rapport d'autopsie, tel que du moins résumé par l'AFP, qu' "*il dédouane*

irréremédiablement la Police congolaise et les autorités politiques congolaises"?

Les deux conclusions principales que l'on peut tirer de ce qui est écrit est ce que deux médecins de votre bord politique kabiliste (Dr Jacques Mangalaboyi et Dr Axel Luyengi) ont d'ailleurs compris, c'est à dire:

- 1) notre compatriote Floribert Chebeya Bahizire est mort lors de sévices subis de la part de membres de la police congolaise (au quartier général de cette dernière, selon les aveux et autres résultats d'enquêtes déposés auprès du PGR et transmis à la justice militaire); et
- 2) le coeur du défunt présentait des anomalies.

Le défunt a donc été torturé par la police congolaise, probablement sur ordre des autorités congolaises. Que l'état de son coeur ait précipité **sa mort sous torture**, c'est une question qui reste ouverte, et que seules une lecture des détails de l'autopsie ainsi que des investigations complémentaires peuvent résoudre.

EN CONCLUSIONS:

- LA POLICE CONGOLAISE A TORTURE CHEBEYA,
- CE DERNIER EN EST MORT, ET
- C'EST PROBABLEMENT LA HIERARCHIE DE LA POLICE QUI A COMMANDITE CETTE SEANCE DE TORTURES CAR CES POLICIERS N'AVAIENT AUCUN CONTENTIEUX PERSONNEL AVEC CHEBEYA (AU CONTRAIRE DU PRESIDENT JOSEPH KABILA DEPUIS L'ASSASSINAT DU GENERAL MASASU NINDAGA A PWETO, ET DU GENERAL JOHN NUMBI ET DU COLONEL RAUS CHALWE QUE CHEBEYA VENAIT DE VOULOIR TRAINER AUPRES DE TRIBUNAUX ETRANGERS, POUR LES CRIMES COMMIS CONTRE BUNDU-DIA-KONGO AU BAS-CONGO ET LE CONDITIONS INHUMAINES DES PRISONNIERS POLITIQUES CONGOLAIS, NOTAMMENT).

Prennez acte de ces vérités-là, qui résultent des faits et du raisonnement logique, au lieu de manquer toute logique élémentaire dans la lecture d'un rapport d'autopsie et de répudier tout esprit de compassion envers un homme mort sous la torture de la part d'agents "D'INSECURITE" d'un Etat dictatorial.

Si vous voulez sombrer dans l'animalité immorale, n'y appelez pas les autres Congolais et Congolaises qui veulent que notre nation renoue avec les valeurs de civilisation de nos ancêtres, dont le respect de la vie humaine constituait une des pierres angulaires. Y compris la vie d'un adversaire non armé (tuer un homme non armé, c'est de la lâcheté, un défaut méprisable pour nos ancêtres; et les autorités congolaises actuelles, dont les militaires fuient devant les ennemis armés de la nation mais sont envoyés pour torturer et tuer des civils non armés, sont DES GRANDS LACHES, DES ETRES MEPRISABLES! !).

Salutations patriotiques!

Nzogu bin Kyantede P R

On **Sun, 7/11/10, Shungu M. Tundanonga-Dikunda <shmtundanonga@gmx.net>** wrote:

From: Shungu M. Tundanonga-Dikunda
<shmtundanonga@gmx.net>
Subject: [congokin-tribune] Re: Re : [Congo-Uni]
RDC : Chebeya serait mort d'arrêt cardiaque
To: Congo-Uni@yahoogroup.com

Date: Sunday, July 11, 2010, 12:04 PM

Mon cher Jacques,

Apprendre à un chien de s'asseoir autrement n'est pas facile, mais comme impossible n'est pas reconnu en génétique animale, le chien finira par s'asseoir autrement. Pointer le doigt sur Kikombo qui a vulgarisé une dépêche de l'AFP, que les chebeyistes auraient souhaitée ne pas divulguer tient de la malhonnêteté et de la mauvaise foi, que même Kagame avait désapprouvé, lorsqu'il avait reçu l'opposition parlementaires et les partisans et autres pseudo ONG de droits de l'homme congolaise, le 30 juin 2010, à Kinshasa

Ils avaient réclamé, une expertise impartiale, neutre et internationale: l'expertise est là, mais l'expertise ne répond pas à leurs attentes. Alors, comme de bons nègres banania qui se respectent, ils ont fait confiance aux Blancs, pour qui la réputation professionnelle se trouve au-dessus de toute considération partisane, les résultats sont en contradiction flagrante avec les attentes des chebeyistes de sang et des chebeyistes par opportunisme.

Encore une fois, l'opposition parlementaire et les pseudo ONG de droits de l'homme se retrouvent gros Jean devant come derrière. Les

compagnies de téléphonies congolaises et les entreprises qui gèrent les satellites de télécommunication avaient donné les preuves que les liaisons téléphoniques de Chebeya étaient soit fictives soit provenant de son propre entourage: les chebeyistes avaient censuré ce rapport, qui ne correspondait à leur version des faits. Ils ont mis tous leurs espoirs sur les médecins légistes hollandais et leur rapport ne confirme pas leur version, au contraire il dédouane irrémédiablement la Police congolaise et les autorités politiques congolaises. Il ne reste que le vaudou ou le kndoki, mais les Shi ne croient pas à ces balivernes. Maintenant, ils ont un problème de crédibilité sur le plan international.

Bon dimanche! Tundanonga

Original-Nachricht

Datum: Fri, 9 Jul 2010 16:56:09 +0200 ; Von: Mangalaboyi Jacques <jmangalaboyi@gmail.com> ; An: Congo-Uni@yahoogroups.com ; Betreff: Re: Re : [Congo-Uni] RDC : Chebeya serait mort d'arrêt cardiaque

Il me semble que cet article est signé de l'AFP. M. Kikombo n'a rien à avoir avec le fond et la forme du message. Personnellement je traduis ce message de la manière suivante : M. Chebeya

a subi des exactions qui ont entraîné l'arrêt cardiaque ; par ailleurs son coeur n'était pas sain. Mais bon, quand on fait des autopsies, on s'attend toujours à des surprises. Mais la plupart de temps on est déçu.

Le 9 juillet 2010 09:49, Walia Hiage Nshogo Mbi Mushi <nshogombi@yahoo.fr> a écrit : Mr Kikombo Ngoy, Je n'ai pas l'habitude d'intervenir mais je me sens obligé aujourd'hui suite à votre posting qui me semble contenir des contradictions volontaires. Le mauvais traitement est bien souligné dans le rapport.

Et ce mauvais traitement pouvait provoqué l'arrêt cardiaque. Et dans l'interview sur BBC ce matin, l'un des médecins légistes insiste que l'étouffement pourrait aussi en être la cause. Nos policiers assassins, il faut l'accepter, sont des spécialistes quand il faut faire du mal, mais ils se sont fait prendre cette fois-ci en voulant faire des dissimulations.

Mr Kikombo, c'est vrai vous avez rapporté, mais avec mauvaise intention, quand vous n'arrivez pas à affirmer que la mort, lente soit-elle, causée par des efforts de résistance physiques suite à la torture pouvant provoqué un arrêt cardiaque n'est pas un assassinat. De toutes les façons, JoKa ne va pas accepter de se

salir et il va punir à tous les niveaux. Et ce jour là, la vérité triomphera.

Bonne journée.

De : Kikombo Ngoy <kingoy@gmail.com

À : congo-uni <Congo-Uni@yahoogrou ps.com

Envoyé le : Ven 9 juillet 2010, 1h 37min 46s

Objet : [Congo-Uni] RDC : Chebeya serait mort d'arrêt cardiaque RDC:Chebeya serait mort d'arrêt cardiaque Rédaction en ligne jeudi 08 juillet 2010, 21:32

Alors que sa famille soutient qu'il a été « assassiné », Floribert Chebeya serait, selon le rapport d'autopsie, mort d'un arrêt cardiaque, après avoir subi de mauvais traitements qui « n'ont pas joué un rôle significatif » Le militant congolais des droits de l'homme Floribert Chebeya est mort d'un arrêt cardiaque, après avoir subi de mauvais traitements qui « n'ont pas joué un rôle significatif » *dans la survenue de son décès, selon le rapport d'autopsie. Floribert Chebeya a été retrouvé mort les mains liées dans le dos début juin à Kinshasa. Sa famille soutient qu'il a été *« assassiné* ». L'autopsie, réalisée le 11 juin par des experts néerlandais, *« n'a pas permis de mettre en évidence une cause anatomique certaine expliquant le décès (...) », * indique le rapport,

obtenu jeudi par l'AFP. Ce rapport remis par l'ambassade des Pays-Bas à la famille de Chebeya conclut *« fortement en faveur d'une cause primaire (du décès) impliquant le coeur* ».

Les experts ont relevé des* « lésions cutanées superficielles (...) avec épanchement de sang* », sur les poignets, les avant-bras et les jambes du militant. Ces lésions sont *« la conséquence de l'application d'une contrainte externe par enserrement, compression ou chocs* », comme un*« garrotage serré, la mise en place de liens, des coups, des heurts ou d'autres formes de contrainte mécanique* », explique le rapport. Les lésions qui ont été relevées *« n'ont pas joué un rôle significatif dans la survenue du décès* », déclare le rapport.

Floribert Chebeya, 47 ans, avait disparu le 1er juin avec son chauffeur Fidèle Bazana, après s'être rendus à l'inspection générale de la police à Kinshasa. Le président de l'ONG la Voix des sans-voix (VSV) y avait un rendez-vous, qui n'a pas eu lieu, avec le chef de la police, le général John Numbi. Il a été retrouvé mort le lendemain à l'arrière de sa voiture, les mains liées dans le dos, sur une route en périphérie de la capitale congolaise. Le corps de son chauffeur n'a jusqu'ici pas été retrouvé

(afp)

Jacques Mangalaboyi, Sc, Pc, Ge

Lille (Ronchin), France

Dr. Shungu M. Tundanonga-Dikunda

Public & Policy Affairs Consultant

PF 62 02 45

D-10792 Berlin (Germany)

POST SCRIPTUM (S.O.S)

1- CINYABUGUMA S'INTERROGE

La mort de Chebeya a-t-elle interpellé les Bashamuka du Sud-Kivu? Quelle a été leur réaction politique à cet assassinat politique?

Chers amis,

La mort de notre frère Chebeya rappellera, à plus d'un égards, d'autres morts de Sud-Kivutiens par le passé, illustre Sud-Kivutien qu'il n'est pas nécessaire de citer ici pour ne pas en oublier l'un ou l'autre.

Cependant, chaque fois que le Sud-Kivu avait été frappé par l'assassinat politique ou crapuleux d'un de ses héros, les Bashamuka du Sud-Kivu de la post-colonie se sont trouvés toujours comme tétanisés, incapables de bouger, de parler, encore moins de revendiquer. Chacun, tout d'un coup, prend peur pour son poste, pour son emploi fût-il de fonctionnaire, pour son

gagne-pain, pour sa famille, pour sa vie. Et c'est tout de suite l'auto-réclusion, chacun chez-lui, c'est la terreur généralisée.

Personne pour demander, que dis-je, pour exiger des comptes légitimes. Au Bas-Congo, au Katanga, au Bandundu, cela se passe généralement autrement. Dans ces provinces-là les hommes sont debout et le manifestent. Ils savent à quoi sert la parole et même la vie: être utilisées pour la construction et la défense de la communauté. Car dans ces autres contrées, la communauté passe avant l'individu.

Ailleurs, par exemple en Occident, une mort d'homme soulève d'autres hommes pour revendiquer des explications, voir clair, suivre de près, exiger le châtement des coupables, des limogeages politiques si c'est nécessaire. Chez les Bashi de la post-colonie (je re-précise de la post-colonie), tout de suite les faits et les événements: pourtant dramatiques, existentiels, passent aux oubliettes ou à des simples célébrations rituelles du genre "messes du souvenir" sans plus. Même pas des symboles publiques pour immortaliser la perte. Les questions essentielles de la vie et de la collectivité passent au chuchotement plutôt

qu'êtré discutées sur la place publique, dans les "ndaro" comme du temps des ancêtres.

A Bukavu, à l'exception d'une tombe artisanale et d'une ville photo qui jaunit au soleil à un carrefour sale comme une poubelle, rien n'honore la mémoire du patriarche Christophe Munzihirwa, un homme qui mériterait davantage de nous tous car comme Chebeya et d'autres, il est mort pour nous. Un homme qui mériterait que la plus prestigieuse avenue de la ville, et le plus grand stade de la province soient rebaptisés en son nom.

Tant que Joseph Kabila, ou demain un éventuel successeur du chef de l'Etat n'aura pas, de son initiative politique ou philanthropique, décidé d'un symbole pour les martyrs du Sud-Kivu, rien ne sera fait à l'initiative des Bashamuka de cette si province apathique, certains disent "si peu politique".

Le Kivu vie et respire au rythme cardiaque de la présidence de la République, aujourd'hui plus encore qu'hier et le Sud-Kivu ne fera jamais rien qui fâche, perturbe, interloque, interpelle les institutions politiques du régime. Révérence ou obséquiosité malade.

allez-y comprendre quelque chose.

Les Tutsi, alors très influents au Congo/Zaire, faisant le jeu du pouvoir politique de l'époque, avaient même fini de convaincre les Bashamuka shi que Masasu n'était pas leur frère, qu'il était à la solde du Rwanda, qu'il ne méritait d'être honoré, même mort par les siens. Triste. Sommes-nous devenu un peuple sans convictions et sans courage? Nos ancêtres étaient différents de nous.

Et les enfants que nous les Bashi faisons sur des épouses belges, américaines et autres (c'est comme cela que nous nous exprimons généralement), deviennent-ils des Belges, des Américains ou des Tutsis? Quelle trahison de nos traditions.

Je vous laisse lire la belle plume de mon frère NZOGU sur les causes de la mort de Chebeya à la suite de l'expertise post-mortem hollandaise et les commentaires que des personnes à l'esprit pervers font de ce rapport.

Si les Bashamuka du Sud-Kivu se complaisent dans leur torpeur et leur couardise, la mort de Chebeya sera traitée comme des milliers des morts au Sud-Kivu: avec l'ingratitude des siens.

2-COMMUNIQUE DE PRESSE N°036/RDC/VSV/ CD/2010

LA FAMILLE DE FLORIBERT CHEBEYA EN INSECURITE A KINSHASA, RDCONGO

La Voix des Sans Voix pour les Droits de l'Homme (VSV) exprime ses vives inquiétudes consécutives aux visites insolites observées à la résidence de feu

Floribert CHEBEYA BAHIZIRE, Directeur Exécutif de la VSV assassiné dans la nuit du mardi 01 au mercredi 02 juin 2010, des personnes apparaissant comme des agents de la Police Nationale Congolaise (PNC), des services de sécurité ou des Forces Armées de la RDCongo (FARDC).

En effet, mercredi 28 juillet 2010, à 14h00, une jeep de marque Toyota RAV 4 avec vitres fumées conduite par une femme en tenue civile portant des lunettes fumées a effectué une descente à la résidence de feu Floribert CHEBEYA

BAHIZIRE, exécuté sommairement dans les locaux de l'Inspection Générale de la PNC, sise à Kinshasa/Lingwala, RDCongo.

Le fameux véhicule, à bord duquel se trouvaient trois (3) hommes habillés en vestes

noires et portant des lunettes fumées, s'est stationné devant le portail de la résidence du défenseur des droits humains assassiné où habitent encore ses membres de famille.

Les quatre (4) personnes suspectes, sans débarquer, ont observé pendant plus de 5 minutes l'emplacement de la maison sans dire mot avant de retourner le véhicule et répartir.

Vers 19h00, la même jeep, suivie d'une autre à bord de laquelle se trouvaient des hommes et femmes habillés de la même façon que la journée, est revenue sur le lieu et a fait le même mouvement.

Enfin, vers 20h00, les deux jeeps sont encore revenues sur le même lieu et ont continué à observer la résidence de feu Floribert CHEBEYA BAHIZIRE avant de repartir.

Ces visites insolites coïncident avec le transfert à la Prison Centrale de Makala à Kinshasa, du colonel Daniel MUKALAY, arrêté depuis début juin 2010, en rapport avec l'assassinat de monsieur Floribert CHEBEYA BAHIZIRE et la disparition de monsieur Fidèle BAZANA EDADI, membre effectif et chauffeur de la VSV.

Cet officier supérieur est proche collaborateur de l'Inspecteur Divisionnaire

en Chef de la PNC, monsieur John NUMBI BANZA TAMBO, premier suspect dans cette gravissime affaire pour avoir invité, à son bureau, mardi 01 juin 2010, M. Floribert CHEBEYA BAHIZIRE, retrouvé sans vie le lendemain de ce rendez-vous macabre.

La crainte de la VSV est d'autant plus grande que le Général John NUMBI BANZA TAMBO qui disposerait d'un bataillon d'éléments armés n'obéissant qu'à lui seul

ferait hésiter les pouvoirs publics RDCongolais quant à son arrestation immédiate.

Les agents constituant ce bataillon seraient très actifs à Kinshasa et dans certaines provinces de la RDCongo et n'attendraient que les consignes de leur Chef pour une éventuelle insécurisation de la population.

Eu égard à ce qui précède, la VSV réitère sa demande aux pouvoirs publics en vue de l'arrestation immédiate du Général John NUMBI BANZA TAMBO en sa qualité du premier suspect dans l'ignoble assassinat de M. Floribert CHEBEYA BAHIZIRE et la disparition forcée de M. Fidèle BAZANA EDADI.

Elle exige en outre :

- la sécurisation notamment des membres de familles de MM. Floribert

CHEBEYA BAHIZIRE et Fidèle BAZANA EDADI, des animateurs de la VSV, les autres défenseurs des droits humains ainsi que d'autres personnes susceptibles de concourir à l'éclosion de la vérité dans l'ignoble assassinat de Directeur Exécutif de la VSV et la disparition de M. Fidèle BAZANA EDADI.

- une enquête internationale indépendante et crédible en vue de faire la lumière sur cet ignoble assassinat et la disparition du chauffeur et membre de la VSV, M. Fidèle BAZANA EDADI.

Fait à Kinshasa, le 29 juillet 2010.

LA VOIX DES SANS VOIX POUR LES DROITS DE L'HOMME (VSV)

EVOLUTION DE LA SITUATION AU 15/08/2010

Affaire Chebeya : Mme Bazana réclame son mari mort ou vivant

L'assassinat de Floribert Chebeya Bahizire et la disparition forcée de son chauffeur, tous deux

membres de l'ong la « Voix des Sans Voix pour les Droits de l'Homme » (V.S.V.) continuent à soulever les vagues dans l'opinion publique, particulièrement parmi les défenseurs de droits de l'homme. Ceux-ci, regroupés dans une plateforme dénommée : « Collectif des ongs de défense des droits de l'homme de la Rd Congo » ont tenu hier lundi 02 août 2010 – deux mois après ce drame – dans la nouvelle salle de conférence de l'Eglise Notre Dame de Fatima, dans la commune de la Gombe, une conférence de presse pour informer l'opinion tant nationale qu'internationale de l'évolution de ce dossier.

Mettant à profit ce point de presse, l'épouse du chauffeur disparu et membre effectif de la VSV, Marie-José Bazana Edadi, a lancé un appel à toutes les autorités de la République et des personnes éprises de justice pour que le corps de son mari, mort ou vivant, lui soit rendu. Même brûlé ou incinéré, elle tient à retrouver même ses centres ou une partie de son corps pour lui

permettre d'avoir un gîte quelque part et permettre aux siens de l'honorer et d'avoir la paix ; comme le veut la coutume. Connaissant fort bien le tempérament de son mari, elle a affirmé que ce dernier n'a pu s'échapper pour se soustraire du drame connu par Floribert Chebeya ou abandonner sa famille. Elle est intimement convaincue que son mari a subi le même sort que son compagnon d'infortune qu'il avait conduit à l'Inspection générale de la Police Nationale Congolaise (PNC), car il était un témoin gênant.

L'enquête internationale indépendante et le procès vivement souhaités

S'exprimant au nom du Collectif des ongs, Nsii Lwanda a souligné qu'il était nécessaire d'organiser cette rencontre pour entretenir l'opinion sur l'évolution de cette affaire et rappeler trois exigences incontournables : la mise sur pied d'une commission d'enquête internationale indépendante ; la mise en accusation et

l'arrestation des généraux de la PNC, en l'occurrence John Numbi Banza Tambo et Jean de Dieu Oleko ; la sécurité des défenseurs des droits humains et des membres des familles de Floribert Chebeya et de Fidèle Bazana. Pour le collectif des ongs, il est urgent que le procès soit organisé car, selon les informations qui lui parviennent, certaines autorités de la PNC impliquées dans cet assassinat ont choisi tout simplement de se soustraire à la justice et se retrouveraient à l'heure actuelle dans certains pays frontaliers de la Rd Congo.

Abordant ce dossier sur le plan judiciaire, le Bâtonnier Jean Joseph Mukendi wa Mulumba a précisé qu'un collectif de 25 avocats a été déjà constitué pour concourir à la manifestation de la vérité dans ce dossier en aidant les deux familles et la VSV. Il a souligné que ce collectif a aidé Mme Bazana à déposer sa plainte, le 22 juin 2010, au Parquet Général de la République ; il a aussi conduit, le 24 juin dernier les deux familles à

l'Auditorat militaire. Il a reconnu que cette enquête est difficile du fait que tout le monde n'a pas intérêt que la vérité éclate. Il faut rassurer les personnes qui sont prêtes à témoigner et à décharger leurs consciences ; si elles ont un problème de sécurité, elles devront le faire savoir pour que des mesures appropriées soient prises. Dans le cas contraire, précise le Bâtonnier J. J. Mukendi wa Mulumba, ces personnes auront toujours une conscience chargée et donneront l'occasion à d'autres crimes comme ceux-ci de se commettre.

RJPS

Kinshasa, 3/08/2010 (Le Phare, via mediacongo.net)

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES (Conseiller pour lecture aussi)

ALGOUD, F. M., 1996. Histoire de la volonté de perversion de l'intelligence et des mœurs (du XVIème siècle à nos jours). Les oppositions à celles-ci : Vers Dieu ou vers la Bête ? Edit. de CHIRE, 531p.

Braeckman C., Gasibirege, S., Gerard-Libois, J. Kestergat, Vanderlinden, J., Van der Steen, D., Verhaegen, B. et Willame, J.-Cl., 1989. Congo-Zaïre: la colonisation-l'indépendance- le regime Mobutu et demain? Collection GRIPP informations, 166p.

Buana Kabue, 1975. L'Expérience zaïroise : du casque colonial à la toque de léopard, Ed. Afrique biblio Club, 271p.

CANFORA, L. 2002. **L'imposture démocratique. Du procès de Socrate à l'élection de G.W.Bush**, Paris, Flammarion

Cheik Fita, 2002. Peuple mokonzi : que dis-tu ? Ed.civique et développement.

CHOMSKY, N. 2008. **L'ivresse de la force. Entretiens avec David Barsamian**, Paris, Fayard, 2008.

Crawford Young, 1965. INTRODUCTION A LA POLITIQUE CONGOLAISE. Edit. universitaires du Congo, 391p.

Délégation de l'Union des populations du Cameroun (U.P.C.). Unité africaine ou Néo-colonialisme ?16p.

Dumoulin, P. s.j., 1934. Histoire moderne Edit. AD. WESMAEL-Ch., 458p.

Fabry, J. 1980. TESTAMENT SPIRITUEL : Proverbes du Congo, 82p.

GRIP, 1997. CONFLITS EN AFRIQUE : Analyse des crises et pistes pour prévention. La Communauté

internationale : quelles responsabilités ? Edit. Complexe, 293p.

KEITH HAMMON SNOW (USA), 2010.« Apocalypse en Afrique Centrale: Le Pentagone, le génocide, et la guerre contre le terrorisme » publié par Z Magazine et Kimpa Vita Press le 20 juillet 2010!

Lanotte, O. ,Roosens C. et Clément, C., 2000.La Belgique et l'Afrique central (de 1960 à nos jours) : Le contexte international- La Belgique face au Congo/RDCongo, au Rwanda et au Burundi- Quelles perspectives d'avenir. Edit. complexe., 380p.

Lefebvre, V., 1952. La Belgique et le Congo, au milieu du XXème siècle. Imprimerie Prov. de Charleroi, 639p.

Luc de HEUSCH, 1966. Le Rwanda et la Civilisation interlacustre. Etude d' anthropologie historique et structurale.ULB. Institut de Sociologie,471p.

Ludo MARTENS, 1987. Pierre Mulele ou la seconde vie de Patrice LUMUMBA.. *EPO Dossier International*.Ed. EPO., 384p.

Maroger, G., 1938. L'Europe et et la Question coloniale : revendications coloniales allemandes ,aspirations coloniales polonaises, Librairie du Recueil Sirey, 461p.

Mattelart, A., 1967. Géopolitique du contrôle des naissances. Editions universitaires, 258p.

Mazrui, A. A. et C. Wondji, 1998. Histoire générale de l'Afrique : L'AFRIQUE DEPUIS 1935. Edit. Présence africaine/Edicef/UNESCO, 639p.

Muzigwa K., 1994b. LES ENJEUX DE L'ECODEVELOPPEMENT. *Quel Avenir pour la Biodiversité du Zaïre ! P.U.L.* 362p.

Muzigwa K., 2003. Quelques pistes de réflexion sur les origines et causes d'échecs scolaires en hausse chez l'enfant issu de l'immigration subsaharienne en Belgique, 17pages.

Muzigwa K. 2005. *CULTURE ET COMMERCE DES OGM : UN CHOIX DIFFICILE POUR LES PAYS DU SUD : Quel avenir pour l'humanité face aux intérêts économiques des multinationales de l'agro-alimentaire ! International Magazine, NORTH-SOUTH, N°05, mai 2005. ; 12-18p.*

Muzigwa K. J.-G., Tshibuabua-Kapy'a K.B.-J. et Kapita S.P., 2006. REFERENDUM CONSTITUTIONNEL EN RDC : Une démocratie au rabais ? Leçons et mises en garde des patriotes congolais avertis, Editions du CEBADAC Center, 549p.

Muzigwa K. J.-Gr., 2007. RECRUESCENCE DES CATASTROPHES : MIGRATIONS MASSIVES DES JEUNES AFRICAINS SUBSAHARIENS VERS L'ELDORADO EUROPEEN : *part de responsabilité des pays développés, plus particulièrement l'Union européenne et les Etats-Unis*, CEBADAC magazine, n°.7, série b., 30pages.

Muzigwa K. J-Gr., 2008. LA SAGA DE LA QUESTION MINIERE EN RDC (*débats et critiques de l'intérieur et de l'extérieur relatifs aux contrats léonins*) « Quid sit de la révision des contrats léonins en ce moment ou la Chine veut

sa part du gâteau en échange d'énormes infrastructures que lui demande Kinshasa ?» Editions du CEBADAC, 497 pages.

Muzigwa K., 2007. HISTOIRE DE LA RDC REVISITEE (1994-2008): *15 ans de conflits armés et de main basse sur les richesses minières de la RDC*. Editions du CEBADAC, 1149p.

Muzigwa K., 2008. PEDAGOGIE D'APPROPRIATION ET PEDAGOGIE COOPERATIVE : **Quelle différence et à quel moment introduire une CRP(*)?** PHILOSOPHIE POUR ENFANT, Univ. de Laval (Canada). www.ovc.ulaval.ca/ms/phpBB2/viewtopic, 8pages.

Muzigwa K., 2009. *Que veut le peuple congolais ?*: MEMOS DU PEUPLE CONGOLAIS par la voie de la Société civile, Ethnies, tribus, ONG, ASBL et Organisations ponctuelles de la RDC: Editions du CEBADAC Center, 909pages.

Muzigwa K., K.B.M. Masegeta et Diemby M.V., 2001. *Vers une modélisation mathématique de la prédiction d'échec ou de succès des projets (ou programmes) de développement rural en Afrique sub-sahariennes: Cas de la R.D.C. ex-Zaïre*). LIDDAC, Vol.01., Fasc. 1, pp. 35-66

Muzigwa K.J.-Gr. et J. F. Sambwa P., 2003. Francophobie et/ou Anglophilie» Cebadac EDITION (1ère édition), 255p.
Muzigwa, K. 2006. *Dialogue entre Carton Th. et Muzigwa K. J.-Gr.*« EDUCATION POUR TOUS EN RDC ! » Journée organisée par l'asbl LHAC. Le mercredi 22 novembre 2006 - Au Théâtre Molière, 21pages.

Muzigwa, K., 2008. LA CRP* AU CHEVET DE LA DEMOCRATIE DANS DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT : *l'éducation pour et par les valeurs*

humaines, le modèle Lipman, bien défendu en Belgique par Claudine Leleux (Texte réflexif), 7pages.

Muzigwa, K.J.-Gr., 2003. QUELLE ECOLE CITOYENNE POUR LA RDCongo ? *Journal de l'Enseign.public*, 12pages.

N'galamulume, Jean-Oscar, 1983. RDCongo : La part de responsabilité ? Ed. J. Dieu-Brichart, 72 p.

N'gbanda Nzambo Ko Atunda, H., 1996. Ainsi sonne le glas ! « Les derniers jours du Maréchal Mobutu. Ed. Gideppe, 449p.

N'gbanda Nzambo Ko Atunda, H., 2004. CRIMES ORGANISES EN AFRIQUE CENTRALE : Révélations sur les réseaux rwandais et occidentaux. Ed. DUBOIS, 456p.

Natalis, E. et Dubois G., 1965. La langue swahili (2^{ème} Partie). Edit. F.U.L.R.E.A.C., 98p.

Ndaywel è Nziem, I., 1998. Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République démocratique. Editions Duculot, 955p.

NGIMBI KALUMVUEZIKO, 2009 «CONGO-ZAIRE, LE DESTIN TRAGIQUE D'UNE NATION », Éditions de l'Harmattan, Paris 2009).

Pilipili, K., 1982. Histoire des relations belgo-américaines au lendemain de la lère guerre mondiale (1918-1919). Dissertation présentée par K.G. Pilipili en vue de l'obtention du grade de docteur en Philosophie et lettres, Thèse de doctorat. 291p.

Sendwe, K. P., 2003. La Loi fondamentale belge du 19 mai 1960 relative aux structures du Congo. Bruxelles C.A.U.A., 47p.

Tala-Ngai, F., 2001.R.D.C. de l'an 2001: DECLIN ou DECLIC? Edit. Analyses sociales, 220p.

Van Zuylen, Baron Pierre, 1959.L'échiquier congolais ou le Secret du Roi. Edit. Dessart, 505p.

Villers, A. 1961. Nous les avons libérés de l'esclavage. Edit. Le Rond-Point (Bruxelles), 237p.

Yandesa Mavuzi M. 2001. Histoire et Numismatique des monnaies congolaises, des origines à l'an 2000.Edit. du Congo 338p.

Yerodia Abdoulaye Nombassi, 2004 :

- Rapport sur les assassinats et violation des droits de l'homme : Livre 2 (élaboré à partir des travaux de la Conférence nationale souveraine, au palais du peuple), 216p.

- Rapport sur les biens mal acquis (Annexes), 146p.

- Rapports 1960-1992. sur les Assassinats, les violations des droits de l'homme et les biens mal acquis. Index de noms, 128p.

- Rapports sur les biens mal acquis. QUI EST QUI ? Qui a fait quoi ? (Tshilenge wa Kabamba, Président et Mende O, Rapporteur) 224p.

Références et sources complémentaires

- Pierre Sergent, *La Légion saute sur Kolwezi* Opération Léopard, Presses de la cité, 1978 (ISBN 978-2266006767)
- Général Gausserès, *Les enseignements de Kolwezi - Mai 1978*, Cahiers du Retex n° 12, supplément à Objectif doctrine 37 (publié par le Centre de doctrine de l'emploi des forces, ministère de la Défense français). En ligne : [\[3\]](#), consulté le 16 octobre 2006, p 27-31.
- Magazine *Ligne de Front* n°1, septembre 2006, "1978, le REP saute sur Kolwezi"
- Kanyarwunga Jean, "République démocratique du Congo : Les générations condamnées", Publibook, 2006 (ISBN 2748333435)

Notes

1. Raids (magazine) n° 264, mai 2008, p.45, *Il y a trente ans la légion sautait sur Kolwezi*, par Jean-Marc Tanguy
2. Pierre Yambuya, L'Abattoir, édition E.P.O., 1980, p.57
3. La voix du combattant N°1736 du juin-juillet 2008
4. Jean Kanyarwunga, *République démocratique du Congo* Publibook 2006, P.196
5. La voix du combattant N°1736
6. Cahiers du Retex n° 12, p 30
7. Le Sahara occidental, enjeu maghrébin, page 304
8. [Opération Léopard - Kolwezi 17 mai-16 juin 1978, Chemins de mémoire](#)

Liens externes

- (fr) [Site sur la bataille de Kolwezi](#)
- (fr) [Chronologie des événements](#)
- (en) [Shaba II: The French and Belgian Intervention in Zaire in 1978, Lieutenant Colonel Thomas P. Odom, US Army](#)
- (fr) [Reportages télévisuels sur les événements de Kolwezi](#), Institut national de l'audiovisuel
- (fr) [livre en ligne de l'historien Jean I.N. Kanyarwunga "République démocratique du Congo" Publibook 2006](#)

REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les internautes pour leur contribution aux réflexions ayant suscité plus de débat sur la question sécuritaire des défenseurs des Droits de l'homme dans les pays du Sud.

Pour tous ceux qui continuent à réclamer que toute la vérité soit connue, et que la famille de Floribert Chebeya soit protégée et que ses enfants soient mis à l'abri de certains besoins, nous vous disons merci.